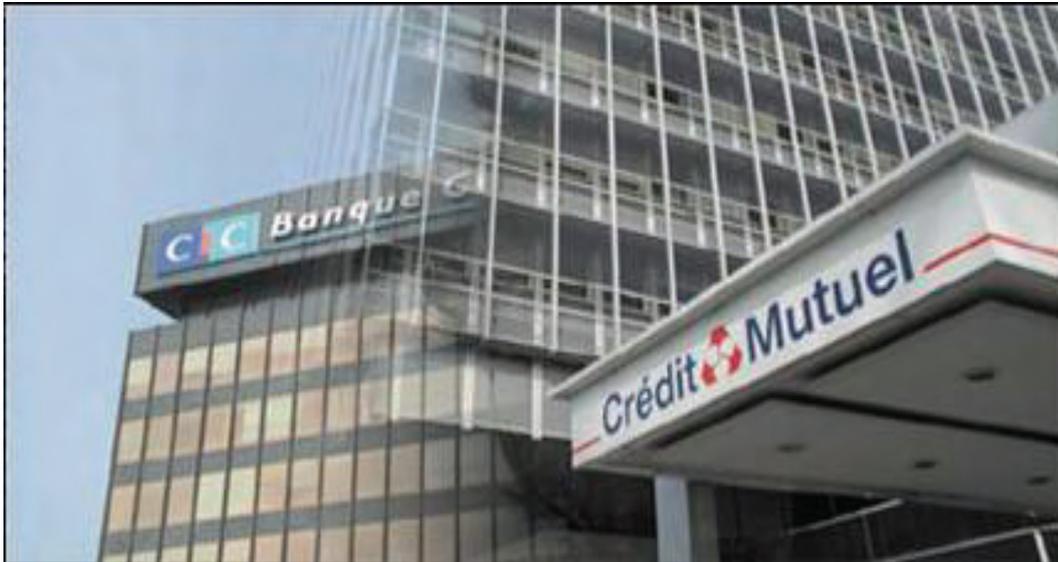


# Banque Fédérative Crédit Mutuel



## DOCUMENT DE REFERENCE

2006



*En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 13/11/2007 sous le numéro R.07-164. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code Monétaire et Financier, a été effectué après vérification par l'AMF « si le document est complet, compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.*

Des copies du présent document peuvent être obtenues sans frais sur simple demande au siège social de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Il peut également être téléchargé sous format électronique sur le site Internet de L'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>) ou de l'émetteur (<http://www.bfcm.creditmutuel.fr>).

Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Société Anonyme au capital de 1 302 192 250 euros  
Siège social : 34 rue du Wacken – B.P. 412 – 67002 Strasbourg Cedex – Tél. 03 88 14 88 14  
Adresse télégraphique : CREDIMUT – Télex : CREMU X 880 034 F – Télécopieur : 03 88 14 67 00  
Adresse SWIFT : BFCM FR 2A – R.C.S. Strasbourg B 355 801 929



## SOMMAIRE

<i>Chapitre I Personnes responsables</i> .....	5
1.1. Responsable du document de référence .....	5
1.2. Attestation du responsable .....	5
<i>Chapitre II Contrôleurs légaux des comptes</i> .....	6
2.1. Contrôleurs légaux des comptes .....	6
2.2. Démission et non renouvellement .....	6
<i>Chapitre III Facteurs de risque</i> .....	7
3. 1. Les risques de l'émetteur .....	7
<i>Chapitre IV INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</i> .....	24
4.1. Histoire et évolution de la société.....	24
4.1.1. <u>Raison sociale et nom commercial de l'émetteur</u> .....	25
4.1.2. <u>Lieu de constitution de la BFCM et son numéro d'enregistrement</u> .....	25
4.1.3. <u>Date de constitution et durée de vie de la BFCM</u> .....	25
4.1.4. <u>Siège social, forme juridique, législation régissant les activités de la BFCM, pays d'origine, numéro de téléphone du siège statutaire de la BFCM</u> .....	25
4.1.5. <u>Evènements récents propres à la BFCM et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité</u> .....	26
<i>Chapitre V APERCU DES ACTIVITES</i> .....	27
5.1. Principales activités .....	27
5.1.1. <u>Principales activités de la BFCM</u> .....	29
5.1.2. <u>Nouveau produit vendu et/ou nouvelle activité exercée</u> .....	50
5.1.3. <u>Principaux Marchés</u> : .....	50
5.1.4. <u>Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle</u> .....	51
<i>Chapitre VI ORGANIGRAMME</i> .....	52
6.1. Présentation de la société et du groupe .....	52
6.2. Lien de dépendance de l'émetteur par rapport à d'autres entités du Groupe. ....	53
<i>Chapitre VII INFORMATION SUR LES TENDANCES</i> .....	54
7.1. Déclaration sur les perspectives de la BFCM.....	54
7.2. <b>Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur au moins pour l'exercice en cours</b> .....	54
<i>Chapitre VIII PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</i> .....	54
<i>Chapitre IX ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</i> .....	55
9.1. Noms et fonctions des membres des organes d'administration, de direction de la BFCM et principales activités significatives exercées en dehors de celle-ci. ....	55
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance.....	60
<i>Chapitre X PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</i> .....	61

10.1. Indications quant à la détention et au contrôle direct ou indirect de la BFCM par le groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (CMCEE) et description de la nature de ce contrôle.....	61
10.2. Accord connu par la BFCM susceptible d'entraîner un changement de son contrôle. ....	62
<b>Chapitre XI INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....</b>	<b>63</b>
11.1. Informations financières historiques .....	63
11.2. Etats financiers .....	115
11.3. Vérification des informations financières historiques .....	165
11.3.1. <u>Rapport d'audit des contrôleurs légaux sur les informations financières historiques</u> .....	165
11.3.2 <u>Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux</u> .....	174
11.3.3 <u>Informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur</u> .....	174
11.4. Date des dernières informations financières.....	174
11.5. Informations semestrielles intermédiaires .....	175
11.5.1 <u>Informations financières semestrielles</u> .....	175
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	199
11.7. Changement significatif de la situation financière de l'émetteur .....	199
<b>Chapitre XII CONTRATS IMPORTANTS.....</b>	<b>199</b>
<b>Chapitre XIII INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....</b>	<b>199</b>
<b>Chapitre XIV DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>	<b>200</b>
14.1. Documents accessibles au public .....	200
14.2. Responsable de l'information.....	200

---

Les références des chapitres 1 à 14 correspondent au schéma de l'annexe XI du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 - Informations à inclure au minimum dans le document d'enregistrement propre aux banques.

---

*Des informations complémentaires ont été annexées afin de maintenir un niveau d'information équivalent par rapport aux dispositions antérieures, aux recommandations de l'AMF et à certaines informations incluses dans les précédents documents de référence établis par l'émetteur.*

<b>ANNEXES.....</b>	<b>201</b>
<u>Annexe 1. Honoraires des commissaires aux comptes .....</u>	<u>202</u>
<u>Annexe 2. Informations financières sélectionnées. ....</u>	<u>203</u>
<u>Annexe 3. Rémunération et avantages .....</u>	<u>205</u>
<u>Annexe 4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction, procédures de contrôle interne et limitation des pouvoirs du Directeur Général.....</u>	<u>206</u>
<u>Annexe 5. Informations complémentaires .....</u>	<u>219</u>

# Chapitre I

## Personnes responsables

### 1.1. Responsable du document de référence

M. Michel LUCAS, Directeur Général de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

### 1.2. Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (pages 29 à 50) présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité (pages 177 à 179) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes KMT Audit et Ernst & Young et Autres une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Fait à Strasbourg le 13 novembre 2007



Le Directeur Général  
Michel LUCAS

## **Chapitre II**

### **Contrôleurs légaux des comptes**

#### **2.1. Contrôleurs légaux des comptes**

##### *Commissaires aux comptes titulaires*

Nom, adresse et durée des mandats des Commissaires aux Comptes Titulaires de la BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) pour les exercices 2004, 2005 et 2006 :

- a) S.A.S. à capital variable ERNST & YOUNG et AUTRES, membre de la Compagnie Régionale de Versailles - représentée par M. Olivier DURAND - 41 rue Ybry – 92576 NEUILLY-SUR-SEINE.

BARBIER FRINAULT & AUTRES a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2004 pour une durée de six années qui prendra fin le jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009. Son premier mandat date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 1992.

- b) Société KMT AUDIT, membre du réseau KPMG et membre de la Compagnie Régionale de Colmar, représentée par M. Arnaud BOURDEILLE - 9, avenue de l'Europe – BP20002 SCHILTIGHEIM – 67013 STRASBOURG Cedex

KMT AUDIT a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2004 pour une durée de six années qui prendra fin le jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009. Son premier mandat date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 1992.

##### *Commissaires aux comptes suppléants :*

Pascal MACIOCE membre de la Compagnie Régionale de Versailles, Pascal BROUARD, membre de la Compagnie Régionale de Paris

#### **2.2. Démission et non renouvellement**

Sans objet

## Chapitre III

### Facteurs de risque

#### 3. 1. Les risques de l'émetteur

Ce chapitre comprend notamment les informations requises par IFRS 7 sur les risques relatifs aux instruments financiers.

Les chiffres qui figurent dans ce chapitre sont audités, sauf expressément indiqué par un \*.

*Sommaire*

Les risques de crédit

Les risques de gestion du bilan

Les risques actions

Les risques des activités de marché

Le ratio de solvabilité

Les risques opérationnels

Les autres risques

#### □ Les risques de crédit

##### a- Procédure

###### *L'organisation générale de la filière risque de crédit au sein du Groupe*

L'organisation générale de la gestion des risques distingue, conformément à la réglementation en vigueur, d'une part le dispositif d'octroi et d'autre part le dispositif de suivi et de contrôle des risques.

La gestion des risques s'appuie sur un référentiel commun qui fixe les règles en usage dans le Groupe, les procédures d'octroi, les niveaux de délégations ainsi que les procédures de surveillance des engagements.

L'organisation de la filière risque au sein du Groupe s'articule autour de la connaissance du client, de l'évaluation du risque, de la prise de décision d'engagement, du suivi des engagements et de l'éventuel recouvrement.

###### *La connaissance du client*

La connaissance du client et le ciblage des prospects s'appuient sur les liens étroits qui ont été tissés par les structures régionales du Groupe avec leur environnement économique régional. La segmentation de la clientèle et une répartition de celle-ci en plusieurs catégories au regard du risque orientent la prospection commerciale vers les clients ciblés.

La connaissance du client est favorisée par un système d'information particulièrement riche tant en informations externes (accès aux bases de données) qu'internes (analyse des documents comptables, des fonctionnements de compte et des risques de la contrepartie).

La connaissance du client est élargie à celle de son environnement grâce à des analyses sectorielles de qualité et à une documentation sectorielle régulièrement actualisée.

###### *La prise de décision et les délégations*

*L'évaluation du risque* repose sur des analyses menées selon des processus formalisés prenant en compte des paramètres clairement identifiés ; conformément à la réglementation, un avis contradictoire est donné au delà d'un certain seuil d'engagements.

*La décision d'engagement* est différenciée suivant les marchés et les cotations afin d'être en adéquation avec les besoins de la clientèle tout en maîtrisant la prise de risque ; elle se fonde notamment sur :

- une connaissance en temps réel des risques consolidés de la contrepartie et du groupe de contrepartie sur l'ensemble du périmètre,
- une pondération des produits liée à la nature du risque de crédit et à la garantie,
- la cotation client,
- des expertises sectorielles ou de métiers,
- des niveaux de délégations clairement identifiés et automatisés,
- le principe du double regard,
- des règles de plafonnement des autorisations en fonction des fonds propres,
- une rémunération dont l'adéquation au profil de risque et à la consommation de fonds propres est matérialisée par une grille des conditions corrélée à la cotation.

### ***La cotation des clients***

Le système de cotation interne des clients, commun à l'ensemble des entités du groupe CM-CIC est en place depuis le début de l'année 2003. Les cotations sont déterminées à partir, soit d'algorithmes automatiques (Réseau), soit de grilles de cotations manuelles (Banque de Financement et d'Investissement).

La cotation clients répond aux principes généraux suivants :

- Unicité : le mode de détermination de la cotation est unique pour l'ensemble des banques du groupe au niveau national.
- Exhaustivité : la cotation est calculée pour chacun des tiers identifiés dans le système d'information.
- Automaticité : la cotation est déterminée automatiquement par le système d'information pour le Réseau.
- Cotation par marché : les tiers clients sont cotés via un algorithme propre à leur marché de rattachement (particuliers, professionnels, entreprises, etc. ...) selon leur typologie définie au sein du système d'information : pour les professionnels et les entreprises, les algorithmes tiennent compte du secteur d'activité de la contrepartie ; pour les particuliers, l'algorithme se décline en 10 segments distincts.
- Calcul d'une cotation pour les groupes de tiers : le calcul d'une cotation « Groupe » permet de pondérer la cotation individuelle de chacun des composants du groupe par le risque global porté par le groupe.
- Uniformité de la restitution : 12 cotations communes à tous les marchés ont été définies : 9 classes de clients sains et 3 classes de clients en défaut.
- Déclassement : la cotation est recalculée tous les mois (cotation primaire) et corrigée au jour le jour par les événements risqués survenus (cotation finale).

*Des délégations* de crédit sont attribuées à tous les acteurs de la filière octroi de crédit, du chargé de clientèle aux instances de décisions les plus élevées. Ces délégations sont attribuées en fonction de la cotation du client ou de son groupe d'appartenance, de son marché, de la nature des crédits et des garanties. Les décisions qui ne relèvent pas de la délégation des agences sont prises au sein de comités ad hoc, les décisions les plus importantes relevant du Comité commun du groupe. Conformément à la réglementation, le respect des limites réglementaires est systématiquement vérifié lors de chaque Comité, en outre les décisions sont soumises à des limites internes en rapport avec les fonds propres du Groupe et fonction de la cotation de la contrepartie ou de son groupe d'appartenance.

### ***Le suivi des engagements***

#### **• *La surveillance des engagements***

Le suivi des engagements est assuré par les structures nationales et régionales à travers des systèmes de détection avancée du risque, basés à la fois sur des critères externes et internes liés au fonctionnement du compte. Ces critères visent à permettre une identification et une prise en charge des risques potentiels de manière automatisée, systématique et exhaustive, en amont de l'apparition d'impayés. Le dispositif de surveillance des grands risques est organisé au niveau du Groupe et porte sur les engagements consolidés des contreparties et groupes de contreparties sur l'ensemble du périmètre.

#### **• *Le pilotage des risques***

Le pilotage des risques vise à donner à tous les acteurs du risque, des organes exécutifs et délibérants aux chargés de clientèle, une vision quantitative et qualitative de leurs risques : elle porte notamment sur la répartition du portefeuille par type de crédits, par nature de clients, par cotation, sur la production, sur la division des risques, sectorielle et par contreparties, sur l'examen régulier des dossiers sensibles et des dossiers déclassés en douteux provisionnés ou non.

#### **• *La gestion des clients douteux***

Le dispositif de déclassement en douteux est automatisé sur la base des critères réglementaires. Les dossiers provisionnés font l'objet d'un examen régulier et systématique afin de maintenir le niveau de provisionnement adéquat.

### ***Le recouvrement***

Le recouvrement des créances est organisé sur la base d'alertes spécifiques aux différentes étapes de la vie d'un compte et d'automatismes qui, selon le niveau d'alerte, vont router les créances concernées vers le recouvrement amiable et/ou le recouvrement douteux / contentieux.

Les procédures de recouvrement sont clairement articulées selon trois phases, à savoir : régularisation commerciale, recouvrement amiable et, le cas échéant, recouvrement contentieux.

## b- Les informations chiffrées

### *LES CREDITS A LA CLIENTELE*

Dans un environnement économique globalement favorable, l'année 2006 se caractérise par une croissance importante des encours, la confirmation de la qualité du portefeuille et la poursuite de la bonne maîtrise du coût du risque.

#### **Les crédits à la clientèle se décomposent de la manière suivante :**

	31.12.2006	31.12.2005	Evolution	Poids relatif
<b>Crédits court terme</b>				
- Comptes ordinaires débiteurs	5 157	4 998	3%	5%
- Créances commerciales	3 446	3 336	3%	4%
- Crédit de trésorerie	23 162	17 558	32%	24%
- Créances export	300	352	-15%	0%
<b>Crédits moyens et long terme</b>				
- Crédit d'équipement	14 850	13 286	12%	15%
- Crédit habitat	39 954	31 462	27%	41%
- Crédit-bail	5 722	5 359	7%	6%
- Autres crédits	5 141	4 677	10%	5%
<b>Total brut des créances clientèle *</b>	<b>97 732</b>	<b>81 029</b>	<b>21%</b>	<b>100%</b>

\*Hors créances douteuses, créances rattachées et pensions.

Exposition	31.12.2006	31.12.2005
<b>Prêts et créances</b>		
Etablissements de crédit	73 627	80 138
Clientèle	102 303	85 730
<b>Exposition brute</b>	<b>175 930</b>	<b>165 868</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>-2 349</b>	<b>-2 495</b>
Etablissements de crédit	-9	-15
Clientèle	-2 340	-2 480
<b>Exposition nette</b>	<b>173 581</b>	<b>163 373</b>

Exposition	31.12.2006	31.12.2005
<b>Engagements de financement</b>		
donnés		
Etablissements de crédit	1 721	2 954
Clientèle	28 258	24 758
<b>Engagements de garantie</b>		
donnés		
Etablissements de crédit	830	1 003
Clientèle	10 816	9 621

#### *Un portefeuille de qualité*

► Une clientèle bien notée : sur l'échelle de cotations internes réparties sur 12 niveaux, les clients cotés sur les 8 meilleures catégories représentent 97% de l'encours.

► Une absence de risques pays importants : le portefeuille est exposé, sauf exception marginale, essentiellement sur la France ou sur des pays de l'OCDE.

La répartition des encours de crédits sains à la clientèle par note interne se décompose de la façon suivante :

	31.12.2006
	en %
<b>Répartition des encours sains de la clientèle par note interne</b>	
A+ et A-	24%
B+ et B-	35%
C+ et C-	27%
D+ et D-	11%
E+	3%

*Un portefeuille bien diversifié*

► Une bonne diversification du risque de contrepartie : les 10 premiers groupes clients (hors interbancaire) concentrent moins de 5% du total des engagements au 31 décembre 2006. Au 31 décembre 2006, le groupe CMCEE-CIC (actionnaire de la BFCM) respecte le ratio des grands risques.

► Une bonne diversification des engagements sectoriels avec une absence d'engagement significatif sur un secteur particulier : cette situation favorable est le résultat d'un dispositif de suivi des risques sectoriels qui porte, par exemple, sur les secteurs, d'une part cycliques (aéronautique, navires...), d'autre part sensibles (équipementiers automobile, équipementiers aéronautique, transporteurs routiers...) et enfin affectés par un événement défavorable (filiale avicole...).

La décomposition des crédits à la clientèle est la suivante :

	31.12.2006	31.12.2005
	en %	en %
<b>Répartition des crédits par type de clientèle</b>		
Grand Public	57%	54%
Entreprises	33%	25%
Grandes entreprises	7%	15%
Financements spécialisés	2%	4%
Autres	1%	2%

La répartition des crédits par type de clientèle est basée sur les entités françaises du Groupe.

La répartition géographique des risques clientèle est la suivante :

	31.12.2006	31.12.2005
	en %	en %
<b>Répartition géographique des risques clientèle</b>		
France	93%	91%
Europe hors France	5%	6%
Autres pays	2%	3%

Dispersion des risques aux entreprises :

		31.12.2006	31.12.2005
<b>Concentration des risques clientèle</b>			
Engagements dépassant 300 ME	nombre	33	28
	Prêts en ME	7 662	4 448
	hors bilan en ME	9 295	7 416
	titres en ME	5 543	1 319
Engagements dépassant 100 ME	nombre	62	39
	Prêts en ME	9 749	5 667
	hors bilan en ME	12 772	9 964
	titres en ME	6 022	1 356

Il n'y a pas de grand risque qui excède 25% des fonds propres prudentiels.

La répartition sectorielle des risques sur les entreprises est la suivante :

	31.12.2006
	en %
<b>Répartition sectorielle des risques</b>	
Immobilier	24%
Informatique, recherche & service aux entreprises	23%
Industrie	18%
Commerce	12%
Construction	4%
Finance, assurance	6%
Transports et communication	5%
Administration, éducation, santé, social, assainissement	4%
Hôtellerie, restauration	2%
Agriculture	1%
Non ventilé et autres	1%

Segmentation à partir des codes NAF par retour de la centrale des risques de la Banque de France, effectuée sur la base des entités françaises.

Les risques souverains s'organisent autour des pays suivants :

	31/12/2006	31/12/2005
<b>Risques souverains en millions d'euros</b>	encours	Provisions
Argentine	0.1	
Bosnie Herzégovine	0.1	
Congo	2.5	2.4
Côte d'Ivoire	0.1	0.1
Gabon	3.3	2.8
Liban	0.1	0.1
Niger	0.4	0.2
Somalie	0.3	0.3
Venezuela	2.7	1.1
<b>Risques souverains</b>	<b>9.6</b>	<b>7.0</b>

Ces provisions concernent uniquement des encours douteux et contentieux accordés à des organismes d'Etat situés dans des pays à risques.

Une bonne maîtrise du coût du risque

► Les créances douteuses s'élèvent à 3 494 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 3 636 millions d'euros au 31 décembre 2005. Ces créances douteuses représentent 3,2% des crédits contre 4,3% au 31 décembre 2005.

► Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions d'actif, hors provisions pour risques pays et provision collective, est de 64,8% au 31 décembre 2006 contre 66,3% au 31 décembre 2005.

► Le coût du risque avéré hors provisions collectives est de 83 millions d'euros soit 0.08% des encours bruts de crédits au 31 décembre 2006 (0.13% en 2005).

	31.12.2006	31.12.2005
<i>Qualité des risques</i>		
Créances dépréciées individuellement	3 494	3 636
Provisions pour dépréciation individuelle	-2 263	-2 410
Provision collective des créances	-76	-70
Taux de couverture global	67,0%	68,2%
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	64,8%	66,3%

#### **LES CREDITS INTERBANCAIRES \***

	31.12.2006	31.12.2005
	en %	en %
<b>Structure des encours interbancaires par note</b>		
AAA et AA+	1%	3%
AA et AA-	14%	15%
A+ et A	82%	77%
A- et BBB+	2%	3%
BBB et en dessous	0%	2%

	31.12.2006	31.12.2005
	en %	en %
<b>Répartition géographique des prêts interbancaires</b>		
France	80%	95%
Europe hors France	12%	3%
Autres pays	9%	2%

\* chiffres non audités par les commissaires aux comptes

## LES TITRES DE CREANCE

Les portefeuilles de titres sont très principalement du ressort des activités de marché et marginalement dans le cadre de la gestion de bilan.

	31.12.2006	31.12.2005
	Valeur comptable	Valeur comptable
Titres de créance		
Effets publics	23 302	24 930
Obligations	75 517	57 992
Instruments dérivés	5 141	5 626
Pensions & prêts de titres	22 250	5 998
Exposition brute	126 210	94 546
Provisions		
pour dépréciation des titres	-18	-3
Exposition nette	126 192	94 543

### □ Les risques de gestion de bilan

#### Fonction

Pour chacune des banques du groupe, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres ;
- elle a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux et de change et la stabilisation des résultats ;
- elle a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- elle n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

La cellule de gestion de bilan du groupe contribue activement à la définition de la politique commerciale en matière de conditions clientèle, de règles de taux de cession interne, de conception de nouveaux produits destinées à la clientèle et assure un lien permanent avec les commerciaux du réseau.

#### Organisation de l'activité

Le groupe a opté depuis plusieurs années pour une décentralisation contrôlée de la fonction de gestion de bilan. Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un «référentiel de gestion de bilan groupe» harmonisé au sein du groupe Crédit Mutuel-CIC.

#### Risque de taux

Le risque de taux est généré par l'activité commerciale du groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédit, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée et couverte globalement sur la position résiduelle au bilan par des opérations dites de macro couverture. Les opérations d'un montant élevé ou de structure particulière peuvent faire l'objet de couvertures spécifiques. Des limites de risques sont fixées par rapport au PNB annuel prévisionnel de chaque banque et du groupe.

Le risque de taux est suivi principalement à travers deux indicateurs : l'impasse à taux fixe après remboursements anticipés et la sensibilité du PNI.

Ventilation des passifs par durée résiduelle :

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Total
<b>Passif</b>						
Banques centrales	386	0	0	0	0	386
Passifs en JVO	4 747	2 558	87	0	0	7 392
Dettes envers les établissements de crédit	42 195	16 667	38 902	1 158	701	99 622
Dettes envers la clientèle	15 132	2 988	3 178	952	431	22 681
Dettes représentées par un titre	29 301	13 630	17 427	11 717	250	72 325
Dettes subordonnés	30	323	1 285	4 098	2 112	7 849

La ventilation ne concerne pas les comptes et emprunts exigibles à vue.

Les éléments du bilan présentés le sont par date d'échéance contractuelle.

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont destinés à être cédés avant leur échéance. De ce fait, un échéancier de liquidité pour ces instruments n'est pas pertinent.

## Risque de change

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du groupe. La position résiduelle en devises est très limitée. Le groupe ne détient pas de positions structurelles en devises à l'exception des dotations en capital de ses succursales étrangères.

## □ Les risques actions

Le risque actions couru par le groupe est de différentes natures :

Les portefeuilles actions détenus à des fins de transaction s'élèvent à 2 964 millions d'euros au 31 décembre 2006 contre 5 665 millions au 31 décembre 2005 et concernent exclusivement les activités de marché. (cf. note 5 de l'annexe aux états financiers consolidés)

Les actions comptabilisées en juste valeur par résultat sur option concernent le capital-développement avec 1 456 millions d'euros et les placements des sociétés d'assurance pour 6 662 millions. (cf. note 5 de l'annexe aux états financiers consolidés)

Les actions classées en actifs disponibles à la vente et diverses participations ont un encours qui se situe respectivement à 4 375 millions d'euros (dont 3 856 millions de placements des sociétés d'assurance) et 1 733 millions d'euros. (cf. note 7 de l'annexe aux états financiers consolidés).

## Le capital investissement

L'activité de capital développement est principalement effectuée via des entités dédiées à ce métier avec un portefeuille intégralement valorisé en juste valeur par résultat sur option. La BFCM possède également quelques lignes en capital développement.

Les investissements se répartissent sur près de 600 lignes et concernent principalement des petites et moyennes entreprises du portefeuille en valeur. Les investissements non cotés représentent 79% du portefeuille en valeur.

<b>Risques liés à l'activité du Capital Développement (hors BFCM)</b>		31/12/2006
Encours investi	Nombre de lignes cotées	94
	Nombre de lignes non cotées actives	498
	Nombre de fonds investis	24
Portefeuille pour compte propre	en millions d'euros	1 369
Capitaux gérés pour comptes de tiers	en millions d'euros	385

## □ Les risques des activités de marché

### **Organisation générale**

Amorcé en fin d'année 2005, le regroupement des activités de marché de la BFCM, du CIAL et du CIC au sein d'une seule filiale « CM-CIC Marchés » a été achevé courant 2006.

En termes d'exigence de fonds propres au titre de la CAD, à la fin de 2006, CM-CIC Marchés représente 87% des risques de marché globaux du groupe.

L'année 2006 se caractérise par une réorientation stratégique des activités de CM-CIC Marchés désormais organisées au sein de trois *métiers* : Refinancement, Commercial et Compte Propre. Toutes les activités de tenue de marché ou de gestion de portefeuille (dérivés actions/indices, swaps de taux, options de taux) ont été abandonnées ou cédées en 2006.

Les opérations de marché négociées par CM-CIC Marchés sont traitées et enregistrées dans le bilan de la BFCM, pour le métier Refinancement, et dans celui du CIC, pour les métiers Commercial et Compte Propre. Les opérations commerciales effectuées dans les banques régionales du groupe CIC sont également enregistrées dans le bilan du CIC. Enfin, des opérations de marché peuvent également être traitées et enregistrées dans les succursales étrangères (Londres, New-York et Singapour).

- le Métier Refinancement : une équipe dédiée à la gestion de la trésorerie finance les activités de banque de détail et des filiales, les financements corporate et spécialisés, le compte propre de la salle CM-CIC et les instruments de liquidité du groupe CIC. Elle poursuit une politique de diversification de sa base d'investisseurs à partir d'équipes basées à Paris, Francfort et Londres.

Les produits traités sont principalement des instruments monétaires et des instruments fermes de couverture de taux et change.

- le Métier Commercial : les équipes de vente opérant depuis Paris ou au sein de pôles régionaux disposent d'une gamme d'outils et de produits unifiée. Un pôle technique dédié (conception adossement retournement : CAR) a été mis en place avec pour objectifs : la recherche du meilleur prix, la préservation des marges commerciales et le retournement des positions de change et de taux.

- le Métier Compte Propre : il s'exerce sur deux sites géographiques (Paris et Strasbourg) autour d'une dizaine d'activités, essentiellement d'arbitrages que l'on peut regrouper en familles : actions, hybrides, crédit (spread) et fixed income. Ces activités sont elles-mêmes organisées en spécialités. Nécessairement créatrices de valeur dans un cadre de risques maîtrisés, ces activités doivent servir de socle au développement commercial.

### **Description des structures de contrôle**

Les équipes de contrôle ont notamment pour mission d'assurer une production de rapports quotidiens ou périodiques qui appréhendent l'ensemble des résultats et risques portés par les différents types d'activités, et de proposer des analyses de ces rapports à l'attention des instances assurant le suivi de la ligne métier.

L'évolution majeure de l'organisation des activités de marché du groupe CM-CIC décrite ci-dessus s'accompagne d'une adaptation des structures, initiée en 2005, et achevée au cours de l'année 2006:

- l'ensemble des activités de marché (front office, contrôle, back office) est rattaché à un membre du directoire du CIC. Ce dernier fait valider les limites de risques et les niveaux de fonds propres alloués par les instances de décision (directoire CIC ou conseil d'administration BFCM) et rend compte des activités ;

- les unités engageant les opérations (front office) sont séparées de celles chargées de la surveillance des risques et des résultats (contrôle) ainsi que de celles qui assurent la validation, le règlement et l'enregistrement comptable (back office) ;

- le système de contrôle permanent s'appuie sur un contrôle de premier niveau qui s'articule autour de trois équipes:

- le contrôle des risques-résultats (CRR) qui valide la production et effectue le suivi quotidien des résultats,

- le contrôle comptable et réglementaire (CCR) responsable du rapprochement des résultats comptables et économiques ainsi que des aspects réglementaires.

- le contrôle juridique en charge des aspects juridiques

- un contrôle de second niveau organisé autour de plusieurs équipes :

- le contrôle des activités de marché (CdAM), rattaché au contrôle permanent métiers, exerçant un contrôle permanent de second niveau pour les métiers spécialisés du groupe CIC,

- la direction des engagements : vérifie le respect des procédures de crédit et suit les encours de risques par groupe de contreparties.

- la direction juridique et fiscale : contrôle l'équipe contrôle juridique de CM-CIC Marchés.

- la direction financière : supervise les schémas comptables, le plan de comptes et les contrôles comptables et réglementaires.

- l'audit groupe CMCEE-CIC : intervient avec une équipe spécialisée d'inspecteurs qui assurent le contrôle périodique des activités de marché.

- le back office est organisé par filière produit. Les différentes équipes sont réparties sur les deux sites de Paris et Strasbourg et assurent les traitements administratifs des opérations ;
- enfin, les activités de marché sont pilotées par l'intermédiaire de deux comités :
  - un comité des risques (CRM) mensuel qui assure le suivi de la stratégie, des résultats et des risques dans le cadre des limites attribuées par le directoire et supervise en termes de risques, les activités de marché des succursales étrangères.
  - un comité de direction (CDM) hebdomadaire qui coordonne les aspects opérationnels : système d'information, budget, ressources humaines, procédures.

### **Gestion des risques**

Le système de limites de risques de marché repose sur :

- une limite en pertes potentielles ;
- des règles et des scénarios internes (risques CAD et, en cours de mise en place, la VaR historique et des stress-tests) permettant de convertir les expositions en pertes potentielles.

Les limites couvrent les différents types de risques de marché (taux, change, actions et risque de signature) et sont divisées en sous-limites par type de risque pour chacun des périmètres d'activité. Aucune compensation entre types de risque ne peut être effectuée.

Le suivi des risques a lieu tant au niveau des indicateurs de premier niveau (sensibilités aux différents facteurs de risque de marché), principalement destinés aux opérateurs, que de second niveau (pertes potentielles) qui apportent une vision plus synthétique et directement accessible aux instances décisionnelles.

Les méthodologies de suivi ont été revues et homogénéisées en 2006 au sein de CM-CIC Marchés.

Les principaux risques de la salle sont relatifs aux activités suivantes :

- global macro : il s'agit de prendre des positions en directionnel et valeur relative entre les différentes classes d'actifs.
- arbitrage taux courts : il s'agit surtout de prendre position sur l'évolution des taux d'intérêt des principales devises OCDE (une dizaine). L'EUR et l'USD constituent la très grande partie des risques.
- crédit/ hybrides : les positions correspondent soit à des arbitrages titres/CDS, soit à des positions de corrélation de crédit (first-to-default contre CDS, CDS contre actions). Les portefeuilles d'Arbitrage Crédit sur obligations/CDS sont stables dans le temps.
- M&A et divers actions : la consommation de CAD en risque actions trouve son origine dans les stratégies de M&A (OPA et OPE) à 75 %. La CAD est particulièrement pénalisante sur ce métier, la mesure interne donnant une perte potentielle trois fois inférieure environ.
- Fixed income : les positions consistent en des arbitrages de courbes, avec le plus souvent un support titre. D'autres arbitrages entre titres d'États OCDE de même maturité mais d'émetteurs différents ou de même émetteur mais de maturités différentes sont aussi à noter.

La position de trésorerie au jour le jour de CM-CIC Marchés ne doit pas excéder un certain seuil avec un seuil intermédiaire d'alerte, ces limites ayant été validées par le directoire. Cette position est gérée individuellement et globalement avec la BFCM, entité de refinancement du groupe. Au cours de l'année 2006, la position au JJ n'a jamais dépassée le seuil autorisé. Parallèlement, il y a un suivi de liquidité du compte propre avec une limite maximum validée par le directoire.

### **Les dérivés de crédit**

Les produits dérivés de crédit sont utilisés dans le groupe par CM-CIC Marchés et de façon très marginale par la succursale CIC de Singapour.

CM-CIC Marchés porte l'ensemble des encours dans son portefeuille de négociation.

Le dispositif de contrôle intègre ces produits dans le processus d'encadrement et de supervision des risques de crédit/contrepartie.

La salle de marché observe de son côté des limites de risque par émetteur/contrepartie sur l'ensemble des supports, y compris les CDS. Les encours y sont suivis quotidiennement et encadrés par des limites revues périodiquement par les instances désignées à cet effet (comités des engagements, comités de risques de marché).

□ **Le ratio de solvabilité (RES)\***

En application de l'article 4 .1 du règlement CRBF n°2000-03 du 06 septembre 2000 relatif à la surveillance prudentielle sur base consolidée et la surveillance complémentaire, la BFCM incluse dans la consolidation du groupe CMCEE-CIC, n'est pas soumise au respect sur base sous-consolidée des ratios de gestion, ainsi que des dispositions relatives à l'adéquation du capital interne visées à l'article 17 bis du règlement CRBF n°97-02. Cette dispense s'applique également au dispositif Bâle 2 (cf article 1 de l'arrêté CRBF du 20 février 2007)

Les éléments qui suivent (y compris le point 3.1.6. sur la présentation du dispositif relatif aux risques opérationnels) concernent l'entreprise mère, le Groupe CMCEE-CIC tel que présenté au point 6.1 du présent document.

a) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, les risques de marché, principalement de taux d'intérêt, de change, sur actions et de règlement/contrepartie afférents au portefeuille de négociation des banques sont soumis à des exigences de fonds propres spécifiques au titre de la directive européenne sur l'adéquation des fonds propres (CAD).

b) L'exigence globale des fonds propres est donc égale à l'addition de celle liée aux risques de crédit sur la totalité des risques pondérés, hors portefeuille de négociation, de celle liée aux risques de marché du portefeuille de négociation et de celle éventuellement constituée au titre des grands risques.

c) Le groupe calcule l'exigence de fonds propres liée aux risques de marché à l'aide du modèle standard réglementaire.

d) Ratio Européen de Solvabilité consolidé du groupe CMCEE-CIC (groupe actionnaire de la BFCM) :

(en millions d'euros)		<b>31 décembre 2006</b>	
		<b>Consolidé CMCEE &amp; CIC</b>	
<b>FONDS PROPRES GLOBAUX</b>	X		<b>18 550,6</b>
<b>EXIGENCE DE FONDS PROPRES SUR LE RISQUE DE CREDIT (R.S.E.) = T x 8%</b>	D		<b>12 085,1</b>
<b>TOTAL DES RISQUES PONDERES</b>	T		<b>151 064,4</b>
Risques pondérés sur éléments de bilan	11		<b>129 900,6</b>
. risques pondérés à 10 ou 20 %			7 424,5
. risques pondérés à 50 %			24 177,1
. risques pondérés à 100 %			98 299,0
Risques pondérés sur éléments de hors-bilan	12 à 14		<b>20 034,5</b>
Risques sur éléments liés aux taux d'intérêts ou de change	15 à 16		<b>1 129,3</b>
<b>EXIGENCE DE FONDS PROPRES SUR LES RISQUES DE MARCHE</b>	VN		<b>491,5</b>
Equivalent risque de crédit			<b>6 144,0</b>
<b>RATIO GLOBAL DE COUVERTURE</b>	Z		<b>147,50 %</b>
Z = X / (D+VN) x 100			
Expimé en ratio du type R.S.E.	Z'		<b>11,80 %</b>
Z' = X / (T+VNx12,5) x 100			
<b>dont RATIO TIER 1 (sur noyau dur)</b>			<b>9,19 %</b>

f) L'exigence de fonds propres doit être supérieure à 8 % des risques nets pondérés. Les ratios réglementaires auxquels est soumis le groupe CMCEE-CIC sont respectés au 31 décembre 2006. Plus généralement, le groupe veille à respecter l'ensemble des exigences formulées par le régulateur bancaire.

□ **Les risques opérationnels**

Le groupe met en place un dispositif complet de gestion des risques opérationnels, sous la responsabilité des dirigeants, avec un référentiel de risques unique et des méthodes d'évaluation quantitatives communes, dans le cadre des nouvelles réglementations prudentielles.

\* Chiffres non audités par les commissaires aux comptes

## **Politique générale**

En 2002, dans le cadre de Bâle 2, le groupe CM-CIC a engagé la mise en œuvre d'une gestion généralisée des risques opérationnels, coordonnée au niveau national.

En 2003, les directeurs généraux ont validé l'option méthode avancée, avec l'objectif de transformer la contrainte réglementaire en opportunité de mieux gérer collectivement les risques opérationnels du groupe. Ainsi, le dispositif en cours de mise en place permet notamment :

- d'optimiser l'allocation de fonds propres au titre des risques opérationnels,
- de réduire les pertes découlant du risque opérationnel,
- de renforcer les PCA et la gestion de crise,
- d'ajuster le financement des risques résiduels.

En 2005, les organes exécutifs et délibérants du groupe ont approuvé la politique générale de risques opérationnels qui définit les orientations stratégiques à prendre en compte dans la mise en œuvre du dispositif groupe CMCEE-CIC de gestion des risques opérationnels.

En 2006, les orientations stratégiques assignées à la nouvelle phase de développement du groupe CMCEE-CIC invitent chaque fonction transversale à une organisation unique s'appuyant sur six pôles régionaux et des filières et filiales métiers, devant intégrer les exigences réglementaires issues de Bâle 2 et du CRBF 97.02 .

Ce qui conduit, entre autres, à mettre en place des équipes de contrôle périodique, contrôle permanent et conformité dont la gestion de risques opérationnels, communes au groupe en vue de

- coordonner les actions de contrôle
- capitaliser sur les travaux déjà réalisés
- assurer une cohérence du suivi et des demandes vis-à-vis des exploitants bancaires et métiers.

Dans ce cadre, l'équipe de gestion des risques opérationnels (fonction groupe CM-CIC et fonctions régionales) se réorganise sur le périmètre CMCEE-CIC (banques, fédérations et centres de métiers) pour répondre aux nouveaux objectifs stratégiques et pour développer la synergie avec le contrôle permanent et la conformité.

Les principes CM-CIC y sont naturellement pris en compte : champs de responsabilité en matière de risques opérationnels, fiche de poste ... A ce titre, il faut maintenant lire contrôle permanent au lieu de contrôle interne et qualité, contrôle périodique au lieu de Inspection Générale.

## **Principaux objectifs**

La mise en place de notre politique de gestion des risques opérationnels poursuit les objectifs suivants :

- Contribuer au pilotage du groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts.
- Du point de vue humain : protéger les personnes, développer responsabilité, autonomie et contrôles, capitaliser sur les compétences du groupe.
- Du point de vue économique : préserver les marges en gérant au plus près nos risques opérationnels sur toutes nos activités, assurer un retour sur investissement de la mise en conformité réglementaire, optimiser les fonds propres alloués au coût du risque et adapter nos programmes d'assurances aux risques identifiés.
- Du point de vue réglementaire : répondre efficacement à Bâle 2 et aux demandes des autorités de contrôle, s'appuyer sur le contrôle interne (CRBF 97.02), renforcer les PCA des activités essentielles (CRBF 2004-02), adapter notre communication financière (pilier 3 de Bâle 2, NRE, LSF ...) et mettre en œuvre les saines pratiques de Bâle 2 (Février 2003).

## **Responsabilité des organes dirigeants et du contrôle périodique**

L'implication des organes dirigeants est explicitement énoncée dans les textes, tant au niveau régional que national.

Au niveau national :

- Le conseil de la CNCM (organe délibérant) valide la politique générale de risque du groupe, s'assure de la cohérence globale du dispositif, suit les risques opérationnels du groupe (niveau, évolution, PCA) et s'assure que le dispositif est audité.
- Le directeur général de la CNCM s'appuyant sur les directeurs généraux des groupes régionaux (organe exécutif), est responsable de la mise en œuvre du dispositif du groupe, élabore la politique générale de risques du groupe et s'appuie sur la fonction groupe risques opérationnels pour développer et coordonner le dispositif global.
- Le contrôle périodique de la CNCM audite la gestion des risques comme toute fonction de l'entreprise, audite les dispositifs d'évaluation de ces risques et vérifie l'efficacité des plans de continuité d'activité.

- Au niveau régional (pour chaque groupe de Crédit Mutuel, groupe CIC et banques du groupe ou centre de métier) :
- Le conseil d’administration ou de surveillance valide la politique générale de risques, suit régulièrement le profil global de risques, est informé des évolutions des risques et s’assure que le dispositif est audité.
  - La direction générale est responsable de la mise en œuvre du dispositif dans son périmètre, élabore la politique générale de risques (principes directeurs, procédures et processus de maîtrise des risques) et s’appuie sur son gestionnaire de risque opérationnel (fonction régionale) pour développer le dispositif dans toutes les activités à tous les niveaux.
  - Le contrôle périodique du groupe régional audite la gestion des risques comme toute fonction de l’entreprise et vérifie l’efficacité des plans de continuité d’activité.

### **Rôle et positionnement de la fonction de gestionnaire des risques opérationnels**

La fonction groupe risques opérationnels CMCIC coordonne et consolide l’ensemble du dispositif, dispose d’une équipe dédiée au service du groupe, anime les gestionnaires de risques opérationnels des groupes régionaux. La fonction régionale met en œuvre le dispositif et ses évaluations cohérentes avec le global, est animée par le gestionnaire de risques opérationnels du groupe régional, existe dans chaque groupe régional ou entité significative.

### **Système d’information de gestion des risques opérationnels**

Des outils communs de gestion des risques opérationnels, basés sur des référentiels cohérents avec Bâle 2, ont été développés et intégrés dans l’architecture informatique du groupe. Ainsi les inventaires des sinistres depuis 2001, les cartographies et modélisations des risques et les plans de continuité d’activité sont accessibles aux gestionnaires de risques concernés.

### **Dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels**

Les cartographies des risques homogènes pour le groupe, par ligne de métier Bâle 2 et par type de risque sont déroulées pour toutes les activités avec des évaluations à dire d’expert puis des modèles probabilistes, notamment pour les risques de gravité. La validation des modèles est réalisée par le comité technique des risques opérationnels. Les allocations de fonds propres sont calculées au niveau régional et au niveau national.

Les orientations générales de réduction des risques opérationnels comprennent :

- Les actions de prévention efficaces (celles qui coûtent moins cher que le risque traité) identifiées lors des cartographies sont mises en œuvre directement par les opérationnels et via le contrôle permanent et le contrôle qualité.
- Les actions de protection sont prioritairement tournées vers la généralisation des plans de continuité d’activité métiers, logistique et informatique pour les activités essentielles.

Un dispositif de gestion de crise cohérent dans le groupe et en lien avec celui de la place pour l’interbancaire est généralisé.

Les programmes de financement des risques opérationnels sont revus au fil des résultats de l’évaluation des « risques nets » (incluant les actions de réduction décidées) et suivent les principes suivants :

- Assurer les risques graves et majeurs assurables, en faisant jouer au maximum le poids du groupe pour obtenir les meilleurs placements et développer l’auto-assurance du groupe en-deçà des franchises des assureurs et pour les risques intra-groupe.
- Assurer les risques de fréquence lorsque cela le justifie ou les financer en rétention sur le compte d’exploitation (expected loss).
- Les risques de gravité non assurables et le solde non assuré font l’objet de la réserve de fonds propres prudentiels (unexpected loss).
- Les risques majeurs des systèmes d’échanges et de paiement interbancaires font l’objet de fonds de réserve de liquidité constitués et affectés par système.

### **Reporting et pilotage général**

L’application de la politique de gestion de risque opérationnel et le profil de risque seront suivis, à partir de 2007, avec des indicateurs clés, seuils et alertes couvrant l’évaluation des risques potentiels, l’évolution de la sinistralité, l’efficacité des mesures de réduction et de financement décidées.

En cas de dérive au niveau d’un groupe régional, l’organe exécutif invitera les entités concernées à analyser les causes, renforcer les actions de réduction et compléter le financement du risque, puis rendra compte à l’organe délibérant.

Les allocations de fonds propres seront calculées en méthode avancée et en méthode Standard (à partir des PNB par ligne de métier). Leur répartition tiendra compte des différences de niveau de maîtrise du risque entre entités.

## LE DISPOSITIF BALE II – RISQUES DE CREDIT DU GROUPE CM-CIC

---

Afin de mieux prendre en compte la dimension de la qualité de l'emprunteur, le Comité de Bâle a élaboré un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres (« Bâle II »), incluant notamment la mise en place d'un système de notations internes propre à chaque établissement.

Le nouvel accord de Bâle (Bâle II) comporte trois piliers :

- Le **pilier I** introduit de nouvelles exigences minimales de fonds propres, se matérialisant par le calcul d'un ratio de solvabilité incluant le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel ;
- Le **pilier II** impose aux banques de conduire leur propre appréciation du « capital économique » et d'avoir recours à des scénarios de stress pour apprécier leurs besoins en fonds propres en cas de dégradation de la conjoncture économique ;
- Le **pilier III** consiste à renforcer la discipline de marché par la publication d'un niveau élevé d'informations (transparence).

Concernant les exigences minimales de fonds propres (pilier I), les principales évolutions par rapport au ratio actuel portent sur les deux points suivants :

- le traitement du risque de crédit : modification du calcul des risques pondérés relatifs aux pertes inattendues (ou « *Unexpected loss* » = UL) au dénominateur du ratio et correction éventuelle des fonds propres sur la base du différentiel entre pertes attendues (ou « *Expected loss* » = EL) et provisions au numérateur du ratio ;
- l'introduction d'un traitement explicite du risque opérationnel.

Pour le risque de crédit, les banques peuvent employer, sous le contrôle de leurs superviseurs, plusieurs mécanismes d'évaluation de sensibilité croissante à l'égard du risque : l'approche standard et les approches notations internes (« *Internal ratings-based* » ou IRB).

**L'approche standard.** La méthode dite standard est proche de l'accord « Bâle I » ...

**Les approches notations internes (« IRB »).** Ces approches sont plus sophistiquées.

L'utilisation des approches notations internes est conditionnée au respect d'un certain nombre d'exigences quantitatives et qualitatives visant à assurer l'intégrité et la crédibilité du processus ainsi que l'estimation des paramètres utilisés pour le calcul des fonds propres réglementaires.

**Conformément aux prescriptions des autorités de tutelle et réglementaire, le projet Bâle II a été conduit au niveau national CM-CIC par la Confédération nationale du Crédit Mutuel, avec une approche unifiée entre toutes les Fédérations. Le Crédit Mutuel-CIC vise l'éligibilité à l'approche notation interne**

Pour les expositions « *retail* », les calculs d'exigences de fonds propres seront donc réalisés sur la base des estimations internes des paramètres PD, LGD et CCF (**approche IRB**).

Compte tenu des contraintes statistiques et d'historiques pour la détermination des pertes en cas de défaut sur expositions vis-à-vis des **banques et des entreprises**, le CM-CIC utilisera **l'approche IRB fondation** (estimation interne du paramètre PD, utilisation des valeurs prudentielles pour les paramètres LGD, CCF et M).

Le CM-CIC demande par ailleurs l'autorisation d'appliquer durablement la **méthode standard** aux expositions vis-à-vis des **emprunteurs souverains** et des **collectivités locales** (respectivement 0,1% et 0,6% des risques pondérés du groupe) et, de manière temporaire, pour les filiales étrangères et l'affacturage.

Banque coopérative, appartenant à ses sociétaires-clients, le groupe CM-CIC n'est pas motivé par la redistribution d'un gain éventuel de fonds propres à des actionnaires. En optant pour l'approche notations internes le groupe :

- répond aux exigences de la réglementation et de la Commission bancaire ;
- se dote d'un projet national, ayant un effet normatif sur ses pratiques ;
- améliore la qualification de sa clientèle en matière de risque, permettant d'affiner la gestion et le pilotage ;
- met à niveau ses systèmes d'information et ses méthodes de travail à tous les échelons de l'organisation (obligation d'utiliser les notes dans la gestion).

**Le résultat attendu est une amélioration du dispositif de gestion et de mesure des risques du groupe CM-CIC.**

## **Le CM-CIC : un groupe financièrement solide et peu risqué**

**Des encours à 80% positionnés sur les segments de marché considérés comme structurellement les moins risqués**

### **Un portefeuille actuel conservateur**

Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude d'impact Bâle II montrent que **près de 80% de l'encours bilantiel concerne les segments considérés comme structurellement les moins risqués** : *Retail* (53%), Institutions (15% : essentiellement les banques) et Souverains (10%, avec un risque très faible : 0,1% seulement des risques pondérés). La structure de l'encours total « EAD » (bilan et hors bilan pondéré) est sensiblement identique.

Le groupe CM-CIC exerce une activité diversifiée de banque de détail, son cœur de métier. Au sein du *Retail*, la structure de l'encours par marchés commerciaux est la suivante :

- particuliers : près de 70% de l'encours ;
- professionnels : 21% de l'encours ;
- les autres clientèles de détail sont également représentées et notamment les entreprises (5%) et les agriculteurs (4%).

Les crédits à l'habitat représentent plus de la moitié de l'encours global des crédits à la clientèle et de la production, confirmant **le profil de risque structurellement bas du groupe CM-CIC**.

### **Une stratégie de développement privilégiant la banque de détail**

**La banque de détail de proximité est au cœur de la stratégie de développement du groupe CM-CIC, tant au Crédit Mutuel qu'au CIC**. L'objectif est de renforcer, par croissance organique, les parts de marché du groupe. A cette fin, le développement du second réseau d'agences en France, pivot de la relation avec la clientèle, est privilégié.

Dans la banque de financement (clientèle *Corporate*), après avoir réduit son exposition au cours des dernières années, notamment au CIC, le groupe a vocation à rester un acteur de niche.

La stratégie du groupe CM-CIC à l'étranger est très prudente ; l'objectif étant en priorité d'accompagner la clientèle française sur les marchés étrangers. L'encours global porté par les entités du groupe basées à l'étranger représente moins de 10% du total bilan.

**Des fonds propres très élevés et l'un des meilleurs ratios de solvabilité de la profession, fruits d'une politique constante de prudence.**

Le groupe CM-CIC jouit d'un haut niveau de fonds propres, situé au-delà des exigences réglementaires. Les fonds propres globaux s'élevaient à 24,3 milliards d'euros au 31 décembre 2006.

Les fonds propres de base représentent de surcroît une part prépondérante des fonds propres prudentiels globaux du CM-CIC. Ainsi, le ratio *tier one* est l'un des plus élevés des grands établissements français et parmi les plus hauts en Europe.

Cette structure financière solide résulte notamment :

- d'un strict contrôle des coûts, se traduisant par l'un des meilleurs coefficients d'exploitation de la profession sur longue période,
- d'une politique constante de prudence, avec des risques de détail bien connus, cernés et gérés.

### **Division et qualité des risques**

L'orientation du groupe CM-CIC sur les segments les moins risqués et la politique de distribution des crédits sélective se traduisent par un faible niveau de risques : le taux de créances douteuses et litigieuses ressort notamment à 2,9% au 31 décembre 2006, pour un coût du risque de 0,2 Mds €

Le groupe CM-CIC se distingue par la bonne division unitaire de ses expositions (forte proportion de crédits aux particuliers et aux professionnels) et la faible concentration unitaire de ses risques.

## **UNE DIMENSION NATIONALE FORTE**

La réglementation Bâle II relative aux systèmes de notations internes privilégie la vision « groupe » à tous les niveaux du dispositif. L'arrêté du 20 février 2007 (article 102) précise notamment que « les définitions et les critères sont suffisamment détaillés pour permettre aux personnes en charge de l'affectation des notations d'attribuer aux débiteurs ou aux transactions présentant le même risque la même note ou le même lot, de façon cohérente à travers les lignes de métiers, les départements ou les implantations géographiques concernées ».

La cohérence du dispositif Bâle II au sein de l'ensemble du groupe CM-CIC est assurée par :

- Une **coordination nationale** couvrant l'ensemble des entités et activités du groupe (y compris métiers spécifiques et entités étrangères) ;
- L'**unicité du système de notation** des contreparties, une définition du défaut harmonisée et l'utilisation de paramètres communs (y compris sur les métiers spécifiques, crédit-bail notamment) ;
- La **convergence fonctionnelle des systèmes d'information** du groupe.

**Le dispositif repose sur un système de notation des contreparties unique, une définition du défaut harmonisée et l'utilisation de paramètres nationaux**

**Le système de notation des contreparties du groupe CM-CIC est unique.** Il se fonde sur :

- des algorithmes statistiques ou « notations de masse », reposant sur un ou plusieurs modèles (par exemple croisement du modèle financier et du modèle fonctionnement de compte pour les entreprises) basés sur une sélection de variables représentatives et prédictives du risque - entre 5 et 10 par modèle - :
  - particuliers ; personnes morales ; SCI ; entrepreneurs individuels ; agriculteurs entrepreneurs individuels ; agriculteurs personnes morales ; OBNL ; crédits affectés.
- des grilles de cotation manuelles élaborées par des experts :
  - Banques ; - Grands comptes (y compris Assurances, foncières et HLM) ;
  - Financements spécialisés (projets, actifs et immobilier).

Conformément à la demande formulée par la Commission bancaire lors de la mission d'information 2003, **les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés sont nationaux**, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à toutes les entités du groupe.

## **UN DISPOSITIF REPOSANT SUR DES FONDEMENTS ROBUSTES ET STRUCTURANTS, APPUYE PAR DES INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES IMPORTANTS**

Les étapes clés du calcul des estimations internes des paramètres bâlois (notation, défaut, paramètres) et du calcul des risques pondérés de crédit pour le groupe CM-CIC reposent sur des fondements robustes et structurants.

**Une démarche statistique de classement des risques enracinée dans le groupe.**

Les travaux relatifs aux cotations de masse sont étendus à l'ensemble du groupe CM-CIC et mis en perspective des nouvelles exigences bâloises dès 2002.

**Des méthodes statistiques éprouvées pour la banque de masse.** Le groupe CM-CIC dispose d'une équipe permanente de statisticiens dédiée à Bâle II. Les premiers systèmes de notations internes « bâlois » ont été développés et mis en production à partir de 2002. Des améliorations méthodologiques ont depuis été régulièrement apportées afin d'améliorer la pertinence et la robustesse des modèles utilisés par le groupe pour segmenter sa clientèle en classes de risques homogènes.

**Des paramètres robustes, basés sur une définition du défaut unique, calculés sur une population très large et intégrant des coefficients de prudence**

**Les données comptables (IFRS) constituent la base du calcul des risques pondérés**

Conformément à la réglementation, les données comptables constituent donc la base du calcul des risques pondérés de crédit.

### **Des investissements informatiques majeurs ont été réalisés face à la réforme Bâle 2 Une machine nationale dédiée, mise à la disposition des statisticiens**

Le groupe CM-CIC s'est doté en juin 2004 d'une machine nationale, la base nationale statistique (BNS), afin de mettre à disposition de ses statisticiens **un outil pour concevoir et suivre des modèles de segmentation de la clientèle, à partir d'une source unique regroupant l'exhaustivité des données des systèmes d'information.**

Depuis 2001, le groupe CM-CIC travaille sur le projet Bâle II avec un accroissement progressif et significatif de la mobilisation et des moyens. Visant une homologation (par la Commission Bancaire) à l'approche notations internes pour le 30 juin 2008, il s'est mis en situation d'être en conformité à cette date.

Il a d'ores et déjà mis en œuvre :

- un système de notations internes unique (y compris sur les filiales métiers et notamment crédit-bail et les succursales étrangères), basé sur une définition unifiée du défaut calée avec la comptabilité et des procédures de déclassement automatique prévoyant la contagion au groupe famille et SIREN ;
- une démarche statistique de classement des risques de masse robuste, s'appuyant sur une base statistique nationale riche de 8 millions de tiers cotés et de milliers d'informations qualitatives et quantitatives sur les clientèles, validée par les experts métiers et qualifiée de « l'une des meilleures pratiques de la place » lors de l'audit de pré-validation réalisé par le cabinet PricewaterhouseCoopers ;
- un entrepôt, source unique et exhaustive de données pour le calcul des paramètres nationaux ;
- une coordination nationale du projet ;
- une gouvernance nationale du dispositif Bâle II respectant la non-centralisation du groupe ;
- la déclinaison des règles bâloises, dans chaque banque, à l'ensemble des processus de gestion et de surveillance des risques ;
- l'alimentation des calculateurs à partir des données comptables IFRS.

Les investissements importants consentis par le Crédit Mutuel-CIC dans ses systèmes informatiques, sont un facteur déterminant de la mise en conformité du dispositif.

En outre, le groupe a intégré dans ses plans d'actions les recommandations issues de la mission de pré-validation réalisée par l'Inspection générale. Ceux-ci vont s'étaler sur 2007 et 2008 et vont nécessiter, en plus du fonctionnement en mode pérenne du dispositif bâlois, la poursuite d'une forte mobilisation des ressources.

Le Groupe CM-CIC s'est mobilisé pour se mettre en conformité dans les délais.

---

\*\*\*\*\*

#### **□ Les autres risques**

##### **Risques juridiques**

Il n'y a pas de risque juridique significatif au sein du groupe.

##### **Risques industriels et environnementaux**

Non applicable au sein du groupe.

## Chapitre IV INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 4.1. Histoire et évolution de la société

**La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) est une Holding au sein du Groupe CMCEE-CIC.**

La BFCM porte les filiales du Groupe et coordonne leurs activités.

Ces filiales couvrent les domaines de la finance, de l'assurance, de la monétique et de l'informatique.

Elle assume la fonction de centrale de refinancement du Groupe CMCEE-CIC.

Elle assure les relations financières avec les Grandes Entreprises et les collectivités en intervenant sur le traitement des flux, les activités de crédit ainsi que les opérations d'ingénierie financière.

Son capital est détenu à hauteur de 94.56 % par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe

### Les origines du Crédit Mutuel

- 1877 : Raiffeisen crée une Fédération des Caisses de la Rhénanie, ayant pour mission de contrôler, conseiller et représenter les Caisses.
- 1882 : Création de la 1<sup>ère</sup> Caisse de Crédit Mutuel, à la Wantzenau.
- 1885 : Création des Fédérations de Basse Alsace et de Haute Alsace.
- 1895 : Ouverture, à Strasbourg, d'une agence de la Caisse Centrale de Neuwied.
- 1897 : Création de la Fédération de Lorraine.
- 1905 : Fusion de ces 3 Fédérations en une Fédération Alsace-Lorraine.
- 1919 : Création de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.
- 1958 : Le Crédit Mutuel obtient un statut légal au niveau national.  
La Fédération devient la Fédération du Crédit Mutuel d'Alsace et de Lorraine.  
La Banque Mosellane devient Banque Centrale des Caisses de Lorraine. En 1966, elle prend le nom de Banque du Crédit Mutuel Lorrain (BCML).
- 1962 : Création du Centre Mécanographique du Crédit Mutuel, ancêtre du GTOCM (*Groupement Technique des Organismes du Crédit Mutuel*).
- 1970 : Ouverture du Wacken
- 1971 : Création des Assurances du Crédit Mutuel.  
Ouverture du centre de formation du Bischberg.
- 1972 : Élargissement à la Franche-Comté, le Groupe prend le nom de Fédération du Crédit Mutuel Alsace Lorraine Franche Comté.
- 1992 : Le Crédit Mutuel Centre Est Europe (CMCEE) naît de l'union des deux fédérations Alsace-Lorraine-Franche-Comté et Centre- Est (Bourgogne-Champagne).
- 1993 : Partenariat du CMCEE avec le Crédit Mutuel du Sud Est.
- 1998 : La BFCM acquiert 67 % du capital du CIC pour 2 milliards €
- 2001 : La BFCM acquiert les 23 % du CIC encore détenus par Groupama
- 2002 : Partenariat CMCEE et CMSE avec le CM Ile-de-France.
- 2002-
- 2003 : Partenariats avec la Banca Popolare di Milano à travers le CIC (bancassurance, moyens de paiement, participations, etc...)
- 2004 : La Chambre Syndicale s'élargit à son tour aux trois Fédérations.
- 2004 : Les ACM débutent la diffusion de contrats auto dans le réseau de Sa Nostra , aux Baléares.  
En partenariat avec la Banque de Tunisie dont le CIC détient 20 %, Euro Information crée deux filiales en Tunisie , spécialisées dans le développement informatique (IID) et les appels sortants (Direct Phone Services).  
Le CIC prend une participation de 10% dans la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE), avec laquelle elle va coopérer dans la distribution de produits financiers, bancassurance, immobilier, crédit à la consommation et crédit-bail.
- 2006 : La Fédération Savoie Mont-Blanc adhère à la Caisse interfédérale commune désormais à 4 Fédérations.

#### **4.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur**

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)

#### **4.1.2. Lieu de constitution de la BFCM et son numéro d'enregistrement**

Strasbourg B 355 801 929  
Code APE / NAF : 651 C

#### **4.1.3. Date de constitution et durée de vie de la BFCM**

La société a été créée le 1er juin 1933 sous la dénomination de "Banque Mosellane". Sauf prorogation ou dissolution anticipée, elle prendra fin le 1er juin 2032.

#### **4.1.4. Siège social, forme juridique, législation régissant les activités de la BFCM, pays d'origine, numéro de téléphone du siège statutaire de la BFCM**

La BFCM est une Société Anonyme à Conseil d'Administration. En sa qualité d'établissement de crédit et de société anonyme, elle est soumise à un contrôle légal par deux commissaires aux comptes inscrits. Ces derniers sont nommés par l'assemblée générale de la société pour une durée de six ans, après agrément par la Commission bancaire

La BFCM est régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés anonymes et les lois applicables aux établissements de crédit français, codifiées pour l'essentiel dans le Code monétaire et financier. La BFCM est une banque adhérente à la Fédération Bancaire Française (FBF).

Les documents juridiques relatifs à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel peuvent être consultés au siège social de la société, 34 rue du Wacken - 67000 STRASBOURG. ☎ +33 (0)3 88 14 88 14

#### **Objet social (article 2 des statuts)**

La société a pour objet :

- d'organiser et de développer les activités de diversification du groupe qu'elle constitue avec les Caisses de Crédit Mutuel de son ressort d'activité, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe,
- de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, en France et à l'étranger, toutes opérations de banque ainsi que toutes opérations connexes et annexes, d'effectuer toutes activités de courtage d'assurances et plus généralement toutes activités d'intermédiation en assurances ainsi que toutes autres opérations entrant dans le champ d'activité d'une banque conformément à la réglementation et à la législation en vigueur,
- de prendre et de gérer toute participation directe ou indirecte dans toute société française ou étrangère par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, souscriptions ou achats de titres ou droits sociaux, fusions, associations ou participations, syndicats de garantie ou autrement,
- et généralement faire toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou entrants dans le champ d'activité d'une banque,
- La société a également pour objet la prestation de services d'investissements régie par le Code monétaire et financier.

#### **Exercice social**

Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

#### Répartition statutaire des bénéfices (article 40 des statuts)

Après dotation à la réserve légale, s'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'Assemblée Générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'Assemblée Générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation et l'emploi, de le reporter ou de le distribuer.

En cas de distribution, les dividendes seront prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice écoulé.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement en numéraire ou en actions, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le Conseil d'Administration peut également décider du versement d'acomptes sur dividendes en accordant à chaque actionnaire une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

#### Assemblées Générales

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration, par avis inséré dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social. La convocation est renouvelée par lettre individuelle ordinaire adressée aux actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de l'insertion ci-dessus.

Le capital n'étant composé que d'actions ordinaires, une action donne droit à une voix.

Il n'y a pas de droit de vote double.

Par ailleurs, aucun seuil déclaratif n'est prévu dans les statuts. Le capital de la BFCM est « fermé » (cf. article 10 des statuts de la BFCM page 219).

#### 4.1.5. Evènements récents propres à la BFCM et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité

- Le 14 mars 2007 l'acquisition de la banque privée Swissfirst Private Banking basée à Zurich par le CIC Private Banking- Banque Pasche avec effet rétroactif au 01/01/2007. La banque privée Swissfirst Private Banking sera consolidée en 2007. Swissfirst représente un total de bilan de 625 millions d'euros et gère 1,9 milliard d'euros. L'activité banque privée de Swissfirst a dégagé sur neuf mois un résultat net de 6 millions d'euros en hausse de 24%.
- En avril 2007, la BFCM s'est portée acquéreur du Groupe Républicain Lorrain, qu'elle contrôle à 100%, en rachetant des actions dans diverses sociétés du Groupe pour un montant global de 73 millions d'euros.
- Le 15 juin 2007 la BFCM annonce la création de sa filiale CM-CIC Covered bonds et le lancement par cette dernière d'un programme EMTN (« Euro Médium Term Notes ») de 15 milliards d'euros.

CM-CIC Covered Bonds, un établissement de crédit réglementé et supervisé par la Banque de France, bénéficie de la mise en garantie des prêts immobiliers résidentiels français en euros, hypothéqués et cautionnés, portés par les réseaux du Crédit Mutuel et du CIC ;

*CM-CIC Covered Bonds a procédé le 17 juillet 2007 au règlement de son émission inaugurale réalisée dans le cadre de son programme EMTN de € 15 000 000 000.*

*Il s'agit d'une émission de € 2 500 000 000 sur 5 ans (échéance 17 juillet 2012) portant un coupon de 4.75% et émise à 99.57%.*

Les covered bonds émis sous le programme EMTN seront notés AAA par Standard & Poor's Rating Services, Aaa par Moody's Investors Service et AAA par Fitch Ratings.

## Chapitre V APERCU DES ACTIVITES

### 5.1. Principales activités

*Nota : la BFCM assume la fonction de centrale de refinancement du Groupe CMCEE-CIC et assure les relations financières avec les Grandes Entreprises et les collectivités en intervenant sur le traitement des flux, les activités de crédit ainsi que les opérations d'ingénierie financière et porte les filiales du Groupe CMCEE-CIC et coordonne leurs activités. La présentation détaillée de ces différentes missions de la BFCM figure dans ce chapitre au point 5.1.1 – pages 29 à 32 - (les informations sont extraites du rapport annuel de gestion 2006 des comptes sociaux de la BFCM et complété le cas échéant par des données sur les chiffres clés des principales filiales et des informations complémentaires sur les activités des filiales - pages 32 à 50- ).*

**Pour le Groupe consolidé BFCM,  
la présentation sectorielle des activités et des métiers est développée ci-dessous.**

#### □ Activités - Groupe BFCM -

Les entités qui composent le périmètre de consolidation du groupe BFCM et figurant dans les activités et métiers présentés ci-dessous, sont reprises dans les annexes aux comptes consolidés (cf. pages 187 à 188).

- La Banque de Détail regroupe le réseau des agences de la BECM, la BCMI, le réseau des banques régionales du CIC et du réseau CIC Ile-de-France ainsi que toutes les activités spécialisées (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturation, gestion collective, épargne salariale, crédit vendeur PNF, immobilier) dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau bancaire.

Chiffres clés (en millions €) du métier			
Banque de Détail	2006	2005	variation
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>3 109</b>	<b>2 974</b>	<b>+ 4,5 %</b>
Frais généraux	(2 108)	(2 080)	+ 1,3 %
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 001</b>	<b>895</b>	<b>+ 11,9 %</b>
Coût du risque	(115)	(124)	- 7,1 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>886</b>	<b>771</b>	<b>+ 15,0 %</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>892</b>	<b>779</b>	<b>+ 14,5 %</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>595</b>	<b>528</b>	<b>+ 12,6 %</b>

Au niveau Groupe BFCM, ce métier représente :

54,7 % du PNB et  
31,6 % du résultat net comptable

Progression soutenue des principales activités (dont notamment la production des crédits à l'habitat dans la banque de réseau), atténuant la nouvelle érosion des marges d'intermédiation.

- L'activité assurance est constituée par le groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau. Les sociétés du GACM sont ainsi présentes sur le marché français de: l'assurance vie et non vie, du courtage d'assurance, de la réassurance, de la télésurveillance, et de la couverture financière de la maintenance automobile.

Chiffres clés (en millions €) du métier			
Assurance	2006	2005	variation
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>909</b>	<b>754</b>	<b>+ 20,5 %</b>
Frais généraux	(282)	(268)	+ 5,4 %
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>627</b>	<b>486</b>	<b>+ 28,9 %</b>
Coût du risque	(0)	(0)	- 69,0 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>627</b>	<b>486</b>	<b>+ 28,9 %</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>638</b>	<b>495</b>	<b>+ 28,8 %</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>429</b>	<b>329</b>	<b>+ 30,3 %</b>

Au niveau Groupe BFCM, ce métier représente :

16,0 % du PNB et  
22,6 % du résultat net comptable

Le 2e métier du Groupe enregistre de très bons résultats en 2006. Le chiffre d'affaires consolidé du GACM progresse de 7,8 % sur l'année 2006 ( + 8,4% pour les primes d'assurance vie et + 4,9% pour les primes non-vie. Ce chiffres d'affaires est avant tout réalisé en France.

• La Banque de Financement et de Marché regroupe :

- l'activité financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères ;
- les activités de marché au sens large, c'est-à-dire les activités sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière.

Chiffres clés (en millions €) du métier				Au niveau Groupe BFCM, ce métier représente :
Financement et Marché	2006	2005	variation	
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>888</b>	<b>58</b>	<b>n.s.</b>	15,6 % du PNB et 23,2 % du résultat net comptable
Frais généraux	(321)	(289)	+ 11,1 %	L'activité financement (grandes comptes et grands entreprises) est surtout logée au CIC.
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>567</b>	<b>(230)</b>	<b>n.s.</b>	L'activité Marchés représente en 2006 les 2/3 du PNB total de ce métier. A noter le regroupement des activités de marché en 2006 avec la création de CM-CIC Marchés. La BFCM est chargée du refinancement du Groupe et le CIC a en charge les activités pour compte propre.
Coût du risque	32	23	+ 37,2 %	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>599</b>	<b>(207)</b>	<b>n.s.</b>	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>599</b>	<b>(207)</b>	<b>n.s.</b>	
<b>Résultat net comptable</b>	<b>436</b>	<b>(131)</b>	<b>n.s.</b>	

• La Banque Privée regroupe les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France (CIC Banque Transatlantique, Dubly-Douilhet SA) qu'à l'étranger (Banque de Luxembourg, CIC Banque CIAL Suisse, CIC Private Banking – Banque Pasche, BT Belgium) .

Chiffres clés (en millions €) du métier				Au niveau Groupe BFCM, ce métier représente :
Banque Privée	2006	2005	variation	
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>392</b>	<b>331</b>	<b>+ 18,8 %</b>	6,9 % du PNB et 6,3 % du résultat net comptable
Frais généraux	(233)	(208)	+ 12,1 %	
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>160</b>	<b>123</b>	<b>+ 29,9 %</b>	Cette filière métier du groupe est exclusivement assurée par des entités du CIC. Les activités de gestion de fortune ont poursuivi en 2006 leur croissance à un rythme soutenu dans un contexte favorable (marchés financiers, placements immobiliers...)
Coût du risque	(5)	(4)	+ 33,3 %	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>155</b>	<b>119</b>	<b>+ 29,8 %</b>	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>155</b>	<b>119</b>	<b>+ 29,8 %</b>	
<b>Résultat net comptable</b>	<b>118</b>	<b>95</b>	<b>+ 24,2 %</b>	

• Le Capital-Développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière constituent un pôle d'activité significatif : cette filière s'organise autour des entités : CIC Finance, CIC Banque de Vizille, IPO et BFCM.

Chiffres clés (en millions €) du métier				Au niveau Groupe BFCM, ce métier représente :
Capital Développement	2006	2005	variation	
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>335</b>	<b>248</b>	<b>+ 35,4 %</b>	5,9 % du PNB et 15,9 % du résultat net comptable
Frais généraux	(34)	(26)	+ 29,3 %	
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>302</b>	<b>222</b>	<b>+ 36,1 %</b>	80% du PNB a été généré par les trois entités du CIC (avec CIC Finance, IPO et Banque de Vizille) avec des investissements supérieurs à 230 M€ pour un total de participations gérés dépassant les 1,6 Mia d'€
Coût du risque	(1)	1		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>300</b>	<b>222</b>	<b>+ 35,0 %</b>	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>300</b>	<b>222</b>	<b>+ 35,0 %</b>	
<b>Résultat net comptable</b>	<b>299</b>	<b>225</b>	<b>+ 32,8 %</b>	

• L'activité structure holding rassemble les éléments non affectables à une autre activité (holding) ainsi que les structures de logistique : les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation logé dans des entités spécifiques et les entités informatiques (Euro Information, EID ...).

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés. Seules deux entités font exception, le CIC et la BFCM en raison de leur présence dans plusieurs activités. Dans ce cas, les comptes sociaux font l'objet d'une répartition analytique. La répartition du bilan s'effectue de la même façon.

**Les répartitions du bilan et du compte de résultat par activités et par zone géographiques figurent en annexe des comptes consolidés - Note 2 page 141 pour les comptes annuels au 31 décembre 2006 - et - page 185 pour les comptes intermédiaires au 30 juin 2007 -**

### 5.1.1. Principales activités de la BFCM

*Source : rapport annuel de gestion 2006 sur les comptes sociaux*

L'ensemble « Fédérations - Caisses locales- CFCMCEE » constitue le cœur mutualiste du Groupe, qui contrôle la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. C'est dans ce cadre que la BFCM organise son activité autour des pôles suivants:

- Intervenante unique du Groupe sur les marchés de capitaux, elle gère la trésorerie des Caisses locales confiée par la CFCMCEE et fournit les refinancements nécessaires. D'autres Groupes de Crédit Mutuel lui confient également leurs opérations de trésorerie. Cette mission s'étend à certaines des filiales du Groupe. La salle des marchés de la BFCM est notamment spécialisée dans les produits de taux, de change et de dérivés sur les marchés de gré à gré. A ce titre, la BFCM a également la charge de procurer au Groupe les ressources longues qui lui sont nécessaires.
- Dans le prolongement de ce rôle de centrale financière, la BFCM gère également les équilibres "actif-passif" du Groupe. Des outils de pilotage permettent ainsi de suivre et de couvrir sur les marchés les risques de taux et de change, tout en garantissant la liquidité des entités du Groupe.
- La BFCM assure les relations financières avec les grandes entreprises et collectivités. Partenaire des plus grands groupes français, son intervention touche tant les opérations de traitement des flux financiers de ses clients que les activités de crédit, ainsi que le montage d'opérations d'ingénierie financière.
- Enfin, la BFCM a un rôle de holding, en regroupant et en développant l'ensemble des participations du Groupe. Les sociétés financières y tiennent une place prépondérante, avec notamment la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique (BECM) et diverses sociétés de crédit-bail et de location. Les activités d'assurance sont regroupées autour d'un sous-holding contrôlé par la Banque Fédérative (Groupe des Assurances du Crédit Mutuel), qui détient lui-même principalement les sociétés ACM IARD S.A., ACM Vie S.A., ACM Vie S.A.M, Assurances du Sud S.A., SERENIS Vie, ICM Life, ICM Ré, S.A. Partners Assurances, Procourtage, ACM Services S.A., Euro Protection Services.

La dernière prise de participation significative en date est constituée par l'Union Européenne de CIC (UECIC), devenue CIC après fusion avec le CIC Paris en 1999, banque holding contrôlant le Groupe CIC.

La BFCM dispose d'une succursale étrangère, implantée à Francfort.

Le Crédit Industriel et Commercial (CIC) est contrôlé par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel depuis avril 1998, à l'issue du processus de privatisation engagé par les pouvoirs publics. La BFCM avait été désignée outil financier de l'acquisition du CIC par le Crédit Mutuel. Les actions du CIC sont cotées à la Bourse de Paris.

Le projet stratégique lié à la reprise du CIC repose sur une logique de « co-développement ». L'indépendance et le développement commercial de chaque réseau sont maintenus, tout en dégagant des synergies en termes de moyens. Aujourd'hui le CIC et les treize fédérations de Crédit Mutuel, ont le même système d'information qui est exploité sur 5 plates formes de production interconnectées (Strasbourg-Lille-Paris-Lyon- Nantes). Orienté en priorité vers le client et la productivité, il est en mesure d'épauler efficacement le développement du CIC. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les principales structures informatiques du Groupe CM-CIC ont été regroupées dans trois entités : Euro Information, Euro Information Production et Euro Information Développements.

D'autres regroupements de moyens ont progressivement été mis en œuvre dans les secteurs des moyens de paiement, de gestion des flux, la conservation des titres et le routage des ordres de bourse, la gestion collective, le crédit bail.

• • • • •

## □ **Les activités de la BFCM en 2006**

### **Activité de marché**

#### Trésorerie et refinancement

Accroissement des volumes levés sur les marchés et poursuite de la diversification des sources de financement ont caractérisé l'activité des trésoriers de CM-CIC Marchés; appellation donnée depuis 2005 à la nouvelle salle des marchés commune BFCM / CIC.

A fin décembre 2006, les encours levés sur les marchés s'établissent à plus de €85 milliards.

57% des besoins (€49 milliards) ont été empruntés à court terme par nos équipes de Paris, Francfort et Londres grâce aux divers programmes de CDN (Certificats de Dépôts Négociables) et d'ECP (Euro-Commercial Papers) complétés par des ressources interbancaires.

Les très bonnes performances commerciales du réseau CMCEE-CIC en matière de crédits à l'habitat ont une nouvelle fois nécessité une forte présence de la BFCM sur les émissions à long terme sous forme EMTN (Euro Medium Term Notes). Ainsi près de €15 milliards de ressources longues ont été levées au cours de cette année portant l'encours du programme EMTN à €26 milliards au 31 décembre 2006.

Notre stratégie de diversification des ressources a été poursuivie en 2006, bien évidemment dans la zone européenne où notre signature profite désormais d'une bonne notoriété, mais également aux Etats-Unis et en Asie où le groupe a été présenté aux principaux investisseurs.

En juin, la BFCM a ainsi réalisé sa 1ère émission de X-Notes à destination du marché US pour un montant de \$ 3.5 milliards et en septembre, une opération de \$1 milliard destinée au marché asiatique a été mise en place.

L'année 2006 a donné l'occasion à la BFCM de signer le 11ème contrat de prêt avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à Luxembourg, destiné au refinancement de crédits accordés aux PME ainsi qu'aux collectivités locales clientes du Groupe

### **Gestion des risques**

La salle de marché doit respecter les limites fixées par le Conseil d'Administration. Ces limites concernent les risques de taux, de change, de liquidité et de contreparties. Ces limites sont suivies quotidiennement par le contrôle des risques et résultats. Cette équipe est en charge du suivi de l'ensemble des risques de marché du groupe CMCEE-CIC.

La liquidité immédiate quotidienne a représenté une couverture de 86 % en moyenne des dépôts à vue clientèle CMCEE.

Au 31 décembre 2006, le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes est de 64,5 % et les "gaps" de liquidité sont restés maîtrisés sur toutes les maturités à partir d'un an.

### **Gestion des plateformes de flux du groupe CM-CIC et traitement des opérations**

La BFCM représente le groupe CM-CIC dans la gestion des systèmes de gros montants : PNS, RTGS, ABE ainsi que dans le système de règlement/livraison RGV. A ce titre, elle est responsable de la fluidité des échanges et de la gestion des liquidités.

L'exercice 2006 a vu la mise en place de la réforme des supports éligibles au refinancement BCE avec l'instauration de la "liste unique". Cette réforme se traduit par la hausse du potentiel mobilisable qui passe de 1,4 Md€ à plus de 5 Mds€ pour le groupe CMCEE-CIC.

Le groupe CM-CIC a traité en 2006 sur les différentes plateformes, pour son compte propre et pour ses banques clientes, plus de 11 000 opérations pour près de 33 milliards d'euros en moyenne par jour.

Par ailleurs, la BFCM assure le traitement de ses propres opérations et de celles de différentes entités du groupe : BECM, Caisse Centrale du Crédit Mutuel, Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc, Crédit Mutuel Midi Atlantique. L'ensemble représente 43 700 opérations pour des capitaux de l'ordre de 2 200 milliards d'euros.

### **La fonction dépositaire d'OPCVM**

Depuis le 29 décembre 2006, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est le dépositaire des OPCVM du groupe CMCEE-CIC (OPCVM gérés par les sociétés de gestion CM-CIC Asset Management, CM-CIC Capital Privé et LBO Partners), ainsi que de diverses sociétés de gestion externes au Groupe.

A cette date, l'activité de dépositaire assumée par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, la Caisse Centrale du Crédit Mutuel et le CIC a été transférée à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

La fonction dépositaire porte réglementairement sur :

- la tenue de compte conservation (des valeurs mobilières et des espèces principalement), ainsi que sur la tenue de position des autres valeurs (dérivés et instruments financiers en nominatif pur notamment). Cette activité continue d'être exercée dans les mêmes conditions qu'auparavant par les structures spécialisées du Groupe ;
- le contrôle de la régularité des décisions de gestion des OPC ou des sociétés de gestion. Dans ce cadre, la nouvelle structure contrôle dépositaire de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel a été dotée de moyens renforcés.

A fin décembre 2006, la BFCM était dépositaire de 721 OPCVM totalisant 51 milliards d'actifs.

### **Les grands comptes et les montages structures**

Après les années 2004 et 2005 très actives en opérations de refinancement, 2006 a été marquée par un développement important des financements à effet de levier. Cette évolution a été favorisée par une liquidité toujours importante et des taux d'intérêts bas.

En outre, le marché a été dopé par d'importantes opérations internationales de fusions-acquisitions (Mittal-Arcelor, Albertis-Sanef,...) dans lesquelles le CM-CIC a joué un rôle de premier plan. Le contexte économique favorable s'est notamment traduit par un coût du risque encore historiquement bas.

Le CM-CIC a poursuivi sa stratégie :

- d'intensification des relations avec les grands groupes en particulier à travers des opérations de financement significatives,
- d'opérations de structuration du bilan / poste clients,
- d'intégration renforcée des métiers du groupe qui a permis l'arrangement d'importantes opérations (OBSAAR par exemple) faisant intervenir les différents savoir-faire du CM-CIC,
- d'activité cash-management qui a connu un fort développement grâce aux nombreux appels d'offres remportés dont certains majeurs aussi bien sur le plan domestique qu'international.

L'année 2007 confirme les tendances de l'année dernière dans un environnement économique encore favorable, mais qui doit se confirmer : rôle leader des fonds d'investissement dans les acquisitions dans un contexte de surliquidité et multiplication des LBO. Le secteur corporate devrait connaître encore des mouvements majeurs.

### **Les participations**

Le total du portefeuille des filiales et participations ainsi que des prêts participatifs ressort à 3 938,1 millions au 31 décembre 2006 contre 3 741,9 millions au 31 décembre 2005.

Parmi les mouvements ayant affecté le portefeuille des titres de participation au cours de l'exercice, il y a lieu de signaler :

- la Banque Fédérative a constitué deux nouvelles structures juridiques, chacune au capital de 37 000 € et détenues à 100 % : Devest 9 SAS et Devest 10 SAS ;
- Compagnie Alsacienne d'Eaux et d'Assainissement SA : à côté de Véolia, la Banque Fédérative a participé à hauteur de 34 % (12 580 €) à la constitution de cette société ;
- Axxès SAS : cette société a procédé à une augmentation de capital ; la Banque Fédérative a souscrit 625 000 € par compensation partielle avec l'avance d'associé consentie. La BFCM détient 25 % d'Axxès ;
- Caisse de Refinancement de l'Habitat : l'ajustement annuel au capital de cette société s'est traduit par une cession d'actions (1 108 481 €) ; par ailleurs, dans le cadre d'une augmentation de capital réalisée par la société, nous avons souscrit pour 2 426 553 €;

- Club Sagem : la Banque Fédérative a racheté 2 314 706 actions pour 6,3 millions ; le pourcentage détenu est de 17,07 % ;
- Saem Mulhouse Expo : notre participation à l'augmentation de capital de cette société s'est élevé à 28 000 € ; le pourcentage détenu ressort à 6,16 % ;
- Financière du Crédit Mutuel : la BFCM détenait 6,45 % du capital de cette société dont l'intégralité des titres ont été cédés.

**□ Informations sur l'activité et les résultats des filiales et des sociétés contrôlées (article L233-6 du code de commerce)**

*a) Filiales : Secteur financier et assimilé*

**Le Groupe du Crédit Industriel et Commercial (Paris)** : le Crédit Industriel et Commercial (holding CIC) contrôle un ensemble formé essentiellement de six banques régionales, détenues à 100 % et de filiales réparties par métiers, dont plusieurs sont communes au Crédit Mutuel et au CIC.

Les chiffres clefs consolidés du CIC sont les suivants :

<b>CHIFFRES CLES :</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Evol. %</b>
DEPOTS CLIENTELE	<b>58 382 M€</b>	<b>55 065 M€</b>	<b>+ 6,0%</b>
CREDITS A LA CLIENTELE	<b>90 312 M€</b>	<b>75 558 M€</b>	<b>+ 19,5%</b>
CAPITAUX PROPRES	<b>7 872 M€</b>	<b>6 475 M€</b>	<b>+ 21,6%</b>
<i>dont part groupe</i>	<b>7 462 M€</b>	<b>6 079 M€</b>	
(y compris résultat non distribué)			
PRODUIT NET BANCAIRE	<b>4 354 M€</b>	<b>3 265 M€</b>	<b>+ 33,4%</b>
RESULTAT NET COMPTABLE	<b>1 334 M€</b>	<b>635 M€</b>	<b>+ 110,1%</b>
<i>dont part groupe</i>	<b>1 274 M€</b>	<b>578 M€</b>	

**1/ La pertinence de la stratégie du groupe ...**

En huit ans, le CIC est devenu un groupe dynamique dans un partenariat toujours plus approfondi avec son actionnaire principal, le Crédit Mutuel Centre Est Europe.

Le groupe CIC dispose maintenant d'un système d'information unifié, tourné vers le client, réactif et partagé avec le CMCEE. Ces caractéristiques ont permis de fusionner les structures respectives de développement et de production de l'un et de l'autre, renforçant leurs capacités et exprimant encore davantage leur communautarisme. Le système peut maintenant se déployer à partir de cinq plateformes au profit des deux composantes et répondre ainsi à la rapide évolution des besoins dans chaque métier, tout en favorisant la rationalisation des outils logistiques. C'est ainsi que sera amélioré, et donc sécurisé, l'équilibre de son exploitation.

Le groupe CIC a unifié ses structures. Ses cinq pôles régionaux deviennent une réalité avec les fusions intervenues en fin d'année, qui ont donné naissance :

Au Nord, à CIC Banque BSD - CIN,

À l'Ouest, à CIC Banque CIO - BRO.

Tous les métiers spécialisés sont désormais regroupés en centres communs, partagés avec le CMCEE, et intégrés dans le système d'information. Le dernier regroupement en date a concerné les activités de marché avec la création de CM-CIC Marchés : elles ont été réparties entre la BFCM, chargée du refinancement du groupe, et le CIC avec les activités pour compte propre. L'apport au CIC des activités de marché du CIAL, approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du CIC du 7 septembre 2006, en a formalisé l'aboutissement.

Le groupe CIC a élaboré et fait entrer en vigueur un statut social commun. L'intégration n'est pas simplement technique ou juridique : elle implique également tous les salariés. Grâce à ce statut unifié, la mobilité des collaborateurs entre les diverses composantes, facteur-clé de prise de conscience et d'une réalité vécue concrètement, est rendue possible. Prise de conscience et réalité d'autant plus importantes qu'elles s'accompagnent de la création de plusieurs milliers de postes à valeur ajoutée dans le réseau et d'un effort intense de formation pour favoriser le redéploiement interne des forces vives.

Le groupe CIC a relancé efficacement son dynamisme commercial. En témoignent l'ouverture de 336 agences nouvelles en huit ans, portant le réseau à près de 2 000 points de vente, et l'accélération du mouvement décidée sur trois régions où l'implantation est encore insuffisante : l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Sud-Ouest.

C'est donc avec confiance que le groupe CIC s'engage à l'international, sans se départir de la prudence requise dans le contexte actuel. C'est ainsi que, dans le métier de la banque privée, il a ouvert une filiale à Bruxelles (Banque Transatlantique Belgium) et il a acquis une filiale en Suisse (SwissFirst Private Banking A.G.). D'autres projets, européens ou méditerranéens, sont à l'étude : ils expriment l'ambition d'un développement résolu et maîtrisé à partir d'une base domestique désormais solide.

## **2/ ... démontrée par ses résultats**

La priorité donnée au développement de la banque de détail a notamment permis :

de conquérir 190 000 nouveaux clients (+ 5,2 %) : particuliers, professionnels et entreprises (3 803 314 au 31 décembre 2006) ;

de promouvoir et d'augmenter la production des prêts à la clientèle (+ 21 %), plus particulièrement les prêts à l'habitat (+ 23 %) et les prêts aux entreprises (+ 20%), tant en investissement qu'en financement du cycle d'exploitation, ainsi que les crédits à la consommation (+ 11 %) ; d'où une progression des encours de 18% ;

d'accroître les encours de l'épargne totale de 8 %, tant pour les dépôts comptables que pour l'épargne gérée et conservée ;

de dynamiser l'activité d'assurances IARD avec un stock de contrats en hausse de 26% ;

et de faire progresser les commissions de 9 %.

Le PNB du groupe CIC est passé de 3 265 millions en 2005 à 4 354 millions en 2006 (+ 33,4 %).

Le PNB de la banque de détail, cœur de métier du CIC avec les deux tiers du PNB du groupe, a progressé de 4,6 % pour atteindre 2 809 millions d'euros et son résultat avant impôt de 19,5 % à 789 millions d'euros. Le PNB de la banque privée (9,2 % du PNB) augmente de 21,2 % à 400 millions d'euros et celui du capital-développement (6,2 % du PNB) de 10,1 % à 272 millions d'euros. Celui de la banque de financement et de marché passe de 17 millions d'euros à 680 millions d'euros.

Le coût du risque diminue globalement de 16 % pour s'établir à 80 millions d'euros contre 95 millions en 2005. Le taux de couverture des créances douteuses et contentieuses est de 64,3 % à fin 2006 contre 65,3 % à fin 2005.

Le groupe CIC a acquis une solidité financière remarquable. Son ratio européen de solvabilité (RES), calculé sur le noyau dur, atteint 8,9 % contre 6,9% un an plus tôt, avec 8,5 milliards d'euros de fonds propres de base, niveau qui le place parmi les meilleures banques françaises. Les agences de notation en ont d'ailleurs tiré les conséquences : Standard & Poors a rehaussé sa note de crédit long terme pour l'aligner sur celle de son actionnaire au niveau AA-. Le renforcement de la structure financière ne s'est pas fait au détriment de la rentabilité des capitaux propres (ROE) puisque celle-ci atteint 21,5 %, tandis que le bénéfice par action s'établit à 36,5 €. Enfin, le doublement du cours de Bourse en un an reflète ces bonnes performances, sans épuiser néanmoins les marges de progression.

**Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique SAS (Strasbourg) :** La BECM est la filiale du groupe intervenant principalement sur le marché des grandes et moyennes entreprises et dans le financement des professionnels de l'immobilier (promotion immobilière, foncières et financement d'actifs). Sur ce dernier segment d'activité, la BECM est la banque pivot du groupe CMCEE-CIC. Sur le marché des entreprises industrielles et commerciales, elle intervient sur tout le territoire national, ainsi qu'en Allemagne, en apportant à ses clients une technicité forte aussi bien dans le financement de l'ensemble de leurs besoins qu'au niveau des prestations à valeur ajoutée telles que l'ingénierie de traitement des flux domestiques et internationaux, l'ingénierie sociale et financière ainsi que les activités de salle des marchés. Dans un souci d'efficacité et de cohérence à l'intérieur du groupe, la BECM et le réseau grandes et moyennes entreprises du CIC ont fait converger leurs procédures et outils tant techniques que commerciaux, ainsi que le suivi des risques. Par ailleurs, la BECM développe une activité de gestion globale du patrimoine vers les associés et dirigeants d'entreprise.

<b>CHIFFRES CLES :</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Evol. %</b>
DEPOTS CLIENTELE	<b>1 276 M€</b>	<b>1 327,1 M€</b>	<b>- 3,8%</b>
CREDITS A LA CLIENTELE	<b>7 015,4 M €</b>	<b>6 314,7 M€</b>	<b>+ 11,1%</b>
CAPITAUX PROPRES (y compris résultat non distribué)	<b>447,3 M €</b>	<b>347,4 M€</b>	<b>+ 28,8%</b>
PRODUIT NET BANCAIRE	<b>148,8 M €</b>	<b>123,0 M€</b>	<b>+ 21,0%</b>
RESULTAT NET	<b>48,9 M €</b>	<b>36,6 M€</b>	<b>+ 33,7%</b>
RESULTAT ECONOMIQUE (avant dotation au FRBG)	<b>63,9 M €</b>	<b>48,2 M€</b>	<b>+ 32,6%</b>

La BECM a maintenu une politique de développement soutenu à travers un rythme de progression élevé de ses encours de crédits (+ 17 %) et de ses ressources comptables (+ 32 %). Cette croissance a permis de dégager une marge d'intérêt en progression sensible (29 %). Les commissions continuent d'augmenter grâce à la qualité de ses collaborateurs et aux produits et services à valeur ajoutée proposés à la clientèle. Le risque a été contenu à un niveau faible. Après une dotation aux FRBG à hauteur de 15 millions, le résultat net comptable ressort à 48,9 millions (+ 34 %).

**Ventadour Investissement SA (Paris) :** La prise de participation dans d'autres sociétés reste l'activité principale de Ventadour Investissement. La valeur brute des participations extérieures au groupe Crédit Mutuel est de 0,7 million contre 0,9 million l'exercice précédent.

La ligne CIC pour l'exercice 2006 est de 1 060 millions contre 1 110 millions en 2005, soit une diminution de 50 millions liée à une cession de titres

**ICM finance :** Cet établissement financier de droit suisse a poursuivi, comme en 2005, son développement dans son activité d'intermédiation en valeurs mobilières.

**Groupe SOFEMO SA :**

L'activité de la société reste principalement concentrée sur la production du paiement en N fois et sur le développement du crédit vendeur. L'encours net des crédits sur la clientèle passe de 237 à 310 millions en 2006. Un résultat positif de 2,6 millions a été enregistré sur l'exercice. Les fonds propres de la société, avant affectation du nouveau résultat, sont de 21 millions.

**CM-CIC SCPI Gestion SA :** cette société de gestion de SCPI gère les SCPI "Crédit Mutuel Immobilier 1" et "Ouest Pierre Investissement". Le résultat de l'exercice 2006 est de 91 000 €

**Mutuel Bank Luxembourg :** la banque, filiale à 60 % de la Banque Transatlantique, a poursuivi son développement en 2006. Le nombre de clients a augmenté de près de 6 % et les actifs sous gestion ont également progressé. La bonne tenue des marchés financiers a permis une nouvelle hausse des volumes traités ainsi qu'une augmentation sensible du produit net bancaire qui passe de 4,950 à 5,762 millions (+ 16 %).

**Banque de Luxembourg** : le mode de gestion de la banque visant à privilégier la recherche d'une performance régulière sur le long terme et la préservation du capital a une fois encore porté ses fruits. Après avoir montré sa pertinence dans un contexte boursier difficile du début des années 2000, il a confirmé son bien-fondé dans l'environnement favorable que nous connaissons depuis 2005. En témoignent les performances souvent supérieures à la moyenne du marché de l'ensemble de sa gamme de fonds.

Dans le domaine de la gestion des portefeuilles sous mandat, un accent particulier est mis sur la multi gestion au travers des fonds de la banque et d'une sélection des meilleurs fonds internationaux. Le savoir-faire de la banque dans ce domaine repose sur sa filiale spécialisée Fund-Market, conseiller indépendant en fonds d'investissement, et centre d'expertise du Groupe CM-CIC en matière de sélection de fonds tiers et de multi gestion.

La Banque de Luxembourg a également répondu aux besoins spécifiques d'une clientèle non-résidente en lui apportant ses compétences en matière de planification fiscale et successorale, en recourant notamment à des véhicules d'investissement luxembourgeois spécialisés. Elle a par ailleurs accompagné un certain nombre d'investisseurs envisageant d'élire domicile au Luxembourg du fait de la suppression de l'impôt sur la fortune au Grand-Duché, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le savoir-faire acquis en private banking a continué à être mis à la disposition de professionnels de la gestion au travers d'une gamme complète de services principalement dans les activités de banque dépositaire, des fonds d'investissement, ainsi que dans la confection et la distribution de produits financiers.

Au 31 décembre 2006, le bilan social de la Banque de Luxembourg s'élève 12,7 milliards d'euros. Les avoirs espèces et titres déposés par la clientèle atteignent 60,7 milliards d'euros, en augmentation de 22%. Ce bon développement de l'activité a permis à la Banque d'enregistrer un bénéfice de 69 M€, en hausse de 15,3%.

Résultats (contribution aux résultats consolidés du Groupe CIC Banque CIAL) : le produit net bancaire, à 232,4 M€ progresse de 14,7 % par rapport au 31 décembre 2005. Ceci permet au résultat brut d'exploitation d'afficher une progression de 11,8% à 112,5 M€ contre 100,6 M€ au 31 décembre 2005.

La contribution au résultat net part du groupe, après impôt et minoritaires, est en augmentation de 18,8 % à 65,2 M€ contre 54,9 M€ au 31 décembre 2005.

Le ROE normé (6% des risques pondérés) progresse et ressort à 30,3%.

**Boréal SAS** : malgré un contexte porteur, le niveau d'activité de Boréal s'est réduit en 2006, compte tenu d'évolutions intervenues dans le périmètre de sa clientèle. Le chiffre d'affaires baisse de 12,3 %, mais le résultat progresse de 81,1 % en raison de la baisse de 30,5 % des charges d'exploitation.

**CM-CIC Asset Management SA** est le centre de métier Groupe dévolu à la gestion collective. Il met à disposition des réseaux bancaires Crédit Mutuel et CIC une gamme de produits financiers élargie et innovante dont la restructuration s'est poursuivie activement en 2006. Les actifs sous gestion atteignent 50,684 milliards d'euros à fin décembre 2006 éclatés sur plus de 680 fonds ; ces encours se répartissent entre les différentes catégories suivantes à hauteur de :

- actions et diversifiés : 15.105 millions,
- monétaires : 29.670 millions,
- obligataires : 2.872 millions,
- fonds à formule : 3.037 millions.

Pour gérer ces capitaux, CM-CIC AM compte sur Paris et Strasbourg 186 personnes. Les équipes de gestion sont regroupées autour de plusieurs expertises : gestion actions européennes, gestion quantitative, multi gestion, gestions monétaire et obligataire, gestion de performance absolue, gestion socialement responsable.

La collecte nette 2006 a porté essentiellement sur les fonds à formule pour lesquels les souscriptions nettes ont enregistré un record sans précédent de plus de 600 millions d'euros. Une politique commerciale active nous a permis d'avancer en coordination avec les réseaux grâce à une démultiplication des efforts de formation et d'animation sur l'ensemble des produits cibles. Cette action a permis, entre autres, de diversifier les contrats d'assurance multi-supports vers des OPCVM actions et diversifiés (tels que EVOLIO ou les fonds de la gamme PILOTAGE).

A côté des OPCVM à vocation générale, CM-CIC AM gère dans le cadre de l'épargne salariale 264 FCPE pour un encours proche de 4 milliards d'euros et a développé en vue de la préparation à la retraite une offre PERCO originale qui s'appuie sur un FCPE à compartiments CM-CIC Perspective.

CM-CIC AM a poursuivi en 2006 une activité de gestion sous mandat pour des montants proches de 800 millions qui sont appelés en 2007 à rejoindre CM-CIC Gestion, dont la mission est de rassembler les activités de gestion sous mandat dispersées à l'intérieur du Groupe.

En fin d'exercice, la fonction dépositaire qui était partagée entre trois organismes du groupe a été rassemblée sur la BFCM.

Enfin, CM-CIC AM intervient en tant que prestataire comptable auprès de 48 autres sociétés de gestion principalement entrepreneuriales pour une valorisation d'environ 10 milliards d'euros répartis sur près de 180 OPCVM.

En 2006 comme en 2005, les équipes de gestion actions et taux ont réalisé d'excellentes performances qui lui ont valu de multiples récompenses (Les Victoires de La Tribune sur 5 ans, Les Corbeilles Mieux-Vivre votre Argent de l'Epargne Salariale sur 3 ans, ...).

Le chiffre d'affaires de 2006 s'est établi à 295,5 millions contre 246,7 à fin 2005 et est constitué principalement de commissions de gestion d'OPCVM et de commissions sur opérations de Bourse ; les charges d'exploitation de 289,3 millions comprennent principalement les commissions versées aux deux réseaux distributeurs, le Crédit Mutuel et le CIC. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 4,931 millions.

**Crédit Mutuel Participation SA** : l'exercice 2006 se caractérise par une nouvelle et forte hausse des actifs gérés (+ 26 %) qui se traduit par une progression importante du chiffre d'affaires (+ 17 %).

Sur le plan commercial, le développement se poursuit avec l'adhésion de plus de 1 300 nouvelles entreprises, soit une hausse de 27 % par rapport à 2005.

Parallèlement, une bonne maîtrise des charges d'exploitation a permis de dégager un résultat d'exploitation représentant 10 % du chiffre d'affaires. Les commissions rétrocédées au réseau sont supérieures à 2 millions d'€ en progression de 32 % par rapport à 2005 et de 83 % par rapport à 2004.

b). Filiales : Assurance

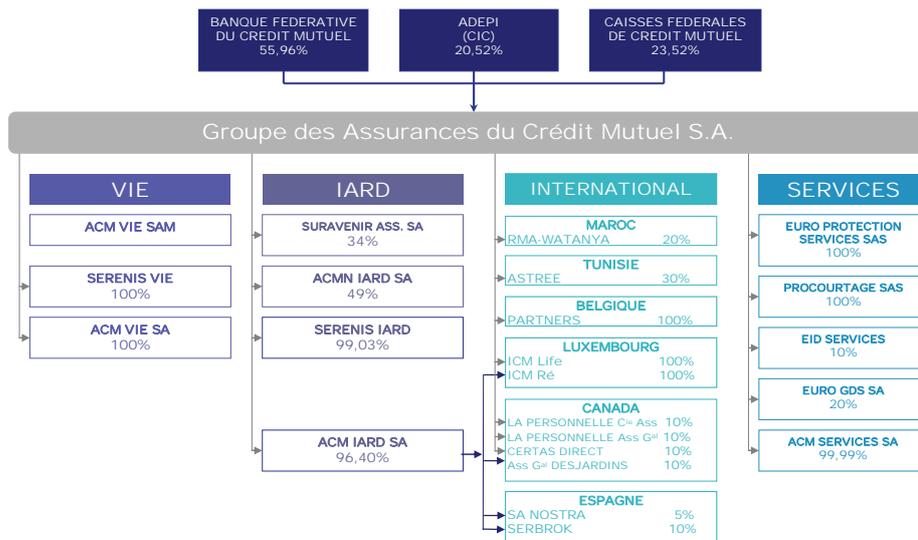
**Secteur des assurances**

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel affiche un chiffre d'affaires consolidé 2006 de 8,094 milliards d'euros (dont 8,016 milliards d'euros de primes d'assurances) en hausse de 7,8%.

Cette croissance globale est inférieure à celle du marché, la collecte de primes en assurance vie ayant progressé moins vite que celle des principaux acteurs du marché. Pour l'assurance non-vie, avec un taux de progression de près de 5%, le GACM fait mieux que le marché.

Les résultats 2006 sont en très forte progression (+35,9%) : le bénéfice net consolidé ressort à 512,5 millions d'euros en normes C.R.C. dont 451,2 millions pour la part du Groupe (42,7%).

## Organigramme du GACM



### ■ ■ ■ ■ ■ LE GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL EN 2006

#### La stratégie du Groupe

*Le Crédit Mutuel a été la première banque française à proposer à ses clients des produits d'assurance vie et dommages et ce dès 1970. En devenant, en avril 1998, actionnaire majoritaire de l'Union Européenne de CIC, le Crédit Mutuel a entamé une nouvelle étape de son développement. Les deux enseignes du Groupe, Crédit Mutuel et CIC, constituent un réseau de quelques 5.000 points de vente et 14,2 millions de sociétaires et clients (chiffres 2005). Le Groupe Crédit Mutuel-CIC est ainsi la deuxième banque de détail en France (classement interne réalisé par le Crédit Mutuel sur la base d'informations publiées par les concurrents).*

*Le co-développement des deux réseaux, Crédit Mutuel et CIC, se décline désormais par métier autour de différents pôles d'activités. Parmi ces pôles, l'activité bancaire est organisée autour du sigle « CM-CIC », et l'activité d'assurance autour des sigles « ACM » et « CIC Assurances ».*

*Dans une logique de réorganisation et de simplification de ses structures, le GACM a procédé en 2006 à la fusion-absorption de SERENIS par ACM IARD ainsi qu'au transfert d'une partie du portefeuille de contrats d'assurance vie et capitalisation de SERENIS Vie vers ACM Vie S.A.*

*Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM) a pour ambition de renforcer ses parts de marché en France et de valoriser son activité dans la durée. Parallèlement, le GACM poursuit ses investissements et son développement à l'étranger (Belgique, Maroc, Luxembourg, Espagne).*

Les sociétés du GACM sont ainsi présentes sur le marché français :

- de l'assurance vie et non vie,
- du courtage d'assurance,
- de la réassurance,
- de la télésurveillance,
- et de la couverture financière de la maintenance automobile.

Le GACM opère également :

- en Belgique via la société belge d'assurance non vie S.A. Partners Assurances
- en libre prestation de services en Espagne, en Allemagne et au Luxembourg, en commercialisant des contrats d'assurance depuis la France.

---

#### Liste de principales sociétés d'assurances et de services du GACM

---

ACM Vie S.A.	société d'assurance vie
ACM Vie S.A.M.	société d'assurance vie
ACM IARD	société d'assurance non vie
Assurances du Sud	société d'assurance non vie
SERENIS Vie	société d'assurance vie
ICM Life (1)	société d'assurance vie
ICM Ré (1)	société de réassurance
S.A. Partners Assurances (2)	société d'assurance non vie
Procourtage	société de courtage d'assurance
ACM Services	
Euro Protection Services	

---

(1) Sociétés luxembourgeoises.

(2) Société belge

#### **Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel sur le marché français**

Fin 2005, le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel se classait 9<sup>ème</sup> groupe d'assurance en France (21<sup>ème</sup> en 1993) avec une part de marché estimée pour 2006 à 4%.

Avec le GACM, le CM-CIC est le 1<sup>er</sup> bancassureur français en assurance non vie et le 6<sup>ème</sup> en assurance vie.

(source : Palmarès 2005 des bancassureurs vie et dommages', publié en novembre 2006 par l'Argus de l'assurance).

#### **Les partenaires**

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel a pour actionnaires les Groupes de Crédit Mutuel, le CIC ainsi que la Banque Fédérative du Crédit Mutuel qui constitue son principal actionnaire.

Le GACM est la plate-forme commune pour la diffusion de produits d'assurance, pour treize Fédérations de Crédit Mutuel et pour l'ensemble du Groupe CIC.

Le GACM offre également ses services par téléphone, télématique, et par le courtage.

Les contrats d'assurance des filiales du GACM sont commercialisés actuellement en métropole et en Corse, ainsi qu'aux Antilles, au Luxembourg, aux Baléares et en Belgique.

#### **La politique de développement et de souscription**

Le GACM a donné priorité à la croissance interne et à la vente de produits d'assurance aux clients du Crédit Mutuel et du CIC. Afin de répondre au mieux aux besoins de leurs clients, les sociétés non vie du Groupe ont procédé en 2006 à une refonte de leur offre automobile et habitation. Courant 2007, il est également prévu de renouveler la gamme de produits santé et de proposer des garanties innovantes tels que le remboursement de l'homéopathie ou la prise en charge de certaines médecines « douces ».

#### **L'organisation du Groupe**

La stratégie « multi-marques » adoptée par le GACM repose, simultanément, sur des produits dédiés à des canaux de distribution, et sur une organisation unique et transversale, commune à toutes les filiales d'assurance du Groupe.

#### **Les implantations : ancrage régional et présence nationale**

L'origine et le siège du Groupe se trouvent à Strasbourg. Cependant les équipes de gestion sont aujourd'hui implantées à Strasbourg, Paris, Lille, Laval, Rouen, Lyon et Valence.

Les Assurances du Crédit Mutuel diffusent l'assurance vie et non vie via le réseau des Caisses adhérentes aux Fédérations de Crédit Mutuel partenaires et par l'intermédiaire des Banques du Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Les Assurances du Sud vendent leurs produits via des cabinets de courtage sur l'ensemble du territoire métropolitain depuis leur siège de Valence.

Sérénis Vie commercialise des contrats d'assurance des emprunteurs à travers un réseau de prescripteurs en prêts bancaires, et des contrats d'assurance vie et capitalisation « sur mesure » via le réseau CM-CIC.

*La MTRL, dont le siège social se situe à Lyon, propose des contrats d'assurance Santé par le biais de ses agences ainsi qu'à travers le réseau du Crédit Mutuel Sud-Est.*

*Les Assurances du Crédit Mutuel Nord IARD ont leur siège à Lille et diffusent leurs contrats auprès des clients du Crédit Mutuel Nord Europe.*

*Euro Protection Services et ACM Services sont implantées à Strasbourg et proposent leurs services sur l'ensemble du territoire français.*

*Le Groupe est également présent au Luxembourg avec ses filiales d'assurance, ICM Life, et de réassurance, ICM Reinsurance et en Belgique avec S.A. Partners Assurances, filiale nouvellement acquise.*

### **Le personnel**

*La totalité du personnel des sociétés d'assurance est salarié du GIE ACM et bénéficie d'un statut social unique.*

*Les accords de groupe relatifs à la participation et à l'intéressement des salariés aux résultats, auxquels adhère le GIE ACM, ont été renégociés en juin 2006 pour les exercices 2006 à 2008, après expiration des accords précédents.*

*L'effectif salarié du GIE ACM comprenait 1.612 personnes au 31 décembre 2006 (1.516 au 31 décembre 2005), non compris les informaticiens dédiés à l'activité d'assurance.*

### **Le fonctionnement**

*Les services fonctionnels sont communs à toutes les filiales d'assurance du Groupe. Les équipes de gestion salariées du GIE ACM sont réparties sur 7 sites interconnectés, et utilisent les moyens informatiques du Groupe CM-CIC ; le personnel est polyvalent et applique des procédures de gestion uniformes, communes à toutes les filiales d'assurance du Groupe.*

### **Les faits marquants de l'exercice 2006**

#### ***La fusion-absorption de SERENIS par ACM IARD***

L'opération de fusion absorption de SERENIS par ACM IARD s'inscrit dans un processus de restructuration interne du pôle d'activités assurances du Groupe CM-CIC et a pour finalité de simplifier les structures et d'améliorer les conditions d'exploitation et la diffusion des contrats d'assurance non-vie auprès de la clientèle du CM-CIC.

La société SERENIS fait apport à la société ACM IARD de l'ensemble de ses biens, y compris de ses marques déposées, droits et obligations, sans exception ni réserve, avec le résultat des opérations faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion.

En rémunération des apports faits à la société ACM IARD, il a été distribué aux actionnaires de la société absorbée SERENIS, 893.750 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune créée par ACM IARD à titre d'augmentation de son capital social pour un montant de 14.300.000 euros.

Conformément au Code des Assurances, cette opération, et en particulier le transfert de portefeuille de contrats d'assurance qui en résulte, a été approuvée par décision du Comité d'Entreprise d'Assurance du 6 décembre 2006 et publié au Journal officiel du 15 décembre 2006.

La fusion-absorption de SERENIS par ACM IARD a été réalisée à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

#### ***Modification de la dénomination sociale de TELEVIE***

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la société TELEVIE a changé de dénomination sociale pour devenir SERENIS Vie. Le siège social de la société a été transféré de Paris au 34 rue du Wacken à Strasbourg. (Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 novembre 2005).

SERENIS Vie demeure une filiale du GACM S.A. et a toujours pour vocation la commercialisation de produits d'assurance vie « sur mesure » et de contrats d'assurance des emprunteurs auprès des réseaux et des prescripteurs en prêts bancaires.

#### ***Apport partiel de branche d'activité de SERENIS Vie à ACM Vie S.A.***

*Toujours dans un objectif de réorganisation interne du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel, la société SERENIS Vie a transféré à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la totalité de son portefeuille de contrats d'assurance vie et capitalisation référencé sous les codes produits LL (Libr'assur), LP (PEP Assurance), LD (Libr'action), LX (Plan Assur Horizons), LB (Capi Croissance 2) et LC (Capi Croissance 1) souscrits auprès du réseau des caisses*

*adhérant à la Fédération du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, avec tous les droits et obligations découlant des contrats, tel que ledit portefeuille existait à la date du 31 décembre 2005, aux ACM Vie SA.*

Cet apport partiel de branche d'activité a été approuvé par le Comité des Entreprises d'Assurance en date du 6 décembre 2006 et a été rendu effectif par parution au Journal officiel du 15 décembre 2006.

En rémunération des apports faits à la société ACM Vie S.A., il a été attribué à la société SERENIS VIE S.A., 87.814 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune créées par la société ACM Vie S.A. à titre d'augmentation de son capital pour un montant total de 1.405.024 euros portant la participation de SERENIS Vie dans le capital d'ACM Vie S.A. à près de 0,28%.

### **Les opérations financières**

#### ***Augmentations de capital et distribution de dividendes en actions***

*Afin de consolider ses fonds propres le GACM S.A. a procédé à deux augmentations de capital successives.*

▪ *Dans la limite de l'autorisation résiduelle d'augmentation du capital accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2001, le Conseil d'Administration du GACM S.A. a décidé le 11 avril 2006 de procéder à une augmentation de capital en numéraire.*

*Il en a résulté la création de 9.843.553 actions au prix unitaire de 26,86 euros, incluant une prime d'émission de 11,36 euros, soit un montant global de 264,4 millions d'euros.*

▪ *Le GACM S.A. a, sur option de ses actionnaires, distribué son dividende en actions au cours du mois de juin 2006 ; le capital a été augmenté de 1.641.805 actions nouvelles émises à la valeur mathématique de 26,86 euros par titre, pour un montant nominal de 25,448 millions d'euros et une prime d'émission de 18,651 millions d'euros. Le nouveau capital social du GACM S.A. est constitué de 56.765.702 actions d'une valeur nominale de 15,50 euros et s'établit à 879.868.381 euros.*

*Ces opérations ont été réalisées sur la base de la valeur mathématique de l'action GACM.*

*L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2006 a par ailleurs pris une résolution autorisant le conseil d'administration à augmenter sur sa seule décision le capital social du GACM S.A., en une ou plusieurs fois, aux époques, dans les proportions et selon les modalités qu'il décidera, à concurrence d'un montant maximal de 500 millions d'euros, par émission d'actions à libérer en numéraire, avec ou sans prime d'émission, dans un délais de 5 ans*

#### ***Remboursement de l'avance en compte courant d'associé***

*Fin avril 2006, le GACM a remboursé l'intégralité des 100 millions d'euros d'avance en compte courant accordée par la BFCM.*

#### ***Cession de part de la CFCM CEE à la Fédération Savoie Mont-Blanc***

*ACM Vie, société d'assurance mutuelle, a cédé fin mars 2006 391.714 actions de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuelle Savoie Mont-Blanc pour 45.047.110 euros.*

#### ***Acquisition de la Foncière Massena, de Massena Property et de Massimob***

*ACM Vie S.A. et ACM IARD ont réalisé conjointement une opération financière visant à faire l'acquisition de la SIIC Foncière Massena. Fin octobre ACM Vie S.A. a acquis la totalité du capital de Massena Property et ACM IARD la totalité du capital de Massimob respectivement pour 16,420 millions d'euros et 8,700 millions d'euros.*

*Par la suite, Massena Property a acheté 81,69% des actions de la SIIC Foncière Massena, au prix de 12,50 euros l'action, soit un total 80,12 millions d'euros.*

*Foncière Massena est une société d'investissements immobiliers cotée sur Euronext Paris au compartiment C d'Eurolist.*

*Ces acquisitions s'inscrivent dans la politique générale d'investissement de nos actifs et vont permettre davantage de diversification dans nos placements avec le développement du support immobilier.*

### **Acquisition de S.A. Partners Assurances**

Courant septembre 2006, le GACM S.A. a fait l'acquisition de 100% du capital de la société d'assurance dommage belge S.A. Partners Assurances. Le capital de la société S.A. Partners Assurances est constitué de 573.527 actions et s'élève à 4.600.000 euros.

### **Acquisition de la société de réassurance luxembourgeoise ATOUT S.A. et fusion-absorption d'ATOUT S.A. par ICM Ré**

ACM IARD a fait l'acquisition auprès du CIC de 100% du capital de la société de réassurance luxembourgeoise ATOUT S.A.. Courant octobre 2006, sur décision de leur Conseil d'Administration respectif les sociétés ATOUT S.A. et ICM Ré ont fixé les modalités de la fusion absorption d'ATOUT S.A. par ICM Ré. L'apport de fusion d'ATOUT S.A. sera rémunéré par la création de 258 actions nouvelles d'ICM Ré pour une augmentation de 3.197.826,47 euros du capital de cette dernière, assortie d'une prime de fusion de 1.641,15 euros.

### **L'activité**

**L'assurance vie et capitalisation** enregistre en 2006 une progression de 7,75%. Ce taux de croissance marque néanmoins un recul par rapport aux exercices précédents (25,8% en 2005, 30,7% en 2004).

- L'arrêt de la commercialisation des contrats « Patrimoine » par ACM Vie S.A.M. courant 2005 et l'absence de nouveaux contrats ouverts à la souscription sont à l'origine du recul de 32,6% de la collecte des ACM Vie S.A.M.
- Outre le transfert d'une partie de son portefeuille dans ACM Vie S.A., SERENIS Vie enregistre une collecte moindre sur les contrats d'assurance vie et capitalisation « sur mesure » et affiche un chiffre d'affaire en recul de 5,26% pro forma.
- Le chiffre d'affaires de l'assurance vie s'élève globalement à 5,755 milliards d'euros, et affiche une progression de 7,75%.
- La collecte sur les supports en unités de compte progresse de plus de 5 points par rapport à 2005 et atteint 15,2% du chiffre d'affaires de l'épargne.
- Le transfert des contrats d'assurance vie en euros en contrats en unités de compte dans le cadre du dispositif de l'amendement Fourgous a généré un flux de 746,8 millions d'euros pour l'exercice 2006.

**Les assurances de personnes** affichent un fort dynamisme (+11,1%) portées par l'assurance des emprunteurs (+13,6%). A noter que la garantie décès des emprunteurs progresse deux fois plus vite que la garantie IT (celle-ci étant facultative). En prévoyance individuelle, la progression du chiffre d'affaires dépasse les 10% (+10,8%) grâce notamment au nouveau produit XL prévoyance dont le chiffre d'affaires est multiplié par 3,5 par rapport à 2005.

Débuté au dernier trimestre 2005, l'équipement des contrats de complémentaire santé en **Carte Avance Santé** s'est poursuivi tout au long de l'année.

Fin 2006, l'ensemble des assurés du Groupe est équipé de ce moyen de paiement (près de 482.300 cartes mises à disposition des assurés, et déjà plus de 1.242.050 utilisations).

Le succès rencontré par le lancement de cette carte auprès des assurés et des professionnels de santé permet aux Assurances du Crédit Mutuel d'offrir un véritable savoir-faire en matière de gestion des paiements de dépenses de santé et une véritable alternative aux tiers-payants classiques.

La Carte Avance Santé a obtenu l'Oscar mondial de l'innovation 2006 dans la catégorie « Services » décerné par Publi-News et Altenor Consulting.

**Les assurances de biens et responsabilités** ont renouvelé leur gamme de produits avec le lancement en avril 2006 des nouvelles offres Automobile et Habitation qui ont respectivement enregistrées 219.700 et 244.000 souscriptions en 2006.

*Les assurances de biens et responsabilités progressent globalement de 5,1% par rapport à 2005.*

L'automobile (+4,1%) et l'IRD (+6,8%) affichent un léger ralentissement de leur croissance qui s'explique en partie par la baisse des tarifs et la mise en place de mois gratuits dans le cadre des temps forts et programme de fidélisation de Vision Global Assurance (V.G.A.).

### ***Le portefeuille***

Les sociétés d'assurance du Groupe comptent 17,5 millions de polices ou adhésions à des contrats d'assurance de groupe en fin d'exercice. Le GACM compte 6,2 millions d'assurés.

Portefeuille fin de période (en nombre)	2006	2005	Prog.
Automobile	1 686 000	1 563 500	8%
IRD	5 856 000	5 186 900	13%
Prévoyance	3 521 100	3 364 200	5%
Assurance des emprunteurs	3 531 200	3 202 000	10%
Santé	539 400	524 200	3%
Ass. Vie et Capitalisation	2 386 400	2 249 200	6%
<b>Total</b>	<b>17 520 100</b>	<b>16 090 000</b>	<b>9%</b>

### ***Les perspectives commerciales***

*Après la refonte des gammes Automobile et Habitation début 2006, et le succès de la carte Avance Santé lancée en 2005, le Groupe va proposer une nouvelle offre santé à ses assurés.*

*Cette nouvelle offre s'articule autour de deux axes :*

- *un remaniement de l'offre complémentaire santé avec une simplification des formalités médicales et des options proposées et la mise en place de nouvelles prestations en dentaire, en optique et la prise en charge de médicaments non remboursés, de vaccins et de pilules contraceptives.*
  - *le lancement du produit Réflexe Prévention Santé qui prendra en charge l'homéopathie et les médecines douces, et offrira par exemple la possibilité à l'assuré de suivre un coaching diététique ou une aide au sevrage tabagique.*
- Ces nouveaux produits seront lancés au mois de mai 2007, pendant le temps fort assurance.*

### **La gestion des actifs**

#### **La politique de placement des entreprises d'assurance**

Les investissements des entreprises du Groupe sont réalisés et gérés de façon distincte en adéquation avec les engagements et les risques propres à chaque entité. Les plus et moins-values ne sont pas compensées dans les comptes consolidés.

Les placements en produits de taux restent prédominants dans les comptes des filiales d'assurance.

La part des liquidités a été abaissée au cours de l'année en raison de la remontée des taux d'intérêt. Ainsi, alors que la part des placements monétaires était au-dessus de 6% au 1er janvier 2006, ce ratio a été ramené à un niveau proche de 4% en fin d'année.

Les investissements obligataires à taux fixe (88% des achats) ont été réalisés à un taux actuariel à l'achat de 3,93% et une maturité moyenne de 10,8 ans.

Des investissements à taux variable (12% des achats) ont été réalisés sur des obligations indexées TEC et CMS et sur des obligations indexées inflation. Les placements à taux variables représentent 7,6% de l'ensemble des actifs.

Sur le marché des actions, les principales places boursières ont enregistré de belles performances en 2006. Les filiales du Groupe ont à nouveau augmenté leurs placements en actions dans le respect du cadre prudentiel de leur gestion actif – passif.

Dans le domaine immobilier, les investissements nouveaux ont été réalisés essentiellement sous forme d'acquisition d'actions de sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC).

#### **La maîtrise des risques financiers et les instruments financiers à terme**

Les risques financiers des entreprises d'assurance du Groupe sont analysés et gérés au niveau de chaque société ; les principaux risques peuvent provenir de l'évolution des taux d'intérêt et de la baisse du cours des actions.

L'exposition au risque de taux a conduit les ACM Vie S.A. à augmenter leurs protections par l'achat de couvertures complémentaires sous forme de « caps » pour 500 millions d'euros (nominal).

Au 31 décembre 2006, les filiales bénéficiaient de couvertures du risque de hausse des taux par des « caps » dont le montant nominal total était de 6,6 milliards d'euros ; ces instruments couvrent le risque pour des niveaux de taux probables à horizon d'un an. Aucun autre risque financier n'a été couvert, que ce soit dans les sociétés d'assurance vie ou dans les entreprises d'assurance non-vie.

#### **Les cessions d'actifs**

Les arbitrages ont porté principalement sur les produits de taux, et ont entraîné, dans les comptes sociaux, des dotations nettes à la réserve de capitalisation.

Dans le compartiment « actions », la politique de cession vise un rendement annuel supérieur de 2,5% au rendement des obligations à 10 ans, tout en conservant un volant de plus-values latentes égal à 15%. Les ACM IARD ont réalisé plus de 6,7 millions d'euros de plus-value actions au cours de l'exercice 2006. Les plus-values actions réalisées en 2006 par les ACM Vie S.A. sont de 81,2 millions d'euros. Celles des ACM Vie S.A.M. se sont élevées à 40,3 millions d'euros.

## ■ ■ ■ ■ ■ LES RESULTATS CONSOLIDES 2006

Les comptes consolidés 2006 du GACM S.A., société de groupe d'assurance, ont été établis conformément au règlement n° 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable et aux textes subséquents.

Le chiffre d'affaires consolidé (8,094 milliards d'euros avec les activités hors assurance) a essentiellement augmenté par croissance interne (+ 7,8% contre + 21% en 2005), le ralentissement observé provenant majoritairement de la branche assurance vie.

A contrario, le résultat net consolidé a fortement augmenté (+35,9% contre +26,2% en 2005) pour atteindre 512,5 millions d'euros contre 377,1 millions d'euros en 2005. A l'exception des Assurances du Sud, toutes les entreprises d'assurance consolidées ont dégagé un bénéfice. Le résultat part du Groupe est passé de 316,3 millions d'euros à 451,2 millions d'euros (+ 42,7%).

( en millions € )	2006	2005	2006/2005
<b>Total bilan</b>	<b>55 799,5</b>	<b>49 994,5</b>	<b>11,61%</b>
<b>Fonds propres et résultats</b>	<b>4 084,1</b>	<b>3 304,5</b>	<b>23,59%</b>
* dont: part du Groupe	3 121,1	2 407,8	29,62%
* dont: part des ACM Vie, société d'assurance mutuelle et part de la MTRL	916,7	848,4	8,05%
* dont: part des autres minoritaires	46,3	48,3	-4,06%
<b>Résultat net</b>	<b>512,5</b>	<b>377,1</b>	<b>35,90%</b>
* dont: part du Groupe	451,2	316,3	42,67%
* dont: part des ACM Vie, société d'assurance mutuelle et part de la MTRL	55,0	55,5	-0,90%
* dont: part des autres minoritaires	6,3	5,4	17,30%
<b>Résultat net</b>	<b>512,5</b>	<b>377,1</b>	<b>35,90%</b>
* dont: résultat technique de l'assurance non-vie	208,0	168,7	23,25%
* dont: résultat technique de l'assurance vie	359,8	254,4	41,43%
* dont: résultat non technique	152,4	121,7	25,17%
* dont: charge d'impôt	-214,7	-173,4	23,79%
* dont: autres éléments	7,1	5,7	n.s.
<b>Provisions techniques</b>	<b>50 789,6</b>	<b>45 746,1</b>	<b>11,03%</b>
* d'assurance vie	48 784,8	43 846,8	11,26%
* d'assurance non-vie	2 004,8	1 899,3	5,56%
<b>Placements ( hors titres mis en équivalence )</b>	<b>52 797,5</b>	<b>47 445,8</b>	<b>11,28%</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>8 094,1</b>	<b>7 509,8</b>	<b>7,78%</b>
* primes d'assurance vie	6 376,9	5 883,1	8,39%
* primes d'assurance non-vie	1 639,5	1 562,7	4,91%
* activités hors assurances	77,7	64,0	21,39%

### Contribution des sociétés à la formation du résultat net pour la part du Groupe

( en millions € )	2006	2005	2006/2005
Sociétés d'assurance vie	253,4	162,3	56,10%
Sociétés d'assurance non-vie	161,1	135,7	18,72%
Sociétés d'assurance mixte	0,7	0,3	
Autres entreprises	36,0	18,0	100,15%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>451,2</b>	<b>316,3</b>	<b>42,67%</b>

La part du Groupe dans le résultat consolidé provient pour 56,2% (51,3% en 2005) des sociétés d'assurance vie et pour 35,7% (42,9% fin 2005) des sociétés d'assurance non vie.

### Le chiffre d'affaires

La progression du chiffre d'affaires annuel résulte de la croissance interne des entreprises du Groupe : l'entrée, en 2006, de la société belge d'assurance non vie S.A. Partners Assurances dans le périmètre de consolidation n'a eu qu'une incidence marginale.

La nature des activités du Groupe n'a pas connu d'évolution significative et la très grande majorité des primes reste d'origine française.

### Les provisions techniques

Les engagements envers les assurés représentent un total de 50,789 milliards d'euros au 31 décembre 2006 (+11,03%) et progressent dans les mêmes proportions qu'en 2005.

Ces provisions proviennent à plus de 96% des opérations d'assurance vie.

La proportion des engagements exprimés en unités de compte dans le total des provisions d'assurance vie progresse légèrement (11,3% contre 10% en 2005).

### Les actifs

Les actifs gérés se montent à 52,797 milliards d'euros en valeur nette comptable au 31 décembre 2006, et progressent dans les mêmes proportions que les provisions techniques.

Les actifs du Groupe restent à dominante obligataire pour assurer la couverture des engagements pris dans les contrats d'assurance vie.

En valeur de marché, les actifs consolidés (hors actifs représentatifs des contrats d'assurance vie en unités de compte) sont en plus-value latente nette de 8,8% par rapport à leur valeur comptable nette (7,1% en 2005).

### Les résultats techniques

Les résultats techniques affichent une forte croissance. Le résultat technique de l'assurance non vie s'établit à 207,9 millions d'euros en progression de 23,2%. Il représente 36% du résultat technique global.

Avec une progression de plus de 41,4%, on assiste à une importante croissance du résultat technique de l'assurance vie (359,8 millions d'euros).

### Les revenus financiers

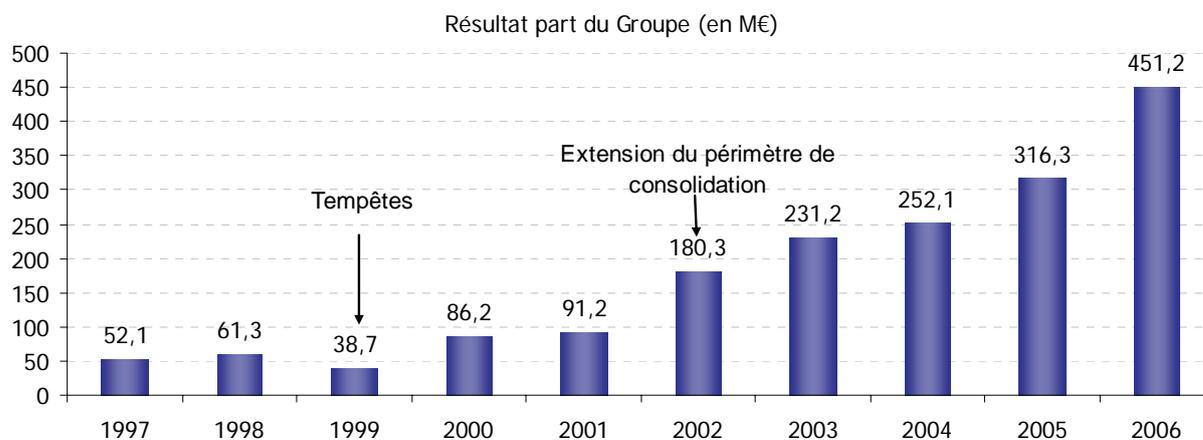
Suite à la bonne tenue des marchés actions en 2006, les revenus financiers nets ont enregistré une progression de 7% à 2,692 milliards d'euros contre 2,516 milliards d'euros pour l'exercice précédent. Les plus-values d'ajustement des actifs représentatifs des contrats en unités de compte atteignent 419,1 millions d'euros (contre 494,6 millions d'euros pour l'exercice 2005).

### Les résultats avant impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition

( en millions € )	2006	2005	2006/2005
Résultat technique de l'assurance non-vie	208,0	168,7	23,25%
Résultat technique de l'assurance vie	360,3	254,4	41,65%
Résultat non techniques	151,8	121,7	
<b>Résultat avant impôt et avant amort. des écarts d'acquisition</b>	<b>720,1</b>	<b>544,8</b>	<b>32,17%</b>
Amortissement des écarts d'acquisition	-3,2	-2,0	
QP dans le réasultats des sociétés mise en équivalence	10,3	7,7	
Impôts	-214,7	-173,4	
<b>Résultat de l'ensemble consolidé, y compris minoritaires</b>	<b>512,5</b>	<b>377,1</b>	<b>35,90%</b>
Résultat net, part du Groupe	451,2	316,3	42,67%

## Les résultats nets

Au cours des dernières années, la part du Groupe dans le résultat a évolué comme suit :



## Les dividendes

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du GACM S.A. de payer en actions, un dividende de 1,60 euro par action sur les résultats 2006.

## Les fonds propres et la solvabilité

Les fonds propres consolidés totaux ont été portés de 3,304 milliards d'euros à 4,084 milliards d'euros, avant affectation du résultat ; la part du Groupe ressort à 3,121 milliards d'euros.

La marge de solvabilité réglementaire est couverte individuellement pour toutes les sociétés d'assurance du Groupe, ainsi que pour le GACM sur la base du bilan consolidé, dans le cadre de la surveillance complémentaire des groupes d'assurance.

## Approche des comptes consolidés aux normes IAS / IFRS

Le GACM S.A., société non cotée, n'est pas assujéti à la publication de comptes consolidés 2006 selon les normes IAS / IFRS adoptées par l'Union Européenne, et n'a pas opté pour la publication de tels comptes en application des articles L. 233-24 du Code de Commerce et L. 345-2 du Code des Assurances.

Néanmoins, pour répondre aux besoins de ses actionnaires, le GACM S.A. a établi en 2006 des comptes consolidés aux normes IAS / IFRS, en sus des comptes établis et publiés en application du règlement CRC n° 2000-05 et de ses textes subséquents.

En tant que groupe d'assurance, le GACM est concerné principalement par l'application des normes IAS 32 et 39 portant sur les instruments financiers, et par la norme IFRS 4 applicable aux contrats d'assurance. L'information requise pour les actionnaires a été préparée comme si la date de transition et de première application des trois normes précitées avait été fixée, sur option, au 1.1.2005.

Les principaux changements de méthodes comptables induits par l'application des normes IAS / IFRS et les options significatives retenues par le GACM portent sur les points suivants :

- le reclassement des actifs financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2005 en fonction des intentions de gestion,
- la comptabilisation des immeubles au « coût amorti par composants »,
- le calcul de la dépréciation (« impairment ») des actifs,
- le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004,
- l'adoption de la « comptabilité reflet » (« shadow accounting »)
- le retraitement de la réserve de capitalisation.

Pour rejoindre la position de place, un impôt différé passif est comptabilisé en IFRS sur le retraitement de la réserve de capitalisation même si des cessions en moins-values des titres passibles de cette réserve sont improbables et que la reprise en dehors de cette éventualité n'est pas envisageable.

A noter :

- Le plus gros impact concerne IAS 39 qui matérialise dans les comptes les plus-values latentes en normes françaises, des actifs (hors actifs détenus jusqu'à l'échéance).
- Pour les sociétés d'assurance vie, la « comptabilité reflet » compense fortement l'impact de l'application de l'IAS 39 sur le compte de résultat et les fonds propres en attribuant une grande partie des plus et moins values latentes ou réalisées aux assurés.
- La classification des contrats d'assurance selon les normes IAS / IFRS n'a pas d'autre impact significatif sur les provisions techniques durant la phase 1 d'application de la norme IFRS 4.
- Concernant l'immobilier, les normes françaises de consolidation (CRC 2004-06) ont convergé vers les normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sur de nombreux points. Le GACM ayant choisi les options communes CRC/IFRS, les IFRS n'ont plus d'impact au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sur les immeubles de placement et d'investissement.

Les résultats du GACM en norme IFRS sont les suivants :

<i>(en millions €)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006/2005</b>
<b>Total bilan IFRS</b>	<b>57 873,1</b>	<b>52 622,1</b>	<b>9,8%</b>
<b>Fonds propres et résultats IFRS</b>	<b>4 210,6</b>	<b>3 418,5</b>	<b>23,2%</b>
* dont part du groupe	3 270,4	2 535,7	29,0%
* dont part des ACM VIE, société d'assurance Mutuelle	872,2	827,4	5,4%
* autres minoritaires	68,0	55,4	22,7%
<b>Résultat net IFRS</b>	<b>506,3</b>	<b>387,5</b>	<b>30,7%</b>
* dont part du groupe	446,9	321,9	38,8%
* dont part des ACM VIE, société d'assurance Mutuelle	50,4	58,1	-13,3%
* autres minoritaires	9,0	7,5	20,0%

*c) Filiales : Secteur informatique*

**Euro-Information SAS (Strasbourg) :**

<b>CHIFFRES CLES :</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Evol. %<sup>1</sup></b>
CAPITAUX PROPRES (y compris résultat non distribué)	<b>369,7 M €</b>	<b>275,5 M€</b>	<b>+ 5,1%</b>
CHIFFRE D'AFFAIRES	<b>510,2 M €</b>	<b>362,1 M€</b>	<b>+ 9,8%</b>
RESULTAT NET COMPTABLE	<b>53,3 M €</b>	<b>57,4 M€</b>	<b>- 24,9%</b>

<sup>1</sup> évolution pro forma compte tenu de l'opération de fusion absorption de la filiale CIC INFORMATION du 19/05/2006 avec effet rétroactif du 01/01/2006

Cette société dans laquelle sont regroupées les filiales informatiques du Groupe Centre Est Europe est détenue par la Banque Fédérative à hauteur de 16,35% et par les Caisses de Crédit Mutuel à hauteur de 50,8 %.

Euro Information assure la gestion des équipements (matériels, logiciels, réseaux) et la négociation des contrats fournisseurs pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe, le CIC et d'autres Groupes de Crédit Mutuel.

Euro Information gère plusieurs parcs d'ordinateurs centraux (Strasbourg, Lyon, Nantes, Paris, , Radinghem...).

**Euro Information**

Nous avons atteint en 2006 l'objectif de six sites dont un de backup, avec le regroupement des sites de Lille à Verlinghem, le transfert de la partition d'Osny à Verlinghem et de la partition de Laval à Nantes.

Ces regroupements d'outils de production génèrent des économies d'échelles et augmentent la qualité du service aux clients.

Dans le même temps, le PRA (Plan de Reprise d'Activités) a encore été renforcé ; ainsi les données en ligne de nos partitions de production grands systèmes (hors décisionnel), qui sont dupliquées une première fois en temps réel au niveau de chaque site, le seront une deuxième fois avec un léger différé sur notre site de backup d'Osny. Ceci est déjà opérationnel pour le site de Strasbourg et sera généralisé sur l'ensemble de nos sites au courant du 1er semestre 2007.

Depuis le 1er janvier 2006, les principales structures informatiques du groupe CM-CIC ont été regroupées dans trois entités : Euro Information, Euro Information Production et Euro Information Développements.

**Production**

Pour faire face à la hausse du volume des transactions et des traitements, la puissance des sites centraux a été sensiblement augmentée en 2006 :

Accroissement de 12 % du total des mips de l'ensemble des sites (29 145 mips) ;

Augmentation de 149 % de l'espace disque (1 498 000 gigas).

Au cours de l'année 2006, les ateliers ont produit 590 millions de pages et expédié 176 millions de plis.

A noter également que :

Les 5 sites cibles et le site de backup sont équipés d'ordinateurs de génération n ou n-1 ;

L'équipe du pupitre de Strasbourg assure désormais le suivi et le pilotage du système d'information 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;

La certification ISO 9001 de l'ensemble des sites de production a été reconduite.

**Développements**

En parallèle à ces opérations, nous avons continué à faire évoluer le Système d'Information. La gestion des clients et de la relation commerciale, la gestion des produits bancaires (crédits, dépôts, comptes courants), le traitement de l'assurance, le développement de nouveaux services sur internet, le traitement des titres, la comptabilité, les moyens de paiements, les opérations internationales, les salles de marchés ont été enrichis de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux produits.

A titre d'exemples nous citerons :

Les nouvelles offres assurance auto et habitat ;

Le déploiement de la Carte Avance Santé ;

L'instruction et la mise en gestion des crédits habitat sous Intranet ;  
Les évolutions du fichier tiers (saisie, adresses bancassurance, contrat d'information famille).

#### **Autres réalisations :**

Premiers comptes annuels et bilans en IFRS ;  
pour Cybermut : mise en place d'une solution d'identification renforcée, souscription PEL, extraits de compte clients en PDF ;  
lancement de la solution de paiement sans contact à partir d'un téléphone mobile (aux standards EMV et Paypass) ;  
réduction de 90 % des spam entrants ;  
migration de CM-CIC Securities sur les outils Groupe ;  
fusion informatique des banques CIC Banque CIO et CIC Banque BRO, d'une part, et CIC Banque BSD et CIC Banque CIN, d'autre part.

#### **Réalisation en cours :**

Ouverture des services de proximité dans l'ensemble des points de vente du réseau pour les sociétaires et clients des fédérations CEE, SE, IDF et SMB ;  
Gestion de l'ensemble de la relation client en technologie intranet ;  
Nouveaux outils pour le chargé de clientèle organisés autour d'un portail spécifique, le dossier du commercial et le dossier d'analyse de portefeuille ;  
Gestion des débiteurs en technologie « smart client » ;  
Nouvelle application pour le traitement des activités de guichet ;  
Solution technique pour faciliter le traitement des Mails clients ;  
Évolutions dans le cadre du système d'échange des flux européen (projet SEPA) ;  
Finalisation du dossier Bâle 2.

#### **Actions**

Infrastructures réseaux

Définition et mise en service d'un nouveau réseau IP qui apportera plus de bande passante et de sécurité au niveau des agences et supportera la voix. Son déploiement est engagé à raison de 350 agences par mois pour la partie réseau et 175 agences par mois pour la téléphonie sur IP.

Libre service bancaire

2006 a été marquée par des projets réglementaires importants (la mise aux normes EMV et la nouvelle cryptographie), par l'enrichissement des outils de supervision et de suivi de disponibilité en agence, par le déploiement du rechargement mobile (SFR, NRJ Mobile, Orange et Bouygues Telecom) et de dispositifs de sécurité (maculage, dispositif anti-skimming).

Matériel d'alarmes des agences

Une gestion industrielle accompagnée d'une normalisation poussée des équipements va générer d'importantes économies d'acquisition et de fonctionnement.

#### **Orientations pour 2007**

Montée en puissance du projet SAGESP «Simplifications Administratives et Gestion Sans Papier».

Souscription de produits en ligne : après une première étape de simulations, développement d'applications permettant de souscrire en ligne des produits et services bancassurance (livrets, revolving...).

Projet de refonte des crédits avec une participation active de la maîtrise d'ouvrage.

Le regroupement en 2007 des partitions sur les sites de production de Strasbourg, Lille et Nantes, permettra de traiter plus de 15 millions de comptes au sein d'une même partition.

Construction d'une deuxième salle machine à Verlinghem (Nord).

Dans le cadre de l'évolution vers Vista (nouveau système d'exploitation de Microsoft), le remplacement des matériels en agence est envisagé sur les trois prochaines années.

#### d) Filiales : secteur de l'immobilier

**CM-CIC Lease SA** : l'année 2006 a été pour CM-CIC Lease une année de consolidation et de parachèvement de son nouveau système d'information et de son organisation.

Les travaux liés au rapprochement des portefeuilles des différentes sociétés fusionnées, la migration informatique sur le nouvel outil d'information cassiopée ainsi que les interfaces avec les outils d'information du Groupe, sont intégralement achevés en fin d'année 2006 avec notamment des évolutions des applicatifs permettant d'intégrer des fonctionnalités nouvelles prévues en 2007. Le maintien d'une sécurisation optimale dans la gestion des encours, ces derniers ayant doublé à la suite des fusions, mais également le développement d'une approche plus réactive dans la prise en charge de nouvelles opérations, ont été les préoccupations des travaux ayant permis la mise en place d'une nouvelle organisation en fin d'année.

La production nationale de crédit bail immobilier est restée stable pour la quatrième année consécutive tant en termes de montants des contrats signés (4,4 milliards) que de nouvelles conventions ou encore de nombre de dossiers. Les encours financiers globaux des principaux acteurs de la profession restant stables, le marché s'est caractérisé par une concurrence accrue et une baisse des marges.

Les fusions ayant entraîné un renouvellement partiel et une baisse du nombre de chargés d'affaires spécialisés en crédit-bail immobilier dans les banques du Groupe, la production de CM-CIC Lease a enregistré un léger retrait et s'établit à 308 millions d'euros (nouvelles conventions signées). Le montant moyen de ces interventions est également en léger retrait et s'établit à 1,45 M€

Dans ce contexte, CM-CIC Lease s'est attachée tout particulièrement à maintenir la qualité des risques sur nouvelles opérations et le niveau de ses marges.

Ses encours financiers sont restés stables (1 970 millions €) et la maîtrise de ses frais de structures lui permet de dégager un résultat net de 13,5 M€ après reversement de 6,4 M€ de commissions de risque d'apport aux réseaux des banques (en progression de plus de 10 %). En retrait par rapport aux résultats 2006 qui s'élevaient à 20,6 M€, ces résultats sont toutefois obtenus sans les effets liés aux fusions ayant marqué les deux exercices précédents.

La composition de son portefeuille est restée stable et se compose d'entrepôts et de locaux industriels pour 55 %, de locaux commerciaux pour 23 %, de bureaux pour 12 % et des immeubles divers pour 10 %. Avec une part de marché national de 7 %, CM-CIC Lease est un intervenant majeur sur le marché des entreprises

**CM-CIC Participations Immobilières SA** : en accompagnant les promoteurs immobiliers par des prises de participation aux tours de table de SCI, supports de programmes immobiliers d'habitation sur toute la France, CM-CIC Participations Immobilières est intervenu en tant qu'outil groupe en 2006 dans 18 nouvelles opérations représentant environ 1 180 logements pour un chiffre d'affaires de 236 M€, mobilisant 3,5 M€ de fonds propres. Le résultat net comptable ressort à 1 652 000 €

**Sarest SA** : en 2006, la Sarest, société d'aménagement foncier, a réalisé en Alsace Lorraine une bonne production malgré la tension sur le marché foncier : 318 lots de terrains vendus et 94 compromis signés représentant un chiffre d'affaires de 28,2 M€. L'activité de la Sarest a été étendue aux régions de Franche-Comté, Bourgogne et Rhône-Alpes. L'exercice 2006 se solde par un bénéfice de 2 380 000 €

**CM-CIC Agence Immobilière SAS** : société d'intermédiation dans le secteur de la commercialisation de logements neufs, CM-CIC Afedim développe son activité dans le cadre de la loi Hoquet et pour compte commun des réseaux du Crédit Mutuel, du CIC et de la banque privée. Cet outil groupe a pour cible les clientèles investisseurs et les accédants à la propriété. Les programmes immobiliers commercialisés sont préalablement agréés par un comité intégrant les filières engagements, gestion de patrimoine et commerciale. En 2006, 2800 logements ont été commercialisés représentant un volume d'affaires de 440 M€ et 18 M€ d'honoraires hors taxes. Le résultat de l'exercice est de 327 000 €

**Sofédim SAS** : les résultats de cette filiale ont surtout été générés par l'activité d'arbitrage d'actifs immobiliers, des contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée, de gestion pour compte d'investisseurs et d'opérations en compte propre de promotion immobilière. L'exercice se solde par un bénéfice de 160 000 €

*.e) Filiales : Secteur de la communication*

**Société Civile de Gestion des Parts du Crédit Mutuel dans le Journal "L'Alsace"** : les 55 % du capital du Journal L'Alsace sont inscrits au bilan pour 1,6 million.

**Société Française d'Édition de Journaux et d'Imprimés Commerciaux 'L'Alsace' SAS**: ce holding contrôle l'ensemble des sociétés du groupe L'Alsace ayant des activités dans l'édition, la communication, la radio et la publicité. Le pourcentage détenu par la Banque Fédérative est de 23 %.

**Devestmedia SAS** : cette filiale à 100 % de la Banque Fédérative n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune nouvelle participation dans le secteur de la communication.

**Ebra SAS** : ce holding porte la participation du groupe L'Est Républicain (51 %) et de la Banque Fédérative dans un pôle de presse régionale. La participation à la constitution de cette société ressort à 18 620 € (49 % du capital).

**5.1.2. Nouveau produit vendu et/ou nouvelle activité exercée**

Sans objet.

**5.1.3. Principaux Marchés :**

La BFCM est une filiale du Groupe CMCEE-CIC, contrôlé par 4 Fédérations de Crédit Mutuel : Centre Est Europe, Sud-Est, Ile de France et Savoie Mont-Blanc. Le positionnement concurrentiel et stratégique est analysé au niveau de l'ensemble du Crédit Mutuel-CIC national,

Son principal métier est la banque de détail en France, laquelle génère la majorité du PNB. Différents indicateurs permettent de mesurer le poids relatif du Crédit Mutuel sur ce segment par rapport à ses concurrents (données hors Banque Postale)

- 2<sup>ème</sup> PNB en banque de détail
- 2<sup>ème</sup> en encours de crédits
- 3<sup>ème</sup> volume de dépôts
- 2<sup>ème</sup> réseau de guichets bancaires
- 2<sup>ème</sup> réseau d'automates bancaires (GAB et DAB)
- 2<sup>ème</sup> part de marché en monétique
- 2<sup>ème</sup> émetteur de cartes
- 3<sup>ème</sup> en nombre de clients

*(Ces classements résultent d'une étude interne basée notamment sur les données sectorielles comparables publiées par les banques sous la dénomination « banque de proximité France », « banque de détail France », etc.)*

L'assurance constitue le second métier du Groupe. Les Assurances du Crédit Mutuel ont été créées dès les années 70 pour offrir une gamme complète de prévoyance aux sociétaires et clients. Le Crédit Mutuel est ainsi le premier bancassureur en assurances dommages et le quatrième en assurance-vie (source : Palmarès 2005 des bancassureurs publié en novembre 2006 par l'Argus de l'Assurance).

Le Groupe CM-CIC réalise l'essentiel de ses activités en métropole (95% du PNB).

Au plan européen le Groupe est présent en Angleterre, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, soit dans les domaines de la banque ou dans celui des assurances, soit les deux à la fois. Au-delà des frontières de l'E.E.E, le Groupe dispose de filiales à New-York, à Singapour, à Hong-Kong, au Canada, au Maroc, en Tunisie auxquelles s'ajoutent 40 bureaux de représentations dans d'autres pays.

**SOLIDITE FINANCIERE :**

Le Crédit Mutuel se situe au 3<sup>e</sup> rang français (25<sup>e</sup> rang mondial), selon un classement des banques françaises d'après leurs fonds propres (extrait du rapport annuel 2006 du CECEI).

Productif et rentable, le groupe bénéficie d'une excellente solidité financière et est classé dans la catégorie des émetteurs de haute qualité. Le Crédit Mutuel, comme le CIC, est AA-/A-1+ chez

Standard & Poor's (janvier 2007) avec une perspective stable. Il figure donc parmi les établissements bancaires les mieux notés de la zone euro d'autant que la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (holding du groupe Centre Est Europe, actionnaire direct du CIC) est aussi Aa3 chez Moody's (juillet 2007) et AA- chez Fitch (septembre 2006).

**SOLVABILITE des banques :**

Le Groupe CM-CIC se situe au 2e rang des grandes banques françaises, et au 4e rang européen sur l'échantillon des 26 principales banques de l'E.E.E (Selon un comparatif établi par la Commission Bancaire -rapport annuel 2006- )

**Eléments de RENTABILITE :**

Sur le plan européen, le Crédit Mutuel figure au 1er rang des banques françaises pour le coefficient d'exploitation, et au 3ème rang des banques françaises pour la rentabilité opérationnelle (quotient résultat opérationnel/fonds propres) selon un palmarès des 100 premières banques européennes publié par les Echos en juillet 2007, établi à partir des données à fin 2006 de la base de l'agence de notation Fitch Ratings.

**GESTION COLLECTIVE :**

Le Crédit Mutuel est un des grands gagnants de la 21ème édition des Trophées du Revenu décernés en mai 2007.

Dans la catégorie des fonds diversifiés sur trois ans, le CM-CIC Asset Management décroche la l'Or et le CIC remporte 4 Trophées dont deux d'Or dans la catégorie des banques à réseau et celle des obligations en euros sur trois ans ; il est Trophée d'Argent pour la performance globale de l'ensemble des fonds sur 10 ans qui récompense l'efficacité d'une méthode de gestion sur le long terme, et Trophée de Bronze dans la catégorie des actions sectorielles sur trois ans.

**QUALITE de la relation avec la clientèle :**

- Etude du Cabinet Forrester sur l'opinion des clients dans sept pays européens. Le Crédit Mutuel figure dans les dix premiers en 2006 comme en 2005. Seules deux banques françaises se trouvent parmi les dix premiers.
- Baromètre de la relation client de Cosmobay Vectis : le Crédit Mutuel distingué.
- Podium de la relation client 2006 : TNS – Sofrès – Bearing Point.
  - Le CM n° 1 } des banques
  - Le CIC n° 2 } des banques
  - Les ACM n° 2 } des assurances.
- Palmarès de la relation client du JDN Management (décembre 2006): Crédit Mutuel : n°1 des banques et 2e au classement général.

**5.1.4. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle**

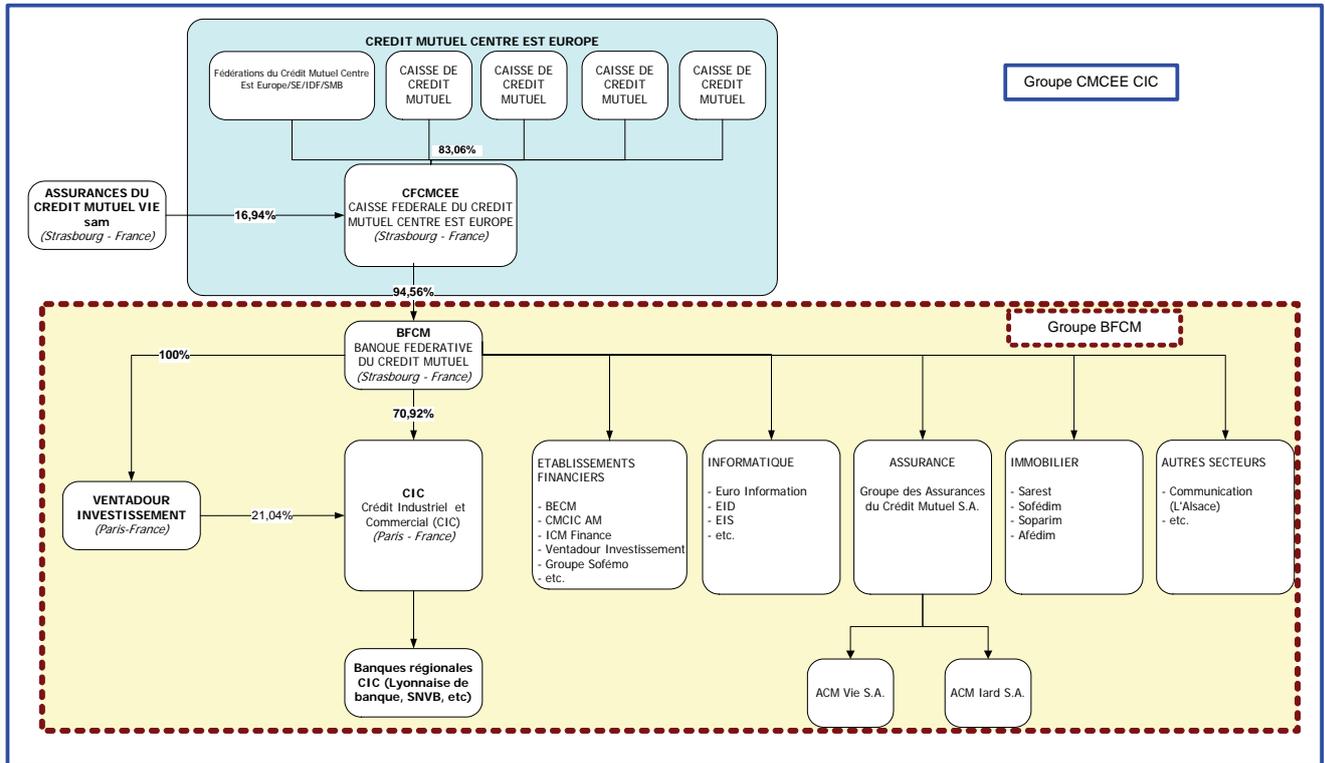
Les sources des classements (notamment ceux cités ci-dessus au paragraphe 5.1.3) sont mentionnées explicitement, à défaut, l'information est de source interne.

## Chapitre VI ORGANIGRAMME

### 6.1. Présentation de la société et du groupe

#### □ Le Groupe CMCEE-CIC

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel appartient au Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (CMCEE-CIC), dont l'organigramme général est le suivant :



Les Caisses de Crédit Mutuel (CCM), sont à la base du réseau bancaire de l'ensemble du Groupe. Contrôlées par leurs sociétaires, les caisses locales ont le statut de sociétés coopératives de crédit à capital variable et à responsabilité limitée ou de sociétés coopératives inscrites à responsabilité limitée. Chaque caisse locale fonctionne de manière autonome en exerçant les fonctions de banque de proximité.

Les Fédérations du Crédit Mutuel du Sud-Est et Centre Est Europe (entités ayant le statut d'associations auxquelles les caisses locales adhèrent obligatoirement) sont les organes politiques qui déterminent les orientations stratégiques du Groupe et organisent la solidarité entre caisses.

Les Caisses de Crédit Mutuel, les ACM Vie à forme mutuelle et les Fédérations détiennent conjointement la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CFCMCEE). Société anonyme à statut de société coopérative de banque au capital, elle est responsable de l'ensemble des services communs au réseau, assure son animation et prend en charge la logistique du Groupe (moyens de paiement, exploitation bancaire, etc.). La Caisse Fédérale centralise l'ensemble des dépôts des caisses et assure parallèlement leur refinancement, tout en portant les emplois réglementaires pour leur compte (réserves obligatoires, dépôts affectés, etc.).

La CFCMCEE devient également en 2002 la caisse interfédérale commune avec le Crédit Mutuel Ile-de-France. Cet accord de partenariat se traduit par la mise en commun des moyens de supports logistiques et financiers au réseau des caisses locales d'Ile-de-France. L'agrément collectif d'exercice du nouvel ensemble (Crédit Mutuel centre Est Europe, Crédit Mutuel du Sud-Est et Crédit Mutuel Ile-de-France) a été accordé par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La CFCMCEE devient également en 2006 la caisse interfédérale commune avec le Crédit Mutuel Savoie- Mont Blanc. Cet accord de partenariat se traduit par la mise en commun des moyens de supports logistiques et financiers au réseau des caisses locales de Savoie Mont Blanc. L'agrément collectif d'exercice du nouvel ensemble (Crédit

Mutuel centre Est Europe, Crédit Mutuel du Sud-Est , Crédit Mutuel Ile-de-France et Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc) a été accordé par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le réseau compte désormais 649 caisses et 1305 points de vente, 3,9 millions de sociétaires et clients dans 32 départements avec une population de 24,2 millions.

#### □ **Le Groupe BFCM**

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) est une Holding au sein du Groupe CMCEE-CIC.

Les principales filiales et participations de la Holding sont présentées en Page 187 ( Note 2- Composition du Périmètre de consolidation).

Les activités et les chiffres clés des principales filiales sont présentées pages 32 à 50 '*Informations sur l'activité et les résultats des filiales et des sociétés contrôlées (article L233-6 du code de commerce)*'.

### **6.2 Lien de dépendance de l'émetteur par rapport à d'autres entités du Groupe.**

La dépendance de la BFCM par rapport aux entités du Groupe CMCEE-CIC se limite par des liens capitalistiques présentés ci-dessus au point 06.1. Présentation de la société et du groupe

## **Chapitre VII INFORMATION SUR LES TENDANCES**

### **7.1. Déclaration sur les perspectives de la BFCM**

#### **Perspectives 2007 :**

Le maintien de l'activité économique et des marchés financiers devrait conforter les objectifs et les prévisions du Groupe BFCM, notamment

- La poursuite du développement commercial du réseau ;
- Le renforcement et l'unification de ses métiers spécialisés ;
- L'enrichissement de sa gamme de produits et services sur l'ensemble de ses marchés.

### **7.2. Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur au moins pour l'exercice en cours**

La crise que les marchés financiers ont traversée en août et septembre 2007 n'a pas affecté significativement l'activité et les résultats de la BFCM (et de ses filiales) qui maintient ses perspectives.

Les seuls éléments qui pourraient affecter l'activité en cas de persistance d'une telle crise sont :

- Une dégradation de la croissance économique et de la demande de crédits
- L'augmentation des risques de contrepartie sur les établissements de crédit
- Le manque de liquidité sur les marchés interbancaires entraînant des difficultés de refinancement

## **Chapitre VIII PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

Sans objet

## Chapitre IX ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 9.1. Noms et fonctions des membres des organes d'administration, de direction de la BFCM et principales activités significatives exercées en dehors de celle-ci.

Le Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est actuellement composé de 16 membres nommés par l'Assemblée générale et de 4 Censeurs nommés par le Conseil conformément à l'article 20 des statuts.

Depuis le 14 juin 2002, le Conseil a opté pour un régime dualiste d'exercice de la direction générale. La présidence du Conseil est assurée par M. Etienne PFLIMLIN et la Direction Générale par M. Michel LUCAS.

Les dispositions légales relatives à la composition et aux mandats des membres du Conseil d'Administration figurent en annexe du présent rapport.

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2006, les mandats de M. Jean-Louis BOISSON, de la SAS CLOE, de MM. Maurice CORGINI, Jacques HUMBERT, Robert LAVAL, Bernard MORISSEAU, Etienne PFLIMLIN ont été renouvelés pour une période de trois années. M. Albert PECCOUX a été nommé Membre du Conseil d'Administration par la même Assemblée.

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu à l'issue des Assemblées a renouvelé M. Etienne PFLIMLIN dans sa fonction de Président du Conseil.

M. Alain TETEDOIE a été coopté par le Conseil d'Administration en date du 27 octobre 2006 en remplacement de M. Bernard MORISSEAU et ce même Conseil a accueilli M. Eckart THOMÄ en qualité de représentant de la SAS CLOE en remplacement de M. François DURET.

En conséquence des élections de Districts d'octobre 2006, le Conseil dans sa séance du 15 décembre 2006 a pris acte de la démission de MM. Jean-Marie CONROY et Paul SCHWARTZ et a coopté pour les remplacer MM. Pierre NEU et Gérard OLIGER. Au cours de cette même réunion, M. Jacques HUMBERT a été désigné Vice-Président du Conseil d'Administration.

#### □ Composition du Conseil d'administration au 10/05/2007.

Nom dirigeant	Poste	Date nomination	Date échéance	Représentant
PFLIMLIN Etienne	Président	03/05/2006	31/12/2008	
HUMBERT Jacques	Vice-Président	03/05/2006	31/12/2008	
LUCAS Michel	Directeur Général	10/05/2007	31/12/2009	
BLAISE Marie-Paule	MCA	10/05/2007	31/12/2009	
BOISSON Jean-Louis	MCA	03/05/2006	31/12/2008	
CORGINI Maurice	MCA	03/05/2006	31/12/2008	
CORMORECHE Gérard	MCA	10/05/2007	31/12/2009	
DANGUEL Roger	MCA	04/05/2005	31/12/2007	
GIRODOT Jean-Louis	MCA	04/05/2005	31/12/2007	
LAVAL Robert	MCA	03/05/2006	31/12/2008	
MARTIN Jean Paul	MCA	10/05/2007	31/12/2009	
NEU Pierre	MCA	10/05/2007	31/12/2009	
OLIGER Gerard	MCA	10/05/2007	31/12/2009	
PECCOUX Albert	MCA	03/05/2006	31/12/2008	
SAS CLOE	MCA	03/05/2006	31/12/2008	THOMA Ekart
TETEDOIE Alain	MCA	10/05/2007	31/12/2009	

#### Censeurs

Michel BOKARIUS  
Gérard CHAPPUIS  
Claude DUVAL  
Michel FORNAS

□ **Fonction principale exercée dans la société et autres mandats et fonctions exercés dans toute société**

**ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION**  
(liste des mandats et fonctions exercées durant l'exercice 2006 –  
Article L 225-102 – 1 du Code de Commerce)

**M. Etienne PFLIMLIN**

Président du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – Caisse Centrale du Crédit Mutuel – Fédération du Crédit Mutuel Centre-Est Europe – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe - Caisse de Crédit Mutuel "Strasbourg Esplanade" - Le Monde Entreprises.

**Président du Conseil de Surveillance** : Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique – Editions Coprur – Crédit Industriel et Commercial - Société d'Etudes et de Réalisation pour les Equipements Collectifs (SODEREC) – Société Alsacienne de Publications "L'ASACE".

**Membre du Conseil d'Administration** : Groupe des Assurances du Crédit Mutuel – Société Française d'Édition de Journaux et d'Imprimés Commerciaux "L'ALSACE" – FIMALAC.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Le Monde SA – Le Monde et Partenaires Associés – Société Editrice du Monde.

**Membre du Comité de Direction** : Ebra

**Représentant permanent** : de la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe (au Conseil d'Administration de Sofédis, au Comité de Direction Euro-Information), de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel (au Conseil d'Administration de CM-CIC AM), du Crédit Industriel et Commercial (au Conseil d'Administration du CIAL, de la Banque Scalbert Dupont, du Crédit Industriel de l'Ouest, du Crédit Industriel de Normandie jusqu'au 31 décembre 2006, de la Société Bordelaise du CIC).

**M. Michel LUCAS**

Directeur Général – Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Directeur Général** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

**Président du Directoire** : Crédit Industriel et Commercial.

**Président du Conseil d'Administration** : Banque du Crédit Mutuel Ile-de-France - Groupe des Assurances du Crédit Mutuel – Assurances du Crédit Mutuel Vie SFM - Assurances du Crédit Mutuel Vie et Iard SA.

**Président du Conseil de Surveillance** : EI Production.

**Président** : Crédit Mutuel Cartes de Paiement.

**Vice-Président** : Europay France – Mastercard Europe - Banque de Luxembourg.

**Membre du Conseil d'Administration – Directeur Général** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Membre du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel "Cronenbourg" – Eurocard Holding – Crédit Mutuel Paiements Electroniques – Assurances Générales des Caisses Desjardins – ACMN Iard – ASTREE - Sofédis - Banque Transatlantique - CIC Investissement – CIC Finance – Lyonnaise de Banque - Société Nancéienne Varin Bernier – Banque Régionale de l'Ouest (jusqu'à 31 décembre 2006) – Banque de Tunisie – BT Belgium.

**Membre du Comité de Direction** : Euro-Information – EI Développement – Ebra.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Fonds de Garantie des Dépôts – Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique – CM-CIC AM – Safran – Société Alsacienne de Publications "L'ALSACE" – GIE CIC Production – Beauvillé.

**M. Jacques HUMBERT**

Vice-Président du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Mulhouse.

**Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel La Doler.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Société Française d'Édition de Journaux et d'Imprimés Commerciaux "L'Alsace".

**Représentant permanent** : d'ADEPI au Conseil d'Administration du GACM.

**Mme Marie-Paule BLAISE**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Présidente** : Union des Caisses de Crédit Mutuel de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

**Présidente du Conseil d'Administration**: Caisse de Crédit Mutuel Strasbourg Europe.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**M. Jean-Louis BOISSON**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Bourgogne Champagne.

**Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel de Montbard Venarey.

**Vice-Président du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**M. Maurice CORGINI**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Besançon.

**Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel Beaume-Valdahon-Rougement.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Caisse Agricole Crédit Mutuel.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Crédit Industriel et Commercial.

**Co-gérant** : Cogithommes Franche-Comté.

**M. Gérard CORMORECHE**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Est – Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est – Cécamuse – Caisse de Crédit Mutuel Neuville-sur-Saône – Caisse Agricole Crédit Mutuel.

**Membre du Conseil d'Administration** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Société des Agriculteurs de France.

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Crédit Industriel et Commercial – CMAR.

**Gérant** : Scea Cormoreche Jean-Gérard – Sarl Cormoreche.

**Représentant permanent** : de la CCM Sud-Est (au Conseil d'Administration des ACM Vie Sfm).

**M. Roger DANGUEL**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Sélestat

**Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel de Sélestat-Scherwiller.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique (depuis le 15 décembre 2006).

**M. Jean-Louis GIRODOT**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Caisses de Crédit Mutuel (Paris Montmartre Grands Boulevards, Arcueil, Aubergenville, Carré Sénart, Chatou (Plessis Robinson), Domont, Drancy, Levallois Villiers, Mottereau, Montrouge, Nanterre Ville, Ozouri la Ferrière, Paris Est 1 (St Cheron), Paris Ouest 3 (St Rémy les Chevreuse), Paris Nord 3 (Colombes), Paris 12 Neuilly Diderot, Paris 13 Grande Bibliothèque (Chaville), Paris 20 Maraîchers, Petit Clamart, Rueil 2000 (Paris 17 Cardine), St Cyr l'Ecole, Sarcelles, Vert Saint-Denis, Versailles St Louis, Villejuif, Vitry-sur-Seine) – Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) – AUDIENS – PEMEP.

**Président du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Ile-de-France – Caisse Régionale du Crédit Mutuel Ile-de-France.

**Président Directeur Général** : Coopérative d'Edition de la Lettre de l'Economie Sociale (CODLES).

**Vice-Président** : Conseil Economique et Social d'Ile-de-France – Fédération Nationale de la Presse spécialisée – Mutuelle de la Presse

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Cosmedias SA.

**Membre du Conseil d'Administration** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Crédit Industriel et Commercial – EI Production.

**Membre** : MEDIAFOR – Conférence Nationale des CRES – Groupe APRI.

**Représentant permanent** : de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Ile-de-France (au Conseil d'Administration des ACM Vie SFM, à la Commission paritaire des Publications et Agences de Presse).

**M. Robert LAVAL**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Sarrebourg.

**Président du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Représentant permanent** : de la CCM Sarrebourg et Environs : Gérant de la SCI Crédit Mutuel Les Cordeliers.

**Directeur** : Maison de retraite "Sainte Véronique" – Maison de retraite "La Charmille".

**M. Jean-Paul MARTIN**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Metz.

**Président du Conseil d'Administration** : CME 57.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**M. Pierre NEU**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District d'Haguenau.

**Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel Alsace du Nord.

**Membre du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Editons Coprur.

**M. Gérard OLIGER**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Sarreguemines.

**M. Albert PECCOUX**

Membre du Conseil d'Administration

*Est également :*

**Président** : Fédération du Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc.

**Président du Conseil** : Caisse Régionale du Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc.

**Membre du Conseil d'Administration** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

**Membre du Conseil de Surveillance** : Crédit Industriel et Commercial.

**Représentant permanent** : de la CRCM Savoie-Mont Blanc au Conseil des ACM Vie SFM.

**M. Eckart THOMÄ**

Membre du Conseil d'Administration

**Fonctions exercées par la SAS CLOE :**

Membre du Conseil d'Administration : Synergie Finance

Membre du Conseil de Surveillance : CM-CIC AM

**Autres fonctions exercées par M. Eckart THOMÄ :**

**Président** : SAS CLOE.

**Président du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel de Normandie – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Normandie – NORFI – Créavenir – Caisse locale de Caen Centre.

**Membre du Conseil d'Administration** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel

**Membre** : de la Commission "Vie Associative" confédérale – de la Commission "Vie Sociale" confédérale.

**Représentant permanent** : de la Fédération du Crédit Mutuel de Normandie (à la Présidence du GIE CLOE Services, au Centre International du Crédit Mutuel, au Conseil d'Administration du GACM).

**M. Alain TETEDOIE**

Membre du Conseil d'Administration

**Président** : NANTEUROP – FITEGA.

**Président du Conseil d'Administration** : Fédération du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest – Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest.

**Vice-Président du Conseil d'Administration** : Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Julien de Concelles.

**Membre du Conseil d'Administration** : Confédération Nationale du Crédit Mutuel – ATARAXIA.

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** : BCME (à compter d'octobre 2006).

**Membre du Conseil de Surveillance** : Crédit Industriel et Commercial (à compter d'octobre 2006) - Suravenir – INFOLIS.

**Censeur** : Suravenir Assurances holding.

**Représentant permanent** : de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel LACO (à la Présidence de INVESTLACO à compter de novembre 2006, au Conseil d'Administration du GACM à compter d'octobre 2006, de Swiss Life prévoyance et santé jusqu'en juillet 2006, au Conseil de Surveillance de SODELEM à compter d'octobre 2006) - de Suravenir Assurances Holding (au Conseil d'Administration de Suravenir Assurances) – de EFSA (au Conseil d'Administration du CIO).

**9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance**

A la connaissance de la BFCM, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de la BFCM, des membres du conseil de surveillance et du Directeur Général et leurs intérêts privés.

## Chapitre X PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 10.1. Indications quant à la détention et au contrôle direct ou indirect de la BFCM par le groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (CMCEE) et description de la nature de ce contrôle.

#### □ Répartition du capital par catégorie d'actionnaires au 31 décembre 2006

Actionnaires	Nbre d'actions détenues	%détenu (3)
CFCM CEE (1)	24 626 943	94,560%
Caisses locales de Crédit Mutuel (2) adhérentes à la FCM CEE , à la FCM SE, à la FCM IdF et à la FCM SMB	127 372	0,489%
Fédération du Crédit Mutuel CEE	51	0,000%
SAS CLOE - CAEN- LAVAL- ORLEANS	495 479	1,902%
CFCM LOIRE ATLANTIQUE ET CENTRE OUEST	495 479	1,902%
CRCM ILE DE FRANCE PARIS	147 301	0,566%
CRCM SAVOIE MONT BLANC - ANNECY	10	0,000%
CFCM ANJOU - ANGERS	123 870	0,476%
CFCM MIDI ATLANTIQUE - PARTS A	24 774	0,095%
CFCM ANTILLES-GUYANE - FORT DE FRANCE	2 477	0,010%
CAISSE INTERFEDERALE DU CM SUD EUROPE MEDITERRANEE	1	0,000%
CFCM NORD EUROPE	1	0,000%
Administrateurs personnes physiques	87	0,000%
<b>TOTAL</b>	<b>26 043 845</b>	<b>100,00%</b>

(1) La Caisse Fédérale de la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe est une société coopérative ayant la forme de société anonyme, affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, détenue à plus de 99% par les ACM Vie Mutuelle et les Caisses de Crédit Mutuel des Fédérations de Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France et Savoie Mont-Blanc.

(2) Caisses de Crédit Mutuel sociétés coopératives à capital variable financièrement autonomes, détenues par les sociétaires personnes physiques.

(3) le pourcentage de droits de vote est identique à celui de la détention du capital.

□ **Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années**

La seule modification concernant la répartition ou l'évolution du capital de la BFCM est intervenue en 2006, à savoir :

En 2006 , la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CFCMCEE) a cédé 420 actions au Groupe Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc .Le pourcentage de détention de la Caisse Fédérale dans la BFCM est resté de 94,56% .

□ **Personnes physiques ou morales qui exercent un contrôle sur la BFCM**

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe contrôle à près de 95% la BFCM.

**10.2. Accord connu par la BFCM susceptible d'entraîner un changement de son contrôle.**

A la connaissance de la BFCM, il n'existe aucun accord, dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

★ ★ ★ ★ ★ ★

## **Chapitre XI INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR**

### **11.1. Informations financières historiques**

Les informations financières historiques sont présentées les pages suivantes.

Les états financiers consolidés BFCM IFRS au 31 décembre 2005

★ ★ ★ ★ ★

### **LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES BFCM IFRS AU 31 DECEMBRE 2005**

**ETATS FINANCIERS**  
**GRUPE BFCM CONSOLIDE IFRS 31 12 2005**

**BILAN**

<b>ACTIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2005</b> <b>IFRS</b>	<b>01 janv 2005</b> <b>IFRS</b>
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	<b>1</b>	3 919	2 367
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	<b>2</b>	68 657	61 272
Instruments dérivés de couverture - Actif	<b>3</b>	722	322
Actifs financiers disponible à la vente	<b>4</b>	43 149	42 100
Prêts et créances sur les établissements de crédit	<b>1</b>	80 123	66 570
Prêts et créances sur la clientèle	<b>5</b>	83 250	72 013
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	<b>6</b>	17	21
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	<b>7</b>	1 107	1 053
Actifs d'impôt courants	<b>8a</b>	195	265
Actifs d'impôt différés	<b>8b</b>	304	326
Comptes de régularisation et actifs divers	<b>9a</b>	14 569	12 619
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participations dans les entreprises MEE	<b>10</b>	171	92
Immeubles de placement	<b>11</b>	596	361
Immobilisations corporelles et LF preneur	<b>12</b>	1 377	1 324
Immobilisations incorporelles	<b>13</b>	109	123
Ecart d'acquisition	<b>14</b>	598	597
<b>Total de l'actif</b>		<b>298 863</b>	<b>261 424</b>

**BILAN**

<b>PASSIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2005</b> <b>IFRS</b>	<b>01 janv 2005</b> <b>IFRS</b>
Banques centrales, CCP - Passif	15	0	60
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16	33 168	31 339
Instruments dérivés de couverture - Passif	3	1 203	689
Dettes envers les établissements de crédit	15	89 185	77 761
Dettes envers la clientèle	17	56 880	53 505
Dettes représentées par un titre	18	51 415	39 185
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6	189	284
Passifs d'impôt courants	8a	224	168
Passifs d'impôt différés	8b	494	468
Comptes de régularisation et passifs divers	9b	14 103	12 646
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	19	37 819	33 100
Provisions pour risques et charges	20	658	656
Dettes subordonnées	21	5 742	4 955
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		1 230	1 093
Capitaux propres - Part du groupe	22, 23	6 552	5 514
- Capital souscrit		1 302	1 302
- Primes d'émission		578	578
- Réserves consolidées		3 360	2 616
- Gains ou pertes latents ou différés		368	228
- Résultat de l'exercice		944	791
<b>Total du passif</b>		<b>298 863</b>	<b>261 424</b>

## COMPTE DE RESULTAT

en millions d'euros	Notes	31 déc 2005 IFRS	31 déc 2004 IFRS hors 32-39
Produits d'intérêts et assimilés	24	11 582	12 222
Charges d'intérêts et assimilés	24	-10 941	-11 161
Commissions (produits)	25	1 913	1 814
Commissions (charges)	25	-699	-617
Résultat net des opérations financières*		1 656	1 266
Gains ou pertes nets sur portefeuilles à la juste valeur par résultat	26	1 396	904
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	27	260	362
* y compris dividendes des titres à revenu variable			
Produits et charges des autres activités	28	882	730
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>4 393</b>	<b>4 255</b>
Charges de personnel	29	-1 662	-1 588
Autres charges administratives	29c	-1 040	-990
Dotations aux amortissements	30	-180	-175
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>1 511</b>	<b>1 502</b>
Coût du risque	31	-104	-218
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>1 407</b>	<b>1 284</b>
QP de résultat des entreprises MEE		23	15
Gains ou pertes nets sur autres actifs	32	10	3
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>1 440</b>	<b>1 303</b>
Impôts sur le résultat	34	-347	-395
<b>Résultat net total</b>		<b>1 093</b>	<b>908</b>
Résultat consolidé - Minoritaires		148	117
<b>RESULTAT NET</b>		<b>944</b>	<b>791</b>
Résultat par action en euros		36,27	30,35

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

en millions d'euros	Année 2005	Année 2004
	IFRS	IFRS hors 32-39
Résultat net	1 093	908
Impôt	-347	-395
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 440</b>	<b>1 303</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	181	198
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	-124	-79
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-23	-15
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-126	-16
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-584	498
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-677</b>	<b>586</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (*)	-3 874	-3 608
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (*)	-7 578	349
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (*)	961	-3 494
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	5 168	-181
- Impôts versés	-231	-407
<b>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-5 555</b>	<b>-7 341</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>-4 791</b>	<b>-5 452</b>
<b>+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (*)</b>	<b>318</b>	<b>-1 227</b>
<b>+/- Flux liés aux immeubles de placement (*)</b>	<b>-228</b>	<b>1</b>
<b>+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (*)</b>	<b>-188</b>	<b>-541</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-98</b>	<b>-1 768</b>
<b>+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (*)</b>	<b>-133</b>	<b>-111</b>
<b>+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (*)</b>	<b>4 977</b>	<b>4 304</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>4 845</b>	<b>4 193</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE (D)</b>	<b>2</b>	<b>-22</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>-43</b>	<b>-3 049</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-4 791	-5 452
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-98	-1 768
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	4 845	4 193
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	2	-22
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 544</b>	<b>6 592</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	2 307	4 195
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 237	2 398
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 501</b>	<b>3 544</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 919	2 307
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-418	1 237
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-43</b>	<b>-3 049</b>

### Variation des capitaux propres consolidés

	Part du Groupe				Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total	Fonds pour risques bancaires
	Capital	Primes	Réserves	Réserves AFS					
<b>Capitaux propres consolidés au 01.01.04 publié</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>1 610</b>	<b>0</b>	<b>612</b>	<b>4 102</b>	<b>847</b>	<b>4 949</b>	<b>639</b>
Impact de l'adoption des IFRS	0	(0)	590	0	0	591	44	635	-639
<b>Capitaux propres consolidés au 01.01.04 pro forma</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>2 200</b>	<b>0</b>	<b>612</b>	<b>4 693</b>	<b>891</b>	<b>5 584</b>	<b>0</b>
Résultat consolidé de l'exercice					791	791	117	908	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			612		(612)		0	0	
Dividendes versés Hors-Groupe			(92)			(92)	(19)	(111)	
Augmentation de capital					0	0	0	0	
Variations de périmètre et de pourcentage d'intégration			2		2	2	69	71	
Variations des taux de conversion			(10)		(10)	(10)	(1)	(11)	
<b>Capitaux propres consolidés au 31.12.04</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>2 713</b>	<b>0</b>	<b>791</b>	<b>5 383</b>	<b>1 057</b>	<b>6 441</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux propres consolidés au 01.01.05</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>2 713</b>	<b>0</b>	<b>791</b>	<b>5 383</b>	<b>1 057</b>	<b>6 441</b>	<b>0</b>
Impact de l'adoption des IFRS	0	0	-96	227	0	131	35	166	0
<b>Capitaux propres consolidés au 01.01.05 pro forma</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>2 616</b>	<b>228</b>	<b>791</b>	<b>5 514</b>	<b>1 093</b>	<b>6 607</b>	<b>0</b>
Résultat consolidé de l'exercice					944	944	148	1 093	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			791		(791)		0	0	
Dividendes versés Hors-Groupe			(109)			(109)	(23)	(132)	
Augmentation de capital					0	0	0	0	
Variations de juste valeur des actifs AFS				140		140	17	157	
Variations de périmètre et de pourcentage d'intégration			36		36	36	(9)	26	
Variations des taux de conversion			27		27	27	3	30	
<b>Capitaux propres consolidés au 31.12.05</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>3 360</b>	<b>368</b>	<b>944</b>	<b>6 552</b>	<b>1 230</b>	<b>7 782</b>	<b>0</b>

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## *1. CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER*

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel est une filiale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CFCMCEE), qui est une caisse interdépartementale telle que définie à l'alinéa 4 de l'article L512-55 du Code monétaire et financier portant statut du Crédit Mutuel. En conséquence, la BFCM est incluse dans le périmètre de consolidation des comptes consolidés du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

La Banque Fédérative émet des valeurs mobilières admises aux négociations sur un marché réglementé (obligations); elle est donc tenue d'établir elle-même des comptes consolidés, indépendamment de son appartenance au périmètre de consolidation du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

En application du règlement européen 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BFCM au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont établis selon le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne à cette date.

Le référentiel IFRS appliqué pour l'établissement des états financiers consolidés comprend les normes IAS et les normes IFRS 1 à 5, leurs interprétations adoptées par l'Union européenne et l'amendement de la norme IAS 39 de juin 2005 relatif à l'utilisation de l'option de juste valeur non encore adoptée par l'Union européenne.

Les comptes consolidés 2004 publiés ont été établis en appliquant le référentiel comptable français. Les comptes consolidés 2004 « IFRS hors 32-39 » présentés avec les comptes consolidés 2005 sont établis avec le référentiel comptable IFRS 2004 qui ne comprend pas les normes IAS 32 IAS 39 et IFRS 4. Ces dernières sont appliquées à partir du 1er janvier 2005 comme le permet la norme IFRS 1.

### *Note 1.1 Effets de la première application du référentiel IFRS adopté par l'Union européenne*

La première application du référentiel IFRS a été effectuée conformément à la norme IFRS 1 - première application du référentiel comptable IFRS. Celle-ci prévoit une application rétrospective avec impact sur les capitaux propres d'ouverture du 1er janvier 2004 des changements de principe comptable, avec des exceptions obligatoires ou facultatives. Lorsque des choix sont possibles, les traitements suivants ont été appliqués :

- Regroupements d'entreprises : les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités.
- Immobilisations corporelles : elles sont maintenues à leur coût d'acquisition. L'option de réévaluation à leur juste valeur n'a pas été utilisée.
- Ecart de conversion : comme le permet la norme IFRS 1, ils ont été mis à zéro au 1er janvier 2004 par contrepartie des réserves consolidées.
- Les normes IAS 32 39 et IFRS 4 sont appliquées à partir du 1er janvier 2005 sans retraitement des comptes 2004 et notamment du bilan d'ouverture du 1er janvier 2004. Les reclassements et changements de valorisation sont effectués sur le bilan d'ouverture du 1er janvier 2005.
- La comptabilité de couverture décrite dans IAS 39 et modifiée par l'Union européenne est appliquée de façon prospective à partir du 1er janvier 2005. Les relations de couverture désignées dans le référentiel comptable français mais dont la nature n'est pas acceptée dans le référentiel comptable IFRS ou dont il a été décidé de ne pas refléter cette couverture sont inscrites dans le bilan d'ouverture parmi les actifs et passifs en juste valeur par résultat. Celles dont la relation de couverture est admise dans le référentiel comptable IFRS ou que le groupe a pu réaffecter à des actifs ou passifs identifiés (opérations précédemment qualifiées de macro couverture) sont comptabilisées comme telles dans le bilan d'ouverture IFRS.

- Produits financiers traités sur un marché inactif dont la valorisation est fondée sur des modèles internes et des paramètres non observables : le retraitement des marges dégagées lors de la négociation de ces opérations est rétrospectif pour les produits structurés. La constatation par le résultat de cette marge est fonction de la nature du produit structuré.
- Titres de l'activité de capital développement : l'ensemble des titres est géré avec un suivi de la valeur de marché. Ils sont comptabilisés en valeur de marché par résultat.

### *Note 1.2 Préambule sur les changements de méthode comptable*

Selon les principes comptables français (CNC) comme selon les principes IFRS, dans les comptes sociaux ou individuels comme dans les comptes consolidés, les changements de méthode comptable sont appliqués de façon rétrospective, c'est à dire comme si ce principe avait toujours été appliqué. L'impact de première application est imputé sur les capitaux propres au 1er janvier, corrigeant le bilan d'ouverture. Par exception, IFRS 1 autorise la première application des normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers et IFRS 4 sur les contrats d'assurance à partir du 1er janvier 2005 sans retraiter les états financiers 2004.

#### **IMPACTS SUR LES CAPITAUX PROPRES DU CHANGEMENT DE REFERENTIEL COMPTABLE**

( en Millions d'Euros)

<b>Capitaux propres comptables consolidés CNC au 1er janvier 2004 - avant partage des minoritaires</b>	<b>4 949</b>
Reclassement du FRBG dans les capitaux propres	649
Amortissement par composants des actifs immobilisés : les immeubles sont décomposés en éléments en fonction de leur durée probable de vie et amortis sur cette durée. Les immeubles restent évalués à leur coût historique	-9
Droit au bail : les droits au bail font désormais l'objet de test de dépréciation et ne font plus l'objet d'amortissement systématique	26
Lease-back : étalement de la plus value réalisée lors de la cession bail sur la durée du contrat de location financement	-34
Impôt différé sur les retraitements décrits ci-dessus	-7
Ecart d'acquisition négatif : Constatation immédiatement en capitaux propres	1
Autres variations	9
<b>Somme des changements de méthode comptable 2004</b>	<b>635</b>
<b>Capitaux propres comptables consolidés IFRS hors IAS 32-39 et IFRS 4 au 1er janvier 2004</b>	<b>5 584</b>

#### **IMPACTS SUR LE RESULTAT NET 2004 PART DU GROUPE**

( en Millions d'Euros)

<b>Résultat net global publié selon le référentiel comptable français</b>	<b>714</b>
Dotations / reprises de FRBG	<b>10</b>
Dotations aux amortissements des immeubles par composants et non amortissement des droits aux bail	3
Effet d'impôt différé	0
Etalement de la plus value du lease back sur la durée du contrat de lease back net d'effet d'impôt	5
Arrêt des amortissements des écarts d'acquisition actif	58
Autres variations	1
<b>Résultat net global publié selon le référentiel comptable IFRS hors 32-39 et IFRS 4</b>	<b>791</b>

## IMPACTS SUR LES CAPITAUX PROPRES DU CHANGEMENT DE REFERENTIEL COMPTABLE

( en Millions d'Euros)

Capitaux propres comptables consolidés IFRS hors IAS 32-39 et IFRS 4 au 1er janvier 2005	6 441
<p><b>Commissions :</b> Etalement des commissions ayant une nature d'intérêt et entrant dans la composition du taux d'intérêt effectif sur la durée des prêts. Ces commissions sont principalement les commissions dites de frais de dossier et les commissions de participation sur les prêts aux entreprises ou de financement spécialisés.</p>	-71
<p><b>Comptes à terme :</b> Comptabilisation sur la base d'un taux d'intérêt effectif constant pour les contrats à taux progressif</p>	-6
<p><b>Provisions pour dépréciation individuelle des prêts :</b> Les provisions sur risques avérés sont désormais calculées sur la base de la différence entre les flux contractuels initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés, et les flux prévisionnels actualisés au taux du contrat. Les dotations et reprises font partie du coût du risque l'exception de l'effet de passage du temps sur cette actualisation constaté en PNB parmi les intérêts reçus.</p>	-92
<p><b>Provisions pour dépréciation collective des prêts :</b> Le référentiel IFRS pose comme principe pour les prêts non dépréciés sur base individuelle, de procéder à une dépréciation collective, par ensembles homogènes de prêts, en cas de survenance d'un événement de perte. Ce principe n'est pas un choix mais une obligation. La provision générale pour risque de crédit des comptes sociaux n'est pas compatible avec cette définition. Les dotations et reprises de cette provision sont une composante du coût du risque.</p> <p>La provision collective mise en place au CM-CIC se substitue à la PGRC.</p> <p>L'événement de perte est le déclassement dans la notation interne E+, dernière note avant le passage en douteux.</p> <p>La provision est calculée à partir des données issues du chantier Bâle 2. Elle est égale à la perte potentielle, c'est à dire,</p> <p>Encours E+ X le taux de perte lors du défaut X le taux de défaut de la note E+ à terminaison.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Provision collective sur les encours clientèle non dépréciés individuellement</li> <li>- Neutralisation de la provision générale pour risque de crédit non compatible avec les IAS</li> </ul>	-76 288
<p><b>Provisions des engagements pour risques sur les comptes et plans d'épargne logement :</b> Les engagements défavorables sur les droits à prêts et sur l'obligation de rémunérer l'épargne à un taux supérieur à celui du marché sont provisionnés selon le mode de calcul suivant :</p> <p>1ère étape : modélisation du comportement des clients faite sur une observation historique pour isoler la proportion des clients ayant un comportement rationnel</p> <p>2ème étape : Par génération de PEL, calcul des échéanciers futurs d'actif et passif puis de la marge d'intérêt actualisée et ceci selon 2 500 scénarios de taux futurs produits par un modèle stochastique. Les scénarios « perdants » font l'objet d'une provision pour risque. Il n'y a pas de compensation.</p> <p>Pour un scénario, provision = encours en risque x différence (taux de référence moins taux contractuel du contrat d'EL) avec actualisation aux taux swap moyennés sur 12 mois.</p> <p>Encours en risque = différence entre les encours futurs incertains et les encours minimums attendus (dits PEL de référence)</p> <p>Le taux de référence = taux de contrats équivalents.</p> <p>Le calcul est effectué par les gestionnaires de bilan.</p> <p>La provision a diminué au cours de l'année 2005 en raison de la baisse des taux longs et de l'aplatissement de la courbe des taux. Cela a pour effet de réduire la probabilité de tirage des prêts à la clientèle à des conditions favorables et d'augmenter la composante "compte à terme" des placements épargne logement, laquelle est retirée de la base provisionnable,</p> <p>Les mouvements de cette provision sont constatés dans le PNB parmi les intérêts versés à la clientèle.</p>	-118

<p><b>Actifs financiers disponibles à la vente :</b></p> <p>Les provisions pour dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente non jugées définitives en IFRS sont neutralisées. C'est le cas des provisions pour risque de taux des titres de créance et des provisions pour dépréciation des actions et assimilées jugées non durables ou non définitives.</p> <p>La réévaluation en juste valeur de ces actifs avec constatation des plus ou moins-values latentes est inscrite directement dans une rubrique spécifique des capitaux propres appelée « Plus ou moins-values latentes ou différées »</p> <p><i>Remarque : ce montant est constaté net d'impôt</i></p>	272
<p><b>Actifs financiers en juste valeur par résultat :</b></p> <p>Actifs et passifs en juste valeur par résultat sur option. Il s'agit de prêts et emprunts interbancaires des activités d'arbitrage des salles de marché ou d'actifs ou de passifs micro couverts mais ne faisant pas l'objet d'une relation de couverture IFRS (juste valeur sur option). (1)</p> <p><b>Comptabilité de couverture IFRS</b></p> <p>Impact en juste valeur des relations de couverture non reconnues en IFRS (cap, floor...)</p> <p>Valorisation à la juste valeur des dérivés de couverture dans le cadre de la couverture de juste valeur et comptabilisation de la valorisation en juste valeur du risque de taux couvert des éléments de bilan couverts</p> <p><i>Dont réserve de couverture de flux de trésorerie : (5) ME</i></p> <p><i>(1) Dont titres de l'activité de capital développement : l'ensemble des titres est en juste valeur par résultat : +129 ME</i></p>	135
<p><b>Dérivés - produits structurés :</b></p> <p>- Application rétrospective du « day one profit » : le profit dégagé lors de la vente de produits structurés est constaté en résultat de façon étalée dans le temps et ceci en fonction des produits concernés.</p> <p>- Les positions longues sont valorisés au prix d'achat « bid » et les positions courtes au prix de vente « ask »</p> <p>- Les provisions pour frais futurs de gestion sont reprises</p>	-273
<b>Impact sur les contrats d'assurance</b>	34
<b>Autres impacts</b>	-24
<p><b>Impôts différés :</b> Un impôt différé est calculé sur chaque impact de première application sur le bilan d'ouverture de façon analogue à l'événement source de l'impôt différé, c'est à dire par les réserves consolidées du bilan d'ouverture pour les changements de méthode comptable ou par résultat pour les mouvements de l'exercice. Tous ces changements de méthode comptable ont été imputés sur les capitaux propres à l'ouverture dans les comptes consolidés IFRS. Les flux ultérieurs sont constatés dans le compte de résultat.</p> <p>Impôts différés sur réserve de capitalisation</p>	91
	-84
<b>Somme des changements de méthode comptable</b>	<b>166</b>
<b>Capitaux propres comptables consolidés IFRS (avec IAS 32-39) et IFRS 4 au 1er janvier 2005</b>	<b>6 607</b>

*Remarque : Les impacts sont chiffrés avant effet d'impôt. L'effet d'impôt uniquement dû à ces changements de méthode comptable est indiqué sur une ligne distincte.*

## **Rappel des changements de méthode comptable présentés lors de l'arrêté des comptes intermédiaire du 30 juin 2005 :**

Globalement, les impacts de première application sont de +166 M€ au 1er janvier 2005 et de +635 M€ au 1er janvier 2004, soit +801 ME au total.

Ils ont été présentés lors de la communication des comptes intermédiaires au 30 juin 2005 pour un montant global de +918 ME. L'écart de -117 M€ est de faible ampleur au regard des capitaux propres au 1er janvier 2005 de 6607 M€. Il a plusieurs explications :

- Commissions, provisions pour dépréciation individuelle des prêts, provisions pour dépréciation collective des prêts, provisions pour risques des engagements sur les comptes et plans d'épargne logement : des précisions ont été apportées au 31 décembre sur les modes de calcul, ce qui a amené à modifier à la marge les chiffres de première application.
- Titres de l'activité de capital développement, ceux-ci sont en juste valeur par résultat au 31 décembre 2005 alors qu'au 30 juin 2005 les titres détenus à moins de 20% étaient en titres disponibles à la vente. Il s'ensuit un reclassement d'impacts de première application au sein des capitaux propres entre le poste « plus ou moins values latentes ou différées » sur actifs financiers disponibles à la vente et le poste réserves consolidées.
- Constatation d'un impôt différé passif sur la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance.
- Des corrections de moindre ampleur sont intervenues sur les instruments financiers.
- L'impact de première application sur les engagements de retraite de -6 ME correspond à un reclassement de présentation.

### ***Note 1.3 Passage de la présentation CNC à la présentation IFRS***

Les documents de synthèse au format IFRS sont établis en appliquant la présentation de la recommandation CNC 2004-R.03. Pour permettre une comparaison du compte de résultat IFRS, les comptes de résultat au 31 décembre 2004 IFRS hors 32-39 sont également présentés selon le format IFRS. Dans les documents de synthèse 2004 présentés selon le référentiel IFRS 2004,

- les instruments financiers en juste valeur par résultat comprennent uniquement les instruments financiers du portefeuille de négociation.
- les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille du capital développement, les titres de filiales et de participation et les autres titres immobilisés. En 2004, ces instruments restent comptabilisés selon les règles françaises en vigueur au 31/12/2004.

Les principaux retraitements en 2004 sur le compte de résultat sont :

- Dotation aux amortissements des immeubles par composants et non amortissement des droits au bail
- Effet d'impôt différé
- Etalement de la plus value du lease back sur la durée du contrat de lease back net d'effet d'impôt
- Non amortissement des écarts d'acquisition

en millions d'euros	31 déc 2004	Retr.	31 déc 2004	Affectation Poste "Autre activités"	Affectation Poste "Portef à la JV"	Affectation Poste "DALV"	Déclassement	31 déc 2004
	publié		pro-forma IFRS hors IAS 32-39 Présentat° CNC					pro-forma IFRS hors IAS 32-39 Présentat° IFRS
+ Intérêts et produits assimilés	12 336	0	12 336		(2 935)		(8)	12 223
+ Intérêts et charges assimilés	(11 177)	0	(11 177)		3 436		8	(11 161)
+ Revenus des titres à revenu variable	57	0	57			(57)		
+ Commissions (produits)	1 814	0	1 814					1 814
+ Commissions (charges)	(617)	0	(617)		(794)			(617)
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	794	0	794			(287)		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	287	0	287					
+ Autres produits d'exploitation bancaire	113	0	113	(113)				
+ Autres charges d'exploitation bancaire	(29)	0	(29)	29				
+ Marge brute des activités d'assurance	641	0	641	(641)				
= Résultat net des opérations financières		0						1 254
+/- Gains ou pertes nets sur portefeuilles à la JV par résultat		0			293		13	904
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente		0				375	(13)	362
+/- Produits et charges des autres activités		0		730				730
= Produit Net Bancaire	4 219	0	4 219	6	0	31		4 255
+ Charges de personnel	(1 588)	0	(1 588)					(1 588)
+ Autres charges administratives	(990)	0	(990)					(990)
+ Dotations aux amortissements	(178)	3	(175)					(175)
= Charges de fonctionnement	(2 756)	0	(2 753)					(2 753)
= Résultat Brut d'Exploitation	1 462	3	1 465	6	0	31		1 502
+ Coût du risque	(218)	0	(218)					(218)
= Résultat d'Exploitation	1 244	3	1 247	6	0	31		1 284
+/- Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	13	2	15					15
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	29	5	34			(31)		3
= Résultat Courant	1 286	10	1 297	6	0	0		1 302
+/- Résultat exceptionnel	6	0	6	(6)				
+ Impôts sur les bénéfices	(394)	0	(395)					(395)
+/- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(58)	58	0					
+/- Dotations/reprises de FRBG	(10)	10	0					
= Résultat Net Global	829	78	908	(0)	0	0		907
- Intérêts minoritaires	115		117					117
= Résultat Net - Part du groupe	714	78	791					790

#### ***Note 1.4 Etablissement du tableau de flux de trésorerie***

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des effets des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale et de l'office des CCP.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaires et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

#### ***Note 1.5 Bilan et compte de résultat pro forma IFRS au 31 décembre 2004***

Ces documents sont présentés avec les valorisations du référentiel IFRS 2004 (hors IAS 32 39 et IFRS 4) et avec la présentation CNC utilisée lors de la publication des états financiers 2004.

## ETATS FINANCIERS 2004 RETRAITES IFRS HORS 32-39

Présentation selon le format français (règlements CRC 2000-03 et 2000-04)

### BILAN

<b>ACTIF</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2004</b> publié	<b>31 déc 2004</b> pro-forma IFRS hors IAS 32-39
Opérations interbancaires et assimilées		71 115	71 115
Opérations avec la clientèle		67 022	67 022
Opérations de crédit-bail et assimilées		5 329	5 329
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable		61 810	61 810
Placements des entreprises d'assurance		32 402	32 402
Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme		1 195	1 207
Immobilisations corporelles et incorporelles		1 735	1 726
Ecart d'acquisition		536	595
Comptes de régularisation et actifs divers		17 248	17 254
<b>Total de l'actif</b>		<b>258 391</b>	<b>258 459</b>
<hr/>			
<b>Hors-bilan Engagements donnés</b>		<b>31 déc 2004</b> publié	<b>31 déc 2004</b> pro-forma IFRS hors IAS 32-39
<hr/>			
<b>Engagements donnés de l'activité bancaire</b>		<b>36 281</b>	<b>36 281</b>
Engagements de financement		25 355	25 355
Engagements de garantie		9 657	9 657
Engagements sur titres		1 269	1 269
<b>Engagements donnés de l'activité d'assurance</b>		<b>155</b>	<b>155</b>

## ETATS FINANCIERS 2004 RETRAITES IFRS HORS 32-39

Présentation selon le format français (règlements CRC 2000-03 et 2000-04)

### BILAN

<b>PASSIF</b> en millions d'euros	Notes	31 déc 2004 publié	31 déc 2004 pro-forma IFRS hors IAS 32-39
Opérations interbancaires et assimilées		86 833	86 831
Opérations avec la clientèle		56 271	56 271
Dettes représentées par un titre		41 432	41 432
Provisions techniques d'assurance		31 604	31 604
Comptes de régularisation et passifs divers		30 242	30 254
Ecart d'acquisition		5	0
Provisions pour risques et charges		852	852
Dettes subordonnées		4 775	4 775
Fonds pour risques bancaires généraux		649	0
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		1 011	1 057
Capitaux propres - Part du groupe		4 716	5 382
- Capital souscrit		1 302	1 302
- Primes d'émission		578	578
- Réserves consolidées		2 122	2 712
- Résultat consolidé		714	791
<b>Total du passif</b>		<b>258 391</b>	<b>258 459</b>
<hr/>			
<b>Hors-bilan Engagements reçus</b>		<b>31 déc 2004</b> publié	<b>31 déc 2004</b> pro-forma IFRS hors IAS 32-39
<b>Engagements reçus de l'activité bancaire</b>		<b>7 720</b>	<b>7 720</b>
Engagements de financement		18	18
Engagements de garantie		6 844	6 844
Engagements sur titres		858	858
<b>Engagements reçus de l'activité d'assurance</b>		<b>5 089</b>	<b>5 089</b>

## ETATS FINANCIERS 2004 RETRAITES IFRS HORS 32-39

Présentation selon le format français (règlements CRC 2000-03 et 2000-04)

### COMPTE DE RESULTAT

en millions d'euros	Notes	31 déc 2004 publié	31 déc 2004 pro-forma IFRS hors IAS 32-39
+ Intérêts et produits assimilés		12 336	12 336
+ Intérêts et charges assimilées		(11 177)	(11 177)
+ Revenus des titres à revenu variable		57	57
+ Commissions (produits)		1 814	1 814
+ Commissions (charges)		(617)	(617)
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		794	794
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement		287	287
+ Autres produits d'exploitation bancaire		113	113
+ Autres charges d'exploitation bancaire		(29)	(29)
+ Marge brute des activités d'assurance		641	641
<b>= Produit Net Bancaire</b>		<b>4 219</b>	<b>4 219</b>
+ Charges de personnel		(1 588)	(1 588)
+ Autres charges administratives		(990)	(990)
+ Dotations aux amortissements		(178)	(175)
<b>= Charges de fonctionnement</b>		<b>(2 756)</b>	<b>(2 753)</b>
<b>= Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>1 462</b>	<b>1 465</b>
+ Coût du risque		(218)	(218)
<b>= Résultat d'Exploitation</b>		<b>1 244</b>	<b>1 247</b>
+/- Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		13	15
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		29	34
<b>= Résultat Courant</b>		<b>1 286</b>	<b>1 297</b>
+/- Résultat exceptionnel		6	6
+ Impôts sur les bénéfices		(394)	(395)
+/- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(58)	0
+/- Dotations/reprises de FRBG		(10)	0
<b>= Résultat Net Global</b>		<b>829</b>	<b>908</b>
- Intérêts minoritaires		115	117
<b>= Résultat Net - Part du groupe</b>		<b>714</b>	<b>791</b>

## **2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **Note 2.1 Détermination du périmètre**

Le périmètre de consolidation comprend :

- Les sociétés sous contrôle exclusif, sur lesquelles l'entreprise consolidante dispose du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle ;
- Les sociétés sous contrôle conjoint, qui résulte du partage du contrôle entre un nombre limité d'associés ;
- Les sociétés sous influence notable, qui ne sont pas contrôlées par l'entreprise consolidante mais sur lesquelles existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle.

Les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante.

Une entité ad hoc est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du Groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les titres des sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, en détenant directement ou indirectement au moins 20% des droits de vote, sont mis en équivalence. Les participations comprises entre 20% et 50% détenues par des sociétés de capital développement sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur par résultat sur option.

Les entités contrôlées ou sous influence notable qui ne présentent pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés sont exclues du périmètre de consolidation. Cette situation est présumée lorsque le total de bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1% sur l'équivalent consolidé ou sous-consolidé (en cas de consolidation par palier). Ce critère quantitatif n'est que relatif ; une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Au 31 décembre 2005, les changements concernant le périmètre de consolidation sont :

- L'entrée des sociétés Banque de Tunisie détenue à 20 % par le CIC, Atout Assurance (Société Anonyme luxembourgeoise, filiale à 100% de la Banque du Luxembourg), la Banque Transatlantique Belgium détenue à 100 %, les entités luxembourgeoises Cigogne Management et Cigogne Fund, ainsi que de plusieurs entités portant des titres.
- La fusion de CIC Développement avec EID, la fusion de la SCI du Champ de Mars avec le CIO, la fusion d'UBR avec le CIC, et la fusion au sein d'ACM Retraite des sociétés suivantes : SCI Bastille, SCI Berger, SCI Brant, SCI Le Discover, SCI Gaia Sophia, SCI Green, SCI Lille, SCI Pelletan Camil, SCI Port Nogen, SCI Rouget de Lisle, SNC Bruyère, SNC Mathurins
- L'entrée en MEE de EID suite à la fusion de CIC Développement avec EID
- La sortie de périmètre de la Compagnie de Finance pour l'Industrie (CFI) en raison de l'arrêt de l'activité.



		31.12.2005			31.12.2004		
		Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode
		Contrôl	Intérêt	*	Contrôle	Intérêt	*
GACM	ACM GIE	100	75	IG	100	75	IG
GACM	ACM Services	100	75	IG	100	75	IG
GACM	SA Saint Germain	78	59	IG	78	59	IG
GACM	SCI Ads	100	74	IG	100	73	IG
GACM	SCI Bastille	-	-	FU	100	40	IG
GACM	SCI Berger	-	-	FU	100	75	IG
GACM	SCI Brant	-	-	FU	100	66	IG
GACM	SCI Le Discover	-	-	FU	100	75	IG
GACM	SCI Gaia Sophia	-	-	FU	100	75	IG
GACM	SCI Green	-	-	FU	100	57	IG
GACM	SCI Lille	-	-	FU	100	43	IG
GACM	SCI Pelletan Camil	-	-	FU	100	75	IG
GACM	SCI Port Nogent	-	-	FU	90	67	IG
GACM	SCI Rouget De Lisle	-	-	FU	100	66	IG
GACM	SNC Bruyère	-	-	FU	100	75	IG
GACM	SNC Mathurins	-	-	FU	100	75	IG
CIC	Adepi	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Atout Assurance	99	94	IG	-	-	NC
CIC	BLC gestion	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Capital Développement	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Développements	-	-	FU	100	60	IG
CIC	CIC Epargne salariale	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Finance	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Information	57	60	IG	57	60	IG
CIC	CIC Lyonnaise de Participations	100	92	IG	100	92	IG
CIC	CIC Migrations	100	93	IG	-	-	NC
CIC	CIC Nord ouest gestion	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Participations	100	93	IG	-	-	NC
CIC	CIC Production GIE	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CIC Régions Expansion	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Cicor	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Cicoval	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Cigogne Fund	100	89	IG	-	-	NC
CIC	Cigogne Management	100	96	IG	-	-	NC
CIC	CM-CIC Securities	100	93	IG	100	93	IG
CIC	CM-CIC Mezzanine	90	82	IG	-	-	NC
CIC	Compagnie de Finance pour l'Industrie	-	-	NC	99	92	IG
CIC	Dubly-Douilhet	63	58	IG	64	59	IG
CIC	Efsa	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Finances et Stratégies	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Financière Ar men	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Financière Voltaire	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Gesteurop	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Gestunion 2	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Imofinance	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Impex Finance	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Institut de Participations de l'Ouest (IPO)	77	71	IG	78	71	IG
CIC	Marsovalor	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Pargestion 2	100	93	IG	-	-	NC

		31.12.2005			31.12.2004		
		Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode
		Contrôl	Intérêt	*	Contrôle	Intérêt	*
CIC	Placinvest	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Saint-Pierre SNC	100	93	IG	100	93	IG
CIC	SCI Champs de Mars	-	-	FU	100	93	IG
CIC	SNVB Participations	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Sofiholding 2	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Sofim	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Sofinaction	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Sud Est Gestion	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Sudinnova	49	45	IG	49	45	IG
CIC	Transatlantique Finance	100	93	IG	100	93	IG
CIC	Ufigestion 2	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Ugepar Service	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Valimar 2	100	93	IG	-	-	NC
CIC	Vizille (banque de )	98	91	IG	97	90	IG
CIC	Vizille Capital Finance	100	91	IG	100	90	IG
CIC	Vizille Capital Innovation	100	91	IG	100	90	IG
CIC	VTP 1	100	93	IG	-	-	NC
CIC	VTP 5	100	93	IG	-	-	NC
	<b>D. Sociétés d'assurance</b>						
GACM	Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)	76	75	IG	76	75	IG
GACM	ACM IARD	96	72	IG	96	72	IG
GACM	ACM Nord IARD	49	37	ME	49	37	ME
GACM	Foncière ACM (ex ACM Retraite)	89	66	IG	100	73	IG
GACM	Astree	30	23	ME	-	-	NC
GACM	ACM Vie	100	75	IG	100	75	IG
GACM	Assurances du Sud	99	74	IG	98	73	IG
GACM	Euro Protection Services	100	75	IG	100	75	IG
GACM	ICM Life	100	75	IG	100	75	IG
GACM	ICM Ré	100	72	IG	100	72	IG
GACM	Immobilière ACM	100	75	IG	-	-	NC
GACM	Procourtage	100	75	IG	100	75	IG
GACM	Socapierre	96	72	IG	96	96	IG
GACM	Sérénis	100	75	IG	100	75	IG
GACM	Suravenir Assurances	34	26	ME	34	25	ME
GACM	Télévie	100	75	IG	100	75	IG
	La Pérennité	21	21	ME	21	21	ME

CIC = Société appartenant au sous-groupe du Crédit Industriel et Commercial

GACM = Société appartenant au sous-groupe du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

\* Méthode :

IG = Intégration Globale

ME = Mise En Equivalence

NC = Non Consolidée

FU = Fusionnée

### **3. PRINCIPES COMPTABLES**

Les normes comptables IFRS s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004 hormis les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les documents de synthèse au format IFRS sont présentés selon la recommandation CNC 2004-R.03.

#### ***Note 3.1 TITRES ACQUIS***

Trois catégories de titres ont été définies par l'IAS 39 :

- les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs financiers disponibles à la vente
- les instruments financiers en juste valeur par résultat

#### **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

##### *Classification*

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable nécessairement cotés sur un marché actif, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et n'a pas décidé de classer en instruments financiers en juste valeur par résultat ou en instruments financiers disponibles à la vente. Les critères d'intention et de capacité de détention des titres jusqu'à leur échéance sont vérifiés à chaque arrêté.

##### *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres sont enregistrés lors de leur acquisition à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont étalés car ils sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif sauf lorsqu'ils ne sont pas significatifs auquel cas ils sont enregistrés en résultat à l'initiation. Lors des arrêts ultérieurs, les titres sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

##### *Calcul et Comptabilisation de la dépréciation pour risque de crédit*

Les actifs financiers détenus jusqu'à maturité sont dépréciés de la même façon que les prêts et créances dès lors que la valeur est affectée par un risque de crédit.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

##### *Classification*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en prêts et créances, ni en actifs financiers détenus jusqu'à maturité ou en juste valeur par résultat.

##### *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « gains ou pertes latents ou différés ». Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

##### *Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente*

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et/ou significative de la juste valeur par rapport au coût. Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente « actions ou assimilés » passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les pertes pour dépréciation durable de titres AFS « obligations et assimilées » sont réversibles et sont comptabilisées dans le poste « coût du risque » lorsqu'elles concernent le risque de crédit.

## **Instruments financiers en juste valeur par résultat**

### *Classification*

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

- a) Les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il s'agit principalement des instruments qui :
  - a. ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou qui
  - b. sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore qui
  - c. constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;
  
- b) Les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de produire une information financière plus pertinente, avec notamment :
  - a. L'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable.
  - b. la réduction significative de distorsions de traitement comptables entre certains actifs et passifs
  - c. la gestion et le suivi des performances d'un groupe d'actifs et/ou passifs correspondant à une gestion des risques ou à une stratégie d'investissement est effectuée en juste valeur Figurent notamment dans cette catégorie les titres de l'activité de capital développement ainsi que des éléments de bilan des activités de marché.

### **Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits**

Les instruments classés dans cette catégorie sont comptabilisés au bilan lors de leur entrée à leur juste valeur et lors des arrêts ultérieurs et jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

### *Juste valeur ou valeur de marché*

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales. Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La juste valeur en cas de cotation de l'instrument financier sur un marché actif est le prix coté ou valeur de marché car celui-ci est la meilleure estimation de la juste valeur.

Le prix coté dans le cadre d'un actif détenu ou d'un passif à émettre est généralement le prix offert à la vente (bid) et le prix offert à l'achat (ask) lorsqu'il s'agit d'un passif détenu ou d'un actif à acquérir.

En cas de positions actives et passives symétriques, seule la position nette est valorisée selon le prix offert à la vente s'il s'agit d'un actif net ou d'un passif net à émettre et selon le prix offert à l'achat s'il s'agit d'un passif net ou d'un actif net à acquérir.

Le marché est dit actif lorsque les prix cotés sont aisément et fréquemment disponibles et que ces cours représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement dans des conditions de concurrence normale sur des instruments financiers très similaires.

Lorsque le marché de cotation n'est pas actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les produits dérivés sont réévalués à partir de données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La notion de bid/ask doit alors être appliquée sur ces données observables. Pour les titres de l'activité de capital développement, une approche multi critères est effectuée, complétée par l'expérience en matière de valorisation d'entreprises non cotées.

### ***Instruments financiers en juste valeur par résultat - dérivés***

Un dérivé est un instrument financier :

- a) dont la juste valeur est fonction de taux d'intérêt, de prix d'instrument financier, de prix de matière première, de taux de change, d'index de prix de taux ou de crédit, ou d'autre variable appelée sous-jacent ;
- b) qui requiert un investissement net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent ;
- c) qui est dénoué à une date future.

Les dérivés font partie des instruments financiers détenus à des fins de transaction ou de trading sauf lorsqu'ils entrent dans une relation de couverture.

Ils sont comptabilisés au bilan parmi les instruments financiers en juste valeur par résultat pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur et les intérêts courus ou échus sont comptabilisés parmi les gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Les dérivés de couverture qui satisfont aux critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans les catégories « Couverture de juste valeur » ou « Couverture de flux de trésorerie » selon le cas approprié. Les autres dérivés sont par défaut tous classés dans la catégorie actifs ou passifs de transaction, même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

### ***Dérivés incorporés***

Un dérivé incorporé à un contrat hôte doit être comptabilisé séparément lorsque ses caractéristiques économiques et les risques associés ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Lorsque le contrat hôte n'est pas évalué en juste valeur par résultat, le ou les dérivés incorporés sont détachés du contrat hôte et sont comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé.

### ***Instruments financiers en juste valeur par résultat - dérivés - produits structurés***

Les produits structurés sont des montages financiers proposés aux clients pour répondre de manière plus précise à leurs besoins. Ils sont construits à partir de produits élémentaires généralement des options. Il existe différentes catégories de produits structurés fondés sur les produits élémentaires suivants : options classiques, options binaires, options à barrière, options asiatiques, options look back, options sur plusieurs actifs, swaps d'indices.

Il existe trois grandes familles de méthodes de valorisation de ces produits : les méthodes provenant de la résolution d'une équation différentielle partielle, les méthodes d'arbres en temps discret et les méthodes de Monte-Carlo. La première et la dernière méthode sont utilisées. Les méthodes analytiques appliquées sont celles retenues par le marché pour la modélisation des sous-jacents utilisés.

Les paramètres utilisés pour la valorisation sont ceux observés ou déduits via un modèle standard des valeurs observées, à la date d'arrêt. Dans le cas où il n'existe pas de marché organisé, les valeurs utilisées sont relevées chez les courtiers les plus actifs sur les produits correspondants et ou extrapolées à partir des valeurs cotées. Tous les paramètres utilisés sont historisés. Les instruments financiers à terme non cotés sont réévalués à partir de prix observables dans le marché, selon la procédure dite de "flashage". Cette dernière méthode consiste à relever chaque jour à la même heure les prix offerts et demandés de plusieurs contributeurs via les logiciels de flux de marchés. Un prix unique est retenu pour chaque paramètre de marché utile.

Certains instruments financiers complexes et principalement les produits structurés actions mono et multi sous-jacents à barrière, généralement construits sur mesure, peu liquides et d'échéances longues sont valorisés en utilisant des modèles développés en interne et des paramètres de valorisation telles que les volatilités longues, les corrélations, les estimations de dividendes pour partie non observables sur les marchés actifs. Lors de leur comptabilisation initiale, ces instruments complexes sont enregistrés au bilan au prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché bien que la valorisation issue des modèles puisse être différente. Cette différence entre le prix de négociation de l'instrument complexe et la valeur obtenue à l'aide du modèle interne, généralement un gain, est appelée « Day one profit and loss ». Les textes comptables prohibent la constatation de la marge réalisée sur les produits valorisés à l'aide de modèles et de paramètres non observables sur des marchés actifs. Elle est donc différée dans le temps. Lorsqu'il s'agit de produits mono sous-jacent sans barrière, la marge est étalée sur la durée de vie de l'instrument. Pour les produits intégrant des options à barrière, compte tenu des risques spécifiques liés à la gestion de ces barrières, la marge est reconnue à l'échéance du produit structuré

### *Comptabilité de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert. La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers, elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe ainsi que les dépôts à vue dans le cadre des possibilités ouvertes par l'Union européenne. La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou de passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises. La couverture d'investissements nets en devises est un cas particulier de la couverture de flux de trésorerie.

Le groupe documente la relation entre l'instrument couvert et l'instrument de couverture, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation inclut les objectifs de gestion de la relation de couverture, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

Le groupe évalue cette efficacité lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. La partie inefficace de la couverture est comptabilisée au compte de résultat au sein du poste « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### *Couverture de juste valeur*

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts – Dérivés de couverture » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation du risque des éléments couverts en résultat. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en actif disponible à la vente. Si la relation de couverture est parfaitement efficace, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture compense celle de l'élément couvert.

La couverture doit être considérée comme « hautement efficace » pour pouvoir être qualifiable pour la comptabilité de couverture. La variation de l'instrument de couverture en juste valeur ou en flux de trésorerie doit pratiquement compenser la variation de l'élément couvert en juste valeur ou en flux de trésorerie. Le ratio entre ces deux variations doit se situer dans l'intervalle de 80% à 125%.

Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce sur base prospective.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en instrument de transaction et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

### *Couverture de juste valeur par portefeuille du risque de taux d'intérêt*

Cette relation de couverture vise à couvrir de façon globale le risque structurel de taux d'intérêt. Les modifications apportées par l'Union européenne à la norme IAS 39 en octobre 2004 permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixe.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à l'échéancier des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture et ceci par pilier et à chaque arrêt.

Le portefeuille de passif à taux fixe peut comprendre les dépôts à vue de la clientèle, échéancés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Les variations de juste valeur du risque de taux d'intérêt des portefeuilles d'instruments couverts sont enregistrées dans une ligne spécifique du bilan « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

### *Couverture de flux de trésorerie*

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les gains ou pertes de l'instrument de couverture considéré comme efficace sont enregistrés dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains ou pertes latents ou différés sur couverture de flux de trésorerie » alors que la partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat. Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

### ***Note 3.2 CONTRATS D'EPARGNE REGLEMENTEE***

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

### ***Note 3.3 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE***

Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net encaissé puis sont valorisées les arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Certains instruments de dettes « structurés » peuvent comporter des dérivés incorporés. Ces dérivés incorporés sont séparés des contrats hôtes dès lors que les critères de séparation sont satisfaits et qu'ils sont évaluable de manière fiable. Le contrat hôte est ultérieurement comptabilisé au coût amorti. La détermination de la juste valeur est basée sur les prix de marché cotés ou sur des modèles d'évaluation.

### ***Note 3.4 EVALUATION DES DETTES ET CREANCES***

#### ***Prêts et créances***

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé puis sont valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

### ***Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie***

#### **Provision pour dépréciation de prêts**

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts, susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations et reprises sont comprises dans le coût du risque à l'exception de l'effet de passage du temps lié à la mécanique d'actualisation, qui est constaté en PNB parmi les intérêts reçus. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

#### **Provisions collectives sur les prêts**

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une analyse de risques par portefeuilles homogènes de prêts, sur la base des dégradations observées des notes internes ou externes, de la probabilité de défaut à maturité du taux de perte et du niveau de l'encours.

### ***Note 3.5 ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVISES***

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

Actifs ou passifs financiers monétaires : les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat ».

Actifs ou passifs financiers non monétaires : les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les « plus ou moins latentes ou différées » si lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

### ***Note 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES***

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Elles incluent les biens autres que les biens immobiliers donnés en location simple. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées au coût historique amorti c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles sont de :

- 40-80 ans pour le gros œuvre
- 15-30 ans pour le clos et couverts
- 10-25 ans pour les équipements
- 10 ans pour les agencements et les installations.

Pour les immobilisations incorporelles, les droits au bail versés ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation. Les droits d'entrée versés au propriétaire sont amortis sur la durée de vie du bail comme un complément de loyer et les autres éléments d'un fonds commercial sont amortis sur 10 ans (acquisition de portefeuilles de contrats clientèle).

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

### ***Note 3.7 PROVISIONS ET LITIGES***

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision.

D'autre part, la décision de la Commission européenne du 15 janvier 2002 demandant le remboursement d'une aide d'Etat qui aurait été accordée au Crédit Mutuel concernant la gestion du livret bleu a été annulée par un arrêt du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes le 18 janvier 2005. La Commission Européenne n'ayant pas fait appel de la décision du Tribunal de Première Instance, ce dernier a annulé l'amende réclamée. Le Groupe BFCM n'est pas directement concerné par cette procédure, qui touche sa société mère (Crédit Mutuel Centre Est Europe).

### ***Note 3.8 RESERVE DE CAPITALISATION ET PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIETES D'ASSURANCE***

Les réserves de capitalisation sont destinées à parer à la dépréciation des valeurs comprises dans l'actif des compagnies d'assurance et à la diminution de leurs revenus.

En application du règlement CRC n°2000-05, les mouvements affectant la réserve de capitalisation sont éliminés en consolidation. Lors de la première application de ce règlement, la réserve de capitalisation existante au 1er janvier 2001 a été rapportée aux capitaux propres.

Ce poste relevant de la norme IFRS 4, aucun retraitement complémentaire n'est effectué au titre des normes IFRS. Un impôt différé passif de 83,8 millions d'euros est constaté au 31 12 05 sur le reclassement de la réserve de capitalisation en réserves.

Les provisions techniques reflètent les engagements vis-à-vis des assurés. Elles sont déterminées conformément aux dispositions réglementaires et aux principes généralement admis. Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées en fonction de la valeur de réalisation des actifs servant de support à ces contrats.

La méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC n°2000-05 qui consiste à calculer les provisions techniques des activités d'assurance vie avec un taux d'actualisation inférieur ou égal au taux prudemment estimé du rendement des actifs affectés à leur représentation n'a pas été appliquée par les sociétés d'assurance du Groupe, qui estiment que cette méthode n'augmenterait pas le montant des provisions techniques. Corrélativement, les provisions pour aléas financiers et les provisions globales de gestion sont éliminées en consolidation. Les provisions pour égalisation susceptibles de revenir aux assurés sont retraitées en provision pour participation aux résultats. Les provisions pour égalisation constituées pour faire face aux risques dus aux éléments naturels et aux attentats sont maintenues dans les comptes consolidés.

En cas d'indication d'une dépréciation, l'intégralité de la moins value enregistrée en capitaux propres à la date de clôture est transférée en résultat. Aucune reprise de dépréciation n'est possible ;

Les provisions sur les sociétés d'assurance non-vie sont suffisantes d'après la réglementation française.

Les provisions sur les sociétés d'assurance vie sont suffisantes en ce qui concerne le stock de contrats en cours.

La réserve de capitalisation est intégralement reclassée en capitaux propres conformément aux normes IFRS.

### ***Note 3.9 PARTICIPATION ET INTERESSEMENT DES SALARIES***

Les charges relatives à la participation et à l'intéressement des salariés sont comptabilisées dans le poste "frais de personnel" de l'exercice.

### ***Note 3.10 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET PRIMES POUR MEDAILLES DU TRAVAIL***

La comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires sont conformes à la recommandation n°2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les engagements font l'objet, le cas échéant, d'une provision et leur variation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation déterminé par référence au taux long terme de marché d'établissements de crédit de première catégorie. Le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel.

#### ***REGIMES DE RETRAITE***

##### ***Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies***

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement et le coût des services rendus de l'exercice, à partir des hypothèses précitées. Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue un écart actuariel. Les écarts actuariels établis par régime sont différés, hormis la fraction qui excède à la fin de l'exercice précédent 10% du montant le plus élevé à la clôture de l'exercice de l'engagement et des actifs du régime. Cette fraction est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

#### *Retraites complémentaires AFB relevant des caisses de retraite*

A la suite de l'accord professionnel du 13 septembre 1993, les salariés des banques AFB du Groupe ont rejoint les régimes de retraite complémentaire généraux ARRCO et AGIRC. Cet accord prévoit le versement d'un complément bancaire de retraite correspondant aux droits acquis par les salariés et retraités au 31 décembre 1993 dans l'ancien régime, non repris par l'ARRCO et l'AGIRC. L'engagement actuariel qui en résulte vis-à-vis des différentes caisses de retraites bancaires est provisionné au bilan. La couverture de l'engagement actuariel des droits est assurée par la CRPB qui n'a pas appelé de primes en 2005, la provision technique étant supérieure aux besoins. Concernant les caisses de retraites propres aux banques du CIC, leurs engagements font l'objet d'une estimation complète tous les deux ans par un actuair, la dernière ayant eu lieu fin 2004.

#### Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les futures indemnités de fin de carrière et les primes à verser lors de l'attribution de médaille du travail sont intégralement couvertes par contrats d'assurances ou provisions. Les engagements sont calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, la mortalité selon la table INSEE TV 88-90, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière (taux de marché établi par référence aux taux de rendement des obligations d'état et de la durée actuarielle des engagements – 3,60% en 2005). Les engagements correspondants aux droits acquis par les salariés au 31 décembre 2005 sont intégralement couverts par les réserves constituées auprès de la compagnie d'assurances. En raison de cette situation aucun versement complémentaire n'a été appelé en 2005. Les indemnités de fin de carrière et primes médailles du travail arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année ont fait l'objet de remboursements par l'assureur.

#### *CARMUT*

Le personnel du groupe CEE/SE/IDF bénéficie en complément des régimes de retraite obligatoire, des prestations servies par la Caisse de Retraite du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CARMUT), organisme paritaire classé dans la catégorie des Institutions de retraite supplémentaire. La CARMUT fonctionne en capitalisation et gère deux régimes, un régime à cotisations définies en points et un régime à prestations définies de type additif. Les cotisations et primes sont à la charge intégrale des employeurs. Les provisions techniques spéciales inscrites au passif du bilan de la CARMUT pour l'ensemble des participants, s'élèvent respectivement au 31/12/2005 à 395,6 millions d'euros pour le fonds en points, à 50,6 millions d'euros pour le fonds additif. L'évaluation actuarielle du régime à prestations définies est établie par une société d'actuariat indépendante selon la méthode du coût unitaire par année de service. La couverture des engagements de ce régime est assurée moyennant une prime annuelle appelée auprès des employeurs, égale à 1,70% de la masse salariale et comptabilisée dans les charges de l'exercice. La CARMUT qui relève du Code de la Sécurité Sociale, est créée dans l'intérêt des bénéficiaires et gérée de façon paritaire. Les avantages économiques reviennent aux seuls affiliés et le pouvoir décisionnel, partagé entre Direction et représentants du personnel, ne peut être exercé que dans l'intérêt exclusif des bénéficiaires. La CARMUT n'est en conséquence pas prise en compte dans le périmètre de consolidation IFRS au regard des critères de consolidation définis par l'IAS 27 fondés essentiellement sur la notion de contrôle ou d'influence.

#### ***CESSATION ANTICIPEE D'ACTIVITE DES TRAVAILLEURS SALARIES (CATS)***

Un accord cadre sur l'application dans le groupe CIC du dispositif professionnel de cessation d'activité des salariés d'entreprises du groupe a été signé le 27 juin 2001.

Le CIC et la plupart des banques régionales du Groupe CIC ont mis en place cet accord. Il permet aux bénéficiaires de cesser leur activité 2 à 3 années avant leur date de départ en retraite, tout en recevant une allocation comprise entre 57.5% et 65% de leur salaire. Les entrées dans ce système sont possibles jusqu'au 31 mars 2006.

La charge future totale fait l'objet d'une estimation sur la totalité de la durée de cet engagement. Cette charge est provisionnée linéairement entre la date d'entrée en vigueur de l'accord (agrément du Ministre du travail) et la date à partir de laquelle le salarié peut opter pour cet accord. Compte tenu de la durée limitée de cet accord, il n'a pas été procédé à l'actualisation des flux futurs ni à la prise en compte de l'augmentation future des salaires. La part des bénéficiaires potentiels qui opteront pour ce système a été estimée entité par entité.

## **4. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Les normes comptables IFRS s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004 hormis les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### **Note 4.1 METHODE DE CONSOLIDATION**

Les méthodes d'intégration retenues sont :

#### ***L'intégration globale***

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle est retenue pour les entreprises sous contrôle exclusif et dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de l'entreprise consolidante (notamment la banque, l'assurance, les prestations en système d'information, etc.).

#### ***La mise en équivalence***

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées. Elle est retenue pour toutes les entreprises sous influence notable et celles sous contrôle exclusif ou conjoint ayant une structure de comptes différente et dont l'activité ne se situe pas dans le prolongement de celle de l'entreprise consolidante.

Une entité ad hoc est consolidée si les conditions définies par SIC12 (activités de l'entité menées pour le contrôle exclusif du Groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité ; conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations comprises entre 20% et 50% détenues par des sociétés de capital développement sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur par résultat.

Les principes généraux d'inclusion d'une filiale dans le périmètre sont définis par l'IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

### **Note 4.2 INTEGRATION DES ACTIVITES NON BANCAIRES**

Lorsqu'une entreprise appartient à un secteur d'activité non bancaire, les règles comptables qui lui sont particulières sont maintenues dans les comptes consolidés. Les éléments relatifs aux filiales non bancaires consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature déjà présents dans le bilan ou le hors bilan consolidés, sauf exceptions détaillées ci-après.

Afin de rendre compte des activités des sociétés d'assurance intégrées globalement ou proportionnellement, les postes suivants ont été ajoutés aux états de synthèse consolidés du groupe :

#### **AU BILAN PASSIF :**

*Provisions techniques des sociétés d'assurance*

#### **AU COMPTE DE RESULTAT :**

Un poste « *Produits et charges des autres activités* » est ajouté au compte de résultat consolidé afin de mettre en évidence le poids des activités non bancaires, dont notamment l'activité d'assurance.

Il comprend donc également :

- Les produits et charges techniques (vie ou non vie)
  - Primes ou cotisations acquises
  - Charges de prestations (y compris variations des provisions)
  - Produits nets des placements
  - Autres charges et produits techniques
- Les produits nets non techniques

Le classement par nature des charges du monde bancaire est privilégié par rapport au classement par destination des sociétés d'assurance. Les produits et charges inclus dans la « marge brute des activités d'assurance » ne comprennent donc pas les éléments qui peuvent être rattachés par leur nature à un autre poste du compte de résultat consolidé. Néanmoins, les dotations et reprises aux amortissements et aux provisions concernant les placements d'assurance sont reprises dans le calcul de la marge technique et financière de l'assurance.

### ***Note 4.3 DATE DE CLOTURE***

Toutes les sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

### ***Note 4.4 ECARTS D'ACQUISITION***

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ». Il peut être recalculé si dans les 12 mois qui suivent l'acquisition, l'évaluation de l'entité doit être corrigée de variations imputables à des causes extérieures à l'acquisition. Les écarts d'acquisition sont dépréciés immédiatement lorsqu'ils sont inférieurs à 1M€ Les écarts d'acquisition sont présentés sur une ligne distincte du bilan y compris lorsqu'ils concernent une entité mise en équivalence.

Le Groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation durable. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le Groupe suit son activité.

#### **Ecarts d'évaluation**

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitations sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

### ***Note 4.5 RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS***

L'ensemble des opérations réciproques significatives entre entités consolidées par intégration globale est éliminé, ainsi que les profits et pertes internes éventuels en résultant.

Les provisions à caractère de réserve sont, après application éventuelle de l'imposition différée, reprises aux comptes de réserves et de résultat.

Les comptes sociaux des sociétés consolidées font l'objet, pour les montants significatifs, de divers retraitements afin qu'ils soient en conformité avec les principes comptables du Groupe que ce soit dans le domaine de l'assurance ou de la banque.

L'effet des opérations entre les sociétés du Groupe sur le bilan et le compte de résultat est éliminé ; les plus et moins-values internes sont neutralisées.

### ***Note 4.6 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES***

Le bilan des filiales étrangères est converti sur la base du cours de change officiel à la date du bilan. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les fonds propres au poste « Ecarts de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de la période.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004 comme le permet IFRS 1.

#### ***Note 4.7 IMPOTS SUR LES RESULTATS***

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel a constitué un groupe d'intégration fiscale avec trois de ses filiales (dont la société Ventadour Investissement). D'autre part, le CIC a constitué un groupe d'intégration fiscale avec la plupart de ses banques régionales et filiales.

En application d'IAS 12, les impôts différés sont calculés selon une approche « bilantielle » selon laquelle un impôt est constaté non seulement sur les différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal, mais également lorsque existe une différence entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan consolidé et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les passifs d'impôts différés sont systématiquement constatés, à l'exception des écarts d'acquisition et des écarts d'évaluation portant sur des actifs incorporels ne pouvant être cédés séparément de l'entreprise acquise.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que lorsque leur récupération est certaine ou probable.

#### ***Note 4.8 CREDIT-BAIL***

##### Opération de location financière bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financière figurent au bilan consolidé pour leurs en cours déterminés d'après la comptabilité financière. La réserve latente est inscrite dans les réserves consolidées pour un montant net d'impôt différé calculé sur la totalité de la réserve latente.

Toutefois, les opérations de crédit-bail réalisées avec des sociétés intégrées globalement ont été reclassées dans les immobilisations du Groupe. Ce cas de figure ne s'applique pas aux contrats de crédit bail mobilier conclus avec des sociétés du Groupe, pour lesquels les opérations intra groupe sont considérées comme étant non significatives.

##### Opération de location financière preneur

Conformément à l'IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

##### Cession-bail

Conformément à l'IAS 17, la plus-value de cession d'un immeuble précédemment détenu en pleine propriété à une société de crédit bail pour être louée à l'acheteur, est étalée sur la durée du contrat de location financement.

#### ***Note 4.9 Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés au 31 décembre 2004***

Les comptes consolidés sont établis conformément au règlement CRC 99-07 du comité de la réglementation comptable (CRC) et présentés conformément au règlement CRC 2000-04. Les normes IAS 32 39 et IFRS 4 étant appliquées à partir du 1er janvier 2005, les principes comptables précédemment appliquées en règles françaises continuent de s'appliquer pour les principaux sujets suivants :

##### ***CREDITS***

Les crédits sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale.

Les crédits sont classés en douteux lorsque les échéances dues sont impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales ou lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues.

Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire.

Les crédits douteux restructurés à des conditions hors marché et reclassés en créances saines font l'objet d'une décote comptabilisée immédiatement en charge et réintégré sur la durée du crédit dans la marge d'intérêt.

##### ***PORTEFEUILLE DE TITRES***

La comptabilisation des titres est décrite par le règlement CRB 90-01 modifié par le règlement CRB 95-04 et par le règlement CRC 2000-02, et l'instruction CB 94-07 modifiée par l'instruction CB 2000-12.

Conformément à ces textes, les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe (titres de marché interbancaire, titres de créance négociables, valeurs mobilières) sont répartis en titres de transaction, de placement ou d'investissement et les actions et autres titres à revenu variable sont répartis en titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres de participation, parts dans les entreprises liées ou autres titres détenus à long terme.

#### Titres de transaction

Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les céder dans un délai maximum de six mois. Les titres de transaction sont enregistrés pour leur prix d'acquisition coupon couru à l'achat inclus. A chaque arrêté comptable, les titres détenus sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat en produits ou en charges.

#### Titres de placement

Il s'agit de titres dont la durée de détention est supérieure à six mois sans intention toutefois de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres de placement sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais d'achat. Les surcotes ou décotes éventuelles sont étalées sur la durée résiduelle des titres.

A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titres fait l'objet séparément d'une estimation et, pour les obligations, les titres sont regroupés par ensembles homogènes. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente, ce calcul étant effectué valeur par valeur ou par ensemble homogène. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et il n'y a pas de compensation entre les plus et moins-values latentes. La valeur probable de négociation est, pour les actions cotées à Paris, le cours moyen du dernier mois et pour les actions cotées à l'étranger et les obligations, le cours le plus récent du dernier mois.

#### Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus. La différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres. Ces titres font l'objet d'une couverture en ressources ou en taux.

Une provision est constituée lorsque la dégradation de la situation financière des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

#### Titres de l'activité de portefeuille

Ces titres proviennent d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le fonds de commerce ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. Ces investissements sont réalisés dans le cadre de structures dédiées, de manière significative et permanente et la rentabilité provient essentiellement de la réalisation de plus-values de cession.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait l'objet séparément d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les titres cotés, la moyenne des cours de bourse sur une période suffisamment longue peut être retenue.

#### Autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les autres titres détenus à long terme sont des investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables avec l'émetteur, sans exercer toutefois une influence dans sa gestion. Les titres de participation sont ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur l'émetteur, ou d'en assurer le contrôle.

Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, éventuellement réévalué dans le cadre de la réévaluation légale de 1976 ou de fusions et opérations assimilées. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait séparément l'objet d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. La valeur d'utilité peut être estimée par différents critères tels que l'actif net éventuellement corrigé, la rentabilité et la perspective de rentabilité, les cours moyens de bourse des derniers mois.

### Titres donnés en pension livrée

Les titres donnés en pension livrée sont maintenus à l'actif du bilan et la dette vis-à-vis du cessionnaire est inscrite au passif. Les principes d'évaluation et de prise en résultat des revenus de ces titres demeurent ceux applicables à la catégorie à laquelle les titres vendus appartiennent.

### **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS A TERME DE TAUX D'INTERET ET DE CHANGE**

Le groupe intervient pour son propre compte sur différents marchés organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme fermes et conditionnels de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change de ses actifs et passifs.

#### Opérations sur les marchés organisés et assimilés

Les contrats sur instruments à terme fermes ou conditionnels traités sur les marchés organisés et assimilés sont évalués conformément aux règles fixées par le Comité de la réglementation bancaire. Les contrats sont réévalués en fin d'arrêté suivant leur cotation sur les différents marchés. Le gain ou la perte résultant de cette réévaluation est porté au compte de résultat.

#### Opérations sur les marchés de gré à gré

Le règlement n°90-15 du Comité de la réglementation bancaire est appliqué à l'ensemble des instruments de taux d'intérêt traités de gré à gré. A ce titre, sont notamment concernés les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, les contrats de taux futur (FRA), les contrats optionnels (cap, floor,...).

Conformément au règlement susvisé, les opérations sont affectées dès leur origine dans les différents portefeuilles (position ouverte, micro-couverture, gestion globale du bilan et hors-bilan, gestion spécialisée).

Les contrats classés dans les portefeuilles de position ouverte sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de micro-couverture sont inscrits en compte de résultat de façon symétrique à la comptabilisation de l'élément couvert.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de gestion globale du risque de taux sont inscrits prorata temporis dans le compte de résultat.

Les contrats inscrits dans les portefeuilles de gestion spécialisée sont évalués en valeur de marché. Les variations de valeur sont portées dans le produit net bancaire après correction pour tenir compte du risque de contrepartie et des frais futurs de gestion.

#### Produits structurés

Les produits structurés sont des montages financiers proposés aux clients pour répondre de manière plus précise à leurs besoins. Ils sont construits à partir de produits élémentaires généralement des options. Le CIC commercialise différentes catégories de produits structurés fondés sur les produits élémentaires suivants : options classiques, options binaires, options à barrière, options asiatiques, options look back, options sur plusieurs actifs, swaps d'indices.

Il existe trois grandes familles de valorisation de ces produits : les méthodes provenant de la résolution d'une équation différentielle partielle, les méthodes d'arbres en temps discret et les méthodes de Monte-Carlo. Le CIC utilise la première et la dernière méthode. Les méthodes analytiques appliquées sont celles retenues par le marché pour la modélisation des sous-jacents utilisés.

Les produits sont comptabilisés à leur valeur de marché. Les paramètres utilisés pour la valorisation sont ceux observés ou déduits via un modèle standard des valeurs observées, à la date d'arrêté. Dans le cas où il n'existe pas de marché organisé, les valeurs utilisées sont relevées chez les courtiers les plus actifs sur les produits correspondants et ou extrapolées à partir des valeurs cotées. Tous les paramètres utilisés sont historisés.

Dans le cas où la valorisation de certains instruments est faite à partir de modèles complexes, les paramètres de marché servant de base à l'évaluation de ces instruments sont corrigés de façon prudente pour tenir compte notamment du niveau de liquidité des marchés concernés et de leur pertinence sur des maturités longues.

#### Valorisation des instruments financiers à terme non cotés

Ces instruments sont réévalués à partir de prix observables dans le marché, selon la procédure dite de "flashage". Cette dernière méthode consiste à relever chaque jour à la même heure les prix offerts et demandés de plusieurs contributeurs via les logiciels de flux de marchés. Un prix unique est retenu pour chaque paramètre de marché utile.

### **COMPTES DE REGULARISATION**

Les frais d'émission d'emprunts émis jusqu'au 31 décembre 1999 sont amortis au cours de l'exercice d'émission et, pour les émissions postérieures à cette date, sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

Les primes de remboursement des obligations sont amorties, sur une base linéaire, en fonction de la durée de l'emprunt.

### ***PROVISIONS***

Les pertes probables des créances douteuses font l'objet de provisions. Elles résultent d'estimations des sommes recouvrables.

Les intérêts échus impayés depuis plus de 3 mois (6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales) portés en produits bancaires sont provisionnés à 100%.

Les dotations et reprises de provisions relatives au capital des créances douteuses sont comptabilisées dans le poste du coût du risque. Les dotations et reprises de provisions relatives aux intérêts des créances douteuses sont classées en moins du poste des intérêts reçus.

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges correspondantes.

Les provisions affectées à des postes d'actifs sont déduites des créances correspondantes qui apparaissent ainsi pour leur montant net. Les provisions relatives aux engagements hors-bilan sont inscrites en provisions pour risques.

Les provisions constituées pour couvrir les risques souverains ainsi que les risques sur les pays émergents, ont été déterminées en fonction de la situation économique des pays emprunteurs. La partie affectée de ces provisions est portée en déduction des actifs correspondants.

### ***PROVISIONS GENERALES POUR RISQUE DE CREDIT (PGRC)***

Depuis l'exercice 2000, le CIC constitue des provisions générales pour risques de crédit pour couvrir des risques nés mais non encore avérés sur les crédits sains et les engagements donnés à la clientèle. Ces provisions sont déterminées :

- pour les activités de crédit autres que les financements spécialisés, par un coût du risque moyen tel qu'il peut être appréhendé dans une perspective à long terme, soit 0,5% de l'encours clientèle sain ;
- pour l'activité de financements spécialisés ainsi que pour les succursales étrangères, par un coût du risque obtenu à partir de la notation des créances à laquelle est associé un coût moyen de défaillance. Cette méthode permet de tenir compte de la moindre dispersion des risques, de l'importance unitaire des dossiers et donc d'une volatilité plus importante.

Ces provisions générales pour risques de crédit feront l'objet de reprises si les occurrences auxquelles elles sont destinées à faire face se concrétisent.

Cette provision peut comprendre une provision générale au titre des grands risques du groupe.

### ***FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX***

En application de l'article 3 du CRB 90-02, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) a été créé par mesure de prudence pour couvrir les risques de caractère général et indéterminé, inhérents à l'activité bancaire. Les dotations et reprises au FRBG sont effectuées par les dirigeants et figurent au compte de résultat.

### ***INTERETS ET COMMISSIONS***

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception des commissions relatives aux opérations financières qui sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

Depuis l'exercice 2003, les intérêts des créances douteuses compromises ne sont pas comptabilisés en produits.

Les commissions comprennent les produits d'exploitation bancaire rétribuant les services fournis à des tiers, à l'exception de ceux ayant une nature d'intérêt, c'est à dire calculés en fonction de la durée et du montant de la créance ou de l'engagement donné.

**INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

**NOTE 1 - Caisse, Banques centrales, CCP  
Prêts et créances sur les établissements de crédit**

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	3 648	2 119
dont réserves obligatoires	573	450
Caisse, CCP	271	248
<b>Total</b>	<b>3 919</b>	<b>2 367</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel	229	262
Autres comptes ordinaires	2 490	2 501
Prêts	53 842	43 748
Autres créances	922	744
Titres non cotés sur un marché actif	5 276	4 605
Pensions	17 212	14 610
Créances dépréciées sur base individuelle	29	21
Créances rattachées	137	98
Provisions	-15	-18
<b>Total</b>	<b>80 122</b>	<b>66 571</b>

**NOTE 2 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

	31.12.2005	01.01.2005
. Titres	56 114	50 162
- Effets publics	23 466	22 839
- Obligations et autres titres à revenu fixe	19 754	14 900
. Cotés	19 070	14 076
. Non cotés	684	824
- Actions et autres titres à revenu variable	12 894	12 423
. Cotés	11 901	11 938
. Non cotés	993	485
. Instruments dérivés de transaction	5 626	3 660
. Autres actifs financiers (1)	6 914	7 450
<i>dont pensions</i>	5 998	6 170
<b>TOTAL</b>	<b>68 656</b>	<b>61 272</b>

**NOTE 3 - Instruments dérivés de couverture**

	31.12.2005		01.01.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Couverture de flux de trésorerie ( Cash flow Hedge )	3	13	3	11
- var. de valeur enregistrée en résultat	3	13	3	11
. Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)	719	1 191	319	678
<b>TOTAL</b>	<b>722</b>	<b>1 204</b>	<b>322</b>	<b>689</b>

**NOTE 4 a - Actifs financiers disponibles à la vente**

	31.12.2005	01.01.2005
. Effets publics	763	236
. Obligations et autres titres à revenu fixe	37 841	37 645
- Cotés	37 525	36 680
- Non cotés	316	966
. Actions et autres titres à revenu variable	3 125	2 614
- Cotés	3 042	2 193
- Non cotés	83	422
. Titres immobilisés	1 145	1 286
- Titres de participations	762	913
- Autres titres détenus à long terme	291	235
- Parts dans les entreprises liées	93	139
. Créances rattachées	275	319
<b>TOTAL</b>	<b>43 149</b>	<b>42 100</b>
Dont titres de participation cotés.	419	617

**NOTE 4 b - Liste des principales participations non consolidées**

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Veolia	< 5%	3 563	36 265	24 673	125
Crédit logement	< 5%	1 372	6 207	178	55
Banca Popolare di Milano	< 5%	2 630	34 669	ND	128
Investessor	49%	83	112	ND	ND
Holding Eurocard	45%	19	19	ND	ND
Groupe SFEJIC l'Alsace	78%	5	58	1	-2
CRH (Caisse de refinancement de l'habitat)	17%	104	17 452	1	0

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2004.

**NOTE 4 c - Analyse des instruments dérivés**

	31.12.2005			01.01.2005		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<i>Instrument de taux</i>						
Swaps	607 333	1 630	1 411	610 820	948	566
Autres contrats fermes	58 591	17	0	79 148	6	2
Options et instr conditionnels	3 982	195	160	3 464	210	180
<i>Instrument de change</i>						
Swaps		25	41		103	82
Autres contrats fermes	143	737	616	151	643	553
Options et instr conditionnels	48 236	22	23	55 943	19	22
<i>Autres que taux et change</i>						
Swaps	34 415	79	23	25 860	2	211
Autres contrats fermes	27 642	0	0	37 828	0	1
Options et instr conditionnels	66 278	2 920	3 272	54 073	1 727	2 325
<b>Sous-total</b>	<b>846 620</b>	<b>5 625</b>	<b>5 546</b>	<b>867 287</b>	<b>3 658</b>	<b>3 942</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps	7 119	719	1 191	4 319	319	678
Options et instr conditionnels	47	0		0	0	
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
Swaps	82	1	13	82	1	11
Options et instr conditionnels	0	1		0	1	
<b>Sous-total</b>	<b>7 248</b>	<b>721</b>	<b>1 204</b>	<b>4 401</b>	<b>321</b>	<b>689</b>
<b>Total</b>	<b>853 868</b>	<b>6 346</b>	<b>6 750</b>	<b>871 688</b>	<b>3 979</b>	<b>4 631</b>

**NOTE 5 - Prêts et créances sur la clientèle**

	31.12.2005	01.01.2005
Créances saines	76 705	65 521
. Créances commerciales	4 749	4 422
. Autres concours à la clientèle	71 550	60 679
- crédits à l'habitat	31 546	24 789
- autres concours et créances diverses dont pensions	40 003	35 890
. Créances rattachées	172	150
. Titres non cotés sur un marché actif	235	270
Créances dépréciées sur base individuelle	3 517	3 663
Provisions	-2 398	-2 500
<b>SOUS TOTAL I (1)</b>	<b>77 824</b>	<b>66 684</b>
Location financement (investissement net)	5 508	5 412
. Mobilier	3 403	3 320
. Immobilier	1 986	1 963
. Créances dépréciées sur base individuelle	119	129
Provisions	-82	-82
<b>SOUS TOTAL II</b>	<b>5 426</b>	<b>5 330</b>
<b>TOTAL</b>	<b>83 250</b>	<b>72 014</b>
dont prêts subordonnés	15	100

**Opérations de location financement avec la clientèle**

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Valeur brute comptable	5 412	431	-159	-181	5 508
Dépréciations des loyers non recouvrables	-82	-24	23	5	-82
Valeur nette comptable	5 329	407	-136	-176	5 426

**NOTE 6 - Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux**
**Description des actifs et passifs couverts et des instruments de couverture**

	Juste valeur 31.12.2005	Juste valeur 01.01.2005	Variation de juste valeur
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
. d'actifs financiers	17	21	-4
. de passifs financiers	189	284	-95

**NOTE 7 a - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

	31.12.2005	01.01.2005
. Titres	1 098	1 033
- Effets publics	701	758
- Obligations et autres titres à revenu fixe	397	275
. Cotés	136	189
. Non cotés	261	87
. Créances rattachées	12	22
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 110</b>	<b>1 055</b>
Provisions pour dépréciation	-3	-3
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 107</b>	<b>1 052</b>

**NOTE 7 b - Cadrage des provisions**

	01.01.2005	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2005
Prêts et créances Etablissements de crédit	-18	0	1	2	-15
Prêts et créances sur la clientèle	-2 500	-623	219	506	-2 398
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-364	-7	9	105	-257
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-3	0	0	0	-3
<b>TOTAL</b>	<b>-2 884</b>	<b>-630</b>	<b>229</b>	<b>613</b>	<b>-2 672</b>

**NOTE 8 a - Impôts courants**

	31.12.2005	01.01.2005
Actif (par résultat)	195	265
Passif (par résultat)	224	168

**NOTE 8 b - Impôts différés**

	31.12.2005	01.01.2005
Actif (par résultat)	292	314
Actif (par capitaux propres)	12	12
Passif (par résultat)	420	429
Passif (par capitaux propres)	74	39

**NOTE 9 a - Compte de régularisation et actifs divers**

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Valeurs reçues à l'encaissement	6 031	3 985
Comptes d'ajustement sur devises	74	84
Produits à recevoir	618	595
Comptes de régularisation divers	1 669	2 652
<b>Sous-total</b>	<b>8 393</b>	<b>7 315</b>
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	1 241	762
Débiteurs divers	4 467	4 011
Stocks et assimilés	0	1
Autres emplois divers	-9	-5
<b>Sous-total</b>	<b>5 700</b>	<b>4 768</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>		
Créances d'assurance et de réassurance	226	321
Dépôts sur établissements de crédit	0	1
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	251	213
<b>Sous-total</b>	<b>477</b>	<b>536</b>
<b>Total</b>	<b>14 569</b>	<b>12 619</b>

**NOTE 9 b - Compte de régularisation et passifs divers**

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	5 922	4 996
Comptes d'ajustement sur devises	273	748
Charges à payer	567	680
Comptes de régularisation divers	1 596	2 472
<b>Sous-total</b>	<b>8 358</b>	<b>8 896</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	1 864	868
Versements restant à effectuer sur titres	40	43
Créditeurs divers	3 670	2 713
<b>Sous-total</b>	<b>5 573</b>	<b>3 624</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>		
Dettes d'assurance et de réassurance	97	105
Dettes envers les établissements de crédit	70	20
Dépôts et cautionnements reçus	4	0
<b>Sous-total</b>	<b>171</b>	<b>126</b>
<b>Total</b>	<b>14 103</b>	<b>12 646</b>

**NOTE 10 - Participation dans les entreprises mises en équivalence**  
**Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE**

	31.12.2005		01.01.2005	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Banque de Tunisie	34	2		
La Pérennité	15	1	14	4
CMCP	4	0	4	
Euro Information	46	9	38	5
Euro Information Développement	18	3		
SCI Trefflière	11	0	11	0
Filiales du sous-groupe GACM	43	8	26	4
Divers				2
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>23</b>	<b>92</b>	<b>15</b>

NOTE 11 - Immeubles de placement

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
Coût historique	430	1	-4	250	677
Amortissement et dépréciation	-69	-1	2	-13	-81
<b>Montant net</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>237</b>	<b>596</b>

NOTE 12 - Immobilisations corporelles

Traitement de référence	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	289	3	1	1	293
Constructions d'exploitation	1 440	134	-52	-24	1 498
Autres immobilisations corporelles	893	140	-113	19	938
<b>Total</b>	<b>2 623</b>	<b>276</b>	<b>-165</b>	<b>-4</b>	<b>2 730</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation	-688	-81	38	22	-709
Autres immobilisations corporelles	-611	-86	58	-5	-644
<b>Total</b>	<b>-1 299</b>	<b>-167</b>	<b>96</b>	<b>17</b>	<b>-1 353</b>
<b>Montant net</b>	<b>1 324</b>	<b>110</b>	<b>-69</b>	<b>13</b>	<b>1 377</b>

Dont immeubles loués en location financement

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Terrains d'exploitation	45	0	0	0	45
Constructions d'exploitation	51	-2	0	0	49
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94</b>

NOTE 13 - Immobilisations incorporelles

Traitement de référence	01.01.2005	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31.12.2005
<b>Coût historique</b>					
. Immobilisations acquises	241	15	-20	-52	185
- logiciels	0	0	0	1	1
- autres	241	15	-20	-53	184
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>15</b>	<b>-20</b>	<b>-52</b>	<b>185</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
. Immobilisations acquises	-119	-3	18	17	-75
- logiciels	0	0	0	0	-1
- autres	-119	-3	18	17	-75
<b>Total</b>	<b>-119</b>	<b>-3</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>-75</b>
<b>Montant net</b>	<b>123</b>	<b>13</b>	<b>-2</b>	<b>-35</b>	<b>109</b>

NOTE 14 - Ecart d'acquisition

	Montant en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31.12.2005
Ecart d'acquisition brut	879	0	-6	3	876
Dépréciations	-282	0	0	4	-278
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>597</b>	<b>0</b>	<b>-6</b>	<b>7</b>	<b>598</b>

Ecart d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/N-1	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 31/12/N
Groupe CIC	517				517
IPO	21				21
Pérennité	19				19
Banque du Luxembourg	13				13
Groupe ACM	8				8
Banque Transatlantique	6				6
Banque Pasche	3				3
Autres	10			1	11
<b>TOTAL</b>	<b>597</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>598</b>

NOTE 15 - Banques centrales, CCP  
Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	0	59
CCP	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>59</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Emprunts	1 453	1 536
Autres dettes	53 236	45 051
Pensions	34 142	30 913
Dettes rattachées	355	261
<b>Total</b>	<b>89 185</b>	<b>77 761</b>

NOTE 16 a - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2005	01.01.2005
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	21 669	17 378
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	11 499	13 961
<b>TOTAL</b>	<b>33 168</b>	<b>31 339</b>

NOTE 16 b - Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2005	01.01.2005
.Vente à découvert de titres		
- Effets publics	0	12 800
- Obligations et autres titres à revenu fixe	13 707	131
- Actions et autres titres à revenu variable	2 014	22
. Instruments dérivés de transaction	5 546	3 942
. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	403	483
<b>TOTAL</b>	<b>21 669</b>	<b>17 378</b>

NOTE 16 c - Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2005	01.01.2005
.Titres émis		
- Obligations	0	0
- Certificats de dépôt	0	0
- Autres	2 223	2 161
. Dettes représentatives des titres donnés en pension	9 274	11 666
. Dettes subordonnées	0	0
. Dettes		
- interbancaires	0	0
- envers la clientèle	1	134
. Autres passifs à la juste valeur sur option	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 499</b>	<b>13 961</b>

NOTE 17 - Dettes envers la clientèle

	31.12.2005	01.01.2005
. Comptes d'épargne à régime spécial	20 469	19 897
- à vue	11 792	11 201
- à terme	8 677	8 696
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	37	45
<b>Sous-total</b>	<b>20 506</b>	<b>19 942</b>
. Comptes ordinaires	23 888	20 759
. Comptes et emprunts à terme	10 911	11 067
. Pensions	1 527	1 691
. Dettes rattachées	49	47
<b>Sous-total</b>	<b>36 374</b>	<b>33 563</b>
<b>TOTAL</b>	<b>56 880</b>	<b>53 505</b>

NOTE 18 - Dettes représentées par un titre

	31.12.2005	01.01.2005
Bons de caisse	40	59
TMI & TCN	37 111	29 121
Emprunts obligataires	13 798	9 491
Dettes rattachées	466	513
<b>TOTAL</b>	<b>51 415</b>	<b>39 185</b>

NOTE 19 - Provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2005	01.01.2005
Vie	31 701	27 652
Non vie	1 681	1 510
Unités de compte	4 235	3 615
Autres	203	323
<b>TOTAL</b>	<b>37 819</b>	<b>33 100</b>

NOTE 20 - Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	Solde de clôture
Provisions pour engagements de retraite	212	28	-34	-2	0	205
Provisions pour risques	233	125	-96	0	15	276
Autres	212	47	-77	2	-6	177
<b>Total</b>	<b>656</b>	<b>200</b>	<b>-207</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>658</b>

**Engagements de retraite et avantages similaires**

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	Solde de clôture
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière		45	16	-7	52
Compléments de retraite		55	1	-4	52
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)		33	2	0	34
<b>Total comptabilisé</b>		<b>133</b>	<b>20</b>	<b>-8</b>	<b>138</b>
<b>Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe</b>					
Engagements envers les salariés et retraités		42	1	-3	40
Juste valeur des actifs				0	
<b>Total comptabilisé</b>		<b>42</b>	<b>1</b>	<b>-3</b>	<b>40</b>
(Les actifs des caisses comprennent 35 000 actions CIC)					
<b>Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés</b>					
Engagements		36	7	-1	28
<b>Total comptabilisé</b>		<b>36</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>28</b>

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation égal au taux long terme observé sur le marché des obligations d'Etat appréhendé par le TEC 10. Le différentiel entre le taux d'actualisation et l'augmentation future estimée des salaires est de 1,1%. Ce taux était de 1,4% l'exercice précédent.

Les hypothèses de départ en retraite des salariés sont revues chaque année par pays au regard des conditions réglementaires. L'accord de branche AFB du 29 mars 2005 a été intégré dans cette revue

Les engagements précédents ne concernent que le groupe CIC, les engagements Crédit Mutuel étant externalisés.

Insuffisance de réserve des caisses de retraite	Ouverture	Effet de l'actualisation	Produits financiers	Variation écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Subventions reçues	Clôture
Engagements	139	5		-8	-7		129
Actifs de la caisse	100		4	9	-7	3	108
Ecart actuariels différés	-5			17			13
Provision	35	5	-4	0	0	-3	33
Filiales étrangères	7						6
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>-4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>39</b>

Seul le CIC est concerné - les filiales Cee étant traitées par Carmut, entité non consolidée.

NOTE 21 a - Dettes subordonnées

	31.12.2005	01.01.2005
Dettes subordonnées	3 052	3 151
Emprunts participatifs	156	156
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 423	1 073
Autres dettes	0	473
Dettes rattachées	111	102
<b>TOTAL</b>	<b>5 742</b>	<b>4 955</b>

Principales dettes subordonnées

	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		85 M€	85 M€	5,75	17.11.2007
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		50 M€	50 M€	5,40	29.06.2011
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		700 M€	700 M€	6,50	19.07.2013
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		800 M€	800 M€	5,00	30.09.2015
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS		1600 M€	1600 M€		indéterminé
Banque de l'Economie, du Commerce et de la Monétique	Participatif		122 M€	122 M€		29.11.2013
Banque de l'Economie, du Commerce et de la Monétique	Participatif		122 M€	123 M€		indéterminé
CIC	TSR		300 M€	300 M€	*	19.07.2013
CIC	TSR		350 M\$	350 M\$		30.09.2015
CIC	Participatif	28.05.85	137 M€	137 M€	**	***
CIC	TSDI	11.06.97	191 M€	191 M€	****	

\* Taux Euribor 3 mois + 89.5 points de base

\*\* Minimum 85% (TAM+TMO)/2 Maximum 130% (TAM+TMO)/2

\*\*\* Non amortissable, mais remboursable au gré de l'emprunteur à compter du 28.05.1997 à 130% du nominal revalorisé de 1,5% par an pour les années ultérieures

\*\*\*\* Taux fixe à 6.60 % jusqu'en 2007, puis Euribor 3 mois + 2.25 %

**NOTE 21 b - Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat**

	31.12.2005			01.01.2005
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur comptable
. Titres émis				
- Obligations	0	0	0	0
- Certificats de dépôt	0	0	0	0
- Autres dont titres du marché interbancaire	2 223	2 224	(1)	2 161
. Dettes représentatives des titres donnés en pension	9 274	9 286	(11)	11 666
. Dettes subordonnées	0	0	0	0
. Dettes				
- interbancaires				
- envers la clientèle	1	1	0	134
. Autres passifs à la juste valeur sur option				
<b>Total</b>	<b>11 499</b>	<b>11 511</b>	<b>-12</b>	<b>0</b>

**NOTE 22 - Réserves liées au capital et réserves**

	31.12.2005	01.01.2005
. Capital	1 302	1 302
. Réserves consolidées	3 937	3 194
- Réserves réglementées	6	7
- Réserves de conversion	18	-9
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	3 914	3 197
- Report à nouveau	-1	-1
<b>Total</b>	<b>5 240</b>	<b>4 496</b>

**NOTE 23 a - Gains ou pertes latents ou différés**

	31.12.2005	01.01.2005
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	368	228
- dérivés de couverture (CFH)	0	0
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>228</b>

\* soldes net d'IS.

**NOTE 23 b - Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon leur durée résiduelle**

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit (1)	35 865	2 584	43 523	3 329	0	158	85 459
Créances sur la clientèle (1)	19 915	6 932	23 444	26 115	19	172	76 596
Obligations et autres titres à revenu fixe (3)	680	1 762	10 194	7 544	53	331	20 564
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit (2)	45 413	15 206	36 693	785	8	391	98 496
Comptes créditeurs de la clientèle (2)	37 921	2 508	2 358	874	99	46	43 805
Dettes représentées par un titre (2)							
- Bons de caisse	22	10	7	1	0	1	41
- Titres du marché interbancaire et titres de créance négociables	26 052	8 122	2 032	2 488	0	379	39 073
- Emprunts obligataires	1 264	1 988	7 763	2 953	1	85	14 056
- Dettes subordonnées	274	199	497	2	0	111	1 083
- Autres	0	0	0	0	0	1	1

Les éléments du bilan présentés le sont par date d'échéance contractuelle.

Les encours sont hors créances ou dettes rattachées, créances douteuses et provisions pour dépréciation.

(1) créances en coût amorti et en juste valeur;

(2) dettes en coût amorti et en juste valeur;

(3) exclusivement pour les titres disponibles à la vente, en juste valeur par option, détenus jusqu'à échéance et non cotés sur un marché actif.

**NOTE 23 c - Engagements donnés et reçus**

<b>Engagements donnés</b>	<b>31.12.05</b>	<b>01.01.05</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2954	1 523
Engagements en faveur de la clientèle	24758	23 832
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1003	603
Engagements d'ordre de la clientèle	9621	9 054
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	1673	1 269
<hr/>		
<b>Engagements reçus</b>	<b>31.12.05</b>	<b>01.01.05</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	17	18
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	11966	6 844
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	1448	858

**NOTE 24 - Intérêts et produits/charges assimilés**

	31.12.2005		31.12.2004	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	2 726	-3 555	3 487	-4 108
. Clientèle	3 174	-913	2 909	-931
- dont location financement (1)	1 878	-1 644	1 790	-1 551
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	3 059	-3 271	2 830	-3 428
. Actifs financiers disponibles à la vente	680	0	1 073	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	66	0	134	0
. Dettes représentées par un titre	0	-1 464	0	-1 120
. Dettes subordonnées	0	-94	0	-22
<b>TOTAL</b>	<b>11 582</b>	<b>-10 941</b>	<b>12 222</b>	<b>-11 161</b>

**NOTE 25 - Commissions**

	31.12.2005		31.12.2004	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	8	-6	8	-8
Clientèle	558	-7	571	-8
Titres	617	-77	510	-49
Instruments dérivés	14	-27	15	-32
Change	24	-12	20	-11
Engagements de financement et de garantie	5	-3	5	-3
Prestations de services	688	-567	685	-507
<b>TOTAL</b>	<b>1 913</b>	<b>-699</b>	<b>1 814</b>	<b>-617</b>

**NOTE 26 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

	31.12.2005	31.12.2004
Instruments de transaction	968	880
Instruments à la juste valeur sur option	441	0
Inefficacité des couvertures	-89	0
Résultat de change	76	24
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>1396</b>	<b>904</b>
<i>dont dérivés de transaction</i>	-1 145	-1 217

NOTE 27 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2005			Total
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		72	1	73
. Actions et autres titres à revenu variable	10	34	1	45
. Titres immobilisés	30	116	-3	143
. Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>222</b>	<b>-2</b>	<b>260</b>

	31.12.2004			Total
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		131	0	131
. Actions et autres titres à revenu variable	24	159	-3	180
. Titres immobilisés	20	10	19	49
. Autres	0	3	0	3
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>302</b>	<b>16</b>	<b>362</b>

NOTE 28 - Produits/charges des autres activités

	31.12.2005	31.12.2004
<b>Produits des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	8 378	6 589
- primes acquises	6 681	5 337
- produits nets des placements	1 658	1 223
- produits techniques et non techniques	38	29
. Immeubles de placement :		
- plus values de cession	1	0
. Autres produits	163	121
<b>Sous-total</b>	<b>8 541</b>	<b>6 711</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	-7 553	-5 949
- charges de prestations	-3 135	-2 755
- variation des provisions	-4 437	-3 230
- charges techniques et non techniques	19	35
. Immeubles de placement :		
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-1	-1
. Autres charges	-106	-32
<b>Sous-total</b>	<b>-7 660</b>	<b>-5 981</b>
<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>882</b>	<b>730</b>

(1) dont loyers conditionnels.

NOTE 29 a - Charges générales d'exploitation

	31.12.2005	31.12.2004
Charges de personnel	-1 662	-1 588
Autres charges	-1 220	-1 164
<b>TOTAL</b>	<b>-2 882</b>	<b>-2 753</b>

NOTE 29 b - Charges de personnel

	31.12.2005	31.12.2004
Salaires et traitements	-1 002	-997
Charges sociales	-481	-449
Intéressement et participation des salariés	-91	-93
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-91	-85
Autres	3	35
<b>TOTAL</b>	<b>-1 662</b>	<b>-1 588</b>

Effectifs moyens

	31.12.2005	31.12.2004
Techniciens de la banque	17 226	16 242
Cadres	9 818	9 420
<b>Total</b>	<b>27 044</b>	<b>25 662</b>

NOTE 29 c - Autres charges d'exploitation

	31.12.2005	31.12.2004
Impôts et taxes	-157	-138
Services extérieurs	-905	-888
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	23	37
<b>Total</b>	<b>-1 040</b>	<b>-990</b>

**NOTE 30 - Dot/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations**

	31.12.2005	31.12.2004
Amortissements :	-171	-178
- immobilisations corporelles	-167	-173
- immobilisations incorporelles	-4	-5
Dépréciations :	-9	3
- immobilisations corporelles	-8	5
- immobilisations incorporelles	-1	-3
<b>Total</b>	<b>-180</b>	<b>-175</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits au bail. Ceux-ci sont estimés être de durée indéfinie. Pour cette raison, ils ne sont pas amortis. Comme les autres immobilisations, ils font l'objet de tests de dépréciation.

**NOTE 31 - Coût du risque**

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couverts	Créances irrécouvrables non couverts	Recouvrements sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	4	-1	0	0	2
Clientèle	-622	735	-224	-30	26	-115
. Location financement	-6	11	-4	-5	1	-3
. Autres clientèle	-616	725	-221	-25	24	-113
<b>Sous total</b>	<b>-622</b>	<b>739</b>	<b>-226</b>	<b>-30</b>	<b>26</b>	<b>-114</b>
HTM - DJM	0	0	0	0	0	0
AFS - DALV	-1	0	0	0	0	0
Autres	-71	79	0	0	2	10
<b>Total</b>	<b>-693</b>	<b>818</b>	<b>-226</b>	<b>-30</b>	<b>27</b>	<b>-104</b>

**NOTE 32 - Gains ou pertes sur autres actifs**

	31.12.2005	31.12.2004
Immobilisations corp & incorp	10	3
. MV de cession	-9	-7
. PV de cession	18	10
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

**NOTE 33 - Variations de valeur des écarts d'acquisition**

	31.12.2005	31.12.2004
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 34 - Impôts sur les bénéfices**
Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2005	31.12.2004
Charge d'impôt exigible	-369	-334
Charge d'impôt différé	16	-63
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés	0	
Ajustements au titre des exercices antérieurs	6	3
<b>TOTAL</b>	<b>-347</b>	<b>-395</b>

Le CIC, les banques régionales et les principales filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Chaque banque régionale membre du groupe intégré constitue avec ses propres filiales adhérentes un sous-groupe conventionnel. Les sociétés qui font partie de ce groupe d'intégration fiscale sont signalées dans la liste des sociétés consolidées à l'aide d'un (i) précédant leur nom. L'intégration fiscale du groupe fiscal constitué par le CIC génère un profit de 227 M€ sur l'impôt courant pour l'année 2005.

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2005
Taux d'impôt théorique	34,9%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	-5,0%
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-1,6%
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-0,5%
Décalages permanents	-0,5%
Crédits d'impôt	-1,7%
Autres	-1,5%
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>24,1%</b>
Résultat taxable	1 440
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-347</b>

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2005	
	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires		
. Différences temporaires sur		
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	12	74
- provisions	130	
- réserve latente de location financement		45
- résultats des sociétés transparentes	5	27
- activité d'assurance	47	263
- autres décalages temporaires	197	172
. Compensation	-87	-87
<b>Total des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>304</b>	<b>494</b>

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.  
Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43%.

NOTE 35 - Résultat par action

	31.12.2005	31.12.2004
Résultat net part du Groupe	944	791
Nombre d'actions à l'ouverture	26 043 845	26 043 845
Nombre d'actions à la clôture	26 043 845	26 043 845
Nombre moyen pondéré d'actions	26 043 845	26 043 845
<b>Résultat de base par action</b>	<b>36,27</b>	<b>30,35</b>
Nombre moyen pondéré d'actions susceptibles d'être émises	0	0
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>36,27</b>	<b>30,35</b>

NOTE 36 - Répartition du bilan et du compte de résultat par activités et par zones géographiques

Les activités sont les suivantes.

- La banque de détail regroupe le réseau des banques régionales et du CIC en Ile-de-France ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturation, gestion collective, épargne salariale, immobilier. L'activité d'assurance consolidée par mise en équivalence est rattachée à cette activité.
- Les activités de financement et de marché regroupent :
  - a) le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères;
  - b) les activités de marché au sens large, c'est-à-dire les activités sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière.
- Les activités de banque privée regroupent les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.
- Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière constituent un pôle d'activité.
- La structure holding rassemble les éléments non affectables à une autre activité (holding) ainsi que les structures de logistique : les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation logé dans des entités spécifiques et les entités informatiques.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés. Seules deux entités font exception, le CIC en raison de sa présence dans plusieurs activités et le Cial pour ses seules activités de marché. Dans ce cas, les comptes sociaux font l'objet d'une répartition analytique.

La répartition du bilan s'effectue de la même façon.

Répartition du bilan par activités

ACTIF

2005	banque de détail	assurance	banque de financement	banque privée	capital développpt	structure et holding	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	684	0	2 966	269	0	0	3 919
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	339	9 260	57 331	393	1 278	55	68 656
Instruments dérivés de couverture - Actif	661	0	26	34	0	0	722
Actifs financiers disponible à la vente	488	24 972	6 726	10 473	53	438	43 150
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 338	5 027	71 350	1 105	5	298	80 123
Prêts et créances sur la clientèle	64 355	177	15 022	3 334	1	361	83 250
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	800	0	299	7	0	0	1 107
Participations dans les entreprises MEE	114	58	0	0	0	0	171

PASSIF

2005	banque de détail	assurance	banque de financement	banque privée	capital développpt	structure et holding	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	188	0	32 914	65	0	0	33 168
Instruments dérivés de couverture - Passif	596	0	47	561	0	0	1 203
Dettes envers les établissements de crédit	19 720	(347)	66 095	3 465	0	252	89 184
Dettes envers la clientèle	40 853	0	5 429	10 523	0	75	56 880
Dettes représentées par un titre	4 245	0	47 154	15	0	0	51 414

## Répartition du compte de résultat par activités

2005 IFRS	banque de détail	assurance	banque de financement	banque privée	capital développnt	structure et holding	inter activités	Total
Produit net bancaire	2 756	754	345	330	246	(13)	(26)	4 392
Frais généraux	(2 031)	(268)	(341)	(207)	(26)	(34)	26	(2 881)
Résultat brut d'exploitation	725	486	4	123	220	(47)		1 511
Coût du risque	(121)		20	(4)	1			(104)
gains sur autres actifs*	20	9	0			4		33
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>624</b>	<b>495</b>	<b>24</b>	<b>119</b>	<b>221</b>	<b>(43)</b>		<b>1 440</b>
Impôt sur les sociétés	(199)	(166)	(5)	(24)	3	44		(347)
<b>Résultat net comptable</b>	<b>425</b>	<b>329</b>	<b>19</b>	<b>95</b>	<b>224</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 093</b>
Minoritaires								149
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>944</b>

2004 IFRS hors 32-39	banque de détail	assurance	banque de financement	banque privée	capital développnt	structure et holding	inter activités	Total
Produit net bancaire	2 655	630	648	310	70	(49)	(9)	4 255
Frais généraux	(1 955)	(241)	(303)	(203)	(27)	(33)	9	(2 753)
Résultat brut d'exploitation	700	389	345	107	43	(82)		1 502
Coût du risque	(249)	(3)	40	(6)				(218)
Gains sur autres actifs*	3	8	1		2	5		19
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>454</b>	<b>394</b>	<b>386</b>	<b>101</b>	<b>45</b>	<b>(77)</b>		<b>1 303</b>
Impôt sur les sociétés	(157)	(123)	(130)	(23)	(2)	40		(395)
<b>Résultat net comptable</b>	<b>297</b>	<b>271</b>	<b>256</b>	<b>78</b>	<b>43</b>	<b>(37)</b>	<b>0</b>	<b>908</b>
Minoritaires								118
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>791</b>

\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

## Répartition du bilan par zones géographiques

## ACTIF

	31.12.2005				31.12.2004 - IFRS hors 32 - 39			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	3 649	268	2	3 919	2 132	233	2	2 366
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	63 573	2 023	3 060	68 657	57 306	1 692	2 274	61 272
Instruments dérivés de couverture - Actif	697	20	5	722	310	9	3	322
Actifs financiers disponible à la vente	31 439	10 430	1 280	43 149	30 450	9 978	1 672	42 100
Prêts et créances sur les établissements de crédit	77 901	1 013	1 208	80 123	64 649	1 078	843	66 570
Prêts et créances sur la clientèle	77 475	3 884	1 890	83 250	66 663	3 720	1 630	72 013
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	857	249	0	1 107	956	97	0	1 053
Participations dans les entreprises MEE	137	0	34	171	92	0	0	92

## PASSIF

	31.12.2005				31.12.2004 - IFRS hors 32 - 39			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	0	0	0	0	59	0	60
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	28 494	4 664	11	33 168	27 966	3 371	3	31 339
Instruments dérivés de couverture - Passif	654	547	2	1 203	40	650	-1	689
Dettes envers les établissements de crédit	87 342	-1 154	2 997	89 185	73 687	2 240	1 835	77 761
Dettes envers la clientèle	46 228	10 200	452	56 880	43 025	10 070	410	53 505
Dettes représentées par un titre	44 987	2 663	3 764	51 415	35 854	-690	4 022	39 185

\* USA, Singapour et Tunisie

## Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31.12.2005				31.12.2004 - IFRS hors 32 - 39			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Produit net bancaire	4 021	294	78	4 393	3 900	270	84	4 255
Frais généraux	-2670	-172	-40	-2882	-2550	-163	-40	-2753
Résultat brut d'exploitation	1 351	122	38	1 511	1 351	108	44	1 502
Coût du risque	-119	11	4	-104	-227	4	6	-218
Gains sur autres actifs *	31	0	2	33	19	0	0	19
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 263</b>	<b>133</b>	<b>44</b>	<b>1 440</b>	<b>1 142</b>	<b>112</b>	<b>49</b>	<b>1 303</b>

\* USA, Singapour et Tunisie

\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

## NOTE 37 - Risque de crédit des instruments financiers

Le risque de crédit est le risque d'encourir une perte du fait du non remboursement par un emprunteur de ses obligations contractuelles. Ce risque concerne les prêts et les titres de créance détenus ou encore le risque de contrepartie des opérations de marché.

### LA GESTION DES RISQUES DE CREDIT

La stratégie du groupe est d'intégrer la dimension de gestion de ces risques dans l'ensemble des décisions prises à tous les niveaux. Ceci se traduit par une implication forte de la Direction Générale du Groupe et de chacun des Pôles Régionaux dans les décisions individuelles et la surveillance globale des risques à travers la mise en place de règles et d'outils harmonisés.

L'organisation de la filière risques s'articule autour du schéma suivant :

#### Connaissance du client

La connaissance du client et le ciblage des prospects s'appuient sur les liens étroits qui ont été tissés par les Pôles Régionaux avec leur environnement économique régional. La segmentation de la clientèle et une répartition de celle-ci en plusieurs catégories au regard du risque, orientent la prospection commerciale vers les clients cibles, notamment avec l'aide d'outils dédiés. Une expertise sectorielle est également proposée pour certains secteurs d'activité sensibles.

Toutes les contreparties sont cotées sur la base d'un dispositif s'appuyant sur les exigences réglementaires (Bâle II). Le système de notation interne est commun au Groupe CMCIC.

#### Décision

Le dispositif de décision repose essentiellement sur un système de délégation pour la Banque de Détail et sur un système de comités pour la Banque de Financement et d'Investissement. La Direction des Engagements, qui veille au bon fonctionnement du dispositif général, assure la responsabilité notamment d'une part du double regard et d'autre part de la bonne information du décideur ou du comité sur tous les aspects du dossier (contrepartie, marché, opération, ...).

Les délégations attribuées (délégation à l'octroi) sont variables en fonction de l'expérience du bénéficiaire mais également en fonction de la pondération relative à la cotation de la contrepartie et à la nature de l'opération (produits). L'automatisation de la délégation est un facteur additionnel de sécurité.

Le Comité CMCEECIC, qui traite notamment les Grands Risques, comprend des membres du Directoire, les responsables des Grandes Entreprises et le responsable des Engagements. Le dispositif est complété par différents comités plus spécialisés par activité avec par exemple le Comité des Risques Groupe qui veille notamment de manière systématique à la bonne organisation de la filière risque de chaque entité de la Banque.

#### Suivi

L'organisation mise en place permet de suivre à la fois des contreparties mais également des portefeuilles (en termes par exemple d'encours et de production).

En termes de contreparties, le système d'information permet de restituer à partir des bases de gestion, les engagements sur une contrepartie sur un périmètre groupe. Cette restitution de données est assurée sous toutes les approches nécessaires (produits, localisation, emprunteurs dans la contrepartie). Pour la Banque de Financement et d'Investissement, les contreparties font l'objet d'une revue régulière. Pour la Banque de Détail, un dispositif est mis en place pour la détection des risques naissants. Le suivi des engagements est assuré sur les principaux segments de clientèle du groupe, à travers des outils de détection avancée du risque, basés à la fois sur des critères externes et internes, notamment le fonctionnement des comptes. Ces indicateurs visent à permettre une identification et une prise en charge des dossiers à risque potentiel en amont de l'apparition d'impayés.

En termes de portefeuilles, le système d'information restitue les données qui permettent de suivre et d'analyser, sous une approche à la fois statique et dynamique, les portefeuilles classés par principaux types d'activités. Cette analyse porte sur les encours et la production en termes de volumétrie et de qualité. Cette gestion est possible par les équipes impliquées dans le contrôle ainsi qu'au niveau du chargé d'affaires et de son responsable opérationnel. Le Directoire et les différents comités concernés reçoivent les informations nécessaires pour le suivi des portefeuilles d'engagement.

#### Recouvrement

Le système de détection et de déclassement en douteux conforme aux exigences de la réglementation en vigueur.

La gestion et le recouvrement des créances s'appuient, sauf exceptions, sur des unités spécialisées. Les procédures de recouvrement sont articulées selon trois phases : régularisation commerciale, recouvrement amiable puis recouvrement contentieux.

Exposition	31.12.2005	01.01.2005
<b>Prêts et créances</b>		
Etablissements de crédit	80 138	66 588
Clientèle	85 730	74 595
<b>Exposition brute</b>	<b>165 868</b>	<b>141 183</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>		
Etablissements de crédit	-15	-18
Clientèle	-2 480	-2 582
<b>Exposition nette</b>	<b>163 373</b>	<b>138 583</b>

Exposition	31.12.2005	01.01.2005
<b>Engagements de financement donnés</b>		
Etablissements de crédit	2 954	1 523
Clientèle	24 758	23 832
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
Etablissements de crédit	1 003	603
Clientèle	9 621	9 054
<b>Provision pour risques sur engagements donnés</b>	<b>91</b>	<b>91</b>

	31.12.2005	01.01.2005
	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Titres de créance</b>		
Effets publics	24 930	23 833
Obligations	57 992	52 820
Instruments dérivés	5 626	3 660
Pensions & prêts de titres	5 998	6 170
<b>Exposition brute</b>	<b>94 546</b>	<b>86 483</b>
<b>Provisions</b>		
pour dépréciation des titres	-3	-3
<b>Exposition nette</b>	<b>94 543</b>	<b>86 480</b>

	31.12.2005
	en %
<b>Structure des encours interbancaires par note</b>	
AAA et AA+	3
AA et AA-	15
A+ et A	77
A- et BBB+	3
BBB et en dessous	2

	31.12.2005	01.01.2005
	en %	en %
<b>Répartition géographique des prêts interbancaires</b>		
France	95	93
Europe hors France	3	4
Autres pays	2	3

#### Risques de crédit auprès de la clientèle

	31.12.2005	01.01.2005
	en %	en %
<b>Répartition des crédits par type de clientèle</b>		
Grand Public	54	51
Entreprises	25	34
Grandes entreprises	15	9
Financements spécialisés	4	4
Autres	2	2

	31.12.2005	01.01.2005
	en %	en %
<b>Répartition géographique des risques clientèle</b>		
France	91	91
Europe hors France	6	6
Autres pays	3	3

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Concentration des risques clientèle</b>		
Engagements dépassant 300 ME	nombre	19
	Prêts en ME	2 763
	hors bilan en ME	5 314
	titres en ME	1 374
Engagements dépassant 100 ME	nombre	30
	Prêts en ME	3 681
	hors bilan en ME	8 709
	titres en ME	101

	31.12.2005	01.01.2005
<b>Qualité des risques</b>		
Créances dépréciées individuellement	3 636	3 792
Provisions pour dépréciation individuelle et collective des créances	-2 480	-2 582
<b>Taux de couverture</b>	<b>68,2%</b>	<b>68,1%</b>

	31.12.2005	01.01.2005
	en %	en %
<b>Répartition sectorielle des risques</b>		
Agriculture et industries minières	1	1
Industries	14	14
Services aux entreprises et holdings	16	16
Services aux particuliers	42	42
Services financiers	3	3
Services immobiliers	16	15
Transports et communication	4	4
Non ventilé et autres	4	5

## NOTE 38 - Gestion des risques de marché

Le système de limites de risques de marché repose sur une limite en pertes potentielles et des règles et des scénarios internes (dont la VaR historique, des stress-tests ou la CAD) permettant de convertir les expositions en pertes potentielles.

Les limites couvrent les différents types de risques de marché (taux, change, actions et risque de signature) et sont divisées en sous-limites par type de risque pour chacun des périmètres d'activité. Aucune compensation entre types de risque ne peut être effectuée.

Le suivi des risques a lieu tant au niveau des indicateurs de premier niveau (sensibilités aux différents facteurs de risque de marché), principalement destinés aux opérateurs, que de second niveau (pertes potentielles) qui apportent une vision plus synthétique et directement accessible aux instances décisionnelles.

## NOTE 39 - Risques de taux, de liquidité et de change des instruments financiers

### RISQUES SUIVIS PAR LA GESTION DE BILAN

#### FONCTION ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

Au sein du groupe BFCM, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres ;
- la gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux et de change et la stabilisation des résultats ;
- gestion de bilan a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

La cellule de gestion de bilan contribue activement à la définition de la politique commerciale en matière de conditions clientèle, de règles de taux de cession interne, de conception de nouveaux produits destinés à la clientèle et assure un lien permanent avec les commerciaux du réseau.

Le groupe a opté depuis plusieurs années pour une décentralisation contrôlée de la fonction de gestion de bilan. Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un "référentiel de gestion de bilan groupe" harmonisé au sein du groupe Crédit Mutuel-CIC.

#### RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est généré par l'activité commerciale du groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédit, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée et couverte globalement sur la position résiduelle au bilan par des opérations dites de macro couverture. Les opérations d'un montant élevé ou de structure particulière peuvent faire l'objet de couvertures spécifiques. Des limites de risques sont fixées par rapport au PNB annuel prévisionnel de chaque banque et du groupe

La sensibilité du PNI en % est calculée sur un scénario national.

#### RISQUE DE LIQUIDITE

Le groupe attache une grande importance à la gestion du risque de liquidité et la BFCM assure le refinancement long du groupe. À cet effet, le groupe suit les différents indicateurs réglementaires de liquidité :

- le coefficient de liquidité à un mois du groupe est représentatif de sa situation de liquidité à court terme. Il est calculé en pondérant les coefficients de liquidité de chaque banque par le total de leur bilan ;
- le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes du groupe est représentatif de sa situation de liquidité à moyen-long terme. Il est calculé en pondérant les coefficients de liquidité de chaque banque par le total de leur emplois nets moyen- et long- terme.

Le groupe est régulièrement présent auprès d'organismes structurellement prêteurs tels que la Banque européenne d'investissement ou la Caisse de refinancement de l'habitat. Le solde des besoins nécessaires à son développement est collecté sur les marchés financiers par l'intermédiaire de la BFCM, centrale de refinancement du groupe

#### RISQUE DE CHANGE

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du groupe. La position résiduelle en devises est très limitée. Le groupe BFCM ne détient pas de positions structurelles en devises à l'exception des dotations en capital de ses succursales étrangères.

## TRAITEMENT COMPTABLE DES RELATIONS DE COUVERTURE DE TAUX D'INTERET

### Désignation du risque couvert et des relations de couverture

Les opérations de couverture de la gestion de bilan ont pour objet d'immuniser le bilan de la banque contre le risque de taux d'intérêt. Le risque de taux des activités de marchés est géré directement par la salle et ne figure pas dans la gestion de bilan.

Toutes ces opérations suivent les principes de IAS 39 § AG114-AG132 "portfolio hedge of interest rate risk" selon document de la commission européenne d'octobre 2004 (texte « carve out »).

Plusieurs relations de couverture sont définies :

- Relation de couverture de dépôts à taux fixe par des swaps de taux d'intérêt prêteurs taux fixe et emprunteurs taux variable
- Relation de couverture de crédits à taux fixe par des swaps de taux d'intérêt emprunteurs taux fixe et prêteurs variable

### Désignation des éléments couverts

1/ Portefeuille de passifs à taux fixe : Dépôts à vue

Les éléments couverts sont des comptes courants créditeurs de la clientèle couverts par des swaps de taux d'intérêt prêteurs taux fixe et emprunteurs taux variable.

2/ Portefeuille d'actifs à taux fixe : Prêts

Les éléments couverts sont constitués par des crédits à taux fixe, couverts par des swaps de taux d'intérêt emprunteurs taux fixe et prêteurs taux variable.

L'échéancier de crédits ainsi constitué tient compte des remboursements anticipés estimés. Il n'intègre pas d'hypothèses de production nouvelle. Ainsi, au fil du temps, les portefeuilles d'éléments couverts diminueront en raison des échéances des prêts amortissables et des remboursements anticipés.

### Les couvertures

Il s'agit de swaps initiés et/ou suivis par la gestion de bilan classés dans les comptes individuels en micro ou macro couverture. Les swaps sont affectés aux deux portefeuilles mentionnés ci dessus

### Test d'efficacité justifiant la mise en place de la relation de couverture

Des tests d'efficacité sont effectués à la mise en place de la relation de couverture et à chaque fin de trimestre.

En cas de sous-couverture, la relation de couverture est réputée efficace à 100%.

### Echéancier de taux des instruments financiers

L'échéancier présenté est hors activités de marchés, ces dernières faisant l'objet d'un suivi distinct.

L'échéancier est établi à partir des règles de la gestion de bilan qui applique des hypothèses d'écoulement pour les dépôts à vue et l'épargne réglementée ainsi que des hypothèses de remboursement anticipé pour les prêts à la clientèle.

Le périmètre exclut les instruments non financiers et les actions.

Les contrats sont dits à taux variable lorsqu'ils sont basés sur un index revisable au moins une fois par an. Dans le cas contraire, ils sont dits à taux fixe.

L'impasse est positive lorsqu'il s'agit d'un actif net et négative dans le cas contraire.

Montants en M€ au 31 décembre 2005	Total	> 3 mois < 3 mois	> 1 an < 1 an	> 5 ans < 5 ans	> 5 ans
Echéancier de taux des instruments financiers					
Impasse à taux fixe	-5 595	-18 778	-9 399	8 991	13 590
Impasse à taux variable	1 745				

#### Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2005. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui ne comprend pas de coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts, ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

Montants en ME au 31 décembre 2005	valeur au bilan	valeur de marché
<b>Actifs</b>		
Prêts et créances sur établissements de crédit	80 123	80 144
Prêts et créances à la clientèle	83 250	85 062
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 107	1 492
<b>Passifs</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	89 185	89 056
Dettes envers la clientèle	56 880	56 895
Dettes représentées par un titre	51 415	51 518
Dettes subordonnées	5 742	5 808

#### Taux d'intérêt effectif des instruments financiers comptabilisé au coût amorti

Le périmètre des instruments financiers concernés est hors activités de marchés.

Le périmètre exclut les instruments non financiers et les actions.

Pour les contrats à taux fixe, le taux d'intérêt effectif est le taux qui égalise la valeur actuelle des flux futurs avec la valeur comptable. Pour les contrats à taux variable, il s'agit de la dernière courbe de taux connue.

Montants en % au 31 décembre 2005	taux d'intérêt
<b>Actifs</b>	
Prêts et créances sur établissements de crédit	3,1%
Prêts et créances à la clientèle	4,3%
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	
<b>Passifs</b>	0,0%
Dettes envers les établissements de crédit	3,0%
Dettes envers la clientèle	1,8%

#### NOTE 40 - Encours des opérations réalisées avec les parties liées

	31.12.05			01.01.05		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère Groupe CMCEE	Confédération Nationale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère Groupe CMCEE	Confédération Nationale
<b>Actif</b>						
Prêts, avances et titres						
Prêts et créances sur les établissements de crédit		47 054			41 246	
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres			75			nd
Actifs divers						
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>47 054</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>41 246</b>	<b>0</b>
<b>Passif</b>						
Dépôts						
Dettes envers les établissements de crédit	31	46 556		18	40 766	
Dettes envers la clientèle	51			11		
Dettes représentées par un titre			5			nd
Passifs divers						
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>46 556</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>40 766</b>	<b>0</b>

#### Engagements de financement et de garantie

Engagements de financement donnés	0	1 000		
Engagements de garantie donnés	0			
Engagements de financement reçus	0	95		83
Engagements de garantie reçus	0			

## Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	2005			2004		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère Groupe CMCEE	Confédération Nationale	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère Groupe CMCEE	Confédération Nationale
Intérêts reçus		1 358			1 356	
Intérêts versés		(1 013)			(1 045)	
Commissions reçues		7		1	5	
Commissions versées		(190)			(174)	
Autres produits et charges		3				
Marge brute des activités d'assurance		164			142	
Frais généraux						
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>329</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>284</b>	<b>0</b>

L'entreprise mère du Groupe BFCM est constituée de l'entité consolidante à la tête du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe composé par : FCMCEE-CMCEE-CCMCEE + FCMSE-CRSE-CCMSE + FCMIDF-CRIDF-CCMIDF + CMH

La confédération nationale est constituée de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel ainsi que des autres fédérations régionales du Crédit Mutuel non affiliées au groupe CMCEE.

Les relations avec les entreprises mères sont principalement de prêts et emprunts dans le cadre de la gestion de la trésorerie, la BFCM étant l'organisme de refinancement du groupe, et des prestations informatiques facturées avec les entités Euro-Information.

### Relations avec les principaux dirigeants du Groupe

Le Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est actuellement composé de 15 membres nommés par l'Assemblée générale pour 3 ans et de 3 censeurs nommés également pour 3 ans par le Conseil en application de l'article 20 des statuts. La liste des administrateurs avec indication de leurs fonctions exercées dans d'autres sociétés est présentée en annexe conformément aux dispositions légales. Le Conseil comprend des représentants des Groupes de Crédit Mutuel partenaires (Ile-de-France et Sud-Est) ainsi que des représentants des Groupes associés (Loire-Atlantique Centre Ouest, Laval, Normandie et Centre). Deux membres salariés siègent au Conseil d'Administration au titre du Comité d'entreprise interfédéral. Il n'y a ni jetons de présence, ni stock options. Le Président et le Directeur Général ont, au sein du Groupe, une rémunération fixée dans les conditions légales à travers un comité des rémunérations.

### Rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants

en KE	salaire part fixe	salaire part variable	avantages en nature	total
Principaux dirigeants	894	580	9	1 483

### NOTE 41 - Evénements postérieurs à la clôture des comptes et autres informations

Il n'y a pas eu d'événement survenu entre le 31 décembre 2005 et la date de communication des comptes, qui affecterait significativement les états financiers.

Les comptes consolidés du groupe BFCM clos au 31 décembre 2005 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2006

## **11.2. Etats financiers**

Les informations financières sont présentées les pages suivantes.

Les états financiers consolidés BFCM IFRS au 31 décembre 2006

★ ★ ★ ★ ★ ★

# **LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES BFCM IFRS AU 31 DECEMBRE 2006**

## □ Comptes consolidés de la BFCM.

### **Les comptes**

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1725/2003 sur leur adoption, les comptes consolidés de l'exercice sont établis selon le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne à la date de clôture de l'exercice. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS, les normes IFRS 1 à 7 et leurs interprétations adoptées à cette date. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2004-R.03.

### **Analyse du bilan**

Le total du bilan consolidé IFRS du Groupe BFCM est de 339,0 milliards d'euros, contre 298,9 milliards en 2005 (+13,4%).

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat s'élèvent à 26,6 milliards d'euros en 2006, contre 33,2 milliards en 2005. Ils s'agit essentiellement des dérivés et des autres passifs financiers de transaction ainsi que des dettes envers les établissements de crédit évaluées en juste valeur par résultat.

Les autres dettes envers les établissements de crédit (103,4 milliards d'euros) progressent de 15,9% d'un exercice à l'autre.

Les émissions de titres autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat s'élèvent à 72,0 milliards d'euros au total. Les titres du marché interbancaire et les titres de créance négociables en représentent l'essentiel, avec un encours de 46,3 milliards d'euros, suivis des emprunts obligataires (25,0 milliards). Le solde du poste est constitué des bons de caisse et de titres divers.

Le poste «Dettes envers la clientèle » au passif du bilan est constitué des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne comptable, créances rattachées incluses. Ces dépôts ont progressé de 7,3% pour atteindre 61,1 milliards en 2006. La contribution des entités du CIC représente à elle seule 58,4 milliards de ce total.

Les provisions techniques des contrats d'assurance, représentatives des engagements envers les assurés, s'élèvent à 42,2 milliards d'euros, soit 11,5% de plus que l'an passé. La majorité de ce montant (37,1 milliards) est constituée par l'épargne des clients confiée aux sociétés d'assurance vie du groupe Assurance du Crédit Mutuel.

Les intérêts minoritaires au passif (1,6 milliard d'euros fin 2006) concernent pour l'essentiel les autres Groupes de Crédit Mutuel associés dans le GACM (dont ils détiennent 23,5% du capital) et les actionnaires externes dans le CIC (8% du capital). A l'actif, les placements sur le marché interbancaire augmentent de 18,1% entre 2005 et 2006 pour atteindre 99,2 milliards.

Les créances sur la clientèle s'établissent à 100,0 milliards au 31 décembre 2006, en progression de 19,8% par rapport à l'exercice précédent. Les crédits sont accordés à plus de 90% par l'intermédiaire des entités du CIC. L'évolution traduit sur la période une croissance soutenue des encours de crédits à l'habitat.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat s'élèvent à 65,5 milliards d'euros, contre 68,7 milliards d'euros l'an passé.

Les écarts d'acquisition à l'actif (646 millions au total) sont essentiellement relatifs aux acquisitions de titres CIC (506 millions d'écart d'acquisition résiduel).

## **Analyse du compte de résultats**

En 2006, le Groupe BFCM voit son résultat net part du groupe progresser de 73,9% et passer de 944 millions d'euros à 1 642 millions, grâce à une contribution positive de tous les métiers.

Prédominante, l'activité de banque de détail aura contribué au résultat net du Groupe à hauteur de 595 millions (+ 12,6%). Le pôle assurance a pour sa part permis de dégager un bénéfice de 429 millions (+ 30,5%) suivi des activités de financements et marchés pour 436 millions, du capital développement pour 299 millions et de la Banque Privée pour 118 millions.

Le PNB du Groupe BFCM s'établit à 5,7 milliards en affichant une hausse de 28,8 % par rapport à l'an passé.

Le PNB de la banque de détail s'établit à 3,1 milliards, en progression de 4,5% par rapport à l'exercice précédent. Celui des assurances progresse de 20,5% pour atteindre 908,9 millions, celui de la banque privée augmente de 18,8 % pour s'élever à 392,5 millions et celui de l'activité de capital développement atteint 335,4 millions d'euros, en hausse de 35,4% par rapport à l'exercice précédent.

Les frais généraux s'élèvent à 3 000,9 millions d'euros, en hausse de 4,1% par rapport à l'an passé. En revanche, le coût du risque (90,0 millions) est en diminution de 13,6%.

Le résultat courant avant impôt augmente de 80,9 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 2,6 milliards d'euros.

## ETATS FINANCIERS

<b>ACTIF DU BILAN</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2006</b>	<b>31 déc 2005</b>
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	<b>4</b>	4 021	3 919
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	<b>5</b>	65 506	68 657
Instruments dérivés de couverture - Actif	<b>6</b>	1 346	722
Actifs financiers disponibles à la vente	<b>7</b>	48 950	43 149
Prêts et créances sur les établissements de crédit	<b>4</b>	95 205	80 123
Prêts et créances sur la clientèle	<b>8</b>	99 963	83 250
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	<b>9</b>	13	17
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	<b>10</b>	6 007	1 107
Actifs d'impôt courant	<b>12a</b>	371	195
Actifs d'impôt différé	<b>12b</b>	285	304
Comptes de régularisation et actifs divers	<b>13</b>	13 912	14 570
Participations dans les entreprises mises en équivalence	<b>14</b>	250	171
Immeubles de placement	<b>15</b>	987	596
Immobilisations corporelles et location financement preneur	<b>16</b>	1 441	1 377
Immobilisations incorporelles	<b>17</b>	120	109
Ecart d'acquisition	<b>18</b>	646	598
<b>Total de l'actif</b>		<b>339 025</b>	<b>298 863</b>

<b>PASSIF DU BILAN</b> <b>en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2006</b>	<b>31 déc 2005</b>
Banques centrales, CCP - Passif	<b>19</b>	387	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	<b>20a</b>	26 603	33 168
Instruments dérivés de couverture - Passif	<b>6</b>	1 406	1 203
Dettes envers les établissements de crédit	<b>19</b>	103 385	89 185
Dettes envers la clientèle	<b>21</b>	61 080	56 880
Dettes représentées par un titre	<b>22</b>	72 029	51 415
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	<b>9</b>	121	189
Passifs d'impôt courant	<b>12a</b>	177	224
Passifs d'impôt différé	<b>12b</b>	561	494
Comptes de régularisation et passifs divers	<b>23</b>	13 361	14 104
Provisions techniques des contrats d'assurance	<b>24</b>	42 187	37 819
Provisions pour risques et charges	<b>25</b>	648	658
Dettes subordonnées	<b>26</b>	7 137	5 742
Capitaux propres	<b>27</b>	9 942	7 782
. Capitaux propres - Part du groupe		8 359	6 552
- <i>Capital souscrit</i>		1 302	1 302
- <i>Primes d'émission</i>		578	578
- <i>Réserves consolidées</i>		4 150	3 360
- <i>Gains ou pertes latents ou différés</i>		686	368
- <i>Résultat de l'exercice</i>		1 642	944
. Capitaux propres - Intérêts minoritaires		1 584	1 230
<b>Total du passif</b>		<b>339 025</b>	<b>298 863</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc 2006</b>	<b>31 déc 2005</b>
Produits d'intérêts et assimilés	<b>29</b>	11 913	11 582
Charges d'intérêts et assimilés	<b>29</b>	-11 251	-10 941
Commissions (produits)	<b>30</b>	2 112	1 913
Commissions (charges)	<b>30</b>	-797	-699
Résultat net des opérations financières		2 616	1 656
Gains ou pertes nets sur portefeuilles à la juste valeur par résu	<b>31</b>	2 391	1 396
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	<b>32</b>	225	260
Produits et charges des autres activités	<b>33</b>	1 065	882
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>5 657</b>	<b>4 393</b>
Charges de personnel	<b>34b</b>	-1 721	-1 663
Autres charges administratives	<b>34c</b>	-1 146	-1 040
Dotations aux amortissements	<b>35</b>	-135	-180
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>2 656</b>	<b>1 511</b>
Coût du risque	<b>36</b>	-90	-104
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>2 566</b>	<b>1 407</b>
QP de résultat des entreprises MEE	<b>14</b>	30	23
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<b>37</b>	10	10
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 606</b>	<b>1 440</b>
Impôts sur le résultat	<b>39</b>	-724	-347
<b>Résultat net total</b>		<b>1 883</b>	<b>1 093</b>
Résultat consolidé - Minoritaires		240	148
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 642</b>	<b>944</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE**

en millions d'euros	Année 2006	Année 2005
Résultat net	1 883	1 093
Impôt	724	-347
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 606</b>	<b>1 440</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	130	181
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	
+/- Dotations nettes aux provisions	-195	-124
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-19	-23
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-70	-126
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	4 375	-584
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>4 221</b>	<b>-677</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (*)	-8 141	-3 874
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (*)	-12 392	-7 578
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (*)	126	961
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-971	5 168
- Impôts versés	-683	-231
<b>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-22 061</b>	<b>-5 555</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>-15 234</b>	<b>-4 791</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (*)	163	318
+/- Flux liés aux immeubles de placement (*)	1	-228
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (*)	-210	-188
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-45</b>	<b>-98</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (*)	-168	-133
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (*)	12 844	4 977
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C )</b>	<b>12 675</b>	<b>4 845</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE (D)</b>	<b>37</b>	<b>2</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>-2 567</b>	<b>-43</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-15 234	-4 791
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-45	-98
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ( C )	12 675	4 845
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	37	2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 501</b>	<b>3 544</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 919	2 307
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-418	1 237
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>934</b>	<b>3 501</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 634	3 919
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-2 699	-418
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-2 567</b>	<b>-43</b>

**TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capitaux propres, part du groupe				Intérêts minoritaires
	Capital	Primes	Réserves (1)	Résultat exercice	
			+ / - values différées des actifs DALV (2)	Total	
<b>Solde au 1.1.2005</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>0</b>	<b>791</b>	<b>1 057</b>
Impact de l'adoption des IFRS		-97	228	131	36
<b>Solde au 1.1.2005 pro forma</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>228</b>	<b>791</b>	<b>1 093</b>
Résultat consolidé de l'exercice			944	944	148
Affectation du résultat de l'exercice précédent		791		-791	
Distribution de dividendes		-109			-23
Augmentation de capital					
Variations des taux de conversion		27		27	3
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)			140	140	17
Effets des changements de périmètre		35		35	-9
Autres variations					1
<b>Solde au 31.12.2005</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>368</b>	<b>944</b>	<b>1 230</b>
<b>Solde au 1.1.2006</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>368</b>	<b>944</b>	<b>1 230</b>
Résultat consolidé de l'exercice				1 642	240
Affectation du résultat de l'exercice précédent		944		-944	
Distribution de dividendes		-139			-29
Augmentation de capital					
Variations des taux de conversion		-28		-28	-2
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)			318	318	26
Effets des changements de périmètre		12		12	119
Autres variations					
<b>Solde au 31.12.2006</b>	<b>1 302</b>	<b>578</b>	<b>686</b>	<b>1 642</b>	<b>1 584</b>

(1) Les réserves sont constituées au 31 décembre 2006 par la réserve légale pour 82 M€, les réserves statutaires pour 786 M€, le report à nouveau pour 1 M€, et les autres réserves pour 3281 M€.

(2) DALV : Disponible à la vente

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

## *NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES*

### *Note 1.1 Référentiel comptable*

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1725/2003 sur leur adoption, les comptes consolidés de l'exercice sont établis selon le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne à la date de clôture de l'exercice. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS, les normes IFRS 1 à 7 et leurs interprétations adoptées à cette date. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2004-R.03.

### *Note 1.2 Périmètre et méthodes de consolidation*

#### **Périmètre de consolidation**

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Le périmètre de consolidation est composé :

- **Des entités contrôlées de manière exclusive** : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- **Des entités sous contrôle conjoint** : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- **Des entités sous influence notable** : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Les entités contrôlées ou sous influence notable qui ne présentent pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés sont exclues du périmètre de consolidation. Cette situation est présumée lorsque le total de bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1% sur l'équivalent consolidé ou sous-consolidé (en cas de consolidation par palier). Ce critère quantitatif n'est que relatif ; une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Une entité ad hoc est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du Groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur sur option.

#### **□ Variations du périmètre**

Les évolutions du périmètre au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

**- Entrées dans le périmètre :**

Plusieurs entités créées en 2006 et portant des titres sont consolidées par intégration globale : Sofiholding 3, Pargestion 3, Valimar 3, Gestunion 3, Ufigestion 3, Pargestion 4, Valimar 4, Gestunion 4, Pargestion 5 et Sofiholding 4.

Entrée dans le sous-groupe ACM des entités suivantes : Partners, Massena Property, Massimob, SNC Foncière Massena.

**- Sorties du périmètre :**

- Les banques CIC sont devenues membres du GIE Euro Information Production (EIP) à partir du 1er janvier 2006. Le GIE CIC Production est sans activité depuis cette date et est sorti du périmètre de consolidation.
- Euro Information Développement suite à la diminution de la détention du groupe BFCM dans l'entité Euro Information.

**- Fusions :**

- CM-CIC Bail a absorbé le 29 septembre 2006 Bail Ouest et CIAL Equipement.
- CIC Information a fusionné le 10 avril 2006 avec Euro-Information. L'effet est rétroactif au 1er janvier 2006.
- Sérénis et Télévie ont fusionné dans l'entité Sérénis Vie.
- Atout Assurance est absorbé par ICM Ré. Les titres Atout SA, détenus par la Banque du Luxembourg, ont donc été préalablement cédés au CIC puis à ACM IARD le 20 juin 2006.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe CIC,

- CIC Banque BRO est absorbé par la CIC Banque CIO lors de l'assemblée générale du 28 décembre 2006,
- CIC Banque CIN est absorbé par la CIC Banque Scalbert Dupont lors de l'assemblée générale du 29 décembre 2006.
- La banque CIAL a apporté son activité de marché au CIC par apport partiel d'actif et a reçu en échange 229 730 actions CIC. Ces actions ont été remontées au CIC sous la forme de dividendes. L'effet est rétroactif au 1er janvier 2006.
- Le Crédit Fécampois a apporté son activité à la Banque Scalbert Dupont par décision de son assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2006 avec effet rétroactif au 1er janvier 2006. Au 31 décembre 2006 le Crédit Fécampois détient 3,2% de CIC Banque Scalbert Dupont - CIN.

Ces fusions n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés.

**- Changements de dénomination sociale :**

Certaines entités de l'activité Capital Développement ont été regroupées dans le pôle CIC Finance et ont été renommées :

- CIC Capital Développement devient CIC Investissement,
- CIC Régions Expansion devient CIC Investissement Nord,
- SNVB Participations devient CIC Investissement Est et
- Finances et Stratégies devient CIC Investissement Alsace.

## **Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

### **□ Intégration globale**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

### **□ Intégration proportionnelle**

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

### **□ Mise en équivalence**

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence notable.

## **Date de clôture**

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

## **Elimination des opérations réciproques**

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

## **Conversion des comptes en devises étrangères**

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte "Réserves de conversion". Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2004 comme le permet IFRS 1.

## **Ecarts d'acquisition**

### **□ Ecarts d'évaluation**

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

### **□ Ecarts d'acquisition**

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Le Groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le Groupe suit son activité.

## ***Note 1.3. Principes et méthodes comptables***

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;

- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le groupe ;

Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2005 comme le permet IFRS 1.

- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation. L'IASB a publié en juin 2005 un amendement à la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", précisant les conditions d'utilisation de l'option de juste valeur par résultat pour les actifs et passifs financiers, qui a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005. Le groupe a opté pour son application à compter du 1er janvier 2005 ;

- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macro couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe.

## **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des crédits est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui ne comprend pas de coût de signature inhérent au débiteur.

### **Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie**

#### **□ Provision individuelle pour dépréciation de prêts et créances**

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

#### **□ Provision collective sur les prêts et créances**

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

### **Contrats de location**

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

#### ❑ Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
  - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
  - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
  - la provision pour impôts différés.

#### ❑ Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

### **Titres acquis**

#### ❑ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

##### ▪ *Classification*

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

- a) les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il s'agit principalement des instruments qui :
  - ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme, ou
  - sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe, ou bien encore
  - constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;
- b) les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de produire une information financière plus pertinente, avec notamment :
  - l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés, dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable,
  - la réduction significative de distorsions de traitement comptables entre certains actifs et passifs,
  - la gestion et le suivi des performances d'un groupe d'actifs et/ou passifs correspondant à une gestion des risques ou à une stratégie d'investissement effectuée en juste valeur. Figurent notamment dans cette catégorie les titres de l'activité de capital développement ainsi que des éléments de bilan des activités de marché.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

#### ▪ *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

#### ▪ *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les instruments classés en « actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenus fixe classés dans cette catégorie sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

#### ▪ *Juste valeur ou valeur de marché*

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales. Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La juste valeur en cas de cotation de l'instrument financier sur un marché actif est le prix coté ou valeur de marché car celui-ci est la meilleure estimation de la juste valeur.

Le prix coté dans le cadre d'un actif détenu ou d'un passif à émettre est généralement le prix offert à la vente (BID) et le prix offert à l'achat (ask) lorsqu'il s'agit d'un passif détenu ou d'un actif à acquérir.

En cas de positions actives et passives symétriques, seule la position nette est valorisée selon le prix offert à la vente s'il s'agit d'un actif net ou d'un passif net à émettre et selon le prix offert à l'achat s'il s'agit d'un passif net ou d'un actif net à acquérir.

Le marché est dit actif lorsque les prix cotés sont aisément et fréquemment disponibles et que ces cours représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement dans des conditions de concurrence normale sur des instruments financiers très similaires.

Lorsque le marché de cotation n'est pas actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Les produits dérivés sont réévalués à partir de données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La notion de bid/ask doit alors être appliquée sur ces données observables.

Pour les titres de l'activité de capital développement, une approche multi critères est effectuée, complétée par l'expérience en matière de valorisation d'entreprises non cotées.

#### □ *Actifs financiers disponibles à la vente*

##### ▪ *Classification*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « prêts et créances », ni en « actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « juste valeur par résultat ».

##### ▪ *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

- *Dépréciation des actifs disponibles à la vente*

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et/ou significative de la juste valeur par rapport au coût.

Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente « actions ou assimilés » passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les pertes pour dépréciation durable des actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont réversibles et sont comptabilisées dans le poste « coût du risque » lorsqu'elles concernent le risque de crédit.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

- *Classification*

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable nécessairement cotés sur un marché actif, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et n'a pas décidé de classer en instruments financiers en juste valeur par résultat ou en instruments financiers disponibles à la vente. Les critères d'intention et de capacité de détention des titres jusqu'à leur échéance sont vérifiés à chaque arrêté.

- *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres sont enregistrés lors de leur acquisition à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont étalés car ils sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif sauf lorsqu'ils ne sont pas significatifs auquel cas ils sont enregistrés en résultat à l'initiation. Lors des arrêts ultérieurs, les titres sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement actuariel des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- *Dépréciation*

Les actifs financiers détenus jusqu'à maturité sont dépréciés de la même façon que les prêts et créances dès lors que la valeur est affectée par un risque de crédit.

- Dérivés et comptabilité de couverture

- *Instruments financiers en juste valeur par résultat - dérivés*

Un dérivé est un instrument financier :

- dont la juste valeur est fonction de taux d'intérêt, de prix d'instrument financier, de prix de matière première, de taux de change, d'index de prix de taux ou de crédit, ou d'autre variable appelée sous-jacent ;
- qui requiert un investissement net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent ;
- qui est dénoué à une date future.

Les dérivés font partie des instruments financiers détenus à des fins de transaction sauf lorsqu'ils entrent dans une relation de couverture.

Ils sont comptabilisés au bilan parmi les instruments financiers en juste valeur par résultat pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur et les intérêts courus ou échus sont comptabilisés parmi les gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Les dérivés de couverture qui satisfont aux critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans les catégories « Couverture de juste valeur » ou « Couverture de flux de trésorerie » selon le cas approprié. Les autres dérivés sont par défaut tous classés dans la catégorie actifs ou passifs de transaction, même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

### *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

#### ▪ *Instruments financiers en juste valeur par résultat - dérivés - produits structurés*

Les produits structurés sont des montages financiers proposés aux clients pour répondre de manière plus précise à leurs besoins. Ils sont construits à partir de produits élémentaires généralement des options. Il existe différentes catégories de produits structurés fondés sur les produits élémentaires suivants : options classiques, options binaires, options à barrière, options asiatiques, options look back, options sur plusieurs actifs, swaps d'indices.

Il existe trois grandes familles de méthodes de valorisation de ces produits : les méthodes provenant de la résolution d'une équation différentielle partielle, les méthodes d'arbres en temps discret et les méthodes de Monte-Carlo. La première et la dernière méthode sont utilisées. Les méthodes analytiques appliquées sont celles retenues par le marché pour la modélisation des sous-jacents utilisés.

Les paramètres utilisés pour la valorisation sont ceux observés ou déduits via un modèle standard des valeurs observées, à la date d'arrêté. Dans le cas où il n'existe pas de marché organisé, les valeurs utilisées sont relevées chez les courtiers les plus actifs sur les produits correspondants et ou extrapolées à partir des valeurs cotées. Tous les paramètres utilisés sont historisés. Les instruments financiers à terme non cotés sont réévalués à partir de prix observables dans le marché, selon la procédure dite de "flashage". Cette dernière méthode consiste à relever chaque jour à la même heure les prix offerts et demandés de plusieurs contributeurs via les logiciels de flux de marchés. Un prix unique est retenu pour chaque paramètre de marché utile.

Certains instruments financiers complexes et principalement les produits structurés actions mono et multi sous-jacents à barrière, généralement construits sur mesure, peu liquides et d'échéances longues sont valorisés en utilisant des modèles développés en interne et des paramètres de valorisation telles que les volatilités longues, les corrélations, les estimations de dividendes pour partie non observables sur les marchés actifs. Lors de leur comptabilisation initiale, ces instruments complexes sont enregistrés au bilan au prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché bien que la valorisation issue des modèles puisse être différente. Cette différence entre le prix de négociation de l'instrument complexe et la valeur obtenue à l'aide du modèle interne, généralement un gain, est appelée « Day one profit ». Les textes comptables prohibent la constatation de la marge réalisée sur les produits valorisés à l'aide de modèles et de paramètres non observables sur des marchés actifs. Elle est donc différée dans le temps. Lorsqu'il s'agit de produits mono sous-jacent sans barrière, la marge est étalée sur la durée de vie de l'instrument. Pour les produits intégrant des options à barrière, compte tenu des risques spécifiques liés à la gestion de ces barrières, la marge est reconnue à l'échéance du produit structuré.

#### ▪ *Comptabilité de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert. La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers, elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe ainsi que les dépôts à vue dans le cadre des possibilités ouvertes par l'Union européenne. La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou de passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises. La couverture d'investissements nets en devises est un cas particulier de la couverture de flux de trésorerie.

Le groupe documente la relation entre l'instrument couvert et l'instrument de couverture, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation inclut les objectifs de gestion de la relation de couverture, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

Le groupe évalue cette efficacité lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêté.

La partie inefficace de la couverture est comptabilisée au compte de résultat au sein du poste « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

#### *Couverture de juste valeur*

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts – Dérivés de couverture » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation du risque des éléments couverts en résultat. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en actif disponible à la vente. Si la relation de couverture est parfaitement efficace, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture compense celle de l'élément couvert.

La couverture doit être considérée comme « hautement efficace » pour pouvoir être qualifiable pour la comptabilité de couverture. La variation de l'instrument de couverture en juste valeur ou en flux de trésorerie doit pratiquement compenser la variation de l'élément couvert en juste valeur ou en flux de trésorerie. Le ratio entre ces deux variations doit se situer dans l'intervalle de 80% à 125%.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en instrument de transaction et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

#### *Couverture de juste valeur par portefeuille du risque de taux d'intérêt*

Les modifications apportées par l'Union européenne à la norme IAS 39 en octobre 2004 permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixe.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, la banque vérifie qu'il n'y a pas de sur couverture et ceci par pilier et à chaque arrêté.

Le portefeuille de passif est échéancé en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Les variations de juste valeur du risque de taux d'intérêt des portefeuilles d'instruments couverts sont enregistrées dans une ligne spécifique du bilan « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

#### *Couverture de flux de trésorerie*

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les gains ou pertes de l'instrument de couverture considéré comme efficace sont enregistrés dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains ou pertes latents ou différés sur couverture de flux de trésorerie » alors que la partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat. Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

### **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Certains instruments de dettes « structurés » peuvent comporter des dérivés incorporés. Ces dérivés incorporés sont séparés des contrats hôtes dès lors que les critères de séparation sont satisfaits et qu'ils sont évaluables de manière fiable.

Le contrat hôte est ultérieurement comptabilisé au coût amorti. La détermination de la juste valeur est basée sur les prix de marché cotés ou sur des modèles d'évaluation.

### **Dettes subordonnées**

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

### **Distinction Dettes et Capitaux propres**

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

### **Provisions pour risques**

Les dotations et reprises de provisions pour risques sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- *les risques opérationnels ;*
- *les engagements sociaux ;*
- *les risques d'exécution des engagements par signature ;*
- *les litiges et garanties de passif ;*
- *les risques fiscaux ;*
- *les risques liés à l'épargne logement.*

### **Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit**

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

#### **□ Contrats d'épargne réglementée**

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

### **Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « charges de personnel ».

□ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts d'Etat en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âge, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels excédant le corridor (au-delà de 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'engagement brute au titre des prestations à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime) en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

*Retraites complémentaires relevant des caisses de retraite*

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Depuis le 1er janvier 1994, les banques adhèrent aux régimes nationaux Arrco et Agirc. Les quatre caisses de retraite auxquelles adhèrent, selon les cas, les banques du groupe, subsistent et assurent le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, au moyen de leurs réserves complétées en cas de besoin par un surcroît de cotisations annuelles à la charge des banques concernées et dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4% de la masse salariale. Les engagements des caisses de retraite font l'objet d'une estimation complète tous les deux ans par un actuair, la dernière ayant eu lieu fin 2006.

*Autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies*

Les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite, y compris les régimes spéciaux, sont provisionnés. Ils sont évalués sur la base des droits acquis pour l'ensemble du personnel en activité, en fonction notamment du taux de rotation du personnel spécifique aux entités consolidées et du salaire futur estimé qu'aura le bénéficiaire lors de son départ à la retraite majoré le cas échéant des charges sociales. Les indemnités de fin de carrière des banques du groupe en France sont couvertes par une assurance à hauteur d'au moins 60% auprès des ACM Vie, société d'assurance du groupe Crédit Mutuel et consolidée par intégration globale.

□ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

#### ❑ Avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

#### ❑ CARMUT

Le personnel du groupe CEE/SE/IDF et SMB depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 bénéficie en complément des régimes de retraite obligatoire, des prestations servies par la Caisse de Retraite du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CARMUT), organisme paritaire classé dans la catégorie des Institutions de retraite supplémentaire. La CARMUT fonctionne en capitalisation et gère deux régimes, un régime à cotisations définies en points et un régime à prestations définies de type additif. Les cotisations et primes sont à la charge intégrale des employeurs. Les provisions techniques spéciales inscrites au passif du bilan de la CARMUT pour l'ensemble des participants, s'élèvent respectivement au 31/12/2006 à 419,2 millions d'euros pour le fonds en points, à 57 millions d'euros pour le fonds additif. L'évaluation actuarielle du régime à prestations définies est établie par une société d'actuariat indépendante selon la méthode du coût unitaire par année de service. La couverture des engagements de ce régime est assurée moyennant une prime annuelle appelée auprès des employeurs, égale à 1,70% de la masse salariale et comptabilisée dans les charges de l'exercice. La CARMUT qui relève du Code de la Sécurité Sociale, est créée dans l'intérêt des bénéficiaires et gérée de façon paritaire. Les avantages économiques reviennent aux seuls affiliés et le pouvoir décisionnel, partagé entre Direction et représentants du personnel, ne peut être exercé que dans l'intérêt exclusif des bénéficiaires. La CARMUT n'est en conséquence pas prise en compte dans le périmètre de consolidation IFRS au regard des critères de consolidation définis par l'IAS 27 fondés essentiellement sur la notion de contrôle ou d'influence.

#### ❑ Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs Salariés (CATS)

Un accord cadre sur l'application dans le groupe CIC du dispositif professionnel de cessation d'activité des salariés d'entreprises du groupe a été signé le 27 juin 2001. Le CIC et la plupart des banques régionales ont mis en place cet accord. Il permet aux bénéficiaires de cesser leur activité 2 à 3 années avant leur date de départ en retraite tout en recevant une allocation comprise entre 57.5% et 65% de leur salaire. Les entrées dans ce système ont été possibles jusqu'au 31 mars 2006. La charge future totale fait l'objet d'une estimation sur la totalité de la durée de cet engagement. Cette charge est provisionnée linéairement entre la date d'entrée en vigueur de l'accord (agrément du Ministre du travail) et la date à partir de laquelle le salarié peut opter pour cet accord. Compte tenu de la durée limitée de cet accord, il n'a pas été procédé à l'actualisation des flux futurs ni à la prise en compte de l'augmentation future des salaires. La part des bénéficiaires potentiels qui opteront pour ce système a été estimée entité par entité.

#### ❑ Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

#### ❑ Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

## **Activités d'assurance**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités notamment ceux liés à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs. Il s'agit principalement de provisions pour participation aux bénéfices différée afférente aux plus et moins-values latentes comptabilisées sur les actifs selon IAS 39 (ce qui correspond, d'après IFRS 4, à l'application de la « comptabilité reflet » : afin de refléter la quote-part de ces plus et moins-values latentes, « l'élément de participation discrétionnaire », entièrement dans les provisions et non pas en capitaux propres)

Outre les diverses provisions dotées et reprises au passif, les autres transactions générées par ces contrats sont valorisées et comptabilisées selon les mêmes règles. Il s'agit notamment des coûts d'acquisition des contrats, des créances et dettes nées des contrats, d'avances sur polices et des recours et subrogations résultant des contrats d'assurance et de réassurance.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée en franchise d'impôt dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En application de la norme IAS 12 un impôt différé passif a été constaté relatif au reclassement effectif en capitaux propres de la réserve de capitalisation. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

## **Immobilisations**

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Terrain aménagements réseaux	:	15-30 ans
- Constructions – gros œuvre structure	:	20-80 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions – équipements	:	10-40 ans
- Agencements et installations	:	5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau	:	5-10 ans
- Matériel de sécurité	:	3-10 ans
- Matériel roulant	:	3-5 ans
- Matériel informatique	:	3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne	:	1-10 ans
- Fonds de commerce acquis	:	9-10 ans (si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » (pour les dotations) et « Produits des autres activités » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession de immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

## **Impôts sur les résultats**

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés. Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

### **□ Impôts différés**

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

## **Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts**

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

## **Garanties financières et engagements de financement**

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

## **Opérations en devises**

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

### Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat ».

### Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

## **Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées**

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

## **Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers**

L'élaboration des états financiers au 31 décembre 2006 exigent la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- instruments financiers non cotés évalués à leur juste valeur
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- moins-values durables
- provisions sur créances dépréciées
- provisions pour risques et charges
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition

**Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore appliquées**

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IFRS :			
L'ensemble des IFRS adoptées par l'Union européenne est appliqué par le Groupe			
IFRIC :			
IFRIC 4	Déterminer si un accord contient un contrat de location	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	
IFRIC 5	Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	Non concerné
IFRIC 6	Traitement des passifs liés à une participation de l'entité à un marché spécifique (équipements électriques et électroniques)	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	Non concerné
IFRIC 7	Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 (information financière dans les économies hyper inflationnistes)	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	Non concerné
IFRIC 8	champ d'application d'IFRS 2	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	Non concerné
IFRIC 9	Réexamen des dérivés incorporés dans un contrat hôte	Application obligatoire à compter du 01/01/2007	Impact non significatif

## INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

### NOTE 2 - Répartition du bilan et du compte de résultat par activités et par zones géographiques

Les activités sont les suivantes.

- La banque de détail regroupe le réseau des banques régionales et du CIC en Ile-de-France ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturation, gestion collective, épargne salariale, immobilier.
- L'activité d'assurance est constituée par le groupe des Assurances du Crédit Mutuel, ainsi que de La Pérénité
- Les activités de financement et de marché regroupent :
  - a) le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères ;
  - b) les activités de marché au sens large, c'est-à-dire les activités sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière.
- Les activités de banque privée regroupent les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.
- Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière constituent un pôle d'activité.
- La structure holding rassemble les éléments non affectables à une autre activité (holding) ainsi que les structures de logistique : les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation logé dans des entités spécifiques et les entités informatiques.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés. Seules deux entités font exception, le CIC et la BFCM en raison de leur présence dans plusieurs activités. Dans ce cas, les comptes sociaux font l'objet d'une répartition analytique. La répartition du bilan s'effectue de la même façon.

#### Répartition du bilan par activités

ACTIF	2006	banque	assurance	financements	banque	capital	structure	Total
		de détail		et marchés	privée	développnt	et holding	
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif		275	0	2 537	248	0	961	4 021
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		723	10 094	52 186	297	1 271	935	65 506
Instruments dérivés de couverture - Actif		1 112	31	113	90	0	0	1 346
Actifs financiers disponibles à la vente		377	28 354	9 096	9 803	275	1 045	48 950
Prêts et créances sur les établissements de crédit		26 353	13	65 598	1 494	3	1 745	95 205
Prêts et créances sur la clientèle		83 089	296	12 718	3 525	0	336	99 963
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		282	5 332	390	3	0	0	6 007
Participations dans les entreprises MEE		46	71	0	0	0	132	249

PASSIF	2006	banque	assurance	financements	banque	capital	structure	Total
		de détail		et marchés	privée	développnt	et holding	
Banques centrales, CCP - Passif		0	0	0	387	0	0	387
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		606	4	25 270	49	0	673	26 603
Instruments dérivés de couverture - Passif		1 073	0	77	256	0	0	1 406
Dettes envers les établissements de crédit		35 173	0	64 959	2 056	0	1 197	103 385
Dettes envers la clientèle		45 911	71	3 318	11 583	0	198	61 080
Dettes représentées par un titre		12 726	0	58 785	18	0	500	72 029

#### Répartition du compte de résultat par activités

2006	banque	assurance	financements	banque	capital	structure	inter	Total
Produit net bancaire	3 109	909	888	392	335	50	-26	5 657
Frais généraux	-2 108	-282	-321	-233	-34	-50	26	-3 001
Résultat brut d'exploitation	1 001	627	567	160	302	0	0	2 656
Coût du risque	-115		32	-5	-1	0		-90
Gains sur autres actifs*	6	12				22		40
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>892</b>	<b>638</b>	<b>599</b>	<b>155</b>	<b>300</b>	<b>21</b>		<b>2 606</b>
Impôt sur les sociétés	-297	-209	-163	-37	-1	-17		-724
<b>Résultat net comptable</b>	<b>595</b>	<b>429</b>	<b>436</b>	<b>118</b>	<b>299</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1 883</b>
Minoritaires								240
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>1 643</b>

2005	banque	assurance	financements	banque	capital	structure	inter	Total
IFRS hors 32-39								
Produit net bancaire	2 974	754	58	331	248	54	-26	4 393
Frais généraux	-2 080	-268	-289	-208	-26	-38	26	-2 882
Résultat brut d'exploitation	895	486	-231	123	222	16	0	1 511
Coût du risque	-124	0	23	-4	1	0		-103
Gains sur autres actifs*	8	9	0		0	15		33
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>779</b>	<b>495</b>	<b>-207</b>	<b>119</b>	<b>222</b>	<b>32</b>		<b>1 440</b>
Impôt sur les sociétés	-251	-166	76	-24	3	14		-348
<b>Résultat net comptable</b>	<b>528</b>	<b>329</b>	<b>-131</b>	<b>95</b>	<b>225</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>1 093</b>
Minoritaires								149
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>944</b>

\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

### Répartition du bilan par zones géographiques

#### ACTIF

	31.12.2006				31.12.2005			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	3 768	249	3	4 021	3 649	268	2	3 919
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	59 791	3 493	2 222	65 506	63 573	2 023	3 060	68 657
Instruments dérivés de couverture - Actif	1 273	71	3	1 346	697	20	5	722
Actifs financiers disponibles à la vente	36 729	9 755	2 467	48 950	31 439	10 430	1 280	43 149
Prêts et créances sur les établissements de crédit	92 758	1 515	933	95 205	77 901	1 013	1 208	80 123
Prêts et créances sur la clientèle	92 695	5 078	2 190	99 963	77 475	3 884	1 890	83 250
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 662	345	0	6 007	857	249	0	1 107
Participations dans les entreprises MEE	215	0	34	250	137	0	34	171

#### PASSIF

	31.12.2006				31.12.2005			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	386	0	387	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 877	7 667	59	26 603	28 494	4 664	11	33 168
Instruments dérivés de couverture - Passif	1 168	237	1	1 406	654	547	2	1 203
Dettes envers les établissements de crédit	110 329	-9 707	2 763	103 385	87 342	-1 154	2 997	89 185
Dettes envers la clientèle	49 190	11 417	473	61 080	46 228	10 200	452	56 880
Dettes représentées par un titre	58 675	9 045	4 309	72 029	44 987	2 663	3 764	51 415

\* USA, Singapour et Tunisie

### Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31.12.2006				31.12.2005			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 169</b>	<b>406</b>	<b>82</b>	<b>5 657</b>	<b>4 021</b>	<b>294</b>	<b>78</b>	<b>4 393</b>
Frais généraux	-2 763	-193	-45	-3 001	-2 670	-172	-40	-2 882
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 406</b>	<b>212</b>	<b>38</b>	<b>2 656</b>	<b>1 351</b>	<b>122</b>	<b>38</b>	<b>1 511</b>
Coût du risque	-88	-7	5	-90	-119	11	4	-104
Gains sur autres actifs **	36	0	4	40	31	0	2	33
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 354</b>	<b>205</b>	<b>47</b>	<b>2 606</b>	<b>1 263</b>	<b>133</b>	<b>44</b>	<b>1 440</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>1 677</b>	<b>170</b>	<b>35</b>	<b>1 883</b>	<b>949</b>	<b>108</b>	<b>35</b>	<b>1 093</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 455</b>	<b>155</b>	<b>33</b>	<b>1 642</b>	<b>809</b>	<b>103</b>	<b>33</b>	<b>944</b>

\* USA, Singapour et Tunisie

\*\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

NOTE 3 - Composition du périmètre de consolidation

L'entité consolidante du groupe est la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM).

		31.12.2006			31.12.2005		
		Pourcentage Contrôle	Intérêt	Méthode *	Pourcentage Contrôle	Intérêt	Méthode *
<b>A. Réseau bancaire</b>							
BECM - Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique		99	99	IG	99	99	IG
Banque du Crédit Mutuel Ile-de-France (BCMI)		100	100	IG	100	100	IG
Banque CIO - BRO	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Banque de Tunisie	CIC	20	18	ME	20	19	ME
Banque Régionale de l'Ouest (BRO)	CIC			FU	100	93	IG
Banque Scalbert Dupont - CIN	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Bonnasse Lyonnaise de Banque (BLB)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIAL Invest (ex:CIAL Finance)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Nord ouest gestion	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Crédit Fécampois	CIC	89	82	IG	89	83	IG
Crédit Industriel d'Alsace Lorraine (CIAL)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Crédit Industriel de Normandie (CIN)	CIC			FU	100	93	IG
Crédit Industriel et Commercial (CIC)	CIC	92	92	IG	93	93	IG
Lyonnaise de Banque (LB)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Société Bordelaise de CIC (SBCIC)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Société Nancéienne Varin Bernier (SNVB)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Sofim	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Sud Est Gestion	CIC	100	92	IG	100	93	IG
<b>B. Filiales du réseau bancaire</b>							
SCI La Tréflière		46	46	ME	46	46	ME
SOFEMO - Société Fédérative Europ.de Monétique et de Financement		100	97	IG	100	98	IG
CM-CIC Asset Management (ex Crédit Mutuel Finance)		74	72	IG	74	73	IG
Bail Ouest	CIC			FU	100	93	IG
CIAL Equipement	CIC			FU	100	93	IG
CIC Epargne salariale	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CM-CIC Bail (ex Bail Equipement)	CIC	99	91	IG	98	91	IG
CM-CIC Lease	CIC	100	96	IG	100	96	IG
Factocic	CIC	51	47	IG	51	47	IG
Imofinance	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Laviolette Financement	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Saint-Pierre SNC	CIC	100	92	IG	100	93	IG
SNVB Financements	CIC	100	92	IG	100	93	IG
<b>C. Banques de financement et activités de marché</b>							
Ventadour Investissement		100	100	IG	100	100	IG
Cigogne Fund	CIC	100	86	IG	100	89	IG
Cigogne Mariagement	CIC	100	96	IG	100	96	IG
CM-CIC Securities	CIC	100	92	IG	100	93	IG
<b>D. Banque privée</b>							
Banque CIAL Suisse	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Banque de Luxembourg	CIC	100	94	IG	100	95	IG
Banque Pasche	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Banque Pasche Monaco	CIC	100	92	IG	98	91	IG
Banque Transatlantique	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Banque Transatlantique Belgium	CIC	100	90	IG	100	91	IG
Banque Transatlantique Jersey	CIC	100	92	IG	100	93	IG
BLC gestion	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Dubly-Douilhet	CIC	62	57	IG	63	58	IG
Mutuel Bank Luxembourg	CIC	90	85	IG	90	86	IG
Transatlantique Finance	CIC	100	92	IG	100	93	IG
<b>E. Capital développement</b>							
CIC Finance	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Investissement (ex CIC Capital Développement)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Investissement Alsace (ex Finances et Stratégies)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Investissement Est (ex SNVB Participations)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Investissement Nord (ex CIC Régions Expansion)	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Lyonnaise de Participations	CIC	100	91	IG	100	92	IG
Financière Ar men	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Financière Voltaire	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Institut de Participations de l'Ouest (IPO)	CIC	77	71	IG	77	71	IG
Vizille (banque de )	CIC	98	90	IG	98	91	IG
Vizille Capital Finance	CIC	100	90	IG	100	91	IG
Vizille Capital Innovation	CIC	100	90	IG	100	91	IG

<b>F. Structure et logistique</b>							
Crédit Mutuel Cartes de Paiement - CMCP		45	46	ME	45	46	ME
Euro-Information		27	26	ME	16	16	ME
Euro-Information Développement				NC	33	31	ME
Adepi	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Information	CIC			FU	57	60	IG
CIC Migrations	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Participations	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CIC Production GIE	CIC			NC	100	93	IG
Cicor	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Cicoval	CIC	100	92	IG	100	93	IG
CM-CIC Mezzanine	CIC	90	81	IG	90	82	IG
Efsa	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Gesteurop	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Gestunion 2	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Gestunion 3	CIC	100	92	IG			NC
Gestunion 4	CIC	100	92	IG			NC
Impex Finance	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Marsovalor	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Pargestion 2	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Pargestion 3	CIC	100	92	IG			NC
Pargestion 4	CIC	100	92	IG			NC
Pargestion 5	CIC	100	92	IG			NC
Placinvest	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Sofiholding 2	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Sofiholding 3	CIC	100	92	IG			NC
Sofiholding 4	CIC	100	92	IG			NC
Sofinaction	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Sudinnova	CIC	49	45	IG	49	45	IG
Ufigestion 2	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Ufigestion 3	CIC	100	92	IG			NC
Ugepar Service	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Valimar 2	CIC	100	92	IG	100	93	IG
Valimar 3	CIC	100	92	IG			NC
Valimar 4	CIC	100	92	IG			NC
VTP 1	CIC	100	92	IG	100	93	IG
VTP 5	CIC	100	92	IG	100	93	IG
<b>G. Sociétés d'assurance</b>							
La Pérennité		21	21	ME	21	21	ME
ACM IARD	GACM	96	72	IG	96	72	IG
ACM Nord IARD	GACM	49	37	ME	49	37	ME
ACM Vie	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Assurances du Sud	GACM	99	74	IG	99	74	IG
Astree	GACM	30	22	ME	30	23	ME
Atout Assurance	GACM			FU	100	94	IG
Euro Protection Services	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Foncière ACM (ex ACM Retraite)	GACM	89	66	IG	89	66	IG
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)	GACM	76	75	IG	76	75	IG
ICM Life	GACM	100	75	IG	100	75	IG
ICM Ré	GACM	100	72	IG	100	72	IG
Immobilière ACM	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Partners	GACM	100	75	IG			NC
Procourtage	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Sérénis	GACM			FU	100	75	IG
Serenis Vie (ex Télévie)	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Socapierre	GACM	96	72	IG	96	72	IG
Suravenir Assurances	GACM	34	25	ME	34	26	ME
<b>H. Autres sociétés</b>							
ACM GIE	GACM	100	75	IG	100	75	IG
ACM Services	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Massena Property	GACM	100	75	IG			NC
Massimob	GACM	100	72	IG			NC
SA Saint Germain	GACM	78	58	IG	78	59	IG
SCI Ads	GACM	100	74	IG	100	74	IG
SIIC Foncière Massena	GACM	94	70	IG			NC

CIC = Société appartenant au sous-groupe de la Compagnie Financière CIC

GACM = Société appartenant au sous-groupe du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

\* Méthode :

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

ME = Mise en Equivalence

NOTE 4 - Caisse, Banques centrales, CCP  
Prêts et créances sur les établissements de crédit

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	3 747	3 648
<i>dont réserves obligatoires</i>	1 823	1 822
Caisse, CCP	274	271
<b>TOTAL</b>	<b>4 021</b>	<b>3 919</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel	235	229
Autres comptes ordinaires	2 084	2 490
Prêts	69 042	53 842
Autres créances	1 053	922
Titres non cotés sur un marché actif	291	5 276
Pensions	22 250	17 212
Créances dépréciées sur base individuelle	20	29
Créances rattachées	239	137
Provisions	-9	-15
<b>TOTAL</b>	<b>95 205</b>	<b>80 122</b>

NOTE 5 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2006	31.12.2005
<b>. Titres</b>	<b>61 049</b>	<b>56 115</b>
- Effets publics	22 763	23 466
- Obligations et autres titres à revenu fixe	27 203	19 754
. Cotés	26 726	19 070
. Non cotés	476	684
- Actions et autres titres à revenu variable	11 083	12 894
. Cotés	9 948	11 901
. Non cotés	1 135	993
<b>. Instruments dérivés de transaction</b>	<b>3 795</b>	<b>5 626</b>
<b>. Autres actifs financiers</b>	<b>662</b>	<b>6 914</b>
<i>dont pensions</i>	0	5 998
<b>TOTAL</b>	<b>65 508</b>	<b>68 655</b>

NOTE 6 - Instruments dérivés de couverture

	31.12.2006		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>. Couverture de flux de trésorerie ( Cash flow Hedge )</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>13</b>
- var. de valeur enregistrée en capitaux propres	0	0	0	0
- var. de valeur enregistrée en résultat	13	9	3	13
<b>. Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)</b>	<b>1 332</b>	<b>1 397</b>	<b>719</b>	<b>1 191</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 346</b>	<b>1 406</b>	<b>722</b>	<b>1 204</b>

Analyse des instruments dérivés

	31.12.2006			31.12.2005		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<i>Instrument de taux</i>						
Swaps	353 691	1 817	2 385	607 333	1 630	1 411
Autres contrats fermes	16 784	8	0	58 591	17	0
Options et instr conditionnels	48 995	246	148	48 236	195	160
<i>Instrument de change</i>						
Swaps		30	27		25	41
Autres contrats fermes	159	827	717	143	737	616
Options et instr conditionnels	2 821	20	19	3 982	22	23
<i>Autres que taux et change</i>						
Swaps	41 488	47	91	34 415	79	23
Autres contrats fermes	4 799	0	5	27 642	0	0
Options et instr conditionnels	19 619	800	819	66 278	2 920	3 272
<b>Sous-total</b>	<b>488 356</b>	<b>3 795</b>	<b>4 210</b>	<b>846 620</b>	<b>5 625</b>	<b>5 546</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps	11 784	1 286	1 397	7 119	719	1 191
Options et instr conditionnels	45	47		47	0	
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
Swaps	250	11	9	82	1	13
Options et instr conditionnels	0	11		0	1	
<b>Sous-total</b>	<b>12 079</b>	<b>1 355</b>	<b>1 406</b>	<b>7 248</b>	<b>721</b>	<b>1 204</b>
<b>Total</b>	<b>500 435</b>	<b>5 150</b>	<b>5 617</b>	<b>853 868</b>	<b>6 346</b>	<b>6 750</b>

NOTE 7 - Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2006	31.12.2005
<b>. Effets publics</b>	<b>317</b>	<b>763</b>
<b>. Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>42 281</b>	<b>37 841</b>
- Cotés	42 026	37 525
- Non cotés	256	316
<b>. Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>4 386</b>	<b>3 125</b>
- Cotés	4 323	3 042
- Non cotés	63	83
<b>. Titres immobilisés</b>	<b>1 720</b>	<b>1 145</b>
- Titres de participations	1 177	762
- Autres titres détenus à long terme	411	291
- Parts dans les entreprises liées	133	93
<b>. Créances rattachées</b>	<b>245</b>	<b>276</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 950</b>	<b>43 150</b>
<i>Dont titres de participation cotés.</i>	<i>631</i>	<i>419</i>

Liste des principales participations non consolidées

		% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Veolia	Coté	< 5%	5 694	36 309	25 245	802
Mittal Steel	Coté	< 5%	10 150	31 042	28 132	3 365
Crédit logement	Non coté	< 5%	1 380	8 492	128	61
Banca Popolare di Milano	Coté	< 5%	2 639	37 901	ND	266
Euronext	Coté	< 5%	1 755	2 602	ND	255
Foncière des Régions	Coté	< 5%	2 321	5 661	346	591
Banca di Legnano	Non coté	< 10%				63
CRH (Caisse de refinancement de l'habitat)	Non coté	< 20%	104	19 474	ND	1

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2005.

NOTE 8 - Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Créances saines</b>	<b>92 857</b>	<b>76 705</b>
. Créances commerciales	4 976	4 749
. Autres concours à la clientèle	87 532	71 550
- crédits à l'habitat	40 019	31 546
- autres concours et créances diverses dont pensions	47 512	40 003
. Créances rattachées	233	172
. Titres non cotés sur un marché actif	116	235
<b>Créances dépréciées sur base individuelle</b>	<b>3 367</b>	<b>3 517</b>
<b>Provisions</b>	<b>-2 250</b>	<b>-2 398</b>
<b>SOUS TOTAL I</b>	<b>93 974</b>	<b>77 824</b>
<b>Location financement (investissement net)</b>	<b>5 887</b>	<b>5 508</b>
. Mobilier	3 754	3 403
. Immobilier	2 007	1 986
. Créances dépréciées sur base individuelle	127	119
<b>Provisions</b>	<b>-90</b>	<b>-82</b>
<b>SOUS TOTAL II</b>	<b>5 798</b>	<b>5 426</b>
. Créances de réassurance	192	
<b>TOTAL</b>	<b>99 963</b>	<b>83 250</b>
dont prêts subordonnés	11	15

Opérations de location financement avec la clientèle

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Valeur brute comptable	5 508	746	-354	-181	5 887
Dépréciations des loyers non recouvrables	-82	-30	22	5	-90
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>5 426</b>	<b>716</b>	<b>-331</b>	<b>-176</b>	<b>5 798</b>

Ventilation par durée des loyers futurs minimaux à recevoir au titre de la location financement

	>1 an et <5			Total
	< 1 an	ans	> 5 ans	
Loyers futurs minimaux à recevoir	1 600	3 217	906	5 723
Valeurs actualisées des loyers futurs	1 467	3 067	894	5 428
<b>Produits financiers non acquis</b>	<b>133</b>	<b>150</b>	<b>12</b>	<b>295</b>

NOTE 9 - Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Description des actifs et passifs couverts et des instruments de couverture

	Juste valeur 31.12.2006	31.12.2005	Variation de juste valeur
<b>Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles</b>			
. d'actifs financiers	13	17	-4
. de passifs financiers	121	189	-68

NOTE 10 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2006	31.12.2005
<b>. Titres</b>	<b>6 004</b>	<b>1 098</b>
- Effets publics	215	701
- Obligations et autres titres à revenu fixe	5 788	397
. Cotés	5 439	136
. Non cotés	349	261
<b>. Créances rattachées</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>6 010</b>	<b>1 110</b>
Provisions pour dépréciation	-3	-3
<b>TOTAL NET</b>	<b>6 007</b>	<b>1 107</b>

NOTE 11 - Variation des provisions pour dépréciation

	31.12.2005	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2006
Prêts et créances Etablissements de crédit	-15	-1	3	3	-9
Prêts et créances sur la clientèle	-2 398	-585	714	19	-2 250
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-257	-8	4	23	-238
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-3	0	0	0	-3
<b>TOTAL</b>	<b>-2 673</b>	<b>-594</b>	<b>721</b>	<b>46</b>	<b>-2 500</b>

NOTE 12 a - Impôts courants

	31.12.2006	31.12.2005
Actif (par résultat)	371	195
Passif (par résultat)	177	224

NOTE 12 b - Impôts différés

	31.12.2006	31.12.2005
Actif (par résultat)	277	292
Actif (par capitaux propres)	8	12
Passif (par résultat)	465	420
Passif (par capitaux propres)	95	74

NOTE 13 - Compte de régularisation et actifs divers

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Valeurs reçues à l'encaissement	6 462	6 031
Comptes d'ajustement sur devises	58	74
Produits à recevoir	535	618
Comptes de régularisation divers	1 261	1 669
<b>Sous-total</b>	<b>8 316</b>	<b>8 392</b>
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	892	1 241
Débiteurs divers	4 347	4 467
Stocks et assimilés	0	0
Autres emplois divers	-9	-9
<b>Sous-total</b>	<b>5 230</b>	<b>5 699</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>		
Créances d'assurance et de réassurance	366	226
Dépôts sur établissements de crédit	0	0
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	0	251
<b>Sous-total</b>	<b>366</b>	<b>477</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 912</b>	<b>14 568</b>

NOTE 14 - Participation dans les entreprises mises en équivalence  
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31.12.2006		31.12.2005	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Banque de Tunisie	34	4	34	2
La Pérennité	19	1	15	1
CMCP	16	0	4	
Euro Information	116	14	46	9
Euro Information Développement	0	0	18	3
SCI Treflière	12	0	11	0
Filiales du sous-groupe GACM	52	11	43	8
Divers				0
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>30</b>	<b>171</b>	<b>23</b>

NOTE 15 - Immeubles de placement

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
Coût historique	677	388	-2	5	1 067
Amortissement et dépréciation	-81	-1	1	1	-80
<b>Montant net</b>	<b>596</b>	<b>388</b>	<b>-1</b>	<b>6</b>	<b>987</b>

NOTE 16 - Immobilisations corporelles

Traitement de référence	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	293	1	1	17	313
Constructions d'exploitation	1 498	181	-37	37	1 680
Autres immobilisations corporelles	938	110	-128	-171	749
<b>Total</b>	<b>2 729</b>	<b>293</b>	<b>-164</b>	<b>-116</b>	<b>2 742</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation	-709	-72	28	-14	-767
Autres immobilisations corporelles	-644	-56	47	119	-534
<b>Total</b>	<b>-1 353</b>	<b>-128</b>	<b>75</b>	<b>105</b>	<b>-1 301</b>
<b>Montant net</b>	<b>1 376</b>	<b>165</b>	<b>-90</b>	<b>-11</b>	<b>1 441</b>

Dont immeubles loués en location financement

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Terrains d'exploitation	45	0	0	0	45
Constructions d'exploitation	49	3	-5	0	47
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>3</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>92</b>

Ventilation par durée des loyers futurs minimaux à payer au titre de la location financement

	< 1 an	>1 an et <5 ans	> 5 ans	Total
Loyers futurs minimaux		13	26	39
Valeur actualisée de ces loyers futurs		13	25	38
<b>Charges financières non comptabilisées</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

NOTE 17 - Immobilisations incorporelles

	31.12.2005	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31.12.2006
<b>Coût historique</b>					
. Immobilisations acquises	185	17	-20	0	182
- logiciels	1	0	0	0	1
- autres	184	17	-20	0	181
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>17</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>182</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
. Immobilisations acquises	-75	-3	19	6	-62
- logiciels	-1	0	0	0	-1
- autres	-75	-2	19	6	-61
<b>Total</b>	<b>-75</b>	<b>-3</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>-62</b>
<b>Montant net</b>	<b>109</b>	<b>14</b>	<b>-1</b>	<b>6</b>	<b>120</b>

NOTE 18 - Ecart d'acquisition

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2005
Ecart d'acquisition brut	876	0	0	46	922
Dépréciations	-278	0	0	2	-275
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>598</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>646</b>

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/N-1	Augmentation	Diminution*	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 31/12/N
Groupe CIC	517		-12		505
IPO	21				21
Pérennité	19				19
Banque du Luxembourg	13				13
Groupe ACM	8	60			68
Banque Transatlantique	6				6
Banque Pasche	3				3
Autres	10			1	11
<b>TOTAL</b>	<b>597</b>	<b>60</b>	<b>-12</b>	<b>1</b>	<b>646</b>

\* Cession de titres hors-groupe

NOTE 19 - Banques centrales, CCP  
Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	386	0
CCP	0	0
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Emprunts	3 428	1 453
Autres dettes	57 166	53 236
Pensions	42 187	34 142
Dettes rattachées	604	355
<b>Total</b>	<b>103 385</b>	<b>89 186</b>

NOTE 20 a - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2006	31.12.2005
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	19 202	21 669
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	7 401	11 499
<b>TOTAL</b>	<b>26 603</b>	<b>33 168</b>

NOTE 20 b - Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2006	31.12.2005
<b>.Vente à découvert de titres</b>		
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	13 208	13 707
- Actions et autres titres à revenu variable	1 124	2 014
<b>. Instruments dérivés de transaction</b>	<b>4 210</b>	<b>5 546</b>
<b>. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>660</b>	<b>403</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 202</b>	<b>21 670</b>

NOTE 21 - Dettes envers la clientèle

	31.12.2006	31.12.2005
<b>. Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>21 235</b>	<b>20 469</b>
- à vue	13 114	11 792
- à terme	8 121	8 677
<b>. Dettes rattachées sur comptes d'épargne</b>	<b>32</b>	<b>37</b>
<b>Sous-total</b>	<b>21 267</b>	<b>20 506</b>
<b>. Comptes ordinaires</b>	<b>24 930</b>	<b>23 888</b>
<b>. Comptes et emprunts à terme</b>	<b>13 723</b>	<b>10 911</b>
<b>. Pensions</b>	<b>1 017</b>	<b>1 527</b>
<b>. Dettes rattachées</b>	<b>72</b>	<b>49</b>
<b>Sous-total</b>	<b>39 813</b>	<b>36 375</b>
<b>TOTAL</b>	<b>61 080</b>	<b>56 881</b>

NOTE 22 - Dettes représentées par un titre

	31.12.2006	31.12.2005
Bons de caisse	35	40
TMI & TCN	46 509	37 111
Emprunts obligataires	24 842	13 798
Dettes rattachées	643	466
<b>TOTAL</b>	<b>72 029</b>	<b>51 415</b>

NOTE 23 - Compte de régularisation et passifs divers

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	6 254	5 922
Comptes d'ajustement sur devises	844	273
Charges à payer	632	567
Comptes de régularisation divers	1 829	1 596
<b>Sous-total</b>	<b>9 559</b>	<b>8 358</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	935	1 864
Versements restant à effectuer sur titres	35	40
Créditeurs divers	2 751	3 670
<b>Sous-total</b>	<b>3 721</b>	<b>5 574</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>		
Dettes d'assurance et de réassurance	0	97
Dettes envers les établissements de crédit	0	70
Dépôts et cautionnements reçus	81	4
<b>Sous-total</b>	<b>81</b>	<b>171</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 361</b>	<b>14 103</b>

NOTE 24 - Provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2006	31.12.2005
Vie	34 874	31 701
Non vie	1 793	1 681
Unités de compte	5 321	4 235
Autres	199	203
<b>TOTAL</b>	<b>42 187</b>	<b>37 820</b>

NOTE 25 - Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	Solde de clôture
Provisions pour engagements de retraite	205	17	-67	0	-1	153
Provisions pour risques	276	128	-79	0	-2	324
Autres	177	57	-58	-1	-4	171
<b>TOTAL</b>	<b>658</b>	<b>202</b>	<b>-204</b>	<b>-1</b>	<b>-7</b>	<b>648</b>

Engagements de retraite et avantages similaires

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	Solde de clôture
<b>Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite</b>					
Indemnités de fin de carrière		52	8	-6	53
Compléments de retraite		52	3	-1	52
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)		34	1	0	31
<b>Sous-total</b>		<b>138</b>	<b>12</b>	<b>-7</b>	<b>136</b>
<b>Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe</b>					
Engagements envers les salariés et retraités		40	0	-9	9
Juste valeur des actifs				-22	
<b>Sous-total</b>		<b>40</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>9</b>
(Les actifs des caisses comprennent 35 000 actions CIC)					
<b>Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés</b>					
Engagements		28	5	-6	8
<b>Sous-total</b>		<b>28</b>	<b>5</b>	<b>-6</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>		<b>206</b>	<b>17</b>	<b>-22</b>	<b>153</b>

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation égal au taux long terme observé sur le marché des obligations d'Etat appréhendé par le TEC 10. Le différentiel entre le taux d'actualisation et l'augmentation future estimée des salaires est de 1,1%. Ce taux était de 1,4% l'exercice précédent.

Les hypothèses de départ en retraite des salariés sont revues chaque année par pays au regard des conditions réglementaires. L'accord de branche AFB du 29 mars 2005 a été intégré dans cette revue

Les engagements précédents ne concernent que le groupe CIC, les engagements Crédit Mutuel étant externalisés.

Insuffisance de réserve des caisses de retraite	Ouverture	Effet de l'actualisation	Produits financiers	Liquidation partielle	Variation écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Subventions reçues	Clôture
Engagements	130	4		-6	-17	-47		64
Actifs de la caisse	109		3	-6	9	-47	3	71
Écarts actuariels différés	12							12
Provisions	33	4	-3	0	-26	0	-3	5
Filiales étrangères	6	4	-4		5		-7	4
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>	<b>0</b>	<b>-21</b>	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>9</b>

Seul le CIC est concerné - les filiales Cee étant traitées par Carmut, entité non consolidée.

NOTE 26 - Dettes subordonnées

	31.12.2006	31.12.2005
Dettes subordonnées	3 746	3 052
Emprunts participatifs	156	156
Dettes subordonnées à durée indéterminée	3 147	2 423
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	88	111
<b>TOTAL</b>	<b>7 137</b>	<b>5 742</b>

## Principales dettes subordonnées

	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		85 M€	85 M€	5,75	17.11.2007
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		50 M€	50 M€	5,40	29.06.2011
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		700 M€	700 M€	6,50	19.07.2013
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		800 M€	800 M€	5,00	30.09.2015
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS		1600 M€	1600 M€		indéterminé
CIC	TSR		300 M€	300 M€	*	19.07.2013
CIC	TSR		350 M\$	350 M\$		30.09.2015
CIC	Participatif	28.05.85	137 M€	137 M€	**	***
CIC	TSDI	11.06.97	191 M€	191 M€	****	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	19.12.06	1000 M€	1000 M€	*****	19.12.2016

\* Taux Euribor 3 mois + 89,5 points de base

\*\* Minimum 85% (TAM+TMO)/2 Maximum 130% (TAM+TMO)/2

\*\*\* Non amortissable, mais remboursable au gré de l'emprunteur à compter du 28.05.1997 à 130% du nominal revalorisé de 1,5% par an pour les années ultérieures

\*\*\*\* Taux fixe à 6,60 % jusqu'en 2007, puis Euribor 3 mois + 2,25 %

\*\*\*\*\* Taux Euribor 3 mois + 25 points de base

## NOTE 27 - Capitaux propres - part du groupe

	31.12.2006	31.12.2005
<b>. Capital</b>	<b>1 302</b>	<b>1 302</b>
<b>. Réserves consolidées</b>	<b>4 727</b>	<b>3 937</b>
- Réserves réglementées	6	6
- Réserves de conversion	-9	18
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	4 730	3 914
- Report à nouveau	1	-1
<b>Sous-total</b>	<b>6 030</b>	<b>5 239</b>
<b>. Résultat de l'exercice</b>	<b>1 642</b>	<b>944</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 642</b>	<b>944</b>
<b>Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :</b>		
- actifs disponibles à la vente	686	368
- dérivés de couverture (CFH)	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>686</b>	<b>368</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 359</b>	<b>6 552</b>

\* soldes net d'IS.

## NOTE 28 - Engagements donnés et reçus

	31.12.06	31.12.05
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 721	2 954
Engagements en faveur de la clientèle	28 258	24 758
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	830	1 003
Engagements d'ordre de la clientèle	10 816	9 621
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	925	1 673
<b>Engagements donnés de l'activité d'assurance</b>	<b>316</b>	<b>233</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>31.12.06</b>	<b>31.12.05</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	1	17
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	14 943	11 966
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	500	1 448
<b>Engagements reçus de l'activité d'assurance</b>	<b>6 589</b>	<b>6 089</b>

## NOTE 29 - Intérêts et produits/charges assimilés

	31.12.2006		31.12.2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	4 546	-5 163	2 726	-3 555
. Clientèle	3 913	-1 161	3 174	-913
. Location financement	1 934	-1 691	1 878	-1 644
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	
. Instruments dérivés de couverture	732	-757	3 059	-3 271
. Actifs financiers disponibles à la vente	753	0	680	
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	34	0	66	
. Dettes représentées par un titre	0	-2 349	0	-1 464
. Dettes subordonnées	0	-130	0	-94
<b>TOTAL</b>	<b>11 913</b>	<b>-11 251</b>	<b>11 583</b>	<b>-10 941</b>

### NOTE 30 - Commissions

	31.12.2006		31.12.2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	8	-7	8	-6
Clientèle	633	-10	558	-7
Titres	719	-137	617	-77
Instruments dérivés	7	-9	14	-27
Change	24	-9	24	-12
Engagements de financement et de garantie	2	-3	5	-3
Prestations de services	719	-622	688	-567
<b>TOTAL</b>	<b>2 112</b>	<b>-797</b>	<b>1 914</b>	<b>-699</b>

### NOTE 31 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2006	31.12.2005
Instruments de transaction	1 943	968
Instruments à la juste valeur sur option	363	441
Inefficacité des couvertures	59	-89
Résultat de change	26	76
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>2 391</b>	<b>1 396</b>
<i>dont dérivés de transaction</i>	<i>738</i>	<i>-1 145</i>

### NOTE 32 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	Dividendes	31.12.2006		Total
		PV/MV réalisées	Dépréciation	
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		15	0	15
. Actions et autres titres à revenu variable	12	88	2	101
. Titres immobilisés	55	61	-6	110
. Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>163</b>	<b>-4</b>	<b>225</b>

	Dividendes	31.12.2005		Total
		PV/MV réalisées	Dépréciation	
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		72	1	73
. Actions et autres titres à revenu variable	10	34	1	45
. Titres immobilisés	30	116	-3	143
. Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>222</b>	<b>-1</b>	<b>261</b>

### NOTE 33 - Produits/charges des autres activités

	31.12.2006	31.12.2005
<b>Produits des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	<b>9 177</b>	<b>8 378</b>
- primes acquises	7 452	6 681
- produits nets des placements	1 693	1 658
- produits techniques et non techniques	31	38
. Immeubles de placement :	<b>1</b>	<b>1</b>
- plus values de cession	0	1
. Autres produits	<b>146</b>	<b>163</b>
<b>Sous-total</b>	<b>9 321</b>	<b>8 542</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	<b>-8 205</b>	<b>-7 553</b>
- charges de prestations	-3 412	-3 135
- variation des provisions	-4 802	-4 437
- charges techniques et non techniques	8	19
. Immeubles de placement :	<b>-10</b>	<b>-1</b>
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-10	-1
. Autres charges	<b>-41</b>	<b>-106</b>
<b>Sous-total</b>	<b>-8 257</b>	<b>-7 660</b>
<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>1 065</b>	<b>882</b>

(1) dont loyers conditionnels.

### NOTE 34 a - Charges générales d'exploitation

	31.12.2006	31.12.2005
Charges de personnel	-1 721	-1 662
Autres charges	-1 280	-1 220
<b>TOTAL</b>	<b>-3 001</b>	<b>-2 882</b>

### NOTE 34 b - Charges de personnel

	31.12.2006	31.12.2005
Salaires et traitements	-1 060	-1 002
Charges sociales	-466	-481
Avantages du personnel	-4	0
Intéressement et participation des salariés	-121	-91
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-96	-91
Autres	27	3
<b>TOTAL</b>	<b>-1 721</b>	<b>-1 662</b>

### Effectifs moyens

	31.12.2006	31.12.2005
Techniciens de la banque	15 951	16 200
Cadres	9 295	9 364
<b>TOTAL</b>	<b>25 246</b>	<b>25 564</b>

### NOTE 34 c - Autres charges d'exploitation

	31.12.2006	31.12.2005
Impôts et taxes	-169	-157
Services extérieurs	-1 000	-905
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	24	23
<b>TOTAL</b>	<b>-1 146</b>	<b>-1 039</b>

### NOTE 35 - Dot/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations

	31.12.2006	31.12.2005
Amortissements :	-137	-171
- immobilisations corporelles	-135	-167
- immobilisations incorporelles	-2	-4
Dépréciations :	2	-9
- immobilisations corporelles	-1	-8
- immobilisations incorporelles	3	-1
<b>TOTAL</b>	<b>-135</b>	<b>-180</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits au bail. Ceux-ci sont estimés être de durée indéfinie. Pour cette raison, ils ne sont pas amortis. Comme les autres immobilisations, ils font l'objet de tests de dépréciation.

### NOTE 36 - Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couverts	Créances irrécouvrables non couverts	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-1	4	-2	0	0	2
Cliantèle	-570	705	-211	-25	19	-82
. Location financement	-3	7	-5	-5	1	-5
. Autres clientèle	-567	698	-206	-20	18	-77
<b>Sous total</b>	<b>-571</b>	<b>709</b>	<b>-213</b>	<b>-25</b>	<b>19</b>	<b>-81</b>
HTM - DJM	0	0	0	0	0	0
AFS - DALV	-4	6	-1	0	0	1
Autres	-69	58	0	0	0	-10
<b>TOTAL</b>	<b>-643</b>	<b>773</b>	<b>-214</b>	<b>-25</b>	<b>19</b>	<b>-90</b>

### NOTE 37 - Gains ou pertes sur autres actifs

	31.12.2006	31.12.2005
Immobilisations corp & incorp	10	10
. MV de cession	-7	-9
. PV de cession	17	18
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

### NOTE 38 - Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31.12.2006	31.12.2005
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### NOTE 39 - Impôts sur les bénéfices

#### Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2006	31.12.2005
Charge d'impôt exigible	-654	-369
Charge d'impôt différé	-82	16
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés	0	
Ajustements au titre des exercices antérieurs	12	6
<b>TOTAL</b>	<b>-724</b>	<b>-347</b>

Le CIC, les banques régionales et les principales filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Chaque banque régionale membre du groupe intégré constitue avec ses propres filiales adhérentes un sous-groupe conventionnel.

### Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2006
Taux d'impôt théorique	34,4%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	-3,2%
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-1,5%
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étran	-0,3%
Décalages permanents	-0,7%
Crédits d'impôt	0,0%
Autres	-0,6%
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>28,1%</b>
Résultat taxable	2 576
<b>Charge d'impôt</b>	<b>724</b>

### NOTE 40 - Résultat par action

	31.12.2006	31.12.2005
Résultat net part du Groupe	1 642	944
Nombre d'actions à l'ouverture	26 043 845	26 043 845
Nombre d'actions à la clôture	26 043 845	26 043 845
Nombre moyen pondéré d'actions	26 043 845	26 043 845
<b>Résultat de base par action</b>	<b>63,07</b>	<b>36,27</b>
Nombre moyen pondéré d'actions susceptibles d'être émises	0	0
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>63,07</b>	<b>36,27</b>

### NOTE 40 - Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2006. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui ne comprend pas de coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas, dans la pratique, l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

Montants en M€ au 31 décembre 2006	valeur au bilan	valeur de marché
<b>Actifs</b>		
Prêts et créances sur établissements de crédit	95 205	95 046
Prêts et créances à la clientèle	99 963	100 072
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6 007	6 010
<b>Passifs</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	103 385	103 673
Dettes envers la clientèle	61 080	60 589
Dettes représentées par un titre	72 029	72 147
Dettes subordonnées	7 137	6 971

### NOTE 42 - Encours des opérations réalisées avec les parties liées

	31.12.06			31.12.05		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Confédération Nationale	Entreprise mère Groupe CMCEE	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Confédération Nationale	Entreprise mère Groupe CMCEE
<b>Actif</b>						
Prêts, avances et titres						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0	10	64 361	0	0	47 054
Prêts et créances sur la clientèle	0	9	0	0	0	0
Titres	0	166	6	0	75	0
Actifs divers	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>185</b>	<b>64 367</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>47 054</b>
<b>Passif</b>						
Dépôts						
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	38 919	31	0	46 556
Dettes envers la clientèle	0	0	0	51	0	0
Dettes représentées par un titre	0	87	0	0	5	0
Passifs divers	0	3	1 252	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>40 171</b>	<b>82</b>	<b>5</b>	<b>46 556</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>						
Engagements de financement donnés	0	0	0	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0	0	0	0	0
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	0	83
Engagements de garantie reçus	0	16	138	0	0	0

#### Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	31.12.06			31.12.05		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Confédération Nationale	Entreprise mère Groupe CMCEE	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Confédération Nationale	Entreprise mère Groupe CMCEE
Intérêts reçus	0	1	1 776			1 358
Intérêts versés	0	0	-1 147			-1 013
Commissions reçues	0	0	3			7
Commissions versées	-3	-16	-213			-190
Autres produits et charges	0	-143	8			167
Frais généraux	0	-3	-23			
<b>Total</b>	<b>-3</b>	<b>-161</b>	<b>405</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>329</b>

L'entreprise mère du Groupe BFCM est constituée de l'entité consolidante à la tête du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe composé par : FCMCEE-CFMCEE-CCMCEE + FCMSSE-CRSE-CCMSE + FCMDIF-CRIDF-CCMIDF + CMH, ainsi que FCMSMB-CRSMB-CCMSMB depuis le 1er janvier 2006.

La confédération nationale est constituée de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel ainsi que des autres fédérations régionales du Crédit Mutuel non affiliées au groupe CMCEE. Les relations avec les entreprises mères sont principalement des prêts et emprunts dans le cadre de la gestion de la trésorerie, la BFCM étant l'organisme de refinancement du

#### Relations avec les principaux dirigeants du Groupe

Le Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est actuellement composé de 16 membres nommés par l'Assemblée générale pour 3 ans et de 4 censeurs nommés également pour 3 ans par le Conseil en application de l'article 20 des statuts. La liste des administrateurs avec indication de leurs fonctions exercées dans d'autres sociétés est présentée en annexe conformément aux dispositions légales. Le Conseil comprend des représentants des Groupes de Crédit Mutuel partenaires (Ile-de-France, Sud-Est et Savoie-Mont Blanc) ainsi que des représentants des Groupes associés (Loire-Atlantique Centre Ouest, Laval, Normandie et Centre). Deux membres salariés siègent au Conseil d'Administration au titre du Comité d'entreprise interfédéral. Il n'y a ni jetons de présence, ni stock options. Le Président et le Directeur Général ont, au sein du Groupe, une rémunération fixée dans les conditions légales à travers un comité des rémunérations. Les principaux dirigeants du groupe peuvent détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des banques du groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel.

#### Rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants

en milliers d'Euros	salaire	salaire	avantages	total
	part fixe	part variable	en nature	
Principaux dirigeants	1076	600	10	1686

#### NOTE 43 - Evènements postérieurs à la clôture des comptes et autres informations

Entre la date de clôture des comptes, le 31 décembre 2006, et la date de communication de ceux-ci, le seul élément significatif est l'acquisition de la banque privée Swissfirst Private Banking basée à Zurich par le CIC Private Banking - Banque Pasche. La banque privée Swissfirst Private Banking sera consolidée en 2007.

Les comptes consolidés du groupe BFCM clos au 31 décembre 2006 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22 mars 2007.

#### NOTE 44 - Exposition aux risques

Les informations relatives à l'exposition aux risques demandées par IFRS 7 sont présentées dans le chapitre sur les risques du rapport de gestion.

## □ Comptes sociaux de la BFCM (extraits)

Les comptes sociaux ont fait l'objet d'un rapport général des commissaires aux comptes. Ces derniers n'ont fait aucune réserve.

### Rapport de gestion sur les comptes sociaux :

Les comptes sociaux de la BFCM sont établis conformément aux principes comptables généraux et aux règles édictées, selon le cas, soit par le Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF), soit par le Comité de la réglementation comptable (CRC).

Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant :

- La continuité de l'exploitation
- La permanence des méthodes
- L'indépendance des exercices.

La présentation des comptes annuels obéit aux prescriptions du règlement n°2000/03 du Comité de la réglementation comptable.

### Le bilan

Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 totalise 119,2 milliards d'euros, en progression de 25% par rapport à l'exercice précédent.

Au passif, les dettes envers les établissements de crédit comprennent les dépôts en provenance des Caisses de Crédit Mutuel des Fédérations Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France et Savoie-Mont Blanc via la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CFCMCEE) ; ces derniers s'élèvent à 34,9 milliards d'euros (+ 8,6% par rapport à fin 2005).

Les comptes créditeurs de la clientèle inscrits au passif s'élèvent à 1,4 milliard d'euros. Ce poste est principalement constitué des comptes créditeurs à vue d'OPCVM (1,2 milliard) et de comptes et emprunts clientèle à terme (205,5 millions).

Les titres du marché interbancaire et titres de créances (20,8 milliards d'euros) ajoutés aux emprunts obligataires (25,2 milliards) permettent d'atteindre un total de ressources sous forme de titres de 46 milliards.

Le fonds pour risques bancaires généraux d'un montant de 61,6 millions d'euros ainsi que le montant des Titres Super Subordonnés (TSS) de 1,6 milliard sont restés stables d'un exercice à l'autre. L'ensemble des fonds propres et assimilés atteint ainsi 4,4 milliards d'euros, hors résultat de l'exercice.

A l'actif, le rôle de centrale de trésorerie du Groupe CEE de la BFCM se traduit notamment par des créances détenues sur les établissements de crédit à hauteur de 101 milliards d'euros. Le refinancement accordé à la CFCMCEE afin de nourrir les crédits distribués par les Caisses de Crédit Mutuel en constitue la principale composante avec 42 milliards. D'autre part, les emplois spécifiques de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel CEE sont refinancés à raison de 21,7 milliards. L'activité de refinancement de la Banque Fédérative s'étend également à la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique et aux entités du Groupe CIC. L'enveloppe accordée à ces entités est de 27,9 milliards.

Les opérations avec la clientèle totalisent 3 milliards d'euros. Ces interventions en crédit sont principalement orientées vers les grandes entreprises.

Les titres de transaction, de placement et d'investissement constituent les autres emplois de trésorerie (7,9 milliards).

Les parts dans les entreprises liées, qui atteignent 3,8 milliards d'euros, sont majoritairement composées par les participations dans le CIC (2,5 milliards) et dans le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (608 millions).

### *Le compte de résultat*

Les intérêts et produits assimilés s'élèvent à 7,5 milliards d'euros. Ce total est formé à hauteur de 7 milliards sur des opérations avec les établissements de crédit.

Les intérêts et charges assimilées ressortent à 7,3 milliards d'euros. Les intérêts servis aux établissements de crédit (5,7 milliards) et les intérêts sur titres émis (1,6 milliard) en constituent l'essentiel.

Les revenus des actions (157,6 millions) provenant essentiellement des dividendes versés par le CIC (102,3 millions), par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (24,7 millions), par la BECM (14 millions) et par CM-CIC Lease (9,4 millions).

Compte tenu des commissions et des autres éléments liés à l'exploitation, le produit net bancaire atteint 267 millions d'euros contre 245 millions en 2005.

Les charges générales d'exploitation totalisent 29,7 millions d'euros.

Par ailleurs, un montant de 10 619 euros correspondant aux loyers et aux amortissements des véhicules de fonction non déductibles fiscalement a été réintégré au résultat imposable au taux de droit commun.

Finalement, après constatation des impôts sur les bénéfices pour un montant de 25,2 millions d'euros, le résultat de l'exercice atteint 209,1 millions en 2006 contre 286,8 millions en 2005 (-27%). Cette diminution s'explique essentiellement par la réalisation en 2005 d'une plus-value sur la cession de la participation dans les Galeries Lafayette.

<b>ACTIF</b> <i>(en euros)</i>	<b>31-12-06</b>	<b>31-12-05</b>	<b>31-12-04</b>
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	960 645 299,21	1 280 506 610,97	750 046 485,09
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	556 467 503,64	1 299 885 096,97	591 838 677,13
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	100 991 355 663,11	80 522 987 024,53	58 920 990 499,62
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2 998 747 197,39	2 057 433 931,35	1 985 603 399,34
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	7 885 109 640,80	5 168 921 631,65	5 734 642 346,53
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	271 804 962,92	126 575 376,86	67 376 527,29
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A L.T	108 892 143,24	100 650 267,24	484 063 113,18
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	3 817 093 666,89	3 636 768 337,11	3 459 322 588,44
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	0,00	0,00	0,00
LOCATION SIMPLE	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 889 451,00	1 000,00	1 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 544 448,87	7 511 762,63	7 348 538,52
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	0,00	0,00	0,00
ACTIONS PROPRES	0,00	0,00	0,00
AUTRES ACTIFS	251 678 699,68	148 749 012,11	259 496 395,08
COMPTES DE REGULARISATION	1 324 070 837,08	1 042 324 481,90	543 691 739,73
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>119 176 299 513,83</b>	<b>95 392 314 533,32</b>	<b>72 804 421 309,95</b>

<b>HORS - BILAN</b>	<b>31-12-06</b>	<b>31-12-05</b>	<b>31-12-04</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 750 371 275,55	3 731 020 234,62	1 961 717 405,68
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 719 877 532,21	1 036 439 765,54	966 874 590,28
ENGAGEMENTS SUR TITRES	261 592 269,81	346 376 621,17	69 550 289,99

<b>PASSIF</b> <i>(en euros)</i>	31-12-06	31-12-05	31-12-04
BANQUES CENTRALES, CCP	0,00	0,00	0,00
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	61 099 610 881,34	54 968 482 420,77	43 990 230 060,20
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	1 424 734 440,34	553 430 482,38	202 525 643,35
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	46 219 797 755,50	31 993 913 943,97	21 485 192 534,17
AUTRES PASSIFS	185 306 704,34	237 509 518,06	272 190 073,16
COMPTES DE REGULARISATION	1 676 633 483,55	872 353 437,42	1 138 093 110,58
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 209 694,34	17 782 469,22	39 025 546,40
DETTES SUBORDONNEES	5 524 294 593,02	3 787 689 524,44	2 892 489 576,08
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	61 552 244,43	61 552 244,43	61 552 244,43
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	2 970 159 716,97	2 899 600 492,63	2 723 122 521,58
CAPITAL SOUSCRIT	1 302 192 250,00	1 302 192 250,00	1 302 192 250,00
PRIMES D'EMISSION	577 704 582,87	577 704 582,87	577 704 582,87
RESERVES	878 756 261,82	733 756 261,82	627 559 857,82
ECARTS DE REEVALUATION	0,00	0,00	0,00
PROV. REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D'INVEST.	0,00	0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU	2 394 142,54	-855 974,07	-567 420,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	209 112 479,74	286 803 372,01	216 233 251,60
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>119 176 299 513,83</b>	<b>95 392 314 533,32</b>	<b>72 804 421 309,95</b>

<b>HORS - BILAN</b>	31-12-06	31-12-05	31-12-04
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	37 186 527,55	48 016 273,48	380 382 162,49
ENGAGEMENTS SUR TITRES	22 819 967,40	4 999 386,25	30 335 018,65

<b>COMPTE DE RESULTAT</b> ( en euros)	31-12-06	31-12-05	31-12-04
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	7 457 274 063,50	4 734 035 138,60	3 392 627 323,29
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-7 333 661 764,64	-4 608 724 658,27	-3 272 764 394,89
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL & DE L.O.A	0,00	0,00	0,00
- CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL & DE L.O.A	0,00	0,00	0,00
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	0,00	0,00	0,00
- CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	0,00	0,00	0,00
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	157 551 163,23	156 389 098,12	122 539 473,76
+ COMMISSIONS (Produits)	12 133 951,87	41 280 519,26	29 195 062,14
- COMMISSIONS (Charges)	-12 694 176,36	-46 619 905,14	-31 422 045,85
+/- GAINS SUR OP. des PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	6 924 183,72	10 824 489,52	564 642,63
+/- GAINS SUR OP. des PORTEFEUILLES PLACEMENT et ASSIMILES	-20 620 137,00	-42 131 701,88	27 914 583,00
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	308 312,29	47 978,95	366 967,33
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-217 469,18	-86 310,44	-232 031,34
<b><u>PRODUIT NET BANCAIRE</u></b>	<b>266 998 127,43</b>	<b>245 014 648,72</b>	<b>268 789 580,07</b>
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-29 697 831,23	-20 600 438,71	-22 238 961,60
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	-177 472,21	-170 204,08	-115 895,30
<b><u>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u></b>	<b>237 122 823,99</b>	<b>224 244 005,93</b>	<b>246 434 723,17</b>
+/- COUT DU RISQUE	0,00	-326 244,37	699 172,45
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>	<b>237 122 823,99</b>	<b>223 917 761,56</b>	<b>247 133 895,62</b>
+/- GAINS ou PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	-3 743 007,39	112 054 696,16	8 823 893,83
<b><u>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</u></b>	<b>233 379 816,60</b>	<b>335 972 457,72</b>	<b>255 957 789,45</b>
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL	894 357,15	-679 549,01	-482 405,11
- IMPOT SUR LES BENEFICES	-25 161 694,01	-48 489 536,70	-39 242 132,74
+/- DOTATION/REPRISE de FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00	0,00
<b><u>RESULTAT NET</u></b>	<b>209 112 479,74</b>	<b>286 803 372,01</b>	<b>216 233 251,60</b>

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE**  
**au cours des cinq derniers exercices** (montant en €)

	2002	2003	2004	2005	2006
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
a) Capital Social	1 296 481 550.00	1 302 192 250.00	1 302 192 250.00	1 302 192 250.00	1 302 192 250.00
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	25 929 631	26 043 845	26 043 845	26 043 845	26 043 845
d) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
a) Produit net bancaire, produits du portefeuille-titres et divers	190 058 482.43	233 845 968.34	268 789 580.07	245 014 648.72	266 998 127.43
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	202 995 174.85	213 648 079.29	231 563 355.69	346 280 183.23	218 866 113.79
c) Impôts sur les bénéfices	19 171 906.98 (N)	33 933 941.88	39 242 132.74	48 489 536.70	25 161 694.01
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice		22 050.17	24 915.43	23 375.10	25 856.64
e) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	166 725 820.39	191 602 995.80	216 233 251.60	286 803 372.01	209 112 479.74
f) Résultat distribué	80 381 856.10	91 934 772.85	109 384 149.00	138 553 255.40	140 115 886.10
<b>3. Résultats par actions</b>					
a) Résultats après impôts, participation salariés mais avant dotations aux amortisses	7.09	6.77	7.54	11.13	7.38
b) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	6.43	7.36	8.30	11.01	8.03
c) Dividende attribué à chaque action	3.10	3.53	4.20	5.32	5.38
<b>4. Personnel</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	29	33	35	36	36
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 644 611.99	3 237 041.71	3 653 416.91	4 464 646.58	5 009 659.15
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 024 087.42	1 305 107.67	1 435 464.95	1 751 277.12	1 902 472.09

(NB) : "Le montant de l'impôt sur les bénéfices indiqué comprend en sus des impôts dus au titre de l'exercice, les mouvements sur provisions se rapportant à ces impôts.  
Ce changement résulte de l'application des principes définis par le règlement CRC n° 2000-03, qui s'applique à compter de l'exercice 2001."

(1) 2002 : Evolution de la répartition du capital : Néant

(2) 2003 : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2003 a décidé d'une augmentation du capital social, pour une somme de 5 710 700 millions d'euros, pour le porter de 1 296 481 550 euros à 1 302 192 250 euros par émission de 114 214 actions nouvelles de 50 euros de nominal attribuées à la Caisse Régionale du Crédit Mutuel d'Ile-de-France (CRCMIDF) en rémunération d'un apport à la BFCM de 949 987 actions que la CRCMIDF détient sur la Banque du Crédit Mutuel d'Ile-de-France. Ces actions nouvelles ont été créées jouissance au 1er janvier 2003 et sont complètement assimilées aux actions anciennes. La différence entre la valeur nette de l'apport (19 040 589 euros) et le montant de l'augmentation de capital a constitué une prime d'émission de 13 329 889 euros .

(3) 2004 : Evolution de la répartition du capital : Néant

(4) 2005 : Evolution de la répartition du capital : Néant

(5) 2006 : Evolution de la répartition du capital : Néant

□ **Tableau des filiales et des participations de la BFCM**

Voir pages suivantes

RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR COMPTABLE BRUTE EXCEDE 1 % DE NOTRE CAPITAL A SAVOIR : 13 021 922,50 euros	Capital au dernier bilan	Capitaux propres autres que le capital et le résultat au dernier bilan	Quote-part du capital détenu au 31.12.2006 en %	Valeur comptable des titres détenus au 31.12.2006		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés au 31.12.2006	Montant des cautions et avais fournis par la Banque au 31.12.2006	Chiffre d'affaires au dernier exercice	Bénéfice net ou perte au dernier exercice	Dividendes nets encaissés par la Banque au 31.12.2006
				Brute	Nette					
1) Filiales (plus de 50 % du capital est détenu par notre société) VENTADOUR INVESTISSEMENT 1, SA, Paris BANQUE DU CREDIT MUTUEL ILE-DE-FRANCE, SA, Paris BANQUE DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE LA MONETIQUE, BECM, S CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, SA, Paris GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL, SA, Strasbourg	198 000 000	-50 984 703	100,00	198 293 790	198 293 790	896 920 000		30 372 394	4 551 768	
	15 200 000	3 875 000	100,00	19 040 589	19 040 589			558 000	359 000	265 996
	91 094 420	172 323 798	98,50	157 410 486	157 410 486	5 406 283 000	1 560 000 000	486 375 816	48 918 205	13 973 100
	567 006 336	2 233 000 000	70,41	2 529 466 576	2 529 466 576	24 353 678 000		6 337 241 000	619 000 000	102 307 398
	879 868 381	645 205 845	55,96	607 753 607	607 753 607	607 753 607		1 069 336	292 298 773	24 679 789
	64 399 232	10 650 582	45,94	47 778 610	47 778 610	961 355 000	13 111	350 581 829	13 545 951	9 431 134
	100 000 000	402 757 000	28,95	144 746 191	144 746 191			258 218 000	69 198 000	9 900 900
	17 074 000	29 909 259	21,25	27 989 640	27 989 640			77 945 000	2 400 993	
	170 934 565	232 264 602	17,07	62 266 463	62 266 463				56 434 783	
3) Autres titres de participation (le capital détenu par notre société est inférieur à 10 %) SICOVAM HOLDING, SA, Paris	10 264 764	593 798 668	2,50	14 545 687	14 545 687			10 702 568	35 089 851	

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES PARTICIPATIONS	Capital au dernier bilan	Capitaux propres autres que le capital et le résultat au dernier bilan	Quote-part du capital détenu au 31.12.2006 en %	Valeur comptable des titres détenus au 31.12.2006		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés au 31.12.2006	Montant des cautions et avals fournis par la Banque au 31.12.2006	Chiffre d'affaires au dernier exercice	Bénéfice net ou perte au dernier exercice	Dividendes nets encaissés par la Banque au 31.12.2006
				Brute	Nette					
<b>1) Filiales non reprises au paragraphe A</b>										
a) filiales françaises (ensemble) dont SNC Rema, Strasbourg dont GIE Ventadour Bail III Bis, Strasbourg dont GIE Ventadour Bail III Ter, Strasbourg				46 598 746 304 883 913 779 15 230	46 598 746 304 883 913 779 15 230	46 598 746				1 830 943
b) filiales étrangères (ensemble)				3 766 344	3 766 344	3 766 344	328 708 984			
<b>2) Participation non reprises au paragraphe A</b>										
a) participations françaises (ensemble) dont Société de Gestion des Parts du Crédit Mutuel dans le Journal "L'Alsace", Société Civile, Strasbourg				30 564 462 6 003 519	30 511 105 6 003 519	230 053 759				911 670
b) participations étrangères (ensemble)				50 000	50 000					
<b>3) Autres titres de participation non repris au paragraphe A</b>										
a) autres titres de participations dans les sociétés françaises (ensemble) dont France Forêts II, société civile, Paris dont GIE Spring Rain, Paris dont GIE Vulcain Energie, Paris dont SCI Plateau de Guyancourt, Paris				39 559 785 731 908 3 577 295 2 608 738 41 597	39 257 985 731 908 3 577 295 2 608 738 41 597	223 011 487	22 779 000			480 162 20 000
b) autres titres de participations dans les sociétés étrangères (ensemble)				59 354	59 354					

**11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles**

**11.3.1. Rapport d'audit des contrôleurs légaux sur les informations financières historiques**

**Les attestations sur les états financiers sont intégrées sur les pages suivantes**

★ ★ ★ ★ ★

**LES RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES 2005**

**KMT Audit S.A.R.L.**  
Réseau KPMG  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
ERNST & YOUNG  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable minimum de € 37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Banque Fédérative du Crédit Mutuel BFCM**

Exercice clos le 31 décembre 2005

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la BFCM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 832-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue, comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe, des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de provisionnement, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions individuelles et collectives.
- Votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions et l'appréciation de la pertinence de la qualification en opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.
- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux tel que cela est décrit dans les notes 3.10 et 20 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Strasbourg et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

KMT Audit S.A.R.L.  
Réseau KPMG



Henri Koenig



Arnaud Bourdeille

BARBIER FRINAULT & AUTRES



Richard Olivier



Olivier Durand

**KMT AUDIT**  
Réseau KPMG  
9, avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
ERNST & YOUNG  
41, rue Ybry  
92000 Neuilly sur Seine  
S.A.S. à capital variable minimum de € 37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINÉA DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la BFCM et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la BFCM relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Schiltigheim et Neuilly sur Seine, le 7 avril 2006,

Les Commissaires aux Comptes

KMT AUDIT  
Réseau KPMG

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
ERNST & YOUNG

Henri Koenig

Arnaud Bourdeille

Richard Olivier

Olivier Durand

**KMT AUDIT**  
Réseau KPMG  
9, avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
**ERNST & YOUNG**  
41, rue Ybry  
92000 Neuilly sur Seine  
S.A.S. au capital minimum variable de € 37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Schiltigheim et Neuilly sur Seine, le 7 avril 2006,

Les Commissaires aux Comptes

KMT AUDIT  
Réseau KPMG

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
ERNST & YOUNG

Henri Koenig

Arnaud Bourdeille

Richard Olivier

Olivier Durand

★ ★ ★ ★ ★

**LES RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES 2006**

**K.M.T. AUDIT S.A.R.L.**  
Réseau KPMG  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**ERNST & YOUNG et AUTRES**  
41, rue Ybry  
92000 NEUILLY SUR SEINE  
S.A.S. à capital variable minimum de €37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue, comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de provisionnement, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions individuelles et collectives.
- Votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur les marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions et l'appréciation de la pertinence de la qualification en opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.
- Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux tel que cela est décrit dans les notes 1 et 25 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Schiltigheim et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2007

KMT AUDIT  
Réseau KPMG

ERNST & YOUNG et AUTRES

Henri Koenig    Arnaud Bourdeille

Olivier Durand

### **11.3.2 Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux**

- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Cf. Page 215
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Cf. Page 217

### **11.3.3 Informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirée des états financiers vérifiés de l'émetteur**

Parmi les informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirée des états financiers vérifiés de l'émetteur, on relèvera les points suivant extraits de ou des chapitres suivants :

#### **Chapitre III – facteurs de Risque (extraits)**

Crédits interbancaire- structure des encours interbancaires par note : page 12

Crédits interbancaire- Répartition géographique des prêts interbancaires : page 12

Le ratio de solvabilité (RES) : page 17

### **11.4. Date des dernières informations financières**

Les dernières informations financières de la BFCM publiées datent du 30 juin 2007

## **11.5. Informations semestrielles intermédiaires**

### **11.5.1 Informations financières semestrielles**

Les états financiers consolidés BFCM IFRS au 30 juin 2007

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels juin 2007

★ ★ ★ ★ ★ ★

**LES ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES BFCM IFRS  
AU 30 JUIN 2007**

**Groupe BFCM**  
**Commentaires sur l'activité et les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2007**

L'activité de la BFCM pour le compte du Groupe CMCEE-CIC

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel tient le rôle de holding et de centrale de refinancement du Groupe CMCEE-CIC.

Cette mission est assurée en premier lieu pour le compte des réseaux du Crédit Mutuel CEE, Sud-Est, Ile-de-France et Savoie Mont-Blanc. Les ressources de la BFCM issues des dépôts des caisses (35,9 milliards d'euros\*) sont en progression de 2,8% par rapport à fin 2006. Dans un même temps, les refinancements accordés pour les crédits distribués par ces réseaux sont en augmentation de 9,1%, s'établissant à 45,9 milliards d'euros\*.

Ces évolutions reflètent le dynamisme commercial du Crédit Mutuel sur un marché où la demande de crédits (les crédits habitats essentiellement) reste soutenue.

Avec le CIC et les autres filiales pour lesquelles la BFCM intervient également, les dépôts sous forme d'opérations de trésorerie et interbancaires en provenance du Groupe s'établissent à 51 milliards d'euros\* et les refinancements accordés à 106,7 milliards d'euros\*, en progression de 8,5% au 1<sup>er</sup> semestre 2007.

(\* chiffres, hors créances ou dettes rattachées)

Les activités de marché du Groupe BFCM et du CIC

CM-CIC Marchés est l'outil du groupe en charge de fournir le refinancement nécessaire au développement des activités des caisses et du réseau et une salle des marchés au service de ses différentes clientèles : entreprises, collectivités locales, grands comptes ainsi que des clientèles de gestion privée et institutionnelles à la recherche de produits de marché innovants mis au point par les équipes du compte propre.

*COMMERCIAL*

La salle propose à la clientèle du groupe des produits de couverture de taux, de change et des produits de placement à travers une force commerciale de 60 vendeurs basés à Paris et en région pour sa clientèle domestique ainsi qu'à Paris à Francfort et à Londres pour sa clientèle européenne. L'ensemble de nos tables commerciales affichent au premier semestre 2007 comparé au premier semestre 2006, une croissance des ventes.

*REFINANCEMENT*

Les équipes de trésorerie en charge du funding de l'ensemble du groupe CMCEE-CIC ont continué à chercher à accroître la diversité des sources de financement aussi bien par marché que par type d'investisseurs. La création à la fin du semestre de CM-CIC Covered Bond, entité bancaire de refinancement du groupe notée AAA par les trois principales agences de notation permet au groupe d'accéder à de nouvelles sources de financement moyen et long terme auprès d'investisseurs internationaux particulièrement sélectifs.

La première émission a permis de placer 2.5 milliards d'euros à 5 ans.

*COMPTE PROPRE*

Le résultat des opérations pour compte propre a évolué favorablement au cours du premier semestre. Les différents métiers contribuent à cette progression et notamment les métiers de fixed income, hybrides, M&A, arbitrage/crédit.

Il convient par ailleurs de mentionner que les seules expositions directes du groupe sur les subprimes sont des ABS (asset back securities) à hauteur de 160 millions d'euros dont la moitié est notée AAA, le reste étant Investment Grade (au dessus de BBB-).

### **L'activité du sous-groupe CIC**

Au 30 juin 2007, le résultat net comptable est de 736 millions d'euros (+ 17,1 %) contre 628 millions au 30 juin 2006. Il provient de la dynamique commerciale de tous les métiers et d'un coût du risque maintenu à un niveau faible.

Le PNB du groupe CIC, au 30 juin 2007 atteint 2 358 millions d'euros (+ 9%) contre 2 164 millions au 30 juin 2006.

La banque de détail enregistre, de juin 2006 à juin 2007, la poursuite de la croissance de son activité. Au 30 juin 2007, le nombre de clients est de 3 919 405 (+ 5,5%) contre 3 715 450 en juin 2006. Les encours de crédits du réseau bancaire (76,5 milliards d'euros) augmentent de 20% dont + 29% pour les crédits habitat (42,3 milliards d'euros). L'épargne gérée (53,4 milliards d'euros) progresse de 13%. Au niveau de l'activité assurance, le nombre de nouveaux contrats IARD évolue de + 23,5%. Par ailleurs, les commissions sont en hausse de + 8%.

Le PNB de la banque de détail ressort à 1 453 millions d'euros contre 1 441 millions en juin 2006.

Le PNB de la banque de financement et de marché est, au 30 juin 2007, en hausse de 11,2%, (383 millions d'euros contre 344 millions au 30 juin 2006).

Le PNB de la banque privée (223 millions d'euros) est en hausse de + 6,9%. Les dépôts comptables, à 12,2 milliards d'euros progressent de + 15% et l'épargne gérée (81,7 milliards d'euros) de + 24%. Au cours du semestre, le pôle banque privée a vu l'entrée dans son périmètre d'une part de Swiss First après l'acquisition par Banque Pasche CIC Private Banking et d'autre part de GPK Finance acheté par CIC Banque Transatlantique.

Le PNB du capital développement s'établit à 268 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 138 millions en juin 2006.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1 389 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 1 309 millions en juin 2006.

Le coût du risque, au 30 juin 2007, se situe à 53 millions d'euros contre 61 millions au premier semestre 2006, soit une baisse de - 12,7%. Le coût du risque annualisé est donc de 0,10% des encours de crédits (0,14% en juin 2006).

Le développement sur l'ensemble des métiers, la poursuite de la rationalisation des outils, des filiales et de toutes les composantes du groupe permettent au CIC d'améliorer sa rentabilité et de renforcer sa solidité financière.

### **L'activité des sociétés d'assurance au 30 juin 2007**

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre des activités d'assurance du GACM s'élève à 4,311 milliards d'euros et progresse peu par rapport au premier semestre 2006. Hors opérations d'acceptation, la progression est de 1,9%.

La progression d'activité est essentiellement freinée par l'activité épargne assurance qui enregistre une baisse de collecte de 0,7% dans un contexte de marché en recul de 6% par rapport à fin juin 2006.

La collecte épargne s'oriente d'avantage vers les produits multi supports qui représentent plus de 72% de cette activité (59% en juin 2006). La part des supports en unités de compte dans le chiffre d'affaires épargne assurance est de 18,50%,

Le chiffre d'affaires des assurances de biens progressent de 8,6% dont 1,9% au titre de l'intégration dans le périmètre de consolidation de la société Partners Assurances. Les assurances de personnes, portées par les augmentations tarifaires en santé et la bonne tenue des assurances des emprunteurs, enregistrent une croissance de 9,4%.

Les engagements envers les assurés, constitués des provisions techniques, atteignent 55,1 milliards d'euros, en progression de 10,8 %.

Les placements des activités d'assurance atteignent 62,2 milliards d'euros en normes IFRS, dont 6,3 milliards d'euros de placements en U.C.

Les résultats techniques bien orientés, une baisse du coût de la réassurance, ainsi que l'intégration de nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation (RMA-Watanya et Partners Assurances), ont permis de dégager un résultat semestriel en normes IFRS de 276 millions d'euros (y compris Mutuelle Vie), en progression de 21,9% par rapport à 2006.

*Dans ce contexte, le résultat net consolidé (normes IFRS) au premier semestre 2007 du Groupe BFCM s'établit à 990 millions d'euros, (contre 836 millions au 30 06 2006), avec un bénéfice part du groupe de 862 millions d'euros (contre 729 millions au 30 06 2006).*

*La contribution par pôle d'activité au résultat net consolidé du Groupe BFCM est la suivante :*

▪ Banque de détail	237 millions d'euros
▪ Assurance	237 millions d'euros
▪ Banque de financement et activité de marché	222 millions d'euros
▪ Banque privée	70 millions d'euros
▪ Capital développement	279 millions d'euros
▪ Structure et logistique	-55 millions d'euros

*Le total bilan (normes IFRS), de 382 milliards d'euros, progresse de près de 12,7 % depuis le 31 décembre 2006. Les capitaux propres, part du groupe, s'établissent à 9,2 milliards d'euros.*

<b>ACTIF DU BILAN</b> en millions d'euros	Notes	30 juin 2007	31 déc 2006
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	3	12 739	4 021
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4	76 951	65 506
Instruments dérivés de couverture - Actif	5	2 075	1 346
Actifs financiers disponibles à la vente	6	51 199	48 950
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	95 988	95 205
Prêts et créances sur la clientèle	7	114 086	99 963
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	8	-71	13
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9	6 233	6 007
Actifs d'impôt courant	11a	331	371
Actifs d'impôt différé	11b	293	285
Comptes de régularisation et actifs divers	12	18 690	13 912
Participations dans les entreprises mises en équivalence	13	264	250
Immeubles de placement	14	973	987
Immobilisations corporelles et location financement preneur	15	1 457	1 441
Immobilisations incorporelles	16	127	120
Ecart d'acquisition	17	684	646
<b>Total de l'actif</b>		<b>382 020</b>	<b>339 025</b>

<b>PASSIF DU BILAN</b> en millions d'euros	Notes	30 juin 2007	31 déc 2006
Banques centrales, CCP - Passif	18	337	387
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19a	23 099	26 603
Instruments dérivés de couverture - Passif	5	1 745	1 406
Dettes envers les établissements de crédit	18	113 048	103 385
Dettes envers la clientèle	20	65 307	61 080
Dettes représentées par un titre	21	92 722	72 029
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	8	152	121
Passifs d'impôt courant	11a	123	177
Passifs d'impôt différé	11b	487	561
Comptes de régularisation et passifs divers	22	21 905	13 361
Provisions techniques des contrats d'assurance	23	44 533	42 187
Provisions pour risques et charges	24	669	648
Dettes subordonnées	25	7 017	7 137
Capitaux propres	26	10 876	9 942
. Capitaux propres - Part du groupe		9 180	8 359
- <i>Capital souscrit</i>		1 302	1 302
- <i>Primes d'émission</i>		578	578
- <i>Réserves consolidées</i>		5 649	4 150
- <i>Gains ou pertes latents ou différés</i>		789	686
- <i>Résultat de l'exercice</i>		862	1 642
. Capitaux propres - Intérêts minoritaires		1 696	1 584
<b>Total du passif</b>		<b>382 020</b>	<b>339 025</b>

COMPTE DE RESULTAT en millions d'euros	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 déc 2006
Produits d'intérêts et assimilés	28	7 097	5 358	11 913
Charges d'intérêts et assimilés	28	-7 625	-5 116	-11 251
Commissions (produits)	29	1 123	1 064	2 112
Commissions (charges)	29	-413	-395	-797
Résultat net des opérations financières		2 255	1 302	2 616
Gains ou pertes nets sur portefeuilles à la juste valeur par résultat	30	2 085	1 220	2 391
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente	31	170	83	225
Produits des autres activités	32	574	485	1 065
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>3 010</b>	<b>2 699</b>	<b>5 657</b>
Charges de personnel	33b	-935	-860	-1 721
Autres charges administratives	33c	-600	-571	-1 146
Dotations aux amortissements	34	-70	-70	-135
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>1 404</b>	<b>1 198</b>	<b>2 656</b>
Coût du risque	35	-64	-60	-90
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>1 341</b>	<b>1 138</b>	<b>2 566</b>
QP de résultat des entreprises MEE	13	18	17	30
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36	3	4	10
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>1 362</b>	<b>1 159</b>	<b>2 606</b>
Impôts sur le résultat	37	-372	-323	-724
<b>Résultat net total</b>		<b>990</b>	<b>836</b>	<b>1 883</b>
Résultat consolidé - Minoritaires		128	107	240
<b>RESULTAT NET</b>		<b>862</b>	<b>729</b>	<b>1 642</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE**

en millions d'euros	1er semestre 2007	1er semestre 2006	Année 2006
Résultat net	990	836	1 883
Impôt	372	-323	724
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 362</b>	<b>1 159</b>	<b>2 606</b>
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	70	71	130
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	5	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	-105	-96	-195
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-12	-17	-19
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-85	-17	-70
+/- (Produits)/charges des activités de financement			
+/- Autres mouvements	1 556	423	4 375
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 431</b>	<b>364</b>	<b>4 221</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (*)	13 084	-1 390	-8 141
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (*)	-10 239	-6 834	-12 392
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (*)	292	532	126
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4 167	1 891	-971
- Impôts versés	-420	-365	-683
<b>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>6 884</b>	<b>-6 167</b>	<b>-22 061</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>9 677</b>	<b>-4 644</b>	<b>-15 234</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (*)	-177	-488	163
+/- Flux liés aux immeubles de placement (*)	9	1	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (*)	-86	-110	-210
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-254</b>	<b>-597</b>	<b>-45</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (*)	-185	-165	-168
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (*)	3 601	6 372	12 844
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>3 417</b>	<b>6 207</b>	<b>12 675</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE (D)</b>	<b>-5</b>	<b>-8</b>	<b>37</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>12 835</b>	<b>958</b>	<b>-2 567</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	9 677	-4 644	-15 234
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-254	-597	-45
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	3 417	6 207	12 675
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-5	-8	37
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>934</b>	<b>3 501</b>	<b>3 501</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	3 634	3 919	3 919
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-2 699	-418	-418
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>13 769</b>	<b>4 459</b>	<b>934</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 402	4 119	3 634
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 367	340	-2 699
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>12 835</b>	<b>958</b>	<b>-2 567</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capitaux propres, part du groupe					Intérêts minoritaires	
	Capital	Primes	Réserves (1)	+ / - values différées des actifs DALV (2)	Résultat exercice		Total
<b>Solde au 01.01.2006</b>	1 302	578	3 360	368	944	6 552	1 230
Résultat consolidé de l'exercice					729	729	107
Affectation du résultat de l'exercice précédent			944		-944		
Distribution de dividendes			-139			-139	-26
Variations des taux de conversion			-19			-19	-2
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)				48		48	-2
Effets des changements de périmètre (3)			-6	6			87
<b>Solde au 30.06.2006</b>	1 302	578	4 140	422	729	7 171	1 394
<b>Solde au 01.07.2006</b>	1 302	578	4 140	422	729	7 171	1 394
Résultat consolidé de l'exercice					913	913	133
Variations des taux de conversion			-9			-9	
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)				270		270	28
Effets des changements de périmètre (3)			18	-6		12	29
<b>Solde au 31.12.2006</b>	1 302	578	4 150	686	1 642	8 358	1 584
<b>Solde au 01.01.2007</b>	1 302	578	4 150	686	1 642	8 358	1 584
Résultat consolidé de l'exercice					862	862	128
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 642		-1 642		
Distribution de dividendes			-140			-140	-45
Variations des taux de conversion			-11			-11	-1
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)				106		106	-4
Effets des changements de périmètre			8	-3		5	35
<b>Solde au 30.06.2007</b>	1 302	578	5 649	789	862	9 180	1 696

(1) Les réserves sont constituées au 30 juin 2007 par la réserve légale pour 95 M€, les réserves statutaires pour 844 M€, et les autres réserves pour 4 710 M€.

(2) DALV : Disponible à la vente

## INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

### Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de clôture de l'exercice 2006. Ce référentiel comprend les normes IAS 1 à 41, les normes IFRS 1 à 7 et leurs interprétations adoptées à cette date dès lors qu'elles sont d'application obligatoire. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2004-R-03.

L'Union européenne a adopté au cours du premier semestre 2007 les interprétations IFRIC 10 "Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation)" et IFRIC 11 "IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe". La première est appliquée depuis le 1er janvier 2007 et est sans impact sur les états financiers. La deuxième interprétation sera appliquée à partir de l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et devrait être sans impact significatif sur les états financiers.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes ont aussi été adoptées mais ne sont pas applicables en 2007 et ne seront pas adoptées par anticipation : IFRS 8 "Operating segments" ayant pour date d'application le 1er janvier 2009 et IFRIC 12 "contrat de concession" d'application obligatoire au 1er janvier 2008.

Ces états financiers intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet la publication d'états financiers condensés.

Ces états financiers intermédiaires viennent en complément des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006 présentés dans le document de référence 2006.

Les activités du groupe ne sont pas soumises à un caractère saisonnier ou cyclique. Des estimations et des hypothèses ont pu être faites lors de l'évaluation d'éléments du bilan.

### NOTE 1 - Répartition du bilan et du compte de résultat par activités et par zones géographiques

Les activités sont les suivantes :

- La banque de détail regroupe le réseau des banques régionales et du CIC ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, gestion collective, épargne salariale, immobilier.
- L'activité d'assurance est constituée par le groupe des Assurances du Crédit Mutuel
- Les activités de financement et de marché regroupent :
  - a) le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères ;
  - b) les activités de marché au sens large, c'est-à-dire les activités sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière.
- Les activités de banque privée regroupent les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.
- Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière constituent un pôle d'activité.
- La structure holding rassemble les éléments non affectables à une autre activité (holding) ainsi que les structures de logistique : les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation logé dans des entités spécifiques et les entités informatiques.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés. Seules deux entités font exception, le CIC et la BFCM en raison de leur présence dans plusieurs activités. Dans ce cas, les comptes sociaux font l'objet d'une répartition analytique. La répartition du bilan s'effectue de la même façon.

Un pro forma de juin 2006 a été réalisé afin de reventiler certaines opérations liées aux activités de financements et marchés.

#### Répartition du compte de résultat par activités

30.06.07 IFRS	banque de détail	assurance	financements et marchés	banque privée	capital développnt	structure et holding	inter activités	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 543</b>	<b>510</b>	<b>464</b>	<b>223</b>	<b>318</b>	<b>-34</b>	<b>-14</b>	<b>3 010</b>
Frais généraux	-1 134	-159	-141	-127	-29	-29	14	-1 605
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>409</b>	<b>351</b>	<b>323</b>	<b>96</b>	<b>289</b>	<b>-63</b>		<b>1 405</b>
Coût du risque	-56		-3	-5				-64
Gains sur autres actifs*	4	6		1		10		21
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>357</b>	<b>357</b>	<b>320</b>	<b>92</b>	<b>289</b>	<b>-53</b>		<b>1 362</b>
Impôt sur les sociétés	-120	-120	-98	-22	-10	-2		-372
<b>Résultat net comptable</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>222</b>	<b>70</b>	<b>279</b>	<b>-55</b>	<b>0</b>	<b>990</b>
Minoritaires								128
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>862</b>
<b>30.06.2006 IFRS pro forma</b>	<b>banque de détail</b>	<b>assurance</b>	<b>financements et marchés</b>	<b>banque privée</b>	<b>capital développnt</b>	<b>structure et holding</b>	<b>inter activités</b>	<b>Total</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 567</b>	<b>390</b>	<b>396</b>	<b>209</b>	<b>131</b>	<b>6</b>		<b>2 699</b>
Frais généraux	-1 071	-133	-139	-115	-14	-29		-1 501
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>496</b>	<b>257</b>	<b>257</b>	<b>94</b>	<b>117</b>	<b>-23</b>		<b>1 198</b>
Coût du risque	-59			-1				-60
Gains sur autres actifs*	3	7				11		21
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>440</b>	<b>264</b>	<b>257</b>	<b>93</b>	<b>117</b>	<b>-12</b>		<b>1 159</b>
Impôt sur les sociétés	-156	-77	-81	-24	-4	19		-323
<b>Résultat net comptable</b>	<b>284</b>	<b>187</b>	<b>176</b>	<b>69</b>	<b>113</b>	<b>7</b>		<b>836</b>
Minoritaires								107
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>729</b>
<b>30.06.2006 IFRS publié</b>	<b>banque de détail</b>	<b>assurance</b>	<b>financements et marchés</b>	<b>banque privée</b>	<b>capital développnt</b>	<b>structure et holding</b>	<b>inter activités</b>	<b>Total</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 534</b>	<b>390</b>	<b>396</b>	<b>209</b>	<b>139</b>	<b>31</b>		<b>2 699</b>
Frais généraux	-1 079	-133	-136	-115	-13	-25		-1 501
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>455</b>	<b>257</b>	<b>260</b>	<b>94</b>	<b>126</b>	<b>6</b>		<b>1 198</b>
Coût du risque	-58			-1		-1		-60
Gains sur autres actifs*	3	7	1	-1		11		21
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>400</b>	<b>264</b>	<b>261</b>	<b>92</b>	<b>126</b>	<b>16</b>		<b>1 159</b>
Impôt sur les sociétés	-143	-76	-87	-24	-7	14		-323
<b>Résultat net comptable</b>	<b>257</b>	<b>188</b>	<b>174</b>	<b>68</b>	<b>119</b>	<b>30</b>		<b>836</b>
Minoritaires								107
<b>Résultat net part du groupe</b>								<b>729</b>

\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

## Répartition du bilan par zones géographiques

### ACTIF

	30.06.2007				31.12.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	12 410	324	4	12 738	3 769	249	3	4 021
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	68 531	5 331	3 089	76 951	59 791	3 493	2 222	65 506
Instruments dérivés de couverture - Actif	1 835	233	7	2 075	1 272	71	3	1 346
Actifs financiers disponibles à la vente	38 213	10 012	2 973	51 199	36 728	9 755	2 467	48 950
Prêts et créances sur les établissements de crédit	93 684	1 075	1 229	95 988	92 757	1 515	933	95 205
Prêts et créances sur la clientèle	105 761	5 941	2 384	114 086	92 694	5 078	2 190	99 963
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 879	354	0	6 233	5 662	345	0	6 007
Participations dans les entreprises MEE	227	0	37	264	216	0	34	250

### PASSIF

	30.06.2007				31.12.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	337	0	337	0	386	0	387
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16 171	6 696	232	23 099	18 877	7 667	59	26 603
Instruments dérivés de couverture - Passif	1 600	146	0	1 745	1 168	237	1	1 406
Dettes envers les établissements de crédit	120 528	-11 473	3 992	113 048	110 329	-9 707	2 763	103 385
Dettes envers la clientèle	52 525	12 255	527	65 307	49 190	11 417	473	61 080
Dettes représentées par un titre	74 541	13 476	4 705	92 722	58 675	9 045	4 309	72 029

\* USA, Singapour et Tunisie

## Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	30.06.2007				30.06.2006			
	France	Europe hors France	Autres pays*	Total	France	Europe hors France	Autres pays*	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 756</b>	<b>208</b>	<b>46</b>	<b>3 010</b>	<b>2 462</b>	<b>195</b>	<b>42</b>	<b>2 699</b>
Frais généraux	-1 477	-108	-21	-1 605	-1 387	-95	-20	-1 502
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 279</b>	<b>101</b>	<b>25</b>	<b>1 404</b>	<b>1 075</b>	<b>100</b>	<b>22</b>	<b>1 198</b>
Coût du risque	-62	-2	0	-64	-54	-1	-4	-60
Gains sur autres actifs **	19	0	2	21	19	0	2	21
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 236</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>1 362</b>	<b>1 040</b>	<b>99</b>	<b>20</b>	<b>1 159</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>899</b>	<b>74</b>	<b>17</b>	<b>990</b>	<b>741</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>836</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>777</b>	<b>69</b>	<b>16</b>	<b>862</b>	<b>640</b>	<b>73</b>	<b>16</b>	<b>729</b>

\* USA, Singapour et Tunisie

\*\* y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

NOTE 2 - Composition du périmètre de consolidation

Par rapport au 31 décembre 2006, les changements concernant le périmètre de consolidation sont :

· sorties du périmètre : CIC Nord Ouest Gestion, Sud Est Gestion et la Pérénnité

· fusions : Crédit Fécampois, absorbé par le CIC et Cial Invest, absorbé par le Cial France

Au cours du premier semestre 2007, deux établissements ont par ailleurs changé de dénomination sociale : Mutuel Bank of Luxembourg devient Banque Transatlantique Luxembourg, CIC Lyonnaise de Participations devient CIC Vizille Participation

		30.06.2007			31.12.2006		
		Pourcentage Contrôle	Intérêt	Méthode *	Pourcentage Contrôle	Intérêt	Méthode *
<b>A. Réseau bancaire</b>							
Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique		99	99	IG	99	99	IG
Banque du Crédit Mutuel Ile-de-France (BCM)		100	100	IG	100	100	IG
Banque CIO - BRO	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Banque de Tunisie	CIC	20	18	ME	20	18	ME
Banque Scalbert Dupont - CIN	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Bonnasse Lyonnaise de Banque (BLB)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIAL Invest (ex:CIAL Finance)	CIC			FU	100	92	IG
CIC Nord ouest gestion (ex Bourgheroulde patrimoine)	CIC			NC	100	92	IG
Crédit Fécampois	CIC			FU	89	82	IG
Crédit Industriel d'Alsace Lorraine (CIAL)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Crédit Industriel et Commercial (CIC)	CIC	92	92	IG	92	92	IG
Lyonnaise de Banque (LB)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Société Bordelaise de CIC (SBCIC)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Société Nancéienne Varin Bernier (SNVB)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sofim	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sud Est Gestion (ex Lyonnaise de Gestion et de Patrimoine)	CIC			NC	100	92	IG
<b>B. Filiales du réseau bancaire</b>							
SCI La Tréflière		46	46	ME	46	46	IG
SOFEMO - Société Federative Europ.de Monétique et de Financement		100	97	IG	100	97	IG
CM-CIC Asset Management (ex Credit Mutuel Finance)		74	72	IG	74	72	IG
CIC Epargne salariale	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CM-CIC Bail (ex Bail Equipement)	CIC	99	91	IG	99	91	IG
CM-CIC Lease	CIC	100	96	IG	100	96	IG
Factocic	CIC	51	47	IG	51	47	IG
Imofinance	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Laviolette Financement	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Saint-Pierre SNC	CIC	100	92	IG	100	92	IG
SNVB Financements	CIC	100	92	IG	100	92	IG
<b>C. Banques de financement et activités de marché</b>							
Ventadour Investissement		100	100	IG	100	100	IG
Cigogne Fund	CIC	100	86	IG	100	86	IG
Cigogne Management	CIC	100	96	IG	100	96	IG
CM-CIC Securities	CIC	100	92	IG	100	92	IG
<b>D. Banque privée</b>							
Banque CIAL Suisse	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Banque de Luxembourg	CIC	100	94	IG	100	94	IG
Banque Pasche	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Banque Pasche Monaco **	CIC			NC	100	92	IG
Banque Transatlantique	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Banque Transatlantique Belgium	CIC	100	90	IG	100	90	IG
Banque Transatlantique Jersey	CIC	100	92	IG	100	92	IG
BLC gestion	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Dubly-Doullhet	CIC	62	57	IG	62	57	IG
Banque Transatlantique Luxembourg (ex Mutuel Bank Luxembourg)	CIC	90	85	IG	90	85	IG
Transatlantique Finance	CIC	100	92	IG	100	92	IG
<b>E. Capital développement</b>							
CIC Finance	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Investissement (ex CIC Capital Développement)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Investissement Alsacé (ex Finances et Strategies)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Investissement Est (ex SNVB Participations)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Investissement Nord (ex CIC Régions Expansion)	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Vizille de Participations (ex CIC Lyonnaise de Participations)	CIC	100	89	IG	100	91	IG
Financière Ar men	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Financière Voltaire	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Institut de Participations de l'Ouest (IPO)	CIC	77	71	IG	77	71	IG
Sudinnova	CIC	50	45	IG	49	45	IG
Vizille (Banque de)	CIC	98	90	IG	98	90	IG
Vizille Capital Finance	CIC	100	90	IG	100	90	IG
Vizille Capital Innovation	CIC	100	90	IG	100	90	IG

<b>F. Structure et logistique</b>							
CMCP - Crédit Mutuel Cartes de Paiement		45	46	ME	45	46	ME
Euro-Information		27	26	ME	27	26	ME
Adepi	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Migrations	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CIC Participations	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Cicor	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Cicoval	CIC	100	92	IG	100	92	IG
CM-CIC Mezzanine	CIC	90	81	IG	90	81	IG
Efsa	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Gesteurop	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Gestunion 2	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Gestunion 3	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Gestunion 4	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Impex Finance	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Marsovalor	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Pargestion 2	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Pargestion 3	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Pargestion 4	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Pargestion 5	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Placinvest	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sofiholding 2	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sofiholding 3	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sofiholding 4	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Sofinaction	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Ufigestion 2	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Ufigestion 3	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Ugépar Service	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Valimar 2	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Valimar 3	CIC	100	92	IG	100	92	IG
Valimar 4	CIC	100	92	IG	100	92	IG
VTP 1	CIC	100	92	IG	100	92	IG
VTP 5	CIC	100	92	IG	100	92	IG
<b>G. Sociétés d'assurance</b>							
La Pérennité				NC	21	21	ME
ACM IARD	GACM	96	72	IG	96	72	IG
ACM Nord IARD	GACM	49	37	ME	49	37	ME
ACM Vie	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Serenis Assurances (ex Assurances du Sud)	GACM	99	74	IG	99	74	IG
Astree	GACM	30	22	ME	30	22	ME
Euro Protection Services	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Foncière ACM (ex ACM Retraite)	GACM	89	66	IG	89	66	IG
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)	GACM	76	75	IG	76	75	IG
ICM Life	GACM	100	75	IG	100	75	IG
ICM Ré	GACM	100	72	IG	100	72	IG
Immobilière ACM	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Partners	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Procourtage	GACM	100	75	IG	100	75	IG
SCI Socapierre	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Serenis Vie (ex Télévie)	GACM	97	73	IG	96	72	IG
Survénir Assurances	GACM	34	25	ME	34	25	ME
<b>H. Autres sociétés</b>							
ACM GIE	GACM	100	75	IG	100	75	IG
ACM Services	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Massena Property	GACM	100	75	IG	100	75	IG
Massimob	GACM	100	72	IG	100	72	IG
SA Saint Germain	GACM	78	58	IG	78	58	IG
SCI ADS	GACM	100	74	IG	100	74	IG
SNC Foncière Massena	GACM	98	66	IG	94	70	IG

CIC = Société appartenant au sous-groupe de la Compagnie Financière CIC

GACM = Société appartenant au sous-groupe du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

**NOTE 3 - Caisse, Banques centrales, CCP**  
Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2007	31.12.2006
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	12 478	3 747
<i>dont réserves obligatoires</i>	286	1 823
Caisse, CCP	261	274
<b>TOTAL</b>	<b>12 739</b>	<b>4 021</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel	245	235
Autres comptes ordinaires	4 295	2 084
Prêts	73 633	69 042
Autres créances	1 461	1 053
Titres non cotés sur un marché actif	316	291
Pensions	15 773	22 250
Créances dépréciées sur base individuelle	14	20
Créances rattachées	261	239
Provisions	-9	-9
<b>TOTAL</b>	<b>95 988</b>	<b>95 205</b>

#### NOTE 4 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2007	31.12.2006
<b>. Titres</b>	<b>71 427</b>	<b>61 049</b>
- Effets publics	16 095	22 763
- Obligations et autres titres à revenu fixe	34 324	27 203
. Cotés	33 791	26 726
. Non cotés	533	476
- Actions et autres titres à revenu variable	21 009	11 083
. Cotés	19 927	9 948
. Non cotés	1 081	1 135
<b>. Instruments dérivés de transaction</b>	<b>4 443</b>	<b>3 795</b>
<b>. Autres actifs financiers</b>	<b>1 081</b>	<b>662</b>
<i>dont pensions</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>76 951</b>	<b>65 506</b>

#### NOTE 5 - Instruments dérivés de couverture

	30.06.2007		31.12.2006	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>. Couverture de flux de trésorerie ( Cash flow Hedge )</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>9</b>
- var. de valeur enregistrée en capitaux propres	0	0	0	0
- var. de valeur enregistrée en résultat	10	9	13	9
<b>. Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)</b>	<b>2 065</b>	<b>1 736</b>	<b>1 332</b>	<b>1 397</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 075</b>	<b>1 745</b>	<b>1 345</b>	<b>1 406</b>

#### Analyse des instruments dérivés

	30.06.2007			31.12.2006		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<i>Instrument de taux</i>						
Swaps	435 489	1 813	2 723	353 691	1 817	2 385
Autres contrats fermes	51 804	7	4	16 784	8	0
Options et instr conditionnels	56 589	827	240	48 995	247	148
<i>Instrument de change</i>						
Swaps		25	24		30	27
Autres contrats fermes	401	825	719	159	827	717
Options et instr conditionnels	5 078	51	48	2 821	20	19
<i>Autres que taux et change</i>						
Swaps	45 093	108	121	41 488	47	91
Autres contrats fermes	15 012	0	9	4 799	0	5
Options et instr conditionnels	18 270	788	870	19 619	800	819
<b>Sous-total</b>	<b>627 736</b>	<b>4 443</b>	<b>4 758</b>	<b>488 356</b>	<b>3 796</b>	<b>4 211</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps	16 173	1 968	1 736	11 784	1 286	1 397
Options et instr conditionnels	37	98		45	47	
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
Swaps	77	10	9	250	11	9
Options et instr conditionnels	0	10		0	11	
<b>Sous-total</b>	<b>16 287</b>	<b>2 085</b>	<b>1 745</b>	<b>12 079</b>	<b>1 355</b>	<b>1 406</b>
<b>Total</b>	<b>644 023</b>	<b>6 528</b>	<b>6 503</b>	<b>500 435</b>	<b>5 151</b>	<b>5 617</b>

#### NOTE 6 - Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2007	31.12.2006
<b>. Effets publics</b>	<b>238</b>	<b>317</b>
<b>. Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>43 544</b>	<b>42 281</b>
- Cotés	43 155	42 026
- Non cotés	389	256
<b>. Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>5 023</b>	<b>4 386</b>
- Cotés	4 966	4 323
- Non cotés	57	63
<b>. Titres immobilisés</b>	<b>2 176</b>	<b>1 720</b>
- Titres de participations	1 446	1 177
- Autres titres détenus à long terme	392	411
- Parts dans les entreprises liées	339	133
<b>. Créances rattachées</b>	<b>217</b>	<b>245</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 199</b>	<b>48 949</b>
<i>Dont titres de participation cotés.</i>	854	631

#### Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Veolia	Coté < 5%	6 553	40 124	28 620	995
Mittal Steel	Coté < 5%	50 191	112 166	58 870	6 086
Crédit logement	Non coté < 5%	1 395	10 348	142	66
Banca Popolare di Milano	Coté < 5%	3 052	40 181	ND	404
Nyse Euronext	Coté < 5%	1 669	3 466	2 376	205
Foncière des Régions	Coté < 5%	4 059	10 683	552	729
Banca di Legnano	Non coté < 10%	1 263	4 056	ND	134
NRJ Mobile	Non coté 0,5	-10	39	29	-34
CM-CIC Covered Bonds	Non coté 1	0	0	0	0
Groupe Républicain Lorrain	Non coté 1	51	53	4	1
CRH (Caisse de refinancement de l'habitat)	Non coté < 20%	ND	26 998	ND	1

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2006.

#### NOTE 7 - Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2007	31.12.2006
<b>Créances saines</b>	<b>106 809</b>	<b>92 857</b>
. Créances commerciales	5 021	4 976
. Autres concours à la clientèle	101 356	87 532
- crédits à l'habitat	45 036	40 019
- autres concours et créances diverses dont pensions	56 320	47 512
. Créances rattachées	287	233
. Titres non cotés sur un marché actif	145	116
<b>Créances dépréciées sur base individuelle</b>	<b>3 299</b>	<b>3 367</b>
<b>Provisions</b>	<b>-2 178</b>	<b>-2 250</b>
<b>SOUS TOTAL I</b>	<b>107 930</b>	<b>93 974</b>
<b>Location financement (investissement net)</b>	<b>6 068</b>	<b>5 887</b>
. Mobilier	3 964	3 754
. Immobilier	1 984	2 007
. Créances dépréciées sur base individuelle	120	127
<b>Provisions</b>	<b>-86</b>	<b>-90</b>
<b>SOUS TOTAL II</b>	<b>5 982</b>	<b>5 797</b>
Créances de réassurance	174	192
<b>TOTAL</b>	<b>114 086</b>	<b>99 963</b>
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0
<i>dont prêts subordonnés</i>	23	11

#### Opérations de location financement avec la clientèle

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Valeur brute comptable	5 887	412	-218	-14	6 067
Dépréciations des loyers non recouvrables	-90	-12	16	0	-86
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>5 798</b>	<b>399</b>	<b>-201</b>	<b>-14</b>	<b>5 981</b>

#### NOTE 8 - Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

##### Description des actifs et passifs couverts et des instruments de couverture

	Juste valeur 30.06.2007	Juste valeur 31.12.2006	Variation de juste valeur
<b>Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles</b>			
. d'actifs financiers	-71	13	-84
. de passifs financiers	152	121	31

#### NOTE 9 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	30.06.2007	31.12.2006
<b>. Titres</b>	<b>6 228</b>	<b>6 004</b>
- Effets publics	215	215
- Obligations et autres titres à revenu fixe	6 013	5 788
. Cotés	5 665	5 439
. Non cotés	347	349
<b>. Créances rattachées</b>	<b>8</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>6 236</b>	<b>6 010</b>
Provisions pour dépréciation	-3	-3
<b>TOTAL NET</b>	<b>6 233</b>	<b>6 007</b>

#### NOTE 10 - Variation des provisions pour dépréciation

	31.12.2006	Dotation	Reprise	Autres	30.06.2007
Prêts et créances Etablissements de crédit	-9	0	0	0	-9
Prêts et créances sur la clientèle	-2 250	-342	411	49	-2 132
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-238	-2	5	0	-235
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-3	0	0	0	-3
<b>Total</b>	<b>-2 500</b>	<b>-344</b>	<b>416</b>	<b>49</b>	<b>-2 379</b>

#### NOTE 11 a - Impôts courants

	30.06.2007	31.12.2006
Actif (par résultat)	331	371
Passif (par résultat)	123	177

#### NOTE 11 b - Impôts différés

	30.06.2007	31.12.2006
Actif (par résultat)	277	277
Actif (par capitaux propres)	15	8
Passif (par résultat)	442	465
Passif (par capitaux propres)	45	95

NOTE 12 - Compte de régularisation et actifs divers

	30.06.2007	31.12.2006
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Valeurs reçues à l'encaissement	5 999	6 462
Comptes d'ajustement sur devises	4	58
Produits à recevoir	766	535
Comptes de régularisation divers	3 663	1 261
<b>Sous-total</b>	<b>10 432</b>	<b>8 316</b>
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	2 395	892
Débiteurs divers	5 499	4 347
Stocks et assimilés	0	0
Autres emplois divers	-6	-9
<b>Sous-total</b>	<b>7 888</b>	<b>5 230</b>
<b>Autres actifs d'assurance</b>		
Créances d'assurance et de réassurance	371	366
Dépôts sur établissements de crédit	0	0
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>371</b>	<b>366</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 690</b>	<b>13 912</b>

NOTE 13 - Participation dans les entreprises mises en équivalence  
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	30.06.2007		31.12.2006	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Banque de Tunisie	37	2	34	4
La Pérennité			19	1
Euro Information	127	9	116	14
SCI Treffière	12	0	12	0
CMCP	32	1	16	0
Filiales du sous-groupe GACM	57	6	52	11
<b>TOTAL</b>	<b>264</b>	<b>18</b>	<b>249</b>	<b>30</b>

NOTE 14 - Immeubles de placement

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
Coût historique	1 067	26	-35	0	1 058
Amortissement et dépréciation	-80	-6	0	0	-85
<b>Montant net</b>	<b>987</b>	<b>21</b>	<b>-35</b>	<b>0</b>	<b>973</b>

NOTE 15 - Immobilisations corporelles

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
<b>Traitement de référence</b>					
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation	313	2	-1	0	319
Constructions d'exploitation	1 680	61	-12	0	1 734
Autres immobilisations corporelles	749	42	-36	0	752
<b>Total</b>	<b>2 742</b>	<b>105</b>	<b>-49</b>	<b>0</b>	<b>2 805</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation	-767	-42	4	0	-809
Autres immobilisations corporelles	-534	-28	21	0	-539
<b>Total</b>	<b>-1 301</b>	<b>-70</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>-1 347</b>
<b>Montant net</b>	<b>1 441</b>	<b>35</b>	<b>-24</b>	<b>0</b>	<b>1 457</b>

NOTE 16 - Immobilisations incorporelles

	31.12.2006	Acquisitions	Cessions	Autres variations	30.06.2007
<b>Coût historique</b>					
. Immobilisations acquises	182	9	-1	0	189
- logiciels	1	0	0	0	0
- autres	181	9	-1	0	189
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>9</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>189</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
. Immobilisations acquises	-62	-1	0	3	-62
- logiciels	-1	0	0	0	0
- autres	-61	-1	0	3	-62
<b>Total</b>	<b>-62</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>-62</b>
<b>Montant net</b>	<b>120</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>127</b>

NOTE 17 - Ecart d'acquisition

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	30.06.2007
Ecart d'acquisition brut	922	57	0	0	953
Dépréciations	-275	0	0	0	-269
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>647</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>684</b>

**NOTE 18 - Banques centrales, CCP**  
**Dettes envers les établissements de crédit**

	30.06.2007	31.12.2006
<b>Banques centrales, CCP</b>		
Banques centrales	337	386
CCP	0	0
<b>Total</b>	<b>337</b>	<b>386</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Emprunts	2 785	3 428
Autres dettes	58 671	57 166
Pensions	50 950	42 187
Dettes rattachées	642	604
<b>Total</b>	<b>113 048</b>	<b>103 385</b>

**NOTE 19 a - Passifs financiers à la juste valeur par résultat**

	30.06.2007	31.12.2006
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16 577	19 202
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	6 522	7 401
<b>TOTAL</b>	<b>23 099</b>	<b>26 603</b>

**NOTE 19 b - Passifs financiers détenus à des fins de transaction**

	30.06.2007	31.12.2006
<b>.Vente à découvert de titres</b>		
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	9 593	13 208
- Actions et autres titres à revenu variable	1 161	1 124
<b>. Instruments dérivés de transaction</b>	<b>4 758</b>	<b>4 210</b>
<b>. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>1 065</b>	<b>660</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 577</b>	<b>19 202</b>

**NOTE 20 - Dettes envers la clientèle**

	30.06.2007	31.12.2006
. Comptes d'épargne à régime spécial	21 518	21 234
- à vue	13 731	13 114
- à terme	7 787	8 121
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	325	32
<b>Sous-total</b>	<b>21 842</b>	<b>21 266</b>
. Comptes ordinaires	25 877	24 929
. Comptes et emprunts à terme	15 421	13 723
. Pensions	1 919	1 017
. Dettes de réassurance	155	73
. Dettes rattachées	93	72
<b>Sous-total</b>	<b>43 465</b>	<b>39 814</b>
<b>TOTAL</b>	<b>65 307</b>	<b>61 080</b>

**NOTE 21 - Dettes représentées par un titre**

	30.06.2007	31.12.2006
Bons de caisse	36	35
TMI & TCN	63 932	46 509
Emprunts obligataires	28 142	24 842
Dettes rattachées	612	643
<b>TOTAL</b>	<b>92 722</b>	<b>72 029</b>

**NOTE 22 - Compte de régularisation et passifs divers**

	30.06.2007	31.12.2006
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	5 931	6 254
Comptes d'ajustement sur devises	566	844
Charges à payer	647	632
Comptes de régularisation divers	7 000	1 829
<b>Sous-total</b>	<b>14 144</b>	<b>9 559</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	1 965	935
Versements restant à effectuer sur titres	41	35
Créditeurs divers	5 670	2 751
<b>Sous-total</b>	<b>7 676</b>	<b>3 721</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>		
Dettes d'assurance et de réassurance	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	85	81
<b>Sous-total</b>	<b>85</b>	<b>81</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 905</b>	<b>13 361</b>

NOTE 23 - Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2007	31.12.2006
Vie	36 413	34 874
Non vie	1 813	1 793
Unités de compte	6 073	5 321
Autres	234	199
<b>TOTAL</b>	<b>44 533</b>	<b>42 187</b>

NOTE 24 - Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	Solde de clôture
Provisions pour engagements de retraite	153	3	-7	0	0	149
Provisions pour risques	324	55	-48	0	-1	330
Autres	171	32	-29	0	15	189
<b>TOTAL</b>	<b>648</b>	<b>90</b>	<b>-83</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>669</b>

Engagements de retraite et avantages similaires

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	Solde de clôture
<b>Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite</b>					
Indemnités de fin de carrière		52	3	-2	54
Compléments de retraite		52	0	0	52
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)		32	0	-1	31
<b>Sous-total</b>		<b>136</b>	<b>3</b>	<b>-3</b>	<b>136</b>
<b>Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe</b>					
Engagements envers les salariés et retraités		9	0	0	9
Juste valeur des actifs					
<b>Sous-total</b>		<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
(Les actifs des caisses comprennent 35 000 actions CIC)					
<b>Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés</b>					
Engagements		8	0	-4	4
<b>Sous-total</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>		<b>153</b>	<b>3</b>	<b>-7</b>	<b>149</b>

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation égal au taux long terme observé sur le marché des obligations d'Etat appréhendé par le TEC 10. Le différentiel entre le taux d'actualisation et l'augmentation future estimée des salaires est de 1,1%. Ce taux était de 1,4% l'exercice précédent.

Les hypothèses de départ en retraite des salariés sont revues chaque année par pays au regard des conditions réglementaires. L'accord de branche AFB du 29 mars 2005 a été intégré dans cette revue.

Les engagements précédents ne concernent que le groupe CIC, les engagements Crédit Mutuel étant externalisés.

NOTE 25 - Dettes subordonnées

	30.06.2007	31.12.2006
Dettes subordonnées	3 749	3 746
Emprunts participatifs	159	156
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 957	3 147
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	153	88
<b>TOTAL</b>	<b>7 017</b>	<b>7 137</b>

Principales dettes subordonnées

	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		85 M€	85 M€	5,75	17.11.2007
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		50 M€	50 M€	5,40	29.06.2011
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		700 M€	700 M€	6,50	19.07.2013
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR		800 M€	800 M€	5,00	30.09.2015
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSS		1600 M€	1600 M€		indéterminé
CIC	TSR		300 M€	300 M€	*	19.07.2013
CIC	TSR		350 M\$	350 M\$		30.09.2015
CIC	Participatif	28.05.85	137 M€	137 M€	**	***
CIC	TSDI	11.06.97	191 M€	191 M€	****	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	19.12.06	1000 M€	1000 M€	*****	19.12.2016

\* Taux Euribor 3 mois + 89.5 points de base

\*\* Minimum 85% (TAM+TMO)/2 Maximum 130% (TAM+TMO)/2

\*\*\* Non amortissable, mais remboursable au gré de l'emprunteur à compter du 28.05.1997 à 130% du nominal revalorisé de 1,5% par an pour les années ultérieures

\*\*\*\* Taux fixe à 6,60 % jusqu'en 2007, puis Euribor 3 mois + 2,25 %

\*\*\*\*\* Taux Euribor 3 mois + 25 points de base

**NOTE 26 - Capitaux propres - part du groupe**

	30.06.2007	31.12.2006
<b>. Capital</b>	<b>1 302</b>	<b>1 302</b>
<b>. Réserves consolidées</b>	<b>6 227</b>	<b>4 727</b>
- Réserves réglementées	10	6
- Réserves de conversion	-21	-9
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	6 238	4 730
- Report à nouveau	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7 529</b>	<b>6 030</b>
<b>. Résultat de l'exercice</b>	<b>862</b>	<b>1 642</b>
<b>Sous-total</b>	<b>862</b>	<b>1 642</b>
<b>Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :</b>		
- actifs disponibles à la vente	789	686
- dérivés de couverture (CFH)	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>789</b>	<b>686</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 180</b>	<b>8 359</b>

\* soldes net d'IS.

**NOTE 27 - Engagements donnés et reçus**

Engagements donnés	30.06.2007	31.12.2006
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 050	1 721
Engagements en faveur de la clientèle	31 686	28 258
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	937	830
Engagements d'ordre de la clientèle	11 477	10 816
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	2 160	925
<b>Engagements donnés de l'activité d'assurance</b>	<b>353</b>	<b>316</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>30.06.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	1	1
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit	17 297	14 943
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	1 019	500
<b>Engagements reçus de l'activité d'assurance</b>	<b>6 640</b>	<b>6 589</b>

**NOTE 28 - Intérêts et produits/charges assimilés**

	1er sem 2007		1er sem 2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	2 697	-3 558	1 848	-2 331
. Clientèle	2 404	-756	2 776	-1 365
. Location financement	1 029	-889	950	-835
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0		0	0
. Instruments dérivés de couverture	507	-499	369	-397
. Actifs financiers disponibles à la vente	447		347	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	12		18	0
. Dettes représentées par un titre		-1 842	0	-974
. Dettes subordonnées		-80	0	-48
<b>TOTAL</b>	<b>7 097</b>	<b>-7 625</b>	<b>5 358</b>	<b>-5 115</b>

**NOTE 29 - Commissions**

	1er sem 2007		1er sem 2006	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	4	-3	6	-3
Clientèle	319	-8	325	-4
Titres	397	-50	368	-76
Instruments dérivés	2	-4	5	-6
Change	9	-3	15	-7
Engagements de financement et de garantie	1	-3	3	-3
Prestations de services	389	-342	343	-295
<b>TOTAL</b>	<b>1 123</b>	<b>-413</b>	<b>1 065</b>	<b>-394</b>

**NOTE 30 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Instruments de transaction	1 896	1 062
Instruments à la juste valeur sur option	223	59
Inefficacité des couvertures	-69	88
Résultat de change	35	11
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>2 085</b>	<b>1 220</b>
<i>dont dérivés de transaction</i>	<i>-284</i>	<i>1 307</i>

**NOTE 31 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente**

	1er sem 2007			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		14	1	15
. Actions et autres titres à revenu variable	8	25	0	33
. Titres immobilisés	39	81	-2	118
. Autres	0	3	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>124</b>	<b>-1</b>	<b>170</b>

	1er sem 2006			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		8	0	8
. Actions et autres titres à revenu variable	10	14	2	26
. Titres immobilisés	38	12	-2	48
. Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>82</b>

**NOTE 32 - Produits/charges des autres activités**

	1er sem 2007	1er sem 2006
<b>Produits des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	<b>5 209</b>	<b>4 595</b>
- primes acquises	4 023	3 911
- produits nets des placements	1 148	671
- produits techniques et non techniques	38	13
. Immeubles de placement :	<b>0</b>	<b>0</b>
- plus values de cession	0	0
. Autres produits	<b>100</b>	<b>71</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 308</b>	<b>4 665</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance :	<b>-4 707</b>	<b>-4 162</b>
- charges de prestations	-1 825	-1 701
- variation des provisions	-2 879	-2 475
- charges techniques et non techniques	-2	14
. Immeubles de placement :	<b>-6</b>	<b>0</b>
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-6	0
. Autres charges	<b>-23</b>	<b>-17</b>
<b>Sous-total</b>	<b>-4 735</b>	<b>-4 179</b>
<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>574</b>	<b>485</b>

(1) dont loyers conditionnels.

**NOTE 33 a - Charges générales d'exploitation**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Charges de personnel	-935	-860
Autres charges	-670	-641
<b>TOTAL</b>	<b>-1 605</b>	<b>-1 501</b>

**NOTE 33 b - Charges de personnel**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Salaires et traitements	-557	-525
Charges sociales	-257	-243
Avantages du personnel	-8	0
Intéressement et participation des salariés	-69	-45
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-49	-44
Autres	4	-3
<b>TOTAL</b>	<b>-935</b>	<b>-860</b>

**Effectifs moyens**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Techniciens de la banque	15 789	16 040
Cadres	9 318	9 325
<b>TOTAL</b>	<b>25 107</b>	<b>25 365</b>

**NOTE 33 c - Autres charges d'exploitation**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Impôts et taxes	-66	-65
Services extérieurs	-541	-522
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	6	16
<b>TOTAL</b>	<b>-600</b>	<b>-571</b>

**NOTE 34 - Dot/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Amortissements :	-70	-66
- immobilisations corporelles	-69	-64
- immobilisations incorporelles	-1	-2
Dépréciations :	0	-4
- immobilisations corporelles	0	0
- immobilisations incorporelles	0	-4
<b>TOTAL</b>	<b>-70</b>	<b>-70</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits au bail. Ceux-ci sont estimés être de durée indéfinie. Pour cette raison, ils ne sont pas amortis. Comme les autres immobilisations, ils font l'objet de tests de dépréciation.

**NOTE 35 - Coût du risque**

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-338	407	-127	-25	10	-73
. Location financement	-2	3	-1	-2	0	-1
. Autres clientèle	-336	403	-126	-23	10	-72
<b>Sous total</b>	<b>-338</b>	<b>407</b>	<b>-127</b>	<b>-25</b>	<b>10</b>	<b>-73</b>
HTM - DJM	0	0	0	0	0	0
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-34	46	0	0	0	12
<b>TOTAL</b>	<b>-372</b>	<b>452</b>	<b>-127</b>	<b>-25</b>	<b>10</b>	<b>-62</b>

**NOTE 36 - Gains ou pertes sur autres actifs**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Immobilisations corp & incorp	3	4
. MV de cession	-10	-2
. PV de cession	13	6
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**NOTE 37 - Impôts sur les bénéfices****Décomposition de la charge d'impôt**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Charge d'impôt exigible	-345	-295
Charge d'impôt différé	-26	-27
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés	0	
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-1	-1
<b>TOTAL</b>	<b>-372</b>	<b>-323</b>

Le CIC, les banques régionales et les principales filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Chaque banque régionale membre du groupe intégré constitue avec ses propres filiales adhérentes un sous-groupe conventionnel.

**NOTE 38 - Résultat par action**

	1er sem 2007	1er sem 2006
Résultat net part du Groupe	862	729
Nombre d'actions à l'ouverture	26 043 845	26 043 845
Nombre d'actions à la clôture	26 043 845	26 043 845
Nombre moyen pondéré d'actions	26 043 845	26 043 845
<b>Résultat de base par action</b>	<b>33,10</b>	<b>28,01</b>
Nombre moyen pondéré d'actions susceptibles d'être émises	0	0
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>33,10</b>	<b>28,01</b>

□ **Rapport d'examen ou d'audit des informations financières semestrielles**

★ ★ ★ ★ ★

## LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES au 30 Juin 2007

**KMT Audit**  
Réseau KPMG  
9, avenue de l'Europe  
67000 Schiltigheim

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**ERNST & YOUNG et Autres**  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Banque Fédérative du Crédit Mutuel BFCM**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la BFCM, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Les comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Schiltigheim et Neuilly-sur-Seine, le 7 septembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

K.M.T Audit  
*Réseau KPMG*

A blue ink signature consisting of a horizontal line with a small loop at the end.

Arnaud Bourdeille

ERNST & YOUNG et Autres

A purple ink signature with a large, stylized 'O' and 'D'.

Olivier Durand

## **11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Au cours des douze derniers mois, la BFCM n'a pas eu connaissance de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage en cours, en suspens ou en préparation, qui pourrait avoir ou qui a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la BFCM et/ou de ses filiales consolidées par intégration globale et proportionnelle.

## **11.7. Changement significatif de la situation financière de l'émetteur**

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe BFCM n'est intervenu depuis le 30/06/2007.

## **Chapitre XII CONTRATS IMPORTANTS**

Il n'existe aucun contrat important (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à la BFCM ou/et à ses filiales consolidées par intégration globale et proportionnelle un droit ou une obligation ayant une incidence sur la capacité de la BFCM à remplir les obligations que lui imposent les valeurs mobilières émises à l'égard de leurs détenteurs.

## **Chapitre XIII INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS**

Sans objet.

## Chapitre XIV DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

### 14.1. Documents accessibles au public

a) Par voie électronique sur le site internet de la BFCM (*Espace Institutionnel*).

<http://www.bfcm.creditmutuel.fr>

- Les informations financières historiques de la BFCM et du Groupe CMCEE-CIC.
- Le document de référence.
- Le rapport financier semestriel au 30 juin 2007.
- Le document d'information annuel : *conformément aux dispositions des articles L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document d'information annuel mentionne les informations publiées ou rendues publiques par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, sa principale filiale le CIC et le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe pour satisfaire à ces obligations législatives ou réglementaires. Il recense les informations des douze derniers mois, en les classant par type de support de diffusion.*

b) Sur support physique

- L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur

*en adressant une demande par courrier à :*

Banque Fédérative du Crédit Mutuel  
Département Juridique  
34 Rue du Wacken BP 412  
67002 STRASBOURG Cedex

★ ★ ★ ★ ★ ★

• Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence

- Les informations financières historiques des filiales de la BFCM

*en adressant une demande par courrier à :*

Crédit Mutuel Centre Est Europe  
Direction Financière  
34 Rue du Wacken BP 412  
67002 STRASBOURG Cedex

### 14.2. Responsable de l'information

M. Marc BAUER  
Directeur Financier de la BFCM et du Groupe CMCEE-CIC  
Téléphone : 03 88 14 68 03  
Email : [bauerma@cmcee.creditmutuel.fr](mailto:bauerma@cmcee.creditmutuel.fr)

★ ★ ★ ★ ★ ★

# ANNEXES

*Des informations complémentaires ont été annexées afin de maintenir un niveau d'information équivalent par rapport aux dispositions antérieures, aux recommandations de l'AMF et à certaines informations incluses dans les précédents documents de référence établis par l'émetteur.*

<b>ANNEXES</b> .....	<b>201</b>
<b><u>Annexe 1. Honoraires des commissaires aux comptes</u></b> .....	<b>202</b>
<b><u>Annexe 2. Informations financières sélectionnées.</u></b> .....	<b>203</b>
<b><u>Annexe 3. Rémunération et avantages</u></b> .....	<b>205</b>
<b><u>Annexe 4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction, procédures de contrôle interne et limitation des pouvoirs du Directeur Général.</u></b> .....	<b>206</b>
<b><u>Annexe 5. Informations complémentaires</u></b> .....	<b>219</b>

## Annexe 1. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information ci-dessous complète les points inclus - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre 2. Contrôleurs légaux des comptes (page 6) du présent document.

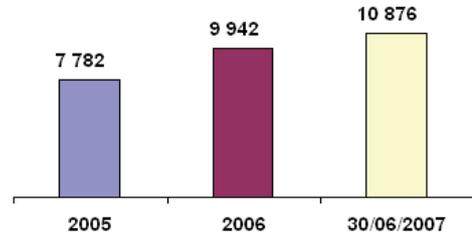
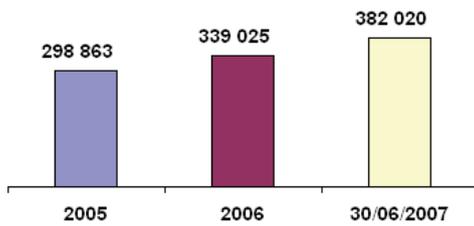
Honoraires des commissaires aux comptes du Groupe BFCM  (en millions d'euros)	Ernst & Young et Autres				KMT AUDIT, membre du réseau KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes								
- BFCM	0,079	0,128	3%	6%	0,092	0,102	51%	60%
- Filiales intégrées globalement	2,244	1,775	91%	86%	0,053	0,046	30%	27%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaires aux comptes								
- BFCM	0,036	0,033	1%	2%	0,031	0,022	17%	13%
- Filiales intégrées globalement	0,100	0,030	4%	1%				
<b>Sous-total</b>	<b>2,459</b>	<b>1,966</b>	<b>99%</b>	<b>95%</b>	<b>0,176</b>	<b>0,170</b>	<b>98%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
- Juridique, fiscal et social		0,018		1%	0,004		2%	
- Autres	0,020	0,080	1%	4%				
<b>Sous-total</b>	<b>0,020</b>	<b>0,098</b>	<b>1%</b>	<b>5%</b>	<b>0,004</b>		<b>2%</b>	
<b>Total</b>	<b>2,479</b>	<b>2,064</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>0,180</b>	<b>0,170</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Annexe 2. Informations financières sélectionnées.**

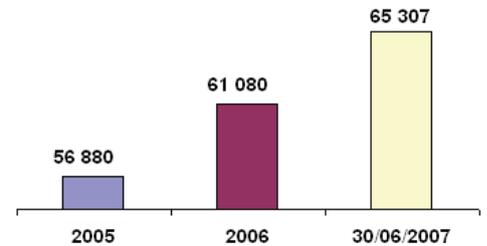
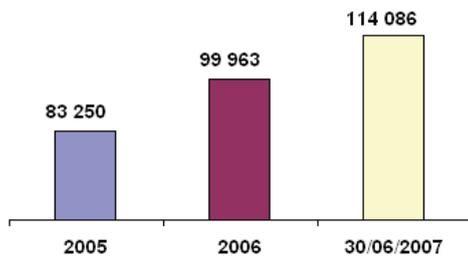
Les informations ci-dessous complètent les points inclus - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre XI. Informations financières (pages 63 à 198) du présent document.

**Chiffres clés du Groupe BFCM en millions d'euros (source : comptes consolidés)**

**TOTAL DU BILAN** **CAPITAUX PROPRES y compris Minoritaires**



**CREDITS A LA CLIENTELE** **DEPOTS DE LA CLIENTELE**

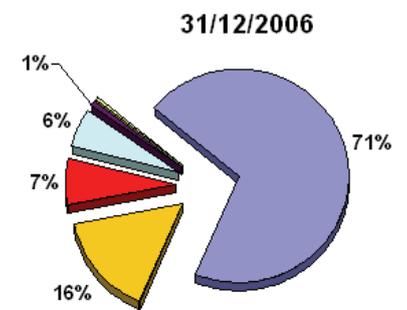
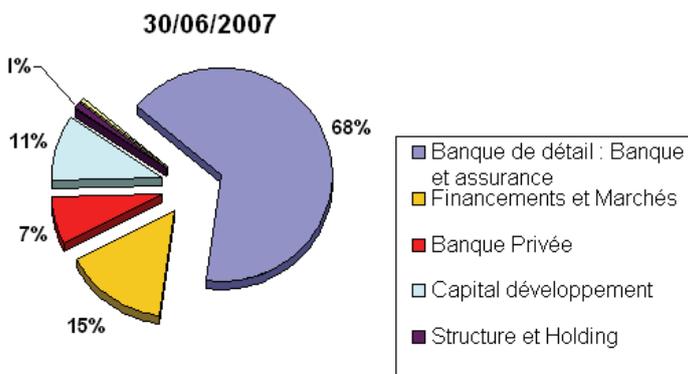


**RESULTATS** **NOTATIONS**

	30/06/2007	2006	2005
Produit net bancaire	3 010	5 657	4 393
Résultat d'exploitation	1 341	2 566	1 407
Résultat Net total	990	1 883	1 093
Résultat Net Part du Groupe	862	1 642	944
Coefficient d'exploitation	53%	53%	66%

	Moody's	S & P	Fitch Ratings
Note CT	P-1	A-1+	F1+
Note LT	Aa3	AA-	AA-
Perspective	positive	stable	stable
	Note intrinsèque B		support rating 2

**Répartition du PNB par activité** **Répartition du PNB par activité**



## Chiffres clés du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe- CIC

(Source : extrait du communiqué de presse du 22 mars 2007)

### Chiffres consolidés au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)

	2006	2005	Evolution 2006/2005 2
<b>Fonds propres</b>			
Fonds propres et assimilés	18 360	15 536	+17,7%
(y compris le résultat de l'exercice et avant distrib)			
dont part du groupe	16 421	14 021	+16,6%
<b>Activité</b>			
Epargne gérée	323 586	310 184	+3,6%
Dépôts de la clientèle <sup>3</sup>	96 596	89 660	+6,1%
Epargne financière	226 990	220 524	+2,6%
dont assurance vie	46 697	41 996	+10,1%
Crédits à la clientèle crédit-bail compris	148 413	122 799	+19,4%
<b>Éléments du compte de résultat</b>			
Produit net bancaire <sup>3</sup>	7 484	6 050	+22,8%
Frais généraux et amortissements	4 115	3 847	+6,0%
Résultat brut d'exploitation	3 369	2 204	+52,1%
Charge sur créances douteuses	144	138	+4,3%
Résultat net consolidé	2 328	1 610	+43,9%
Résultat net part du groupe	2 017	1 414	+41,8%
<b>Ratios significatifs</b>			
Commissions / PNB	23,0%	25,0%	
Coefficient d'exploitation	55,0%	63,7%	
Rentabilité des capitaux propres	16,9%	13,7%	
Ratio de solvabilité sur fonds propres (noyau dur) au 31.12	9,19%	9,17%	
Points de vente	3 295	3 184	+ 42
Clients	7 730 000	7 286 000	+ 272 000
Effectifs	38 376	37 441	+ 525

1. Chiffres consolidés des Caisses de Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France et Savoie- Mont Blanc ; de leur Caisse fédérale commune, de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et de ses principales filiales : ACM, BECM, informatique, etc. y compris le CIC.

1. Périmètre constant

2. Hors créances et dettes rattachées

3. Hors effet des opérations réciproques entre banques et assurances relatives

au régime de prévoyance des salariés et aux placements entre assurances et banques

### Annexe 3. Rémunération et avantages

Les informations ci-dessous complètent les points inclus - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre IX. Organes d'administration, de direction et de surveillance (pages 55 à 60) du présent document.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice par chaque mandataire social tant au titre de la société que des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

<b>Rémunération des Membres du CA de la BFCM - Année 2006</b>							
Nom et Prénom	Origine	Salaires : part fixe	Salaires : part variable	Avantages en Nature (*)	Total 2006 Brut SS	Total 2005 Brut SS	Total 2004 Brut Fiscal
PFLIMLIN Etienne	Crédit Mutuel	515 993	200 000	4 086	<b>720 079</b>	619 418	569 086
LUCAS Michel	Crédit Mutuel CIC	327 736 232 327	200 000 200 000	5 499 -	<b>533 235</b> <b>432 327</b>	} 864 247	} 848 995
	<b>Total</b>	<b>1 076 055</b>	<b>600 000</b>	<b>9 585</b>	<b>1 685 640</b>		

(\*) Voitures de fonction exclusivement

Il n'y a pas d'autre mandataire social dans la société concerné par cette disposition. Les montants communiqués correspondent à l'ensemble des rémunérations fixes et variables versées par la société ainsi que, le cas échéant, par les sociétés qu'elle contrôle, en 2006. La part variable de la rémunération est entièrement à l'appréciation du Conseil d'Administration.

Les mandataires sociaux bénéficient des dispositifs généraux communs à l'ensemble du personnel du groupe, à l'exception des accords de participation et d'intéressement. Cependant le Conseil d'Administration du 6 juillet 2007 a décidé d'attribuer au Président et au Directeur Général une indemnité spécifique lors de la cessation de leur mandat social.

La direction du Groupe BFCM est assurée par le Conseil d'administration de la BFCM et un Comité de Direction (dit Comité technique). Ce Comité comprend exclusivement des membres salariés exerçant des fonctions de direction dans leur domaine de compétence dans les structures pivot du groupe.

A l'exception du Président et du Directeur Général de la BFCM, qui bénéficient d'un contrat de travail, les administrateurs de la BFCM ne sont pas rémunérés.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration ou aux membres du Comité de Direction.

#### **Annexe 4. Fonctionnement des organes d'administration et de direction, procédures de contrôle interne et limitation des pouvoirs du Directeur Général**

*Les informations ci-dessous complètent les points inclus - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre IX. Organes d'administration, de direction et de surveillance (pages 55 à 60) du présent document.*

#### **RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

(en application de l'article 117 de la loi sur la sécurité financière et de l'article L 225-37 du Code de Commerce)

Les dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce précisent que le Président du Conseil d'Administration d'une société anonyme rend compte, dans un rapport joint au rapport annuel, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place par la société ainsi que des éventuelles limitations que le Conseil a apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

#### **□ Préparation et Organisation des travaux du Conseil**

##### **Composition du Conseil**

Le Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est actuellement composé de 16 membres nommés par l'Assemblée générale pour 3 ans et de 4 censeurs nommés également pour 3 ans par le Conseil en application de l'article 20 des statuts. La liste des administrateurs avec indication de leurs fonctions exercées dans d'autres sociétés est présentée en annexe conformément aux dispositions légales. Le Conseil comprend des représentants des Groupes partenaires (Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc et Sud-Est) ainsi que des représentants des Groupes associés (Loire-Atlantique Centre Ouest, Laval, Normandie et Centre).

Deux membres salariés siègent au Conseil d'Administration au titre du Comité d'entreprise interfédéral.

Il n'y a ni jetons de présence, ni stock options.

Le Président et le Directeur Général ont, au sein du Groupe, une rémunération fixée dans les conditions légales à travers un comité des rémunérations.

##### **Fonctionnement du Conseil. Mode d'exercice de la Direction générale**

En application des dispositions de l'article L 225-51-1 du Code de Commerce, le Conseil a opté pour un régime dualiste d'exercice de la Direction générale.

La Présidence du Conseil est assurée par M. Etienne PFLIMLIN. A ce titre, il représente le Conseil, organise et dirige ses travaux et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La Direction générale de la société est assurée par M. Michel LUCAS. A ce titre il dispose, en vertu de la loi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et la représenter à l'égard des tiers.

Il n'y a pas de règlement intérieur formalisant les règles de fonctionnement du Conseil qui est régi par les dispositions légales.

Sur le plan individuel, outre les obligations de réserve et de secret professionnel liées à l'objet même de la société, les administrateurs doivent en leur qualité d'élus respecter le code de déontologie en vigueur dans le Groupe.

En 2006, le Conseil s'est réuni à sept reprises. Le taux de présence est en moyenne de 81 %.

Pour chaque Conseil, un dossier complet sur les points à l'ordre du jour est adressé par courrier à l'ensemble des administrateurs, censeurs et représentants du comité d'entreprise. Lors de chaque réunion, les cadres responsables d'activités concernant un ou plusieurs points à l'ordre du jour sont invités pour les présenter, commenter ou répondre à toute question. Les procès-verbaux des réunions sont communiqués à tous les administrateurs.

Le Conseil exceptionnel du 3 mars 2006 a été consacré au partenariat financier avec L'Est Républicain, opérateur industriel dans l'acquisition du groupe Delaroche.

La réunion du 24 mars 2006 a été dédiée à l'examen des comptes, à l'arrêt de ceux-ci, aux observations des Commissaires aux comptes et à la préparation d'Assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se sont tenues le 3 mai 2006. Le Conseil a pris connaissance du rapport sur le contrôle interne, les services d'investissement et la déontologie prévu par le règlement 97-02 du CRBF. Il a autorisé l'émission d'emprunts et fixé les limites de risques pour 2006. L'ensemble du tableau de bord de suivi des affaires financières de la société et de ses activités de marché a été porté à la connaissance du Conseil.

Le renouvellement du mandat du Président a été décidé lors de la réunion du Conseil qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale le 3 mai 2006.

Le 30 juin 2006, le Conseil a examiné la situation comptable, l'évolution du budget, la tendance du résultat prévisionnel ainsi que le tableau de bord des affaires financières. Ce Conseil a autorisé l'émission de titres à court terme sous la forme d'US Commercial Paper. Lors de cette Conseil, le mandat d'un Censeur a été renouvelé.

L'objet de la réunion du 15 septembre a été essentiellement l'examen des comptes sociaux et consolidés semestriels au 30 juin 2006.

Le sixième Conseil de l'année s'est réuni le 27 octobre 2006. L'ensemble des sujets abordés en juin ont été revus et réactualisés. Ce Conseil a également coopté un nouvel administrateur, a accueilli un nouveau représentant permanent et a pris note du changement de dénomination d'un Commissaire aux Comptes.

La dernière réunion de l'année s'est tenue le 15 décembre 2006. Le Conseil a examiné les comptes sur la base d'une situation au 30 novembre donnant ainsi une première orientation des résultats de l'exercice. De la même manière, le point a été fait sur le budget de l'exercice ainsi que sur la préparation du budget de 2007. En conséquence des élections de Districts d'octobre 2006, ce Conseil a coopté deux nouveaux administrateurs. La désignation d'un nouveau Vice-Président était également à l'ordre du jour de ce Conseil.

Tous les Conseils abordent les points concernant les participations, les relations financières intra-groupe, les décisions de crédits prises par le Comité de crédits et, le cas échéant, l'affiliation de nouvelles Caisses locales.

La durée des réunions varie selon l'importance de l'ordre du jour et la nature des sujets.

Le nombre de réunions peut varier d'un exercice à un autre en fonction des circonstances ; quatre réunions constituent un minimum depuis plusieurs années.

Des consultations écrites peuvent exceptionnellement être organisées en cas d'urgence. Les décisions prises dans ce cas sont réitérées lors du Conseil suivant.

## PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL .

Le contrôle interne de la BFCM s'intègre dans le dispositif global de contrôle interne mis en œuvre pour le Groupe CMCEE<sup>1</sup> – CIC tel qu'il est décrit ci-dessous.

### □ *Le dispositif de Contrôle Interne du Groupe*

Le Groupe a déployé sur l'ensemble du périmètre consolidé un dispositif de contrôle interne faisant pleinement partie de la vie du Groupe avec l'objectif de veiller au respect des dispositions réglementaires, à une meilleure maîtrise des risques, à la sécurisation des opérations ainsi qu'à l'amélioration des performances.

#### *a. Un dispositif commun, structuré et indépendant*

Le Groupe veille à ce que le dispositif mis en place soit adapté à sa taille, à ses opérations et à l'importance des risques auxquels ses activités l'exposent.

En s'appuyant sur des méthodes et des outils communs, le système de contrôle interne et de mesure des risques mis en place vise notamment à :

- couvrir de manière exhaustive l'ensemble des activités du Groupe ;
- recenser, appréhender, suivre et agréger les risques de manière homogène et sur une base consolidée,
- assurer le respect des lois et règlements en vigueur ainsi que des normes internes,
- veiller au bon fonctionnement des processus internes et à la fiabilité des informations financières.

L'organisation mise en œuvre a notamment pour objet de vérifier la qualité et l'exhaustivité du système de contrôle interne. Le Groupe veille, pour lui-même et pour les entreprises qu'il contrôle, à ce que le dispositif en place se fonde sur un ensemble de procédures et de limites opérationnelles conformes aux prescriptions réglementaires et aux normes qui ont été arrêtées. Il s'appuie dans ses travaux sur les méthodes et outils définis au niveau du Groupe ainsi que sur les règles habituellement pratiquées en matière d'inspection et de contrôle.

La bonne adéquation entre les objectifs qui sont assignés au contrôle interne et les moyens qui lui sont attribués est constamment recherchée.

L'indépendance nécessaire des contrôles est assurée par l'absence chez ceux qui les exercent dans le cadre des structures dédiées au contrôle, de toute responsabilité opérationnelle et par un rattachement hiérarchique qui préserve leur liberté de jugement et d'appréciation.

#### *b. L'évolution du dispositif de contrôle interne du Groupe en 2006*

Le dispositif de contrôle du Groupe CMCEE-CIC a été réorganisé en 2006 avec un double objectif :

- séparer les différents types de contrôle existants au sein de filières distinctes (périodique, permanent et conformité) conformément aux évolutions réglementaires ;
- harmoniser les travaux réalisés au sein du Groupe en matière de contrôle avec la mise en place d'une organisation commune fondée notamment sur des méthodes et outils homogènes.

#### *L'organisation des contrôles : une répartition par types de contrôle*

Indépendamment des contrôles exercés par les hiérarchies dans le cadre de leurs activités quotidiennes, l'exercice des contrôles est désormais du ressort :

- du contrôle périodique pour les missions approfondies, à caractère d'inspection, réalisées dans le cadre d'un cycle de contrôle s'étendant sur plusieurs exercices ;
- des contrôles permanents pour tous les travaux de nature récurrente exercés notamment avec des outils de contrôle à distance ; du contrôle de conformité pour notamment tout ce qui se rapporte à l'application des dispositions réglementaires et des normes internes.

#### *Une répartition réseau / métiers*

---

<sup>1</sup> Crédit Mutuel Centre Est Europe, Crédit Mutuel du Sud-Est, Crédit Mutuel Ile-de-France, Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc

Dans le cadre des filières de contrôle, les travaux sont répartis entre une branche réseau correspondant à la banque de détail et une branche métiers (banque commerciale, activités de marché, gestion d'actifs, services financiers et flux...) avec la nomination pour chacune d'entre elles de responsables exerçant leur fonction au niveau du Groupe CMCEE-CIC.

### Un pôle de support commun au Groupe

Ce pôle dédié aux fonctions de contrôle a pour vocation de :

- développer et maintenir à niveau les outils nécessaires à un contrôle efficace ;
- veiller à l'application de méthodes homogènes dans les différentes équipes ;
- assurer l'élaboration des outils de reporting requis pour le suivi des opérations et missions de contrôle, ainsi que pour l'information des organes dirigeants.

### Le pilotage du dispositif : le Comité de Contrôle et de Conformité du Groupe

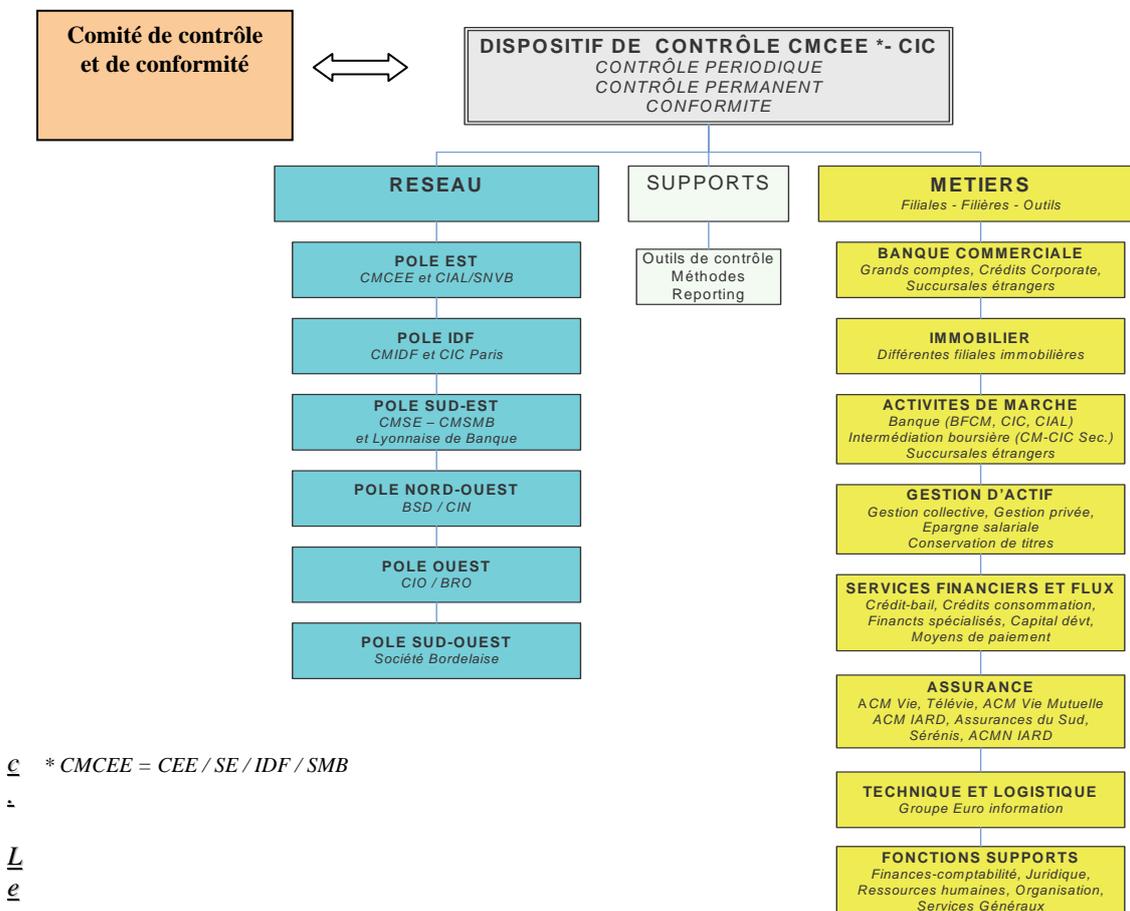
Sous l'autorité d'un membre de l'organe exécutif, le Comité de Contrôle et de Conformité réunit régulièrement les responsables du Groupe en matière de contrôle (périodique, permanent, conformité) et de risques avec les objectifs suivants :

- coordonner l'ensemble du dispositif de contrôle ;
- veiller à la complémentarité des travaux et des missions des différents acteurs ;
- examiner les résultats des missions de contrôles internes et externes ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations faites aux différentes entités du Groupe dans le cadre de ces contrôles.

Le Comité de Contrôle et de Conformité est amené également à examiner un certain nombre de travaux ou documents ayant valeur de référence pour le Groupe. Il a été conduit ainsi à se prononcer en 2006 sur la Charte de la Conformité ainsi qu'un certain nombre des procédures « cadre » communes au Groupe CMCEE-CIC.

Il s'est réuni quatre fois en 2006.

### Schéma général de l'organisation mise en place



### s procédures de contrôle interne spécifique à la BFCM

Société holding du Groupe, propriété de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et des Caisses de Crédit Mutuel Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France et Savoie-Mont Blanc, la BFCM gère les participations détenues dans les filiales spécialisées du Groupe, toutes soumises au dispositif général de contrôle interne du Groupe.

Partie intégrante du Groupe CMCEE-CIC, la BFCM a également déployé pour les activités qu'elle gère à son niveau, un dispositif de contrôle interne répondant aux mêmes objectifs de prévention et de maîtrise des risques.

La BFCM est l'outil financier du Groupe. Elle en gère la trésorerie et intervient sur les marchés financiers.

Elle participe au financement de grands projets et développe une activité d'ingénierie financière. La BFCM est aussi le correspondant des partenaires internationaux du Groupe.

Le processus de regroupement des activités de marché de la BFCM, du CIAL et du CIC au sein d'une salle des marchés unique au Groupe CMCEE-CIC a été achevé au cours de l'exercice 2006, dans le triple objectif de :

- refinancer l'ensemble du Groupe CMCEE – CIC, via une équipe unique de gestion de la trésorerie,
- renforcer la capacité à vendre des produits de marchés à la clientèle,
- améliorer la rentabilité sur la base d'un métier de compte propre performant.

Cette mutation s'est accompagnée d'une adaptation de la filière de contrôle spécifique : les méthodologies de suivi ont été réexaminées, les procédures réécrites et le système de limites unifié. L'ensemble est référencé dans un corps de règles en voie de finalisation.

Les activités de marché sont rattachées à un membre du directoire du CIC. Le Conseil de Surveillance du CIC et le Conseil d'Administration de la BFCM approuvent la stratégie de chaque métier (refinancement, commercial, compte propre), l'allocation de fonds propres, le suivi des limites et les budgets.

Dans ce nouveau dispositif, les activités de marché sont pilotées par plusieurs Comités :

- le Comité de direction (hebdomadaire) définit et cadre la stratégie, analyse l'activité, les résultats, les risques et le respect des limites et coordonne les aspects opérationnels (système d'information, budget, ressources humaines, procédures),
- le Comité des risques de marché (mensuel) assure le suivi du respect des décisions du Comité de direction, valide les limites opérationnelles à l'intérieur des limites générales fixées par le directoire du CIC et le Conseil d'administration de la BFCM et supervise en termes de risques les activités de marché des succursales étrangères,
- le Comité de crédit (hebdomadaire) statue sur les demandes de lignes de crédit dans le cadre des délégations attribuées par le Comité des engagements CMCEE-CIC.

Depuis 2006, les limites ne sont plus allouées distinctement par entité, mais globalement pour CM-CIC Marchés, avec des limites internes propres au Refinancement, au Commercial et au Compte propre. Le montant total de limites couvre les risques de marché et de crédit. Les limites de risque de contrepartie sont allouées à CM-CIC Marchés par le Comité des engagements CMCEE-CIC selon les normes du Groupe.

Le système de contrôle interne s'appuie d'une part sur les missions des services post-marché, en charge du contrôle des risques, des résultats, du contrôle comptable et réglementaire, et d'autre part sur le service de contrôle des activités de marché, rattaché au responsable du contrôle permanent métier, et la fonction conformité.

A l'instar du regroupement des interventions sur les marchés dans une structure unique, les Grands comptes BFCM et Grands comptes CIC ont entamé un processus de regroupement de leurs activités. En 2006, leurs travaux de contrôle ont été réalisés de part et d'autre, mais leurs conclusions regroupées dans un seul rapport de contrôle interne. L'harmonisation des outils et des processus est engagée et sera poursuivie en 2007. La coordination des tâches de contrôle via un portail unique sera assurée par le responsable du contrôle permanent métier.

L'AMF ayant accepté le cahier des charges visant au regroupement de l'activité dépositaire Groupe à la BFCM, le Conseil d'administration de la BFCM du 15 décembre 2006 a donné son accord pour que la BFCM se porte garante pour les OPCVM qui seront émis par CM-CICAM et autorise la mise en place de conventions avec la Caisse Fédérale, la Caisse Centrale du Crédit Mutuel et le CIC. La restructuration, qui porte sur plus de 700 OPCVM et 50 Mds d'euros, permet d'améliorer l'efficacité des moyens à disposition et d'optimiser la gestion du plan de contrôle dépositaire. Un plan de travail élargi comportant 120 tâches de contrôle a été défini. Il renforce l'approche du risque client et du risque produit, en mettant en œuvre respectivement un processus contrôlé d'entrées en relations et un processus contrôlé d'analyse à la création d'OPC. Il permet d'exercer un contrôle a posteriori complet et de cerner l'ensemble des risques liés à la gestion collective.

Les dispositions déontologiques sont intégrées dans un recueil de déontologie reprenant tant les principes généraux que les dispositions spécifiques mises en place dans le cadre des activités de la BFCM. Les principes fondamentaux du respect de la primauté des intérêts du client et de l'intégrité du marché y sont notamment rappelés.

Dans le cadre de la gestion des risques opérationnels, l'évaluation des risques opérationnels découlant des activités de marché a été réalisée et a permis de renforcer les mesures de protection en cas de sinistre majeur impactant ces activités. La BFCM participe à l'actualisation de la cartographie de ses risques spécifiques et des modèles de valorisation s'y référant.

S'agissant des mesures de protection, un plan de secours des activités de marché a été défini dans l'objectif d'assurer le maintien des activités les plus critiques après un sinistre grave ou une impossibilité d'accès aux locaux. Le nouveau système d'information dédié à la salle des marchés unique a été complété par un site de backup à Strasbourg.

Le contrôle périodique est exercé par l'Audit Groupe selon un rythme pluriannuel. Les conclusions de ces missions sont présentées au Comité de Contrôle et de Conformité et figurent dans le rapport annuel transmis à la Commission Bancaire. Les missions peuvent être de portée générale ou à caractère ponctuel. Ainsi, en 2006, l'Audit Groupe a examiné le pilotage de la liquidité au sein du Groupe CMCEE-CIC, sachant que les émissions de long terme sont exclusivement réalisées sur le périmètre de la BFCM.

#### *d. Le contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable financière*

##### *L'architecture comptable*

La société partage une plate-forme informatique commune à 14 Fédérations de Crédit Mutuel et aux banques du CIC, qui comprend des fonctionnalités comptables et réglementaires communes concernant notamment :

- le plan de compte, dont la structure est commune à tous les établissements gérés sur cette plate-forme ;
- la définition des schémas et procédures automatisés communs à l'ensemble des banques (moyens de paiement, dépôts et crédits, opérations courantes, etc.) ;
- les outils de restitution (BAFI, alimentation des logiciels de consolidation...) et de pilotage (contrôle de gestion).

Dans ce cadre, l'administration du système d'information comptable commun est confiée à une division dédiée, la division « Procédures et schémas comptables » qui constitue une cellule autonome au sein du Département Financier de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

Cette dernière est plus particulièrement chargée :

- de la gestion du plan de comptes commun (création des comptes, définition des caractéristiques des comptes, etc.) ;
- de la définition des procédures et schémas comptables communs, dans le respect des prescriptions fiscales et réglementaires. Pour ce, la Division consulte lorsque nécessaire le service fiscal, et la mise en place des schémas fait l'objet d'une procédure de validation impliquant différents responsables opérationnels.

La Division « Procédures et schémas comptables » est indépendante tant hiérarchiquement qu'opérationnellement des services de production comptable proprement dits, permettant ainsi une séparation entre les fonctions de conception et d'administration de l'architecture comptable et les autres services opérationnels.

Au sein de la société, tous les comptes sont obligatoirement dédiés à un service opérationnel qui sera en charge de son fonctionnement et de son contrôle ; aucun compte ne peut être ainsi en déshérence et sans qu'une responsabilité de suivi ne soit clairement désignée.

L'organisation et les procédures en place permettent d'être en conformité avec l'article 12 du règlement CRBF 97-02 et de garantir l'existence de la piste d'audit.

La gestion comptable de la BFCM est déléguée au Département financier de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

## **Le plan de comptes**

Le plan de comptes est articulé autour de deux grands types de comptes : les comptes de tiers, qui retracent des avoirs et créances sur des tiers individualisés, et les comptes de comptabilité générale.

La nomenclature du plan de comptes de tous les établissements de crédit gérés sur la plate-forme informatique commune est unique (plan NPCI – « Nouveau Plan de Comptes Interne ») et est gérée par la Division « Procédures et schémas comptables ».

Ce plan de comptes définit les propriétés des comptes portant notamment sur :

- les attributs réglementaires (correspondance avec le plan de comptes des établissements de crédit officiel – PCEC, raccordement au poste des états financiers publiables etc.),
- certaines caractéristiques fiscales (position TVA, etc.),
- les caractéristiques de gestion (présence obligatoire ou non, lien avec le plan de compte de consolidation, durée de conservation des mouvements en ligne, présence en siège/guichet, etc.).

### *Les outils de traitement*

Les outils de traitement de l'information comptable reposent essentiellement sur les applicatifs internes élaborés par les services informatiques du Groupe.

S'y ajoute un certain nombre d'applicatifs spécialisés, externes ou internes, en particulier un logiciel de production du reporting de gestion, un logiciel de production des balances ou états comptables, un utilitaire de traitement de requêtes sur fichiers, un logiciel de consolidation (CARAT), un logiciel de traitement des états réglementaires (EVOLAN), un logiciel de gestion des immobilisations et des logiciels de déclarations fiscales.

## **Les contrôles automatisés**

Le traitement des fichiers comptables fait l'objet d'une série de contrôles automatisés avant imputation : équilibre des fichiers, validité des fichiers, mise à jour de la piste d'audit des comptes concernés par le mouvement comptable.

Des outils internes permettent de contrôler les mouvements de la journée comptable et de détecter les anomalies éventuelles.

### *Le contrôle interne dans l'élaboration des comptes sociaux et dans le processus de consolidation*

#### **Comptes sociaux :**

Lors de chaque arrêté, les résultats comptables font l'objet d'une comparaison avec les données de gestion prévisionnelles, pour validation. Les données de gestion prévisionnelles sont élaborées par des pôles indépendants des services de production comptable (contrôle de gestion et contrôle budgétaire).

Cet examen analytique porte en particulier :

- sur la marge d'intérêt ; pour les instruments de taux (dépôts, crédits, et hors bilan), le contrôle de gestion calcule les rendements et les coûts attendus à partir de capitaux moyens observés ; ces derniers sont ensuite comparés aux intérêts effectivement comptabilisés, pour une validation secteur d'activité par secteur d'activité ;
- sur le niveau des commissions ; à partir d'indicateurs d'activités, le contrôle de gestion estime le volume des commissions reçues et à verser, comparé aux données comptabilisées ;
- sur les frais généraux (frais de personnel et autres charges générales d'exploitation) ;
- sur la charge du risque (niveau de provisionnement et pertes constatées).

#### **Comptes consolidés :**

Le Groupe dispose d'un plan de comptes de consolidation élaboré à cet effet. Au sein du système informatique commun, chaque compte du plan de comptes commun comporte une correspondance avec le plan de compte de consolidation. Cette correspondance est donc unique pour un même compte pour toutes les sociétés gérées sous ce plan.

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel dédié, qui est l'un des principaux standards du marché. L'alimentation du logiciel de consolidation (liasses de consolidation) est partiellement automatisée à partir d'une

interface développée sur le système d'information comptable, permettant une récupération automatique des balances et d'assurer ainsi l'homogénéité entre données sociales et données consolidées.

D'autre part, la liasse de consolidation ne peut être transmise par les sociétés que sous la condition d'un certain nombre de vérifications de cohérence directement programmées dans la liasse. Ces règles de contrôle (plus de 600 actuellement) sont élaborées par les services de consolidation et portent sur un nombre varié d'éléments (variation des capitaux propres, des provisions, des actifs immobilisés, des flux, etc.). Les contrôles qualifiés de « bloquants » empêchent la transmission de la liasse par la filiale, sauf dérogation accordée par les services de consolidation.

Des contrôles de cohérence avec les données sociales sont également effectués par le service de consolidation à réception des liasses (niveau de résultat, soldes intermédiaires de gestion, etc.).

Enfin, des états de rapprochements systématiques entre données sociales et données consolidées sont élaborés concernant les capitaux propres et le résultat. Ce processus, permettant de s'assurer de la cohérence du passage entre ces deux séries sociales et consolidées, est effectué hors logiciel de consolidation, permettant ainsi la validation de ces éléments consolidés.

Le système est périodiquement adapté pour répondre aux évolutions réglementaires (IFRS à partir de 2005) ou pour améliorer la fiabilité de la production des comptes (en 2006, automatisation des calculs d'impôts différés à partir des données de liasse et de l'élaboration du tableau des flux de trésorerie IFRS).

L'ensemble des procédures évoquées dans le présent rapport constitue le fondement du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe – CIC dont fait partie la BFCM. A ce titre, elles sont régulièrement mises à jour et enrichies.

La bonne appréhension actuelle des risques opérationnels continuera d'être renforcée dans le cadre des travaux menés pour la mise en œuvre du dispositif Bâle II dans le Groupe.

L'année 2007 sera notamment marquée par la mise en production de nouveaux reporting réglementaires complexes et lourds, liés à la première production des ratios Bâle II (COREP –pour le calcul des risques et des exigences de fonds propres et FINREP pour les états de consolidation prudentielle). L'adaptation des outils de reporting et de collecte de l'information est en cours, en liaison avec les services du CIC et de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel : rédaction des cahiers des charges, achat d'un module de reporting spécifique, développement des états sous le logiciel de consolidation.

Enfin, le Groupe a acquis un nouveau logiciel de consolidation, pour une mise en production à partir de mi-2007 (états consolidés statutaires et prudentiels). Il servira également de support à la consolidation de la CNCM, du CIC et d'autres Groupes de CM. Le Groupe CMCEE et le CIC sont en phase de recettage des données historiques et de paramétrage du nouvel outil.

#### □ **Limitation des pouvoirs du Directeur Général**

Le Conseil n'a pas apporté de limitations aux pouvoirs du Directeur Général tels qu'ils sont définis par la loi et par nos statuts et règlements internes.

## RAPPORT SUR LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a été sensiblement renforcé au cours de ces dernières années. Les mesures prises visent à détecter les opérations qui pourraient être suspectes et à écarter toute relation avec des clients dont l'identité ou les activités seraient mal cernées.

Les procédures mises en place par le Crédit Mutuel Centre Est Europe <sup>2</sup> se situent dans le cadre de celles élaborées par le Groupe CMCEE-CIC et respectent les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), les dispositions légales et réglementaires notamment le Code Monétaire et Financier ainsi que les Directives et Règlements européens transposés en droit français.

Le CMCEE applique les obligations générales de diligence qui répondent aux objectifs suivants :

- La connaissance du client :
  - l'identification, la vérification de l'identité du client et la conservation des justificatifs ;
  - le contrôle d'absence d'appartenance aux listes officielles répertoriant les terroristes ou personnes identifiées comme telles ;
  - l'application d'une vigilance en adéquation avec le profil du client et les opérations qu'il réalise.
  
- L'exercice d'une surveillance permettant :
  - la vérification de l'origine des fonds ;
  - la détection des opérations inhabituelles.
  
- La formalisation des obligations de diligence, notamment :
  - l'analyse des opérations inhabituelles de complexité ou qui ne paraissent pas avoir de justification économique ou d'objet licite ;
  - la constitution des dossiers de déclarations de soupçon à transmettre aux autorités dédiées (TRACFIN).
  
- La responsabilisation des collaborateurs par :
  - leur implication dans la vigilance permanente et la correcte application des procédures ;
  - leur accès permanent à la documentation ;
  - des sensibilisations périodiques et des actions de formation spécifiques.
  
- L'application d'un contrôle réalisé par :
  - le dispositif de contrôle permanent ;
  - la supervision de conformité des Correspondants Tracfin désignés et habilités à traiter les déclarations réglementaires ;
  - la structure de contrôle périodique qui vérifie la cohérence des procédures et leur mise en application.

Régulièrement adaptées aux évolutions réglementaires, les techniques mises en œuvre pour lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme sont détaillées sous forme de procédures internes accessibles à l'ensemble du personnel. Leur application s'appuie sur des outils dédiés et gradués qui forment le cadre des actions conduites par le Groupe CMCEE-CIC dans ses implantations en France et à l'étranger.

En 2006, les travaux d'amélioration ont été poursuivis pour perfectionner l'application « Tracfin » qui se présente sous la forme d'un portail Intranet. Les réalisations notables concernent l'intégration, dans le portail, du traitement des outils de détection, une meilleure formalisation des consignations, la visualisation de l'état d'avancement des dossiers en cours et la génération d'alertes majeures dans toutes les entités du Groupe.

En 2007, d'autres évolutions seront réalisées pour notamment renforcer la pertinence des filtres de détection dans le cadre de la mise en conformité avec la troisième directive européenne.

---

<sup>2</sup> Crédit Mutuel Centre Est Europe, Crédit Mutuel Sud Est, Crédit Mutuel Ile de France, Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc.

Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la BFCM pour ce qui concerne les procédures internes relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Le rapport des commissaires aux comptes est présenté les pages suivantes

**K.M.T. AUDIT**  
Réseau KPMG  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**ERNST & YOUNG et AUTRES**  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**Rapport des Commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.**

Le rapport spécial est présenté en page suivante.

**K.M.T. AUDIT S.A.R.L.**  
Réseau KPMG  
9 avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**ERNST & YOUNG et AUTRES**

41, rue Ybry  
92000 NEUILLY SUR SEINE  
S.A.S. à capital variable minimum de €37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Schiltigheim et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2007

KMT AUDIT  
Réseau KPMG

Henri Koenig

Arnaud Bourdeille

ERNST & YOUNG et AUTRES

Olivier Durand

## Annexe 5. Informations complémentaires

Les informations ci-dessous complètent les informations incluses - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre 4. Informations concernant l'émetteur (pages 24-26) du présent document.

### **□ Dispositions spécifiques complémentaires relatives à l'émetteur**

Les informations ci-dessous complètent les informations incluses - selon le schéma de l'annexe XI du règlement CE n° 809/2004 – au Chapitre 4. Informations concernant l'émetteur (pages 24-26) du présent document.

#### **Actionnariat :**

Conditions d'admission des actionnaires (extrait des statuts, article 10 de la BFCM)

Ne peuvent être actionnaires de la société que :

- ① La Fédération du Crédit Mutuel du Centre Est Europe, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et la société d'assurances mutuelle "Assurances du Crédit Mutuel - Vie" ;
- ② Les Caisses de Crédit Mutuel et les autres organismes coopératifs et mutualistes adhérents des Fédérations du Crédit Mutuel Centre Est Europe, du Sud-Est , d'Ile-de-France et de Savoie Mont-Blanc ;
- ③ Les Caisses départementales ou interdépartementales ainsi que la Caisse Centrale du Crédit Mutuel visées par l'article 5-1 alinéas 3 et 4 de l'ordonnance du 16 octobre 1958 ; Les filiales ou participations des entités visées au 2. et 3. ci-dessus et qui sont contrôlées par une ou plusieurs Caisses départementales ou interdépartementales.
- ④ Les membres du Conseil d'Administration de la société.

Les personnes morales ou physiques n'entrant dans aucune des catégories précitées qui sont encore propriétaires d'actions de la société pourront conserver, à titre personnel, leurs actions.

Les dispositions comprises dans les statuts de la BFCM relatives à la qualité d'actionnaire ne peuvent être modifiées qu'après avis conforme de la Chambre Syndicale de la Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe et de l'Assemblée Générale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.

#### **Transfert des actions de la BFCM**

Les actions sont librement négociables, mais le transfert de la propriété des actions ne peut se faire qu'entre personnes morales ou physiques remplissant les conditions ci-dessus, et après agrément du Conseil d'Administration (article 11 des statuts).

#### **Montant du capital souscrit, nombre et catégorie de titres qui le représentent**

Le capital social s'élève à la somme de €1 302 192 250,00 ; il est divisé en 26 043 845 actions de €50,- chacune, toutes de même catégorie.

#### **Capital autorisé non émis**

Néant.

## Instruments financiers non représentatifs du capital

Le tableau suivant regroupe l'ensemble des emprunts obligataires émis par la BFCM. Les cotations sont réalisées sur Eurolist d'Euronext-Paris ) sous la rubrique "Obligations - Secteur privé".

Récapitulatif de l'encours des emprunts émis par la B F C M (au 31 décembre 2006)

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Année d'émission</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Encours</b>
				(en milliers d'€)
FR0000583338	BFCM TME 1996	1996	04/03/2008	15 245
FR0000583395	BFCM 5,50% TEC 10 1997	1997	11/12/2007	76 225
FR0000583346	BFCM 5,30% 1998	1998	25/04/2008	525 949
FR0000186512	BFCM 5,75% 1999 TSR	1999	17/11/2007	85 000
FR0000187676	BFCM 5,40% 2001 TSR	2001	29/06/2011	50 000

Le tableau ne reprend que le nominal des émissions et n'inclut pas les euro medium term notes.

## Obligations convertibles échangeables ou remboursables donnant accès au capital

Néant.

## Tableau d'évolution du capital

Cf. page 161 « Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices »

Le montant et la composition du capital n'ont pas évolué depuis l'émission en 2003 de 114 214 actions nouvelles attribuées à la Caisse Régionale du Crédit Mutuel d'Ile de France (CRCMIDF) en rémunération d'un apport à la BFCM de 949 987 actions que la CRCMIDF détenait sur la Banque de Crédit Mutuel d'Ile de France.

## Marché des titres de l'émetteur

Les actions de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel ne sont cotées ou traitées sur aucun marché.

## Dividendes

Evolution des résultats et des dividendes :

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Nombre d'actions au 31 décembre	25 929 631	26 043 845	26 043 845	26 043 845	26 043 845
Bénéfice net (en euros par action)	6,43	7,36	8,3	11,01	8,03
dividende brut (en euros par action)	3,1	3,53	4,2	5,32	5,38

En cas de non-réclamation d'un dividende, celui-ci sera soumis aux dispositions de l'article (a) L 27-3 du Code du Domaine de l'Etat

(a) l'article L 27-3 du Code du Domaine de l'Etat dispose que :

« ...Les dépôts de sommes d'argent et, d'une manière générale, tous avoirs en espèces dans les banques, les établissements de crédit et tous autres établissements qui reçoivent des fonds en dépôt ou en compte courant, lorsque ces dépôts ou avoirs n'ont fait l'objet de la part des ayants droit d'aucune opération ou réclamation depuis trente années, sont définitivement acquis à l'Etat.... »

## □ Ratios réglementaires

### - Ratio de couverture des risques de crédit et de marché

Les établissements de crédit sont tenus de respecter un rapport minimum de 100% entre l'exigence de fonds propres liée aux risques de crédit et de marché calculés selon les normes du règlement CRBF n°95/02 et le montant effectif des fonds propres nets. Ce ratio ressort à :

**147,50 %** au 31 décembre 2006  
**145,71%** au 31 décembre 2005  
**155,89%** au 31 décembre 2004

pour le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (dans lequel sont incluses la BFCM et ses filiales).

Au 31 décembre 2006, les besoins en fonds propres s'élevaient à  
12 085,1 millions d'euros au titre du risque de crédit  
491,5 millions d'euros au titre des risques de marché

Les fonds propres réglementaires du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe s'élevaient à 18 551 millions d'euros fin 2006.

### - Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Ce coefficient mesure le rapport entre les ressources nettes (fonds propres et ressources à long terme en francs) et les emplois nets (valeurs immobilisées et emplois à long terme en francs). Le rapport minimum à respecter est de 60%.

Ce coefficient s'élevait, pour la Banque Fédérative du Crédit Mutuel à

**64,5%** au 31/12/2006  
**65,3%** au 31/12/2005  
**76,8%** au 31/12/2004

### - Coefficient de liquidité

Ce ratio permet de mesurer la capacité de remboursement des dépôts et des emprunts à très court terme de la banque. Le coefficient de liquidité est le rapport entre les liquidités et les exigibilités du mois à venir. Les établissements de crédit doivent présenter à tout moment un coefficient au moins égal à 100%. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel a respecté en permanence cette obligation en 2006.

Le coefficient de liquidité de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel est de

**138%** au 31/12/2006  
**108%** au 31/12/2005  
**155%** au 31/12/2004

### - Grands risques

Les établissements de crédits doivent justifier à tout moment que:

- le montant total des risques encourus du fait de leurs opérations avec un même bénéficiaire n'excède pas 25% des fonds propres nets

- la somme des risques encourus sur l'ensemble des risques dépassant chacun 10% des fonds propres nets ne dépasse pas huit fois les fonds propres nets.

Ces deux ratios sont obligatoirement établis sur une base consolidée. Au 31 décembre 2006, le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (dans lequel est incluse la BFCM) respectait le ratio des grands risques.